QUARANTIÈME ANNÉE — Nº 11946 — SAMEDI 25 JUIN 1983

Un des derniers chefs des Brigades rouges arrêté à Rome

LIRE PAGE 28

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

POLOGNE

Climat de détente

Contre mauvaise fortune...

Pendant une semaine, Jean-Paul II a galvanisé des millions de Polonais, auxquels il a prêché la résistance morale à l'injustice et à la domination abusive. Le cardinal Lustiger, qui avait accompagné l'ancien archevêque de Cracovie, est allé jusqu'à déclarer jeudi à Notre-Dame de Paris : « J'ai vu un peuple délivré de la peur par la parole du pape. »

Le parti au pouvoir à Varsovie a donc toutes les raisons de s'inquiéter des conséquences d'un voyage qui a pratiquement réduit à néant dix-huit mois d'état de guerre. Il a pourtant décidé de trouver au vinaigre le goût du miel et de distribuer au général Jaruzelski une bonne brassée de lauriers pontificaux. Les porte-parole officiels paraissent maintenant touchés par la grâce des Béatitudes. Ils se félicitent de « l'approfondissement *des rapports de l'Eglise* et de l'Etat ». Ils affirment que la dernière rencontre entre Jean-Paul II et le général premier secrétaire contribuera à la paix en Pologne et dans le monde.

On comprend que les dirigeants aient choisi de faire contre mauvaise fortune bon cœur. L'événement a révélé, ou plutôt confirmé, que « changer le peuple », comme le recommandait ironiquement Bertolt Brecht, était au-dessus de leurs forces. Le général Jaruzelski essaye donc de remettre à l'ordre du jour le projet d'entente nationale auquel, selon ses proches, il n'a jamais renoncé.

Veut-il, comme certains l'assurent, préserver tout ce qui peut être préservé des conquêtes d'août 1980, dans un système communiste « normalisé » ? S'efforce-t-il, au contraire, d'endormir les opposants pour *restaurer un régime parfaitement* orthodoxe ? Peu importent les sentiments intimes de cet énigmatique militaire. En réalité, son problème est de parvenir à se faire investir par Jean-Paul II sans cesser d'être adoubé par M. Andropov.

Cette tâche, à laquelle ses prédécesseurs ont dû faire face et que ses éventuels successeurs devraient au même titre affronter, est apparemment impossible. Le parti communiste serait sans doute prêt à négocier l'« entente nationale » avec la hiérarchie catholique — et avec elle seulement, — d'autant plus qu'il tient, à tort ou à raison, le cardinal primat pour un interlocuteur malléable. Mais Jean-Paul II vient de tracer, adaptée à la Pologne, une politique tirée de l'Ecriture sainte.

Le pape a indiqué, sans équivoque possible, que la concorde nécessaire passe par la reconnaissance des syndicats libres, ce « droit inné » des travailleurs. Il n'a certes pas condamné le chef de la junte, qu'il a rencontré à deux reprises, mais il a approuvé M. Walesa. Il n'a pas contredit ceux de ses compatriotes qui tiennent la solution Jaruzelski pour un moindre mal, mais il a montré, de mille manières possibles dans une vingtaine d'homélies, qu'il ne fallait en aucun cas confondre le moindre mal avec le bien. Et, s'il *s'est gardé d'inciter* au martyre ses innombrables auditeurs, il les a confortés dans l'idée que la fatalité n'était pas toujours sûre.

Reste maintenant au général Jaruzelski à expliquer à ses collègues polonais et à ses protecteurs soviétiques *comment* il compte reprendre et mener à son terme la « normalisation » d'une nation à laquelle il vient d'être redit, avec une telle assurance tranquille, que le communisme passera plus rapidement que le ciel et la terre.

Varsovie laisse entendre que l'état de siège pourrait être levé

De notre envoyé spécial

Cracovie. — La scène du départ sur l'aéroport de Cracovie, jeudi 23 juin, à 17 heures, résume à elle seule tous les paradoxes de la visite du pape. Hôte de marque, Jean-Paul II arrive dans l'hélicoptère que les autorités polonaises ont obligemment mis à sa disposition pour la durée de son séjour. Fils de cette terre, il est pourtant ici chez lui et vient de passer plusieurs heures dans une vallée des Tatras pour y respirer l'air de sa jeunesse.

Ressortissant de la République *populaire* de Pologne donc, mais d'une stature très particulière, il est en situation d'être en retard de vingt bonnes minutes à un rendez-vous avec le chef de l'État et le ministre des affaires étrangères, qui l'attendent sur les pistes.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 4.)

AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

« Présences polonaises » : entre le catastrophisme et l'espoir

Lire, page 19, l'article de GENEVIÈVE BREERETTE

CHILI

Demi-succès de la grève

Les mesures répressives expliquent que le mouvement lancé par les syndicats n'ait été que partiellement suivi

De notre envoyé spécial

Santiago. — Après un démarrage très lent, la grève générale déclenchée le jeudi 23 juin pour une durée illimitée s'est amplifiée en fin de journée. Les camionneurs ont été les premiers à adhérer au mouvement. Selon le président de la Confédération des propriétaires de camions, M. Adolfo Quinteros, les transports de marchandises ont été paralysés à 75%. En revanche, la circulation des autobus et des taxis a été à peu près normale dans les principales villes du pays.

Selon des sources syndicales, la paralysie était presque totale, jeudi soir, dans les ports de Valparaiso, de Concepcion, de Talcahuano et de Puerto- Montt. Des débrayages ont également eu lieu dans les raffineries de la société nationale des pétroles (ENAP) à Punta-Arenas, ainsi qu'à l'usine sidérurgique de Huachipato et dans les mines de charbon situées près de Concepcion. Les usines du cordon industriel de la capitale ont, de leur côté, travaillé normalement.

L'absentéisme dans les mines de cuivre d'El Salvador, d'El Teniente et de La Andina s'est situé, selon les responsables syndicaux, autour de 20%, tandis que la situation était normale à Chuquicamata. Le commerce, *lui, a fonctionné normalement.*

La grève a été très largement suivie dans les universités de Santiago, Concepcion et Valparaiso. Dans la capitale, des bagarres ont éclaté entre les étudiants de l'université catholique et les forces de l'ordre. Des affrontements violents se sont également produits à Concepcion, où plusieurs étudiants ont été détenus. Partout la revendication était la même : *« La démocratie, maintenant ! »* et *« Que s'en aille Pinochet ! »*.

Comme durant la journée de protestation du 14 juin, l'effervescence a gagné les *poblaciones* de Santiago à la tombée de la nuit. Tintamarre de casseroles, bus incendié, chocs avec les carabiniers. Au total, le nombre de détenus s'élevait aux premières heures de vendredi à vingt.

Le bilan de cette première journée est donc « nuancé ». M. Quinteros, qui apparaît de plus en plus comme le véritable leader du mouvement, est cependant optimiste et considère qu'il devrait s'élargir au cours des prochains jours.

JACQUES DESPRÈS.

(Lire la suite page 3.)

Vive riposte de l'opposition aux attaques de M. Mauroy

M. Pons (R.P.R.) affirme que la majorité dévoie elle-même le débat démocratique

« Quand on va à la chasse, il faut attendre que la bête soit bien sortie avant de lui tirer dessus », explique un proche du président de la République, qui justifie ainsi la modération et la prudence dont fait preuve M. François Mitterrand vis-à-vis des éléments les plus radicaux de l'opposition. Peut-être revient-il à M. Pierre Mauroy d'organiser la « battue » ? Le moment est-il venu ?

Après tout, la division de la France entre une gauche et une droite existe depuis belle lurette, et il n'y aucune raison pour que la gauche au pouvoir soit prise de pudeurs soudaines et fasse mine de l'oublier. D'autant que la droite, devenue minoritaire en 1981, n'a plus honte d'elle-même et qu'elle affiche clairement sa couleur. Dès lors, les termes de la polémique sont simples : accusé par M. Mauroy de dévoyer le débat démocratique, M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., renvoie au premier ministre cette accusation.

Il est vrai que l'opposition, ainsi que l'écrivait le premier ministre dans nos éditions du 24 juin, a constamment contesté à la majorité de gauche la durée institutionnelle nécessaire à la réussite de son action. M. Alain Peyrefitte vient de le confirmer. L'ancien garde des sceaux estime que *« toute les conditions sont réunies »* pour une reconquête du pouvoir par la droite, qu'il n'y manque que *« l'occasion »* et que celle-ci *« se présentera peut-être plus tôt qu'on ne pense »*.

Il est aussi vrai qu'on ne peut pas demander au premier ministre d'être masochiste en poussant un peu plus loin cet exercice d'observation de la société politique française. Le premier ministre regrette la dégradation du débat politique, dénonce ceux qui trangressent *« les règles républicaines »* en prenant le risque d'ajouter au discrédit de la monnaie française, mais il oublie que des dérapages du même ordre se produisent dans son propre camp.

M. Mauroy passe aussi sous silence ses carences et celles de *ses amis : le système de défense* des socialistes n'a pas été, jusqu'à présent, à la hauteur des attaques polémiques lancées par l'opposition.

Les fondations de ce système de défense sont encore fragiles. Il n'est pas aisé de mobiliser ses partisans autour d'une politique d'austérité, une croissance réduite ou nulle, un budget dépressif, une réduction du pouvoir d'achat moyen. Il est difficile d'expliquer le *bien-fondé* d'une action de gauche qui emprunte largement aux techniques économiques de la droite. D'autant que les objectifs à moyen terme de cette action n'apparaissent pas clairement.

Restent alors les solides ficelles du combat politique. Comment mieux mobiliser qu'en soulignant les dangers que représenterait le retour au pouvoir de l'adversaire ?

La technique est vieille au moins autant que la V[e] République. Elle a permis le sursaut des électeurs de gauche entre les deux tours des élections municipales de mars dernier. elle a ses limites : M. Valéry Giscard d'Estaing les a mesurées à son détriment.

Si la droite n'a plus honte de s'appeler la droite, c'est sans doute que cette étiquette ne lui ets plus préjudiciable, comme en témoigne un sondage de la Sofres *(lire page 8)*. A moins qu'elle n'apparaisse comme séditieuse. Ce n'est pas le cas, si l'on en croit la même enquête, qui exprime en outre l'aspiration des Français à voir l'opposition, soucieuse de l'intérêt national, contribuer au succès du plan de rigueur ou, du moins, ne pas le combattre.

M. Mauroy s'appuie sur cette aspiration. La « battue » qu'il a engagée est destinée à accréditer l'idée que la légalité républicaine est en jeu. Le premier ministre s'y efforce, quitte à ne plus gouverner tout à fait « autrement », mais plutôt comme d'habitude.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire, page 8, les réactions à l'article du premier ministre.)

Le beurre et l'argent du beurre

Édulcorer le plan de rigueur de Jacques Delors conduirait à une politique de gribouille

par PIERRE DROUIN

Cette fois, le bât blesse. Le plan de rigueur fait mal. Juin est devenu un chaudron fiscal où fondent les économies des particuliers. Les ménages ont réduit leurs dépenses et l'effet s'observe depuis un certain temps dans tous les secteurs du commerce : habillement, électroménager, loisirs, etc., et même sur la nourriture.

Baisse de consommation, diminution des commandes, augmentation du chômage, croissance zéro en 1983. M. Gattaz, président du C.N.P.F., l'autre jour, lançait un S.O.S. Vers quel sauveur ? L'État ? Mais c'est le gouvernement qui a administré cette médecine. Si elle n'avait pas produit les effets escomptés que l'on observe aujourd'hui (seront-ils suffisants ?), n'aurait-on pas été en droit de penser que le pouvoir, une fois de plus, avait raté son coup ?

Qui demande aux citoyens d'applaudir ? Le spectacle n'a rien qui puisse réjouir le cœur. Mais une majorité de Français sait bien qu'il fallait en passer par là pour retrouver la santé. Afin de réparer les erreurs de la gauche ? Pas seulement. L'échec de la relance nous coûte cher, mais il ne suffisait sûrement pas à justifier le traitement de cheval d'aujourd'hui. Il n'est pas besoin d'ordinateurs et de modèles économétriques pour comprendre que, depuis le premier choc pétrolier, c'est-à-dire près de dix ans, c'est la première fois que l'on ose réellement demander à la nation d'accepter de sérieux sacrifices. Comme s'il était prouvé qu'elle les aurait refusés auparavant !

De tous les pays occidentaux, la France *est le seul qui ait réussi, malgré* la crise, à maintenir chaque année une augmentation du pouvoir d'achat moyen (sauf pour 1980). Tour de force ou laxisme, peu importe. En tout cas, l'opposition et la majorité ont joué le même jeu. La note est présentée aujourd'hui.

(Lire la suite page 25.)

M. JACQUES DELORS invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* »

M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 26 juin, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le maire (P.S.) de Clichy (Hauts-de-Seine) répondra aux questions d'André Passeron et d'Alain Vernholes, du *Monde*, de Paul-Jacques Truffaut et de Jean-Yves Hollinger, de R.T.L., le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

AU JOUR LE JOUR

Sable

M. Mitterrand a survolé Le Mont-Saint-Michel pour observer les travaux destinés à désensabler la baie.

Titanesque projet. Cet édifice qui défie le temps et ce sable vaincu, quel symbole et quel espoir pour un président qui voit, parfois, le sol manquer sous ses pas ! Et son gouvernement pédaler dans les alluvions de l'incompréhension.

BRUNO FRAPPAT.

LA HAUTE AUTORITÉ, DIX MOIS APRÈS

Salomon et le bureau des pleurs

« Gaffe à la Haute Autorité ! » Dans les couloirs de Cognacq-Jay et les bureaux de la Maison de la radio, la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, qui a maintenant dix mois d'existence, est présente comme la statue du Commandeur.

On ironise sur la vigilance tatillonne avec laquelle les « sages » veillent parfois à l'« équilibre » politique. On s'insurge contre les rapports sans cesse demandés aux directions, sur un certain autoritarisme symbolisé à tort ou à raison par la forte personnalité de sa présidente, M[me] Michèle Cotta. On est agacé, et on redoute qu'un jour ou l'autre la foudre ne s'abatte... La peur du gendarme ?

Au 100 de l'avenue Raymond-Poincaré, dans le bel hôtel particulier aux vastes bureaux lambrissés, cette omniprésence n'est pas niée, bien au contraire. *« L'expérience montre que nous sommes désormais un rouage essentiel dans la machine de l'audiovisuel »*, confirme M[me] Cotta.

Un rôle qui est apparu peu à peu, en marge des attributions conférées par la loi. La Haute Autorité réunit les présidents des sociétés de l'audiovisuel public deux fois par mois, pendant deux heures, mais les contacts sont beaucoup plus fréquents. Quasi quotidiens.

Et c'est la haute instance qui tranche bien souvent certaines questions épineuses. Comme le différend TF1-FR3 sur le football *(« un quart d'heure de discussion ici, et l'affaire était réglée »)* ou certaines affaires de publicités « clandestines » dans les reportages sportifs...

YVES AGNÈS.

(Lire la suite page 2.)

Le Monde

idées

Audiovisuel

La loi sur la communication audiovisuelle du 29 juillet 1982 a mis fin au monopole de l'Etat et institué la Haute Autorité. Yves Agnès montre que l'activité de celle-ci, au cours de ses dix premiers mois d'existence, correspond bien à l'intention du législateur. Sur le sujet particulier du respect des consciences à la T.V., Louis Leprince-Ringuet s'étonne du procès fait à un comité qui constitue, en quelque sorte, la voix des sans-voix. Quant à Pierre Noguera, il ne croit pas que la réforme intervenue suffise à mettre en place le service public de l'audiovisuel qu'il appelle de ses vœux et il demande, en conséquence, qu'on change de loi.

La voix des sans-voix

par LOUIS LEPRINCE-RINGUET de l'Académie française

DANS le pays de Descartes, ce qui est simple, clair, facile à comprendre, ne devrait pas pouvoir être contesté. Or c'est le contraire qui se produit fréquemment. La confusion, la calomnie, la complication, s'instaurent, de par le désir et le pouvoir de certains, jusqu'à déformer et obscurcir les propos les plus clairs. Je ressens ces méfaits à l'occasion d'une importante affaire, puisqu'elle touche les sentiments profonds de chacun de nous, à propos de la création du Comité pour le respect des consciences à la télévision (1). Les réactions de ceux qui se sentent visés ont transformé notre projet, clair et simple, et le rendent méconnaissable en l'enveloppant de mensonges destinés à le déconsidérer et à nuire à la réputation des signataires du document.

La première accusation est la suivante : nous voudrions imposer une censure cléricale à l'audiovisuel. Il faut être aveugle ou vouloir mentir effrontément pour oser faire cette déclaration. Aveugle, car il suffit de lire la liste des membres de notre comité pour constater que tous les courants spirituels ou philosophiques sont représentés : courant chrétien avec ses trois composantes, mais aussi juif, agnostique, athée, franc-maçon. Les musulmans ont souhaité participer à notre action, et la liste définitive comprend, outre les vingt-trois noms déjà donnés (*le Monde* du 12 avril), ceux de Rachid Ben Cheneb, docteur ès lettres, Redjem Benzaïd, secrétaire général d'Islam-Occident, et du docteur Ahmed Somia, l'un des fondateurs de l'hôpital musulman Avicenne. Peut-on trouver un ensemble aussi peu clérical ou calotin ?

Le mot « censure » n'est pas moins stupide, d'autant qu'il s'accompagne de l'expression « délation ». Pour la censure, c'est le pouvoir qui peut l'exercer en créant des commissions de censure — comme d'ailleurs l'audiovisuel en a connu par le passé. Notre comité, à l'inverse, n'a aucun pouvoir et serait bien incapable de censurer quoi que ce soit. Alors, exerce-t-il la délation ? Ce terme est ignoble, et on l'utilise pour salir. Nous avons connu la délation pendant l'occupation lorsque nous militions dans le secret et qu'un beau matin la Gestapo sonnait à 7 heures pour arrêter ceux qui avaient été dénoncés (cela s'est passé à mon domicile, un matin d'octobre 1943 ; mon épouse et notre amie, Jacqueline d'Alincourt, ont été emmenées à Fresnes puis, pour notre amie, ce fut Ravensbruck). Mais que fait notre comité ? Il signale des agressions *publiques* effectuées devant des millions de téléspectateurs qui n'ont pas — ou à peine — la possibilité de se faire entendre, alors que notre groupe, de par la diversité de la plupart de ses membres, connus et estimés pour leur vie et leur action, ont cette possibilité.

Nous sommes la voix des sans-voix, de ceux et celles qui parfois, lorsqu'ils sont trop choqués, se hasardent à écrire aux responsables des chaînes ou encore à la Haute Autorité, sans même savoir si leur lettre sera lue, malgré la réponse stéréotypée qu'ils risquent de recevoir. Et c'est bien pour cela que nous sommes tellement encouragés : ce que beaucoup voudraient exprimer, nous pouvons le faire de leur part, et ils nous font confiance. Où donc est alors la délation ? Quelle ignoble mascarade !

Mais on peut encore franchir un degré sur les plus hautes marches de ce podium. On y trouve Jacques Martin, au cours de l'émission « Aujourd'hui, la vie » du 26 mai dernier. Voici la pire insulte, proférée d'une voix solennelle et méprisante contre moi et le comité par moi-même interposé : *« Vous pourriez porter une chemise noire et créer des camps de concentration. »* Je m'indigne malgré l'obstruction, mais le mal est fait.

Ainsi se conjugent insultes personnelles, inacceptables, mensonges caractérisés, calomnies, pour essayer de jeter le discrédit sur une initiative toute simple et nécessaire. L'un de nous répondait à un journaliste : *« Il est des sujets où certaines bornes ne peuvent être franchies, car cela heurte les convictions profondes des gens. La religion en fait partie. Je ne suis pas musulman, mais je me sens réellement mal à l'aise quand parfois on ridiculise leur croyance. »*

Nous savons tous que le rire est essentiel pour la santé et l'équilibre, l'amour de la vie. Le rire est libérateur. Nous éprouvons une jouissance saine devant les dessins de Faizant, et j'avoue ne pas manquer la séquence politique du « Collaro Show », avec ses marionnettes, comme je ne manquais pas l'émission d'Amadou et de Bertho, le dimanche à 13 h 15. Mais il y a de tout à l'audiovisuel. A côté de personnalités remarquables, dont l'honnêteté, la compétence, la finesse, l'humour, révèlent la valeur humaine, quelques lourdes médiocrités possèdent un potentiel d'antenne important. La puissance télévisuelle risque de les gonfler et de les transformer en pontifes prétentieux, sans humour ni tolérance.

Il n'est pas aisé d'être drôle et spirituel : un Bourvil, un Fernandel, un Marcel Aymé dans ses nouvelles, un Maupassant, une pièce de Pagnol savaient conjuguer l'esprit de tendresse, l'émotion et le rire. L'esprit français est à base de finesse. N'a pas d'esprit qui veut — surtout si, pour gagner son SMIC (combien donc, à propos ?), on est obligé de le renouveler chaque jour ou chaque semaine. Ces soi-disant humoristes font parfois rire, mais, le plus souvent, dans le studio où se sont groupés les partisans, il faut applaudir bien fort, à tout bout de champ, et s'esclaffer à la moindre stupidité : c'est de rigueur.

Entre l'humour et la dérision agressive contre ce qui est sacré pour chacun de nous, pour nous tous dans notre diversité, il y a une différence de nature. Certains la perçoivent, d'autres en sont incapables. Mais que, au moins, ils soient attentifs aux réactions des autres. Enfin, peut-on concevoir que, en France, la télévision laisse sans réagir certains favorisés de l'antenne calomnier, insulter ou ridiculiser à leur discrétion, quand ils le jugent bon, des concitoyens dont le droit de réponse, fort limité, n'effacera pas leur salissure ?

(1) 86, rue de Grenelle, 75007 Paris.

Changer de loi

par PIERRE NOGUERA (*)

« *CET homme-là*, écrit Pierre Daninos dans l'un de ses ouvrages, *n'était pas aussi bête que l'on croyait, il l'était davantage.* » Pour paraphraser ce trait humoristique (et féroce), nous dirons de la radio-télévision « qu'elle n'est pas aussi malade qu'on le croit puisqu'elle l'est beaucoup plus ».

Ce diagnostic est celui des professionnels, et c'est, en tout cas, celui de notre syndicat. Bien entendu, en matière de radio et de télévision, c'est du *service public* qu'il s'agit. Car, pour ce qui est des images et des sons, l'anémie n'est pas à craindre, tant il est vrai que sur ce terrain le risque de l'inflation est plus grand que celui de la pénurie. Ce qui est à craindre, c'est la fragilité du service public et par là même son incapacité à répondre aux défis qui lui sont lancés par les nouvelles techniques et la concurrence internationale, voire nationale.

Ce n'est pas assez de dire et de répéter que rien n'est moins neutre que des images et du son. Ce qui est produit en la matière révèle le ou les producteurs, « trahit » une démarche, éclaire les objectifs. Peu ou prou, selon le talent qui a présidé à leur fabrication, les produits audiovisuels transmettent une culture, une civilisation, une idéologie. C'est pourquoi, s'il est normal et même enrichissant d'ouvrir tous azimuts les frontières de la communication audiovisuelle, il paraît également normal de sauvegarder, face à une concurrence acceptée et de toute façon inévitable, nos propres valeurs et notre propre culture : les fondations de notre identité pour tout dire.

On voit donc bien que le marché de l'audiovisuel n'est pas un marché comme les autres. Et que le considérer sous le seul angle économique conduirait non seulement à rétrécir la vision, mais à commettre une erreur politique aux conséquences incalculables. En réalité, ce qui est en question, ce qui fait courir les monopoles de l'électronique et du cinéma et ceux qui vendent n'importe quoi pour faire des profits (souvent ce sont les mêmes), ce qui fait réfléchir les Etats, ce sont les formidables enjeux économiques et culturels qui sont engendrés par les techniques nouvelles (câbles, satellites, télématique, vidéogrammes, matériels de production et de diffusion, etc). Face à une telle situation, nous avons dit et répété à tous les « étages » politiques des pouvoirs publics directement concernés qu'il fallait réorganiser l'audiovisuel à partir d'un service rénové, unifié, démocratisé et décentralisé.

Le constat

Non seulement notre discours n'a pas été entendu, mais on a fait le contraire. La loi de juillet 1982 a aggravé les effets de celle d'août 1974. Celle-ci avait démantelé un service public unifié. Celle-là le morcelle un peu plus, ce qui rend l'ensemble fragile et vulnérable. D'autant que, aberration des aberrations, aucune instance de coordination n'a été voulue par la loi au moment même où elle se justifiait davantage. Bref, toutes les conditions étaient créées pour que « ça » marche plus mal et que « ça » coûte plus cher. La vérité, c'est que la loi de juillet 1982 n'a pas su (ou voulu) trancher entre l'héritage de 1974 et la reconstitution de l'O.R.T.F. On a « tiré » vaguement au milieu et on s'est lancé dans une sorte de fuite en avant dans le brouillard, avec des objectifs incertains et un tableau de bord approximatif.

Onze mois après la loi, nos craintes, hélas ! se confirment. Le coût des structures et de fonctionnement ne cesse de croître. Au détriment, comme cela était prévisible, de la création et de la production. Le secteur privé gagne du terrain et, par là même, pose dans nos secteurs de production le problème de l'emploi. D'une façon générale, le financement de l'ensemble du service public fait problème, et si les directions parlent de réviser leurs objectifs, c'est dans le sens d'une baisse. On touche d'ailleurs là à l'une des carences fondamentales de la loi, qui avait bien programmé une expansion et une décentralisation sans programmer en même temps les moyens financiers correspondants. Sinon (voir plus haut) de façon approximative.

Mais l'objectivité oblige à constater que, dans cette situation difficile et confuse, il y a des gagnants. C'est que, à chaque nouveau « territoire » créé, sinon à chaque fief, il a bien fallu trouver directeur, staff et intendance. En final, cela donne un service public, qui n'est ni un royaume ni une république mais un conglomérat d'entités où s'agitent roitelets et barons en mal d'autonomie de territoire, de langue spécifique et de politique personnelle.

Les choix

Il n'est pas possible qu'un gouvernement, qui a fait des nationalisations l'une de ses priorités politiques, laisse ainsi dériver un service public comme la radiotélévision. Nous ne voulons pas croire que ce même gouvernement s'en remettra aux multinationales pour nous fournir les produits audiovisuels susceptibles de défendre notre langue, notre culture, nos valeurs, notre indépendance même, face à tous ceux qui, demain, entreront chez nous, sous une forme ou sous une autre.

Qui peut encore ignorer que les marchands de lessive et de publicité n'ont jamais eu d'autre but que de racoler le plus grand nombre de « clients » possible avec des sous-produits ? Par quelle grâce auraient-ils été touchés qui ferait de la qualité et de la culture leur souci majeur et la recherche du profit maximum une exigence secondaire, à la limite d'un péché inavouable ?

La réponse se trouve déjà dans les réserves quasiment inépuisables des Américains et des Japonais. Lesquels n'attendent que les occasions favorables aux fins de nous investir (animations, séries, etc.). Tels sont les enjeux et la dimension du débat. Grande serait la responsabilité de tous ceux qui n'auraient pas cette vision et la volonté d'apporter des solutions dans le sens d'un intérêt que l'on ne s'excuse pas de qualifier de national.

Pour la nième fois (pour le reste, la vie tranchera), nous disons qu'il faut réorganiser l'ensemble de l'audiovisuel à partir d'un service public consolidé, capable de promouvoir une politique globale. C'est-à-dire avec des objectifs clairement définis et les moyens financiers pour les atteindre. Il faut s'orienter vers une décentralisation réelle et ne pas la confondre avec la déconcentration. C'est-à-dire ce qui se fait aujourd'hui dans le mécontentement et une improvisation due, pour l'essentiel, à l'insuffisance de moyens financiers.

Il faut démocratiser. Il faut mettre un terme à cette situation où les professionnels sont traités en mineurs, juste bons en général pour être consultés, mais surtout pas pour être associés aux décisions qui les concernent. Nous sommes en juin 1983. Surtout, il faut placer l'ensemble des structures sous une autorité unique afin de coordonner les missions de plus en plus nombreuses du service public. Car on ne maîtrisera pas si on ne coordonne pas. Et si on ne maîtrise pas, on paiera plus cher pour des résultats contestables. Bref, il faut choisir entre la confiance donnée en priorité à un service public pour défendre l'image de marque de son pays à l'heure de la mondialisation de l'audiovisuel, ou laisser pourrir la situation actuelle, qui conduira tôt ou tard à la dilution du service public avec les monopoles apatrides pour le relayer.

Or, on le sait, la politique, c'est précisément l'art de choisir. Avec, cela va de soi, le droit à l'erreur qui n'exclut pas celui de la corriger. C'est ce dernier que nous demandons aux pouvoirs publics d'exercer avant qu'il ne soit trop tard.

(*) Président du Syndicat national de radio-télévision (S.N.R.T.-C.G.T.), membre du conseil d'administration de Radio France.

Salomon et le bureau des pleurs

(Suite de la première page.)

Travail obscur, rarement mis sur la place publique, mais qui fait de la Haute Autorité le point de convergence de bien des problèmes, après l'atomisation de l'audiovisuel public en 1974 puis en 1982. Un rôle exécutif, donc, mais qui ne peut aller au terme de la démarche : c'est du secrétariat d'État chargé des techniques de la communication que relève le contrôle des budgets.

Un rôle d'appel aussi, pour tous les professionnels de la radio-télévision, qui voient dans la Haute Autorité un arbitre au-dessus des directions, pouvant comprendre certaines difficultés, ou du moins écouter. Au risque de trouver dans ce juge suprême un Raminagrobis qui n'a que faire des intérêts particuliers ou catégoriels. Sa mise en garde à propos des grèves renvoyait dos à dos pouvoirs publics et syndicats... (*le Monde* du 24 mars). A cette image, Mme Cotta préfère celle d'une « *instance professionnelle* » capable d'« *assurer la cohérence d'un service public qui n'appartient à personne en particulier* ».

Une arme à double tranchant

Indépendance ! Celle de la Haute Autorité conditionne celle de ce service public. Satisfaction non dissimulée : « *Nous avons largement réussi !* » L'affaire de Cachan (où TF 1 mettait en cause la Ville de Paris) fut la première occasion saisie pour affirmer haut et fort que la nouvelle institution se situait au-dessus des bagarres droite-gauche et des clans de toute sorte. Il y a eu bien d'autres occasions depuis dix mois, en particulier la scrupuleuse organisation de la première campagne télévisée pour des élections municipales, la réplique au P.C.F. après ses interventions contre les chaînes, et le temps de parole accordé à l'opposition sur TF 1 après le passage à l'antenne, pendant quatre jours, de M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement.

Cette dernière décision — contestable, car le gouvernement est celui de la nation et non de sa seule majorité (*le Monde* du 10 juin) — montre à quel point les « sages » sont attentifs à une certaine conception (à la limite arithmétique) de la neutralité politique à la télévision et à la radio. Au risque, sans doute, de scléroser l'information et de brider l'initiative. Mais avec cet avantage, dans un pays coupé en deux politiquement, de montrer en toutes circonstances que le service public n'est « aux ordres » de personne et que la Haute Autorité veille.

Les hommes politiques ont pu s'apercevoir de cette montée en puissance. Parfois à leurs dépens. Mais les jugements de Salomon ne sont presque jamais contestés. La plupart des maires, députés, sénateurs... qui saisissent la haute instance le font parce qu'ils s'estiment injustement traités par telle ou telle chaîne ou station. Une fois l'arbitrage rendu, tout rentre en général dans l'ordre. Et si le plaignant n'a pas eu gain de cause, il se rend compte qu'une demande un peu hâtive, avec un dossier fragile, peut se retourner contre lui. Une arme à double tranchant dont les « politiques » auront appris cette année les rudiments de la technique.

Les professionnels de l'information, de leur côté, sont un peu rassurés. Après avoir craint que la nouvelle institution ne s'érige en « ordre des journalistes » chargé d'édicter une déontologie (*le Monde* du 6 novembre 1982), ils ont pu s'apercevoir — notamment lors de la campagne des municipales — que le rempart qu'elle constitue face au pouvoir apporte aux rédactions de l'audiovisuel une liberté qu'elles n'avaient jamais eue jusqu'alors, même si cette tutelle se fait parfois pesante.

La discussion des cahiers des charges des sociétés est aussi une illustration de ce rôle. Pas moins de dix-neuf ministères et organismes publics ont été dernièrement consultés : tous veulent que leurs préoccupations soient prises en compte dans les programmes, ce qui conduit à des contraintes parfois insupportables pour les chaînes. L'existence d'une Haute Autorité entre les administrations et les présidents permet un rééquilibrage des rapports, introduit une souplesse qui n'existait pas auparavant.

La pression des téléspectateurs

Dès lors qu'elle est apparue aux yeux du public comme réellement indépendante, la Haute Autorité est devenue aussi un recours pour les téléspectateurs. Le bureau des pleurs a reçu déjà quelque sept mille lettres, dont une bonne partie à propos du « sacré » et du respect des croyances à la télévision... Une véritable campagne de signatures, qui a vu des paroisses entières se mobiliser, et que l'intervention des « sages » n'a pas stoppée. Des particuliers écrivent isolément. Ils sont aussi parfois relayés par la presse spécialisée : l'hebdomadaire *Télé 7 Jours* — le premier tirage de la presse française — s'est adressé à la Haute Autorité pour obtenir des chaînes de télévision le respect des horaires annoncés dans les programmes, préoccupation que partagent de très nombreux téléspectateurs.

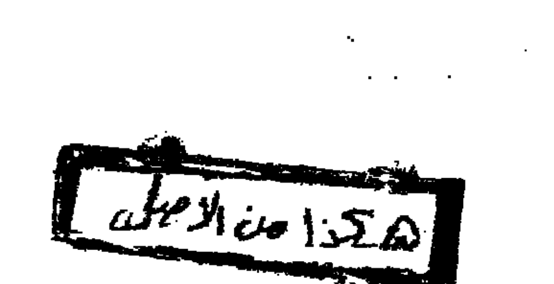
Les chaînes reçoivent elles aussi un abondant courrier. Elles sont donc au fait de ces multiples mécontentements. Mais l'existence de la Haute Autorité a créé sans doute un lien supplémentaire entre les consommateurs du service public (qui le financent par la redevance) et ce dernier. L'avenir dira si cette pression est bénéfique, ou si elle constitue pour les « sages » une contrainte, rendant plus difficile leur rôle d'arbitres.

Des pressions, la Haute Autorité en a subi de toutes parts à propos du dossier particulièrement délicat des radios locales privées. Lettres, démarches, dénonciations, pétitions, insultes, manifestations et jusqu'à une « séquestration » de plusieurs membres après une décision contestée... (*le Monde* du 9 avril). Faire appliquer une loi quasiment inapplicable dans la situation de fait qui s'est créée en trois ans a conduit inévitablement à provoquer bien des mécontentements. La Haute Autorité invoque, pour justifier ses choix, une philosophie générale : permettre au maximum l'expression des différents groupes, en favorisant une tolérance mutuelle (d'où les regroupements à Paris et dans les grandes villes). Même si certaines décisions sont apparues aussitôt inadaptées. Une manière de voir que les neuf sages sont décidés à adopter aussi avec les réseaux câblés de télédistribution, pour lesquels s'ouvrent les premières conversations avec les collectivités locales concernées.

Une question se pose aujourd'hui : après les autorisations accordées, avec quels moyens la Haute Autorité veillera-t-elle au respect des cahiers des charges, auquel est subordonnée l'attribution des fréquences ? Déjà, le peu de personnel affecté tant à la Haute Autorité (une seule personne) qu'à la commission consultative que préside M. Jean-Michel Galabert a conduit inévitablement à un certain arbitraire dans les autorisations. La commission a, du reste, adopté à l'unanimité, le 9 juin, un texte demandant qu'on lui donne les moyens d'assurer « *en conscience* » sa mission...

En fin de compte, ces premiers dix mois montrent que la nouvelle instance correspond assez bien à ce que le législateur avait voulu en faire. La Haute Autorité a... « *grignoté de l'autorité* », selon l'expression de sa présidente. Si elle irrite, focalise la grogne et est à son tour contestée, c'est bien dans la logique de toute institution.

YVES AGNÈS.



AMÉRIQUES

Chili

Demi-succès de la grève

(Suite de la première page.)

Les responsables syndicaux attribuent le demi-échec de jeudi aux mesures répressives du gouvernement, en particulier la détention de nombreux dirigeants qui a considérablement compliqué la communication avec la base, et surtout à la censure très stricte imposée aux médias. Celle-ci a été terriblement efficace, à tel point que la plupart des Chiliens ignoraient jeudi que cette grève générale illimitée avait commencé.

Combien de temps pourront tenir les grévistes ? Selon le président de la Confédération des camionneurs, « *les difficultés de ravitaillement commenceront à se faire sentir dans une semaine* ». En fait, comme en 1973, ce sont les transporteurs qui détiennent la clé de la situation. La question est de savoir jusqu'où ils peuvent aller.

Dans un document diffusé jeudi soir, les organisations qui composent le Conseil supérieur national des transports terrestres (camions, autocars, taxis) ont posé une série de conditions à l'ouverture d'un dialogue avec le gouvernement : libération de tous les dirigeants syndicaux *détenus*, *réintégration* des travailleurs licenciés, rétablissement immédiat de la liberté d'information et surtout « *fixation d'un calendrier permettant de retourner dans les plus brefs délais à un système réel de participation démocratique* ».

Cette formule alambiquée a-t-elle été choisie pour ne pas irriter les militaires ou signifie-t-elle que l'objectif de la grève est d'obtenir une ouverture qui ne remette pas en cause la Constitution approuvée en 1980 ?

M. Quinteros n'a pas caché que des conversations avaient eu lieu avec « *des membres du gouvernement et des forces armées durant toute la journée* ». « *Les ponts ne sont pas rompus* », a-t-il affirmé.

Le document, signé par les cinq organisations de transports privés et approuvé par la Confédération des travailleurs du cuivre, l'Union démocratique des travailleurs et la Confédération des employés du secteur privé, demande la création de « *commissions dotées de pouvoirs de décision au sein desquelles siégeront les officiers généraux des forces armées ainsi que les représentants des chefs d'entreprise et des travailleurs* ».

Cette proposition inquiète la gauche. Elle y voit une tentative pour constituer un gouvernement civilo-militaire fondé sur une alliance entre les forces armées, les syndicats modérés et les organisations professionnelles. L'évolution des derniers jours semble, en tout cas, confirmer l'affaiblissement du pouvoir du général Pinochet et l'influence grandissante des secteurs soucieux de débloquer la situation politique avant qu'il ne soit trop tard. Washington semble avoir donné son feu vert à cette opération de déblocage. Selon des sources bien informées, l'ambassadeur des Etats-Unis à Santiago, M. James Theberge, qui a reçu mercredi soir le président de l'Union démocratique des travailleurs, M. Eduardo Rios, et le dirigeant du syndicat des fonctionnaires, M. Hernol Flores, les a assurés que son gouvernement était favorable *à « une solution démocratique modérée »*.

JACQUES DESPRÉS.

« Quand les camions s'arrêtent tout le pays s'arrête »

De notre envoyé spécial

Santiago. – On a du mal, en voyant cette façade décrépie, à imaginer qu'on se trouve au siège de la puissante et redoutée Confédération nationale des propriétaires de camions du Chili. La surprise est encore plus grande à l'intérieur du bâtiment. Seule une aile est occupée par des bureaux, le reste est laissé à l'abandon. L'aigle majestueux dressé sur le pneu d'un camion, qui sert d'emblème à la corporation des camionneurs, et le slogan peint en lettres géantes sur les murs *(« Les pays progressent avec les camions »)* paraissent quelque *peu ridicules.*

Notre interlocuteur explique l'état des lieux par le manque d'argent. *« Nous avons dû abandonner nos locaux de l'avenue Alameda* (la principale artère de Santiago) *parce que ça nous coûtait trop cher »*, dit-il. Les camionneurs n'ont pas échappé à *la crise économique qui a dévasté* le Chili. *« Nous sommes à l'agonie »*, affirme le président de la confédération, M. Adolfo Quinteros.

En 1973, le syndicat comptait cent vingt mille adhérents, pour la plupart propriétaires d'un ou de deux camions. Ils ne sont plus *aujourd'hui que soixante mille.* La récession, en particulier dans la construction, et les importations massives ont entraîné une quasi-paralysie des transports de marchandises. Comme la plupart des Chiliens, les camionneurs se sont lourdement endettés au moment du « boom » économique. Aujourd'hui, à peine un sur cent est en mesure de faire face à ses engagements. *« En vingt-neuf ans d'existence, c'est la première fois que nous nous trouvons dans une situation aussi difficile »*, poursuit M. Quinteros. L'État a essayé d'alléger les finances des camionneurs en proposant un rééchelonnement *d'une partie de leurs dettes.* Mais cette mesure a été jugée insuffisante.

Ruinée par la politique économique du régime militaire, la confédération a perdu en janvier dernier son leader incontesté durant vingt-trois ans, le « héros » de la lutte contre Salvador Allende, *M. Léon Vilarin. Au début* de l'année, le ministre de l'intérieur avait fait savoir aux camionneurs que le principal obstacle à la solution de leurs problèmes était le maintien de M. Vilarin à la tête de la confédération.

M. Vilarin : « Je ne regrette rien »

Celui-ci accepta de laisser la place à M. Quinteros afin de faciliter le dialogue avec le gouvernement. *« Aujourd'hui, le résultat est clair : nous n'avons rien obtenu et M. Quinteros est accusé d'avoir violé la loi de sécurité intérieure de l'État. »* La position de « Don Leon », favorable à une attitude dure à l'égard du gouvernement, s'en est trouvée renforcée. Nul doute que l'adversaire acharné de Salvador Allende a pesé lourd dans la décision des camionneurs d'appeler à une grève générale.

Bien que mal récompensé par les militaires, M. Vilarin ne regrette pas d'avoir largement contribué à la chute du gouvernement d'unité populaire. *« Nous ne pouvions pas accepter de devenir les chauffeurs de l'État. »* M. Vilarin raconte qu'au mois d'août 1973, peu de temps avant le coup d'État, il était arrivé à un compromis avec Allende pour mettre fin à la grève. *« Mais celui-ci n'a pas tenu ses promesses. Il m'a avoué qu'il ne pouvait pas envoyer le projet d'accord au Congrès en raison de l'opposition de M. Carlos Altamirano, secrétaire général du parti socialiste ».*

L'ancien président de la confédération des camionneurs affirme préférer *« un communiste vivant à un communiste mort »* et ne manque pas de souligner qu'il milita dans le parti socialiste jusqu'en 1952. *« Je l'ai abandonné au moment où Salvador Allende décida de s'allier avec le parti communiste. »* Lorsqu'on lui demande quelle est la différence entre la grève générale lancée jeudi et celle déclenchée en octobre 1972, il répond : *« Celle-ci est beaucoup plus justifiée que la première. »* M. Léon Vilarin aime raconter sa première conversation avec la junte militaire, deux jours après le coup d'État : *« Les commandants en chef m'ont dit : Nous supposons que vous n'avez pas en tête une nouvelle grève ? je leur ai répondu : Bien sûr que non, sauf si c'est nécessaire. » « Aujourd'hui,* affirme-t-il, *l'heure est venue pour la deuxième fois dans l'histoire de nos institutions de recourir à cette mesure extrême. »* Pour M. Vilarin, en effet, *« les forces armées ont échoué. Il n'y a au Chili ni travail, ni paix, ni justice, ni liberté »*.

« Quand les camions s'arrêtent, tout le pays s'arrête. » Cette phrase est-elle encore vraie aujourd'hui ? Oui, parce que la géographie du pays n'a pas changé. Le Chili est toujours cette étroite bande de terre entre le Pacifique et les Andes, traversée par un seul axe routier unissant Arica, à l'extrême Nord, avec Puerto-Montt, au Sud. Oui, parce que le mythe de l'invincibilité des camionneurs n'est pas mort. Toutefois la situation d'aujourd'hui n'est pas celle de 1973. Le général Pinochet n'est pas Salvador Allende et les camionneurs n'ont pas les moyens de tenir très longtemps... à moins qu'ils ne reçoivent, comme en 1973, une aide extérieure. Il y a dix ans, ces derniers se sont mis en grève pour défendre leurs intérêts ; aujourd'hui, ils affrontent le régime militaire parce qu'ils n'ont plus rien à perdre. – J. D.

Cuba

Le P.C. annonce le suicide de l'ancien président Dorticos

La Havane (A.F.P.). – L'ancien président cubain Osvaldo Dorticos, qui était ministre de la justice dans l'actuel gouvernement et membre du bureau politique du parti communiste, s'est suicidé le jeudi 23 juin, à La Havane, annonce un communiqué officiel. Le communiqué, signé par le comité central du P.C., précise que M. Dorticos s'est donné la mort en se tirant un coup de feu alors qu'il était seul dans sa résidence.

Le texte déplore la décision de l'ancien président de mettre un terme à une *« vie riche et valeureuse »* et indique que ce dernier souffrait d'une maladie de la colonne vertébrale. Il avait été en outre déprimé par la mort récente de son épouse, Maria Caridad Molina.

Un homme compétent mais effacé

Osvaldo Dorticos, tard venu à la politique et au socialisme, menait une prospère carrière d'avocat dans sa province de Las Villas lorsqu'il décida de rejoindre dans la clandestinité le mouvement révolutionnaire de M. Fidel Castro. A l'ombre de celui-ci, il a influencé, depuis le 18 juillet 1959, quand il fut nommé président de la République, l'évolution du régime cubain.

Né en 1919 à Cienfuegos, petite ville côtière de Las Villas, il y fit ses premières études, puis obtint en 1941 un diplôme de droit à l'université de La Havane. Ses activités révolutionnaires datent de la création, en 1953, du Mouvement du 26 juillet de M. Fidel Castro. Le jeune avocat, qui avait jusqu'alors défendu les intérêts des principales sociétés de Cienfuegos, devint agent de liaison pour diverses sections du mouvement. Emprisonné à plusieurs reprises, il parvint à s'évader en décembre 1958 et à gagner le Mexique. Un mois plus tard, ce fut la chute de Batista et l'avènement de Castro, qui allaient lui permettre de rentrer à Cuba.

En 1959, Osvaldo Dorticos dirigea la ministère de la justice du nouveau gouvernement révolutionnaire, présidé par un ancien magistrat, M. Urrutia. La promulgation en mai de cette même année de la loi de réforme agraire s'attaquant aux latifundia et aux minifundia amena le régime à se durcir, donnant à M. Fidel Castro l'occasion de renvoyer ceux qui s'opposaient aux réformes. M. Dorticos remplaça alors M. Urrutia.

Peu après, le nouveau président entreprit, pour gagner des alliés à une révolution qu'il sentait menacée, un voyage à travers six pays de l'Amérique latine, où il fut, en général, bien accueilli.

C'est en sa qualité de juriste qu'Osvaldo Dorticos contribua à modeler les nouvelles institutions du pays, tant pour l'élaboration de la réforme agraire que pour la désignation des membres des tribunaux, alors qu'auparavant le choix ne pouvait se faire qu'avec l'approbation *d'hommes de loi et* d'autres *juges.* Le président cubain choisit la conférence des pays non alignés, réunie en 1961 à Belgrade, pour définir les grandes lignes de la politique extérieure cubaine : recherche de la coexistence pacifique et solidarité avec les peuples en lutte pour leur indépendance. Il dénonça aux Nations unies les agressions dont son pays était l'objet de la part des Etats-Unis, surtout depuis l'éviction de Cuba de l'Organisation des Etats américains. La démission de « Che » Guevara du ministère de l'industrie, en août 1965, permit par la suite au président cubain de renforcer sa position au sein de l'équipe gouvernementale.

En 1976, il fut déchargé de la présidence de la République et devint vice-président du gouvernement, sans portefeuille. Il fut nommé ministre de la justice dans le cabinet formé en janvier 1980, après un remaniement qui permit à M. Fidel Castro, président du gouvernement et du Conseil d'Etat, et à son frère Raul, ministre des forces armées, de renforcer leurs pouvoirs.

D'apparence modeste et effacée, Osvaldo Dorticos était un dirigeant compétent et intelligent. Menant une vie austère, retirée, il consacrait ses heures de détente à l'étude du droit et au sport. Il souffrait depuis de longues années déjà d'une maladie de la colonne vertébrale.

Nicaragua

M. Eden Pastora, le « commandant Zéro » abandonne la lutte armée

San-José *(A.F.P.)*. – Déçu par le manque de soutien des démocraties européennes et des Etats-Unis, sans armes, ni vivres ni fonds pour maintenir ses troupes, le « commandant Zéro », M. Eden Pastora, a décidé de suspendre la lutte armée contre le régime sandiniste, dans laquelle il s'était lancé le 8 avril dernier.

« *Nous devons faire une pause en chemin (...) et trouver les ressources nécessaires au développement de la guerre et aux attentes d'une insurrection populaire* », a déclaré M. Eden Pastora, dans un message radio envoyé à ses « *deux mille cent hommes qui luttent dans les montagnes du sud du Nicaragua* ».

Le commandant Zéro a accusé « *les forces néfastes d'extrême droite* », qui visent un retour au passé, d'avoir bloqué sa guerre dans le sud du Nicaragua, tandis que ses hommes devaient faire face « *aux forces d'intervention cubaines* ».

C'est le 23 septembre 1982 que M. Pastora a fondé l'Alliance révolutionnaire démocratique (Arde) avec un ancien membre de la junte de gouvernement sandiniste, l'ingénieur Alfonso Robelo, et un vieil opposant à Somoza, M. Fernando Chamorro. A partir de camps installés en territoire costaricain, au sud du fleuve San-Juan, il a ouvert un second front en lutte contre le régime sandiniste, déjà attaqué au Nord par la Force démocratique nicaraguayenne (F.D.N.)

Mais avant même l'ouverture des hostilités, il avait perdu l'appui de M. Fernando Chamorro, qui avait retiré de l'Alliance son Union démocratique nicaraguayenne pour se rapprocher des insurgés du Nord.

Le refus catégorique de M. Eden Pastora de s'allier avec la F.D.N., dirigée en partie par d'anciens gardes somozistes, a provoqué son isolement au sein du mouvement antisandiniste. En outre, le gouvernement du Costa-Rica, soucieux de préserver sa neutralité, a limité la marge de manœuvre du chef de l'Arde et l'a déclaré *persona non grata* dans le pays.

Etats-Unis

La Cour suprême interdit au Congrès de s'opposer aux décrets d'application des lois

De notre correspondant

Washington. – La Cour suprême des Etats-Unis a fait beaucoup de bruit, jeudi 23 juin, en déclarant inconstitutionnel le « veto législatif ». Cet arrêt remet en question quelque deux cents réglementations fédérales et peut modifier les rapports de forces entre la Maison Blanche et le Congrès. Créé en 1932, sous la présidence Hoover, le « veto législatif » est une délégation d'autorité sous condition. Le Congrès autorise le président, ou certaines agences gouvernementales, à édicter des réglementations dans le cadre d'une loi, mais se réserve le droit d'annuler celles-ci. Il suffit parfois qu'une des deux Chambres le décide.

Dans la procédure normale, prévue par la Constitution, c'est quasiment l'inverse. Les lois sont adoptées par le Congrès et le président peut y opposer son veto. Pour passer outre, les élus doivent recueillir les deux tiers des voix dans chacune des deux Chambres.

Le « veto législatif » avait surtout été utilisé dans les années 70, pendant la présidence de M. Nixon, pour limiter ou contrôler un pouvoir présidentiel jugé excessif. On l'appliqua à toutes sortes de réglementations, de la défense de l'environnement aux ventes d'armes à l'étranger. L'une des plus importantes est la « résolution sur les pouvoirs de guerre (1973) » ; si une guerre n'a pas été déclarée par le Congrès, celui-ci peut exiger le rapatriement de troupes américaines engagées dans un conflit extérieur.

Une douzaine d'autres réglementations concernant les affaires étrangères ou la sécurité nationale relèvent du « veto législatif ». De cette manière, les sénateurs et les représentants contrôlent aussi toute la politique énergétique des États-Unis et les principales dispositions de son commerce international. Par exemple, la loi sur le commerce de 1974 autorise le Congrès à s'opposer à des mesures prises en faveur ou à l'encontre de différents pays ou produits.

Par six voix contre trois, la Cour suprême a estimé que le « veto législatif » était une atteinte au principe de la séparation des pouvoirs. Il n'y a aucune raison, selon elle, de s'écarter de la procédure normale et de vouloir partager les tâches. Si le Congrès désapprouve une réglementation, libre à lui de voter une nouvelle loi.

La décision de la Cour a été immédiatement saluée par la Maison Blanche, mais aussi par l'ancien président Carter qui s'était battu contre cette procédure. Au Congrès, beaucoup d'élus sont *consternés* et s'interrogent sur les conséquences concrètes du décret. Faudra-t-il réécrire entièrement toutes les lois concernées ? Un sénateur républicain, M. Charles Grassley, parle déjà d'actions à entreprendre pour que le Congrès « *retrouve son pouvoir* ». Mais on ne voit pas comment une décision aussi claire de la Cour suprême pourrait être mise en question.

Certains spécialistes s'attendent à un renforcement du pouvoir exécutif, alors que le pendule se trouvait plutôt du côté du Congrès. D'autres se demandent si, en fin de compte, l'administration n'y perdra pas, car les élus seront tentés de tout réglementer dans les moindres détails. La suppression du « veto législatif » enlèvera, en tout cas, de la souplesse à l'activité politique washingtonienne : c'est surtout une forme de compromis, parfois très pratique, qui vient d'être interdite.

ROBERT SOLÉ.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● L'AGENCE CHINE NOUVELLE a accusé, jeudi 23 juin, le Vietnam de se livrer à un vaste trafic de drogue. Hanoï aurait développé à grande échelle la culture du pavot dans les provinces frontalières de la Chine, avec pour objectif l'acquisition de devises étrangères, et des contrebandiers vietnamiens détenant « une grande quantité » de stupéfiants auraient été capturés par les gardes-frontières chinois. – *(A.F.P.)*.

Grande-Bretagne

● LE RÉTABLISSEMENT DE LA PEINE DE MORT, auquel 84 % des personnes interrogées se déclarent favorables, selon le dernier sondage d'opinion publié à ce sujet outre-Manche, va être de nouveau examiné par les Communes. Comme pour les précédents scrutins – qui avaient vu les députés rejeter assez massivement ce projet, – le vote sera libre, les groupes parlementaires ne donnant aucune consigne. – *(A.P.)*

R.F.A.

● LE PROCÈS D'UN DES MILITANTS NÉO-NAZIS LES PLUS ACTIFS de R.F.A., Friedhelm Busse, et de quatre sympathisants s'est ouvert jeudi matin 23 juin devant le tribunal de Munich, où des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises. Agé de cinquante-quatre ans, M. Busse est poursuivi pour appartenance à une organisation terroriste, détention illégale d'armes et vols à main armée. En 1971, juste après avoir été exclu du parti néo-nazi N.P.D. (parti national-démocratique d'Allemagne), il avait créé son propre parti, le Mouvement socialiste du peuple allemand-parti du travail, qui devait être interdit dix ans plus tard par le ministère de l'intérieur. L'an dernier, il avait été condamné à six mois de prison pour incitation à la haine raciale. Ses coaccusés sont le Français Pascal Coletta, originaire de Paris, âgé de vingt et un ans, et les Allemands Peter Fable, vingt ans, Klaus-Dieter Henicker, vingt-sept ans, et son épouse Christine, vingt-quatre ans, qui est accusée de chantage et de fraude. – *(A.F.P., A.P.)*

Turquie

● VINGT ET UN DES TRENTE-SEPT FONDATEURS DU PARTI SOCIAL-DÉMOCRATE ONT ÉTÉ RÉCUSÉS par le Conseil national de sécurité. Parmi eux figure le professeur Erdal Inönü, fils de l'illustre homme d'État turc. Leurs remplaçants doivent être désignés dans les cinq jours. Aucun motif n'a été fourni à leur élimination. – *(Corr.)*

AFRIQUE

Tchad

L'ATTAQUE DE FAYA-LARGEAU

La France ne pourrait rester indifférente à l'envoi de troupes libyennes

déclare M. Claude Cheysson

Le gouvernement tchadien a annoncé jeudi 23 juin que la ville de Faya-Largeau, au nord du Tchad, avait été attaquée dans la matinée par *« la Libye, sa légion islamique et les mercenaires à sa solde. Cette nouvelle escalade dénote une fois de plus que le régime de Tripoli ne désarme pas dans sa volonté criminelle d'occuper le Tchad »*, ajoute le communiqué de N'Djamena.

Sur Europe 1 ce vendredi matin, M. Claude Cheysson, interrogé sur la situation au Tchad, a déclaré : *« Nous n'allons pas agir comme les États-Unis au Honduras et au Nicaragua. Nous n'allons pas nous engager sous la forme simple et élémentaire qui tente par-dessus tout les Américains en Amérique centrale. C'est une guerre de chefs. La France soutient le gouvernement qui est en place à N'Djamena. Ce qui serait grave, c'est que le voisin du nord (le colonel Kadhafi) envoie des troupes et la France ne pourrait pas y rester indifférente. »*

Pierre Devoluy, journaliste à Radio-Monte-Carlo, fait ci-dessous le point de la situation dans la capitale tchadienne.

L'amertume de M. Hissène Habré

Correspondance

N'Djamena. — Jeudi, 14 heures : M. Hissène Habré s'interrompt au milieu d'une phrase pour répondre au téléphone. L'attaque de Faya-Largeau est confirmée. Imperturbable, lissant sa courte barbe dans un tic familier, il commente les renseignements qu'il vient d'obtenir.

« L'attaque a été lancée à 11 heures précises (midi à Paris) *par des éléments d'infanterie motorisée. L'action était appuyée par de l'artillerie, notamment par des « orgues de Staline ». Pour l'instant, elle n'est engagée que d'un seul côté : à 15 kilomètres de Faya, à l'est. Le dispositif de nos ennemis s'articule sur trois positions : il y a en tout trois mille hommes ; à 50 kilomètres à l'ouest de Faya, le gros des effectifs de Goukouni se trouve sur la petite palmeraie d'Elbeye. Une deuxième concentration est au nord-est, à 15 kilomètres environ de Faya, à Goey. Le troisième élément, plus mobile, se trouvait au sud-est ; c'est ce dernier qui vient de nous attaquer. Les combats vont se poursuivre jusqu'à la nuit. Demain sera une journée importante, car les assaillants engageront peut-être leurs autres éléments. »*

Hissène Habré reste un moment songeur, puis, avec une évidente amertume, lâche : *« On ne nous a pas crus ! Cela fait plusieurs semaines que nous sonnons l'alerte. Nous avions tous les renseignements, l'importance des effectifs, leur progression, enfin leurs positions et leurs armements. Mais je sais qu'on a dit que nous faisions de la surenchère pour obtenir davantage de matériel et d'aide. Maintenant, la preuve est là : la bataille de Faya est engagée. Nos troupes sont bien préparées, mais elles ne possèdent pas d'armes aussi sophistiquées que celles de nos agresseurs. Ils ont des blindés, de l'artillerie et même des missiles anti-aériens SAM-7. De plus, l'aviation libyenne menace de les soutenir. Il faut dans le meilleur cas plus d'une semaine de piste pour atteindre Faya à partir de N'Djamena. Nous n'avons qu'un seul avion, et il ne peut pas se poser sans risques importants maintenant. »*

« N'ayons pas peur des mots, dit Hissène Habré. *Faya, c'est la plaque tournante de tout le nord du Tchad. Faya commande la sécurité de N'Djamena. Même s'ils n'interviennent pas directement dans le combat, les avions libyens renforcent les positions logistiques de Goukouni. Depuis des mois, des avions se posent à Bardaï et même à Gouro, impunément ! Nous avons beaucoup apprécié les déclarations sur le Tchad que le président François Mitterrand a faites à Yaoundé. Nous les considérons comme un soutien très clair au Tchad et un avertissement sérieux aux forces étrangères qui voudraient nous agresser. Mais, vous savez, les Libyens peuvent très bien aider massivement les assaillants en évitant de trop afficher leur intervention. »*

A N'Djamena, écrasée par le soleil et le ramadan, la nouvelle n'a pas provoqué de réactions. De mois en mois, l'activité de la ville s'intensifie en dépit des difficultés considérables de ravitaillement. Depuis la fermeture de la frontière nigériane, le carburant se fait très rare. L'approvisionnement par le Cameroun est difficile et très coûteux. Le président Hissène Habré devait se rendre à Lagos pendant ce week-end pour résoudre le différend frontalier directement avec le président Shagari. Mais il n'en est soudain plus question ici. On chuchote même que le président tchadien aurait essuyé une fin de non-recevoir de Lagos. Or la simultanéité de l'attaque au nord par les hommes de M. Goukouni Oueddeï et des incidentq de frontière sur les îles du lac Tchad, à 1 000 kilomètres de là, est trop parfaite pour être fortuite.

La bataille de Faya peut durer longtemps, et, dans ce cas, M. Hissène Habré se trouvera devant le choix difficile de devoir dégarnir un front pour renforcer l'autre. Si les événements se précipitent avec l'intervention de l'aviation libyenne, c'est à Paris qu'il faudra prendre une décision délicate. On ne doute pas ici que l'apparition des Mig et Marchetti de Tripoli déclencherait la riposte des Jaguar.

PIERRE DEVOLUY.

EUROPE

Climat de détente en Pologne

(Suite de la première page.)

Chef d'État lui-même, reçu en visite officielle, il a de son côté reçu quelques heures plus tôt M. Walesa, et les trois armes de l'armée qui a brisé Solidarité lui rendent maintenant les honneurs.

Quatrième paradoxe : cet homme, ce pape, ce chef d'État étranger, ce Polonais, qui s'est employé durant une semaine à magnifier et conforter la *« volonté de victoire »* de son peuple est salué comme l'un des siens ou presque par le régime. Numéro un — bien que par le protocole seulement, — M. Jablonski lui adresse un très respectueux discours d'adieu entièrement construit autour de convergences supposées.

Les policiers d'élite qui ont assuré la protection du pape attendent en rang d'oignons qu'il leur fasse l'honneur de leur serrer la main. Les drapeaux flottent au vent. L'orchestre militaire exécute les hymnes. Qui devinerait, voyant cette scène et ignorant son contexte, l'âpreté du jeu ?

Souriant et détendu, Jean-Paul II, dernier paradoxe, se prête élégamment à cet artifice. Dominant de deux têtes M. Jablonski, auquel il donne du *« cher professeur »*, mais nettement plus petit que les superpoliciers du régime, il leur tend la main — sans s'attarder mais tout de même. Lui qui vient de prôner pendant huit jours *« le devoir de vérité »*, il *« désire remercier »* M. Jablonski de son discours et met tant de doigté à exposer l'essence de ce qu'il a dit devant sa nation que rien ne trouble l'harmonie du protocole.

C'est qu'il était nécessaire, et au demeurant bon pour la Pologne, qu'il en fût ainsi. Les autorités attendaient de cette visite qu'elle améliore leur image de marque, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Elles savaient que les risques étaient grands mais avaient estimé que les avantages l'emporteraient sur les inconvénients de quelques banderoles. Tout pourtant dans ce voyage a dépassé les pires de leurs craintes — aussi bien ce qu'a dit le pape que la force avec laquelle il a exalté les idéaux de Solidarité et a appelé à *« veiller »* sur eux, que la manière surtout dont il a été entendu et acclamé par des foules dont on a vu la fidélité aux espérances d'août 1980.

Dans ces conditions, le pouvoir n'avait plus qu'à faire bonne figure dans l'adversité, à feindre de n'avoir pas vu ce qui s'était passé et de n'avoir pas entendu ce qui s'était dit et crié. *In extremis*, mercredi soir, le général Jaruzelski a fait le voyage de Cracovie pour s'entretenir *« à la demande de l'Eglise »* avec le pape, et affirmer ainsi que la visite s'était passée selon ses vœux. Jeudi à l'aéroport, M. Jablonski avait pour tâche de poursuivre dans la même voie.

La paix, pas la normalisation

Le pape, lui, n'était pas venu pour mettre le feu aux poudres. Il était venu pour faire — c'est le premier mot qu'il a prononcé à son arrivée — œuvre de *« paix »*. De paix mais pas de *« normalisation »*, ni même de stabilisation sur la base du *statu quo* d'après le 13 décembre 1981. Il était venu pour prouver à ses compatriotes — par l'Evangile et l'histoire, par sa présence et ses paroles, par les foules qu'il allait rassembler — que l'espérance était toujours bien là et que la volonté de vaincre par l'*« amour »*, c'est-à-dire la *« fidélité »* et la *« vigilance »* était la bonne voie. Œuvrer pour la paix, c'était pour lui interdire un désespoir qui pousserait demain certains à la violence et entraînerait après-demain une explosion de haine incontrôlable.


(Dessin de PLANTU.)

Pour cela, il fallait à ses yeux parler aussi vrai et même plus que le peut un chef d'État étranger, appeler le régime une *« domination abusive »* et les idéaux de Solidarité le *« demain »* de la nation. C'est ce qu'il a fait. C'est ce qu'il a réussi au-delà de tous les espoirs des militants de Solidarité.

Il ne fallait pas pour autant qu'il fasse perdre la face au pouvoir et ne lui laisse d'autre moyen d'affirmer son autorité qu'un redoublement de la répression. Il s'est donc entretenu mercredi avec le général Jaruzelski — *« à la demande de l'Eglise »*, puisque telle devait être la vérité officielle — et s'est seulement démarqué clairement du communiqué que le pouvoir a tenu à publier à cette occason *(le Monde* du 24 juin). Les gages de bonne volonté que les autorités auraient pu accepter de donner à cette occasion ne sont pas venus mais l'enjeu était plus vaste que des libérations individuelles. Jeudi, à l'heure du départ et du retour au protocole, le prophète acclamé devait, face aux représentants des autorités, s'effacer devant le chef d'Etat.

Jean-Paul II est reparti. Le déroulement de son voyage a permis que la réalité de la Pologne soit vue de tous, du pouvoir, du monde et de la Pologne elle-même. Il a permis d'apaiser les rancœurs en renforçant la *« volonté de victoire »*. Il n'a pas — et c'était l'écueil à éviter — acculé le régime à la riposte, mais seulement à une aléatoire entreprise de récupération.

De ce point de vue, l'entrevue avec M. Walesa, dont le pouvoir ne voulait pas entendre parler, et dont le primat craignait les conséquences, a été organisée de la manière la plus diplomatique et la plus réaliste possible. Il n'y a pas eu d'accolade publique, pas même de foule massée à la porte. Seulement une *« audience »* en présence de Mme Walesa et de quatre des enfants, loin de tout regard, dans les Tatras — encore qu'on ne soit pas absolument certain du lieu, — une audience *« privée »*, mais pas secrète puisqu'un communiqué officiel du Vatican (trois lignes) l'a rendue publique jeudi à l'heure de l'échange de discours sur l'aéroport.

« Dans l'univers de l'esprit, les adieux n'existent pas », dit d'abord M. Jablonski. Ce qui est une manière extrêmement courtoise de marquer qu'il ne s'agit pas d'un *« au revoir »*, mais bien d'un *« adieu »*. Et puis, suit immédiatement l'annexion du pape qui *« participera par la pensée au processus de coopération (...) des patriotes à la tâche difficile mais indispensable du renouveau »*, autrement dit de la normalisation. Le chef de l'État, s'autorisant par moments des propos tenus par Jean-Paul II, affirme : *« Nous avons trouvé dans de nombreuses interventions de Votre Sainteté des opinions convergentes avec les nôtres. Il serait difficile de les énumérer toutes (...) »* Il s'agit de *« l'appel à la paix »* ; de l'intangibilité des frontières ; de la *« nécessité de la confiance, de l'entente et de la réconciliation »* et de la défense de l'*« esprit de tolérance »*.

« Je dois également souligner, dit M. Jablonski, *la grande importance des entretiens du Belvédère* (l'entretien de la semaine dernière entre le pape et le premier secrétaire) *et de la rencontre d'hier de Votre Sainteté avec le général Jaruzelski (...) Nous avons eu l'occasion sincèrement et ouvertement, sans déguiser les points de vue opposés, de partager notre préoccupation commune pour les plus importantes questions concernant l'État et la société et de réfléchir à leur solution. Il ne pouvait pas en être autrement car l'amour pour la maison natale est notre grande valeur commune. Ainsi nous avons donné à la société la meilleure preuve que le dialogue est indispensable, possible et fructueux. »*

Auprès de chaque travailleur

Côté officiel tout est dit. Le cardinal Glemp parle du *« don de la joie »* apporté par le pape et ajoute : *« Nous ne nous laisserons pas facilement dominer par la tristesse (...) Grâce à ton pèlerinage, nous avons pu nous voir nous-mêmes et comprendre que nous avons assez de forces pour vaincre nos faiblesses. »*

« Beau discours » ! croit-on lire sur les lèvres du pape qui remercie longuement dans le détail et à plusieurs reprises toutes les instances de l'appareil d'État pour lui *« avoir permis de rendre visite à* (sa) *patrie »*. Une allusion à l'escapade dans les Tatras et donc à la rencontre avec M. Walesa suscite les applaudissements de la foule massée au loin. Un remerciement aussi à ceux qui ont dû parcourir de longs trajets pour venir l'entendre et on en vient aux choses sérieuses.

Ayant parlé de l'effort nécessaire pour le bien de la nation, ce qui ne pouvait que plaire aux autorités, Jean-Paul II en arrive aux conditions permettant cet effort : *« Au moment de mon départ (...), je désire me tenir auprès de chaque travailleur. Je souhaite que dans le travail soit inscrit tout l'ordre moral adéquat à ce domaine de la vie humaine, que tous puissent en pleine quiétude intérieure — les droits et le respect de la dignité de l'homme et de son travail ayant été garantis — retrouver et approfondir le sens de cette vocation fondamentale de l'homme qu'est le travail humain. »* Le propos est très prudent, mais Jean-Paul II ne s'en réfère pas moins à son homélie de Katowice qui parlait du *« droit inné »* des travailleurs à s'organiser en syndicats *(le Monde* du 21 juin).

« Je désire et je souhaite à ma patrie, continue le pape, *que dans ce travail polonais soit introduit tout l'Évangile du travail, aussi bien celui qui préserve l'homme, sa dignité et ses droits que celui qui lui donne des obligations (...). »*

La conclusion approche : *« Je souhaite aux autorités de l'État que ces conditions permettent de bâtir le bien commun de la patrie et assurent la place que l'État polonais, la République populaire de Pologne, mérite au sein des nations de l'Europe et du monde. »* On ne saurait mieux dire qu'il faut au bien de la Pologne un retour à l'esprit des accords de Gdansk. Derniers mots : *« Je souhaite que sous la protection de la vierge de Jasna-Gora, le bien se révèle sur la terre polonaise plus puissant que le mal et qu'il remporte la victoire. Je prie constamment pour qu'il en soit ainsi. »*

L'avion décolle.

BERNARD GUETTA.

DÉCLARATIONS CONTRADICTOIRES SUR LA LEVÉE DE L'ÉTAT DE GUERRE

Des personnalités officielles polonaises ont fait jeudi des déclarations contradictoires sur l'éventuelle levée de l'état de guerre.

Dans un entretien accordé à la B.B.C., le commandant Gornicki, un proche collaborateur du général Jaruzelski, a déclaré que la visite pontificale *« facilitera l'abolition possible de la loi martiale »* et a cité, le 22 juillet, comme date possible de cette mesure. Le ministre de la justice, M. Zawadzki, a en revanche déclaré que les manifestations qui ont marqué le séjour de Jean-Paul II sont de nature à éloigner les perspectives d'une levée de l'état de guerre.

Espagne

Vraisemblablement commis par l'ETA militaire

DEUX ATTENTATS ONT FAIT DEUX MORTS ET SIX BLESSÉS AU PAYS BASQUE

(De notre correspondant.)

Madrid. — La violence frappe à nouveau au Pays basque. Deux attentats commis dans la province de Guipuzcoa ont fait, en quarante-huit heures, deux morts et six blessés parmi les membres des forces de l'ordre.

Un garde civil a été déchiqueté par l'explosion d'une bombe placée sous une voiture, dans la localité de Pasajes, près de la frontière française. L'attentat s'est produit, le mercredi 22 juin, vers 18 heures, dans un quartier du centre, et aurait pu provoquer plusieurs victimes parmi les passants.

Le 23 juin dans l'après-midi, à Saint-Sébastien, une bombe dissimulée dans une voiture en stationnement, et déclenchée à distance, a explosé au moment où passait un fourgon de la police nationale. Un agent a été tué sur le coup, six autres ont été blessés, dont deux grièvement.

Les deux attentats n'ont pas encore été revendiqués, mais tout porte à croire qu'ils sont l'œuvre de l'ETA. Ils surviennent à un moment où les relations entre les socialistes au pouvoir à Madrid et les nationalistes basques, radicaux et modérés, sont plus tendues que jamais. Le ministre de l'intérieur, M. Barrionuevo, a annoncé en effet un *« plan de sécurité spécial pour la zone nord »*. L'ETA militaire a menacé de *« répondre par une action armée chaque fois plus dure et plus brutale »*.

Les modérés du P.N.V. (parti nationaliste basque) reprochent aux socialistes des retards dans les transferts de compétences au gouvernement autonome de Vitoria. Les négociations entre Madrid et Vitoria sont au point mort. Plusieurs dirigeants du P.N.V., dont son président, M. Xavier Arzallus, ont menacé de remettre en cause le « statut de Guernica », approuvé par référendum au Pays basque en octobre 1979, et base juridique de l'autonomie de la région.

THIERRY MALINIAK.

CONCISION

Les quatorze journalistes soviétiques accrédités en Pologne pour la visite du pape n'avaient encore publié, le jeudi 23 juin, que huit lignes en tout et pour tout. Ces huit lignes, au demeurant, auraient pu être résumées en une seule, cette phrase recueillie dans les milieux officieux de Moscou : *« La visite du pape n'a pas changé grand-chose. »* *« Laissons d'abord aux journaux polonais le soin de tirer leur bilan de la visite pontificale. Nos journaux tireront ensuite leurs conclusions »*, expliquait-on de même source. — *(A.F.P.)*

Allemagne fédérale

AU BUNDESTAG

Majorité et opposition s'accordent à placer la politique inter-allemande sous le signe de la continuité

De notre correspondant

Bonn. — C'est en pesant ses mots que le chancelier Kohl s'est exprimé, jeudi, devant le Bundestag, sur *« la situation de la nation dans l'Allemagne partagée »*, alors que, traditionnellement, son prédécesseur saisissait l'occasion de ce discours rituel pour procéder à un large tour d'horizon international. Le nouveau chancelier a voulu recentrer l'exposé gouvernemental en se bornant au problème de la coupure de l'Allemagne en deux : le thème principal du discours est que les Allemands ne se résignent pas à la séparation, et qu'ils sont décidés à remplir la mission que leur confie la Constitution de rétablir l'unité nationale dans la liberté.

Naturellement, si, pour M. Kohl, la question allemande reste *« ouverte »*, il est exclu de lui donner une autre solution que celle résultant d'une *« structure de paix paneuropéenne »*. Tout appel ou recours à la force est banni. Mais il faut se rappeler que, s'il y a deux Etats allemands, il n'y a qu'une nation, qui a existé bien avant la fondation de l'Etat national. *« La politique interallemande,* a ajouté le chancelier, *doit reposer sur les rapports de forces réels qui sont de notre temps. Mais le pouvoir de fait ne découle pas seulement de la politique du gouvernement et de la puissance des armements ; il doit prendre en compte la volonté de la nation allemande de s'unir. »*

Il ne s'agit pas dans l'esprit de M. Kohl d'une réunification pure et simple, mot qui ne figure plus dans son vocabulaire, mais qui signifiait à l'époque du chancelier Adenauer l'absorption de la R.D.A. par la R.F.A. Comme il le reconnaît lui-même tacitement, les choses ont bien changé depuis lors. On n'en est plus à l'âge du rideau de fer. Sait-on, par exemple, que, à partir de la R.F.A., on peut appeler au téléphone, en automatique, les trois cents villes de la R.D.A. ? Que treize millions de voitures particulières ont emprunté les autoroutes de transit traversant cette dernière en 1982 ? Le tableau n'incite pas toujours à l'optimisme pour autant. On a enregistré en 1982 un recul de trois millions du nombre de visites de la part des citoyens de la République fédérale, sans doute à cause des nouvelles dispositions sur le change obligatoire. Et il y a le cas de Berlin-Ouest, ville symbole, mais ville qui s'étiole, qui devient de plus en plus une cité assistée.

M. Hans-Jochen Vogel, parlant au nom de l'opposition social-démocrate, rappela que tous les avantages obtenus par la R.F.A. pour les habitants de la R.D.A. l'avaient été malgré l'hostilité de la C.D.U. à tout compromis avec Berlin-Est. Il n'en assura pas moins la présente coalition de l'appui total du S.P.D. à une politique interallemande de *« continuité »*.

ALAIN CLÉMENT.

Elections sans fièvre en Italie

III. – La « nouvelle culture » de la démocratie chrétienne

Aux élections italiennes des 26 et 27 juin, la démocratie chrétienne verra très vraisemblablement confirmé son rôle d'arbitre. Notre envoyé spécial, après avoir interrogé M. Craxi, secrétaire général du parti socialiste, s'entretient avec M. De Mita, secrétaire général de la D.C., sur les modalités d'une majorité gouvernementale de centre-gauche (*le Monde* des 23 et 24 juin).

De notre envoyé spécial PHILIPPE PONS

Trente. – « *On ne sort pas de la crise avec des changements modérés, et les choix qui se situent dans une logique de pouvoir sont erronés.* » Parti des années de la prospérité, des dépenses publiques faciles, la démocratie chrétienne, dirigée par son nouveau secrétaire général M. De Mita, se veut la force de recours des années difficiles.

Devant une assemblée arborant un œillet blanc à la boutonnière, mêlant notables et gens modestes, caractéristique d'une D.C. « interclassiste » par nature, dans cette capitale « blanche » qu'est Trente, ville de De Gasperi, M. De Mita a voulu renouer avec ce qui a été la force de son parti : avec cette tradition du possible qui lui est propre, tout en se situant lui-même dans la ligne d'un Aldo Moro définissant la D.C. comme le « *parti de l'alternative à soi-même* », c'est-à-dire du renouveau, du « *transformisme* ». « *Nous ne sommes pas la nouvelle droite, mais la gauche, elle, est restée la vieille gauche* », affirme M. De Mita, soulevant les applaudissements d'un auditoire composé pour une bonne part de jeunes.

La région de Trente, avec sa majorité démocrate-chrétienne, ses trois sénateurs et ses trois députés à Rome, ne pose pas les problèmes du Haut-Adige voisin, où la composante allemande domine et où la D.C. tente, cette fois encore, une percée. Sans doute s'agissait-il pour M. De Mita de faire passer le message de renouvellement de la démocratie chrétienne dans une région riche, à l'esprit indépendant et pour qui sont sans doute plus importants les équilibres au sein de l'administration provinciale qu'au Parlement à Rome.

Mais il devait surtout se faire connaître, se faire reconnaître, dans cette ville qui est le fief de son prédécesseur à la tête de la D.C., M. Piccoli, qui en assure aujourd'hui la présidence. Ces élections sont venues trop tôt pour M. De Mita, nommé il y a guère plus d'un an à la direction de la démocratie chétienne. Aussi s'est-il employé, dans cette campagne, à donner cette image nouvelle de la D.C. qu'il est en train de construire, mais aussi à forger la sienne propre.

Pour ce Méridional froid, plus rationnel que chaleureux, presque sévère, à qui on reproche de ne pas sourire mais qui a l'ironie mordante et est un passionné de jeux de cartes napolitains, redonner force et impulsion à une D.C. qui semblait une sorte de pachyderme engourdi, somnolant sur sa puissance, passait par un renforcement de sa propre position. L'enfant pauvre de l'Irpinia, avec derrière lui près de trente ans de militantisme, n'a pas que des amis au sein de la D.C. « *L'Avellinese* (M. De Mita est originaire d'Avellino) *nous fera perdre deux millions de voix* », assuraient ses adversaires au lendemain de son élection. Volontiers on se moquait de son accent de montagnard : à Milan qui le comprendra ?

Depuis le début de cette campagne, M. De Mita est allé partout : passant du petit biréacteur mis à sa disposition à des voitures blindées, un jour à Tarente, le lendemain à Trieste, tenant quatre meetings par jour. Même si ses adversaires attendent le faux pas – notamment le résultat des élections, – il a conquis son parti. Reste à savoir ce que sera le verdict des électeurs.

Dans ces élections sans enjeu fondamental qui reviennent pour les partis à se compter, s'il est un seul fait potentiellement porteur de changement, c'est bien cette tentative de renouveau de la D.C. par M. De Mita. Sans doute le langage et le ton sont-ils différents, cherchant à convaincre plus qu'à consolider des clientèles. Mais, concrètement, que signifie ce renouveau ? « *D'abord des changements au niveau des hommes, ce qui n'est pas rien, et ensuite sur le plan de la culture politique* », nous dit M. De Mita. De même que dans les années 50 s'était fait sentir la nécessité de donner du sang neuf à la D.C. de M. De Gasperi, il fallait au début de la décennie 1980 « *ne pas perdre le contact avec le pays : nous étions un parti qui occupait les institutions mais ne représentait pas le pays réel. Si quelqu'un avait compris cela avant nous, nous n'aurions plus eu d'espace* ».

Le renouveau, la rigueur...

Depuis qu'il est à la tête de la D.C., M. De Mita a cherché progressivement à faire prévaloir le principe de la capacité dans le choix des hommes, tant en ce qui concerne l'appareil du parti, au niveau national et local, que dans la désignation des ministres en essayant de dépasser les clivages de courants. Ce fut également le critère dans le choix des neuf cents candidats démocrates-chrétiens, en particulier dans les grandes villes où la D.C. est en perte de vitesse.

Une opération qui a cependant ses limites : il a fallu faire des compromis, préserver certains « fiefs ». « *Le parti a aussi ses règles,* admet M. De Mita. *Mais l'important, à mes yeux, est que les partisans du mouvement dans le parti l'emportent sur ceux qui cherchent à maintenir les vieux réseaux de pouvoir. Il n'y a pas de changement sans scories.* » Le renouveau, la rigueur, mais sans toutefois étouffer l'âme médiatrice de la D.C. : telle est l'alchimie à laquelle se livre M. De Mita.

« *Concrètement, au plan des idées, le renouveau, c'est prendre conscience que les électeurs ne se contentent plus de déléguer leur pouvoir : ils ne choisissent plus leurs représentants en fonction d'intentions ou sur la base d'une confiance a* priori. *Le vrai problème qui se pose à l'Italie est celui d'une nouvelle culture politique : c'est dans ce cadre de redéfinition des règles de la lutte politique que doit être placée la réforme des institutions. Une nouvelle culture qui doit aller bien au-delà de la simple majorité parlementaire et englober notamment les communistes. Mais pour l'instant le P.C.I. est hors jeu parce que, tout en constituant un pôle de référence d'une volonté de changement, il continue à penser la société en termes de conflits de classe. Sans doute, parmi les partis communistes, est-il à l'avant-garde, mais il est encore en retard pour une société de type postindustrielle.* »

Et le P.S.I., qui en trois ans a fait tomber quatre gouvernements, a-t-il cette culture de gouvernement ? M. De Mita n'a jamais eu d'affinité avec le P.S.I. de M. Craxi. En cela, il est parfaitement cohérent avec lui-même, et n'a fait preuve d'aucun esprit de médiation, du moins dans ses propos car, pour la D.C., le P.S.I. reste, bon an mal an, l'allié indispensable.

« *Plus que par la définition d'une politique, les socialistes sont préoccupés par leurs visées hégémoniques et cherchent à occuper le plus de place possible. Ils ne peuvent se résoudre à choisir entre leur désir d'être une référence pour la gauche et leur pragmatisme. De là, une politique à courte vue. Ils ne veulent pas l'admettre mais ils ne sont qu'une force d'appoint.* »

Alors, alliés ou concurrents ? « *Peut-être des alliés en attendant d'être des concurrents à condition qu'ils aient une politique définie. Mais pour l'instant leurs propositions ne sont que des inventions, conjoncturelles et contradictoires. Ils sont désinvoltes. Trop, pour constituer en tout cas un troisième pôle dans la vie politique italienne.* »

Leur proposition d'une alliance de trois ans avec la D.C. ? « *Nous n'avons pas l'intention d'adhérer à des solutions confuses car le premier impératif est de rétablir la confiance entre les partis et les citoyens. En 1975, beaucoup d'électeurs ont voté pour les communistes, non pas parce qu'ils voulaient le socialisme en Italie, mais parce qu'ils pensaient qu'il y aurait une plus grande cohérence entre les intérêts de la collectivité. Et les électeurs se désintéressent de ces élections : ils ne comprennent pas, c'est à nous d'être plus concrets. Pour la première fois, nous allons vers des élections qui ne sont pas idéologiques.* »

FIN

DIPLOMATIE

CONSTITUÉE A LONDRES

L'Union démocratique internationale veut être un instrument de dialogue et de recherche pour les partis de droite d'une vingtaine de pays

De notre correspondant

Londres. – Mme Thatcher, le vice-président américain Bush, MM. Kohl et Strauss, ainsi que M. Chirac, participent, ce vendredi 24 juin, dans la capitale britannique, au lancement d'une internationale de droite, l'Union démocratique internationale, fédération de deux organisations déjà existantes, l'Union démocratique européenne (créée en 1978) et l'Union démocratique du Pacifique (*le Monde* du 24 juin).

L'UDI rassemblera vingt-deux partis appartenant à dix-neuf pays, qui adhèrent au modèle de démocratie occidentale. Issus uniquement du monde développé, ces partis chrétiens-démocrates, conservateurs ou centristes, sont liés par un certain nombre de valeurs communes, comme la défense du pluralisme politique, de la liberté de la presse, de l'économie sociale de marché, des droits de l'homme, en dehors de toute référence à la lutte des classes.

L'UDI s'affirme comme l'antithèse de l'Internationale socialiste, à laquelle elle reproche d'accueillir des partis marxistes et des partis socialistes, qui, par faiblesse, ont fait parfois le lit du communisme. M. Chirac a qualifié la social-démocratie de « *sous-pensée politique qui n'a jamais rien produit* », sauf peut-être l'Etat-providence, et qui, quand elle a été au pouvoir, a mené une politique de déclin nécessitant, ensuite, « *un effort de redressement* ».

Instrument de dialogue et de recherche, l'UDI permettra aux dirigeants des partis de droite d'échanger leur expérience à un moment où, selon le président du R.P.R., la victoire électorale de Mme Thatcher en Grande-Bretagne, après celle du chancelier Kohl en Allemagne fédérale, constitue une « *marque de redressement* » et montre que les peuples sont prêts à l'effort lorsqu'ils y sont conviés. L'opposition française, qui est représentée par le R.P.R., le Centre national des indépendants et paysans et par l'U.D.F. (cette dernière au titre d'observateur), attend de sa participation à l'UDI une « *ouverture sur le monde* » et un « *enrichissement de la pensée* ».

L'UDI – dont le siège, comme celui de l'Internationale socialiste, se trouvera à Londres – aura une organisation légère. Les chefs de partis se rencontreront tous les ans. La présidence sera assurée par M. Aloïs Mock, président du parti populiste autrichien et président de l'Union démocratique européenne. Il sera assisté de sept vice-présidents : quatre Européens (dont M. Chirac), un Américain, un Japonais et un Australien.

DANIEL VERNET.

● *Le voyage de M. Mitterrand en Belgique* aura bien lieu du 12 au 14 octobre prochain, comme certaines indications publiées par *le Soir* de Bruxelles le laissaient entendre (*le Monde* du 24 juin), a confirmé jeudi soir 23 juin un communiqué de l'Elysée.

PROCHE-ORIENT

SELON LE « WASHINGTON POST »

Les Etats-Unis auraient installé une base secrète quelque part en Egypte

L'armée de l'air américaine aurait installé une base secrète dans une zone inhabitée de l'Égypte et y maintiendrait une centaine d'hommes en permanence, a révélé jeudi 23 juin le quotidien *Washington Post* citant des sources informées et une déposition effectuée par un haut fonctionnaire du Pentagone devant le Congrès. Selon le témoignage de ce haut fonctionnaire, la base aurait notamment été utilisée pour le déploiement des avions radar Awacs et pour des missions d'entraînement.

L'existance de cette base, note le *Washington Post*, a pris une importance accrue en raison de l'échec des négociations américano-égyptiennes sur la construction d'une base permanente à Ras- Banas destinée à accueillir la force de déploiement rapide des États-Unis. Au Caire, cependant, les autorités ont annoncé la reprise, après un mois d'interruption, des pourparlers avec Washington au sujet de Ras-Banas.

Correspondance

Le Caire. – La base aéro-navale de Ras-Banas fait partie des « *facilités militaires* » accordées par Sadate aux États-Unis et confirmées par M. Moubarak. Elle devait être aménagée pour pouvoir accueillir les éléments de la force américaine d'intervention rapide « *afin de venir en aide à tout pays arabe ou islamique (notamment du Golfe) victime d'un agression étrangère* ». Durant quatre ans, les négociateurs égyptiens et les négociateurs américains ne sont pas parvenus à un accord. En effet, Washington demandait d'effectuer lui-même les travaux dont le coût est estimé à 500 millions de dollars, tandis que Le Caire jugeait que cela « *portait atteinte à sa souveraineté nationale* ».

Plus récemment, Le Caire a proposé de faire effectuer les travaux par l'armée égyptienne. La première tranche (80 millions de dollars), estime l'Égypte, pourrait être effectuée grâce à un prêt américain à long terme qui viendrait s'ajouter à l'aide militaire américaine courante qui s'élève à 1,3 milliard de dollars pour 1983. C'est grâce à ces « prêts » que les États-Unis demeurent les principaux fournisseurs d'armes de l'Égypte avec la livraison, depuis l'assassinat de Sadate en octobre 1981, de 40 chasseurs F-16 (40 autres en options), 439 chars M-60 (400 en options), 1 214 véhicules de transport de troupe blindés M-113 et 11 batteries de missiles anti-aériens Hawk (8 en option).

Une volonté de diversification

Toutefois, l'Égypte a marqué depuis janvier 1982 sa volonté de diversifier ses sources d'armement (cela était déjà le cas avec le président Sadate dans une moindre mesure) en signant avec la France, un accord pour l'achat de 20 Mirage-2000, grâce à un prêt français d'un milliard de dollars. 20 autres Mirage-2000 pourraient être commandés par l'Égypte. En décembre 1982, le ministre de la défense, le maréchal Abou Ghazala, annoncait que l'Égypte et la Chine avaient conclu un accord pour l'achat par Le Caire de 60 à 80 avions de combat F-7 (version chinoise modifiée du Mig-21 soviétique). Quant aux blindés et aux transports de troupes, l'Égypte signait en juillet 1982 des contrats avec les entreprises espagnoles Bazan et Enasa pour la livraison de matériel militaire dont le prix s'élève à 1,4 milliard de dollars.

En septembre, le président Moubarak, en visite à Belgrade, annonçait « *un renforcement de la coopération militaire avec la Yougoslavie* ». Au cours du même mois, le chef d'État-major roumain effectuait un séjour d'une semaine au Caire alors que le raïs était à Bucarest pour négocier l'achat de blindés.

A ce propos, le général Ahmed Fakhr, adjoint du ministre de la défense, vient d'annoncer la conclusion d'un accord avec la Roumanie pour l'achat de chars d'assaut (vraisemblablement des T-62 de fabrication soviétique) qui seront livrés à la fin de l'année.





LA CRISE DE L'O.L.P.

M. Arafat a regagné Damas pour d'« importants entretiens avec les dirigeants syriens »

Tandis que les tentatives de médiation de la crise de l'O.L.P. se multiplient, M. Yasser Arafat a regagné jeudi 23 juin Damas pour d'« *importants entretiens avec les dirigeants syriens* ». Avant de quitter Tripoli, le président du comité exécutif de l'O.L.P. avait cependant mis une nouvelle fois en cause Damas en déclarant devant les journalistes occidentaux que « *la Syrie pourrait mettre un terme aux combats si elle voulait* ». D'autre part, l'agence palestinienne Wafa a démenti que l'O.L.P. ait installé son quartier général à Tripoli dans le nord du Liban, qualifiant la présence de M. Arafat dans cette ville de « *mesure temporaire rendue nécessaire par la conspiration en cours* ».

Une médiation soviétique ?

Sur le terrain, de nouveaux incidents ont été signalés jeudi, dont le plus grave aurait fait, selon M. Arafat, treize tués ou blessés dans les rangs des « loyalistes » du Fath, tombés dans une embuscade tendue par des « éléments armés » sur la route de Homs à un convoi de ravitaillement du Fath. D'autre part, selon le bureau d'information de l'O.L.P. à Tripoli, des éléments « loyalistes » du Fath auraient pris d'assaut, jeudi soir, un des bureaux de l'organisation qui avait été occupé par les dissidents le 29 mai dernier près du camp d'Al-Yarmouk, dans la banlieue de Damas. Par ailleurs, Abou Jihad, le chef militaire de l'O.L.P., a annoncé jeudi qu'il avait regagné son quartier général à l'est de Chtaura, dans la vallée de la Bekaa, en dépit de l'occupation de la région par les rebelles palestiniens. Recevant la presse à son quartier général, il a affirmé que ses troupes avaient reçu l'ordre de ne plus céder de territoire aux mutins. « *Nos combattants*, a-t-il dit, *cherchent à éviter de tirer. Mais s'ils reviennent, nous nous défendrons.* »

Dès son retour à Damas, M. Arafat a reçu au siège de l'O.L.P. M. Vladimir Youkhine, ambassadeur d'U.R.S.S. en Syrie, qui lui a remis un « *important message* » de M. Youri Andropov, chef de l'Etat et du parti communiste soviétiques. Aucune précision n'a été fournie sur la teneur de ce message. Les observateurs à Damas pensent à ce propos que l'U.R.S.S. pourrait tenter une discrète médiation dans le différend qui oppose M. Arafat aux Syriens. A ce propos, on confirme de source palestinienne à Moscou que l'un des principaux lieutenants de ce dernier, Abou Iyad, a effectué mercredi dans la capitale soviétique une visite-éclair et entourée du plus grand secret. Rien n'a filtré de ses entretiens avec les dirigeants soviétiques, mais on apprend de source palestinienne que Abou Iyad a eu au cours de son séjour à Moscou une série de contacts avec des responsables du ministère des affaires étrangères de l'U.R.S.S.

● A TUNIS, le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, a lancé, jeudi, un appel aux Palestiniens afin qu'ils mettent un terme à leur division et rétablissent leur solidarité. Le secrétaire général de l'organisation arabe demande aux Palestiniens d'« *agir de façon responsable* », de faire preuve de « *discipline* », affirmant que l'O.L.P. doit demeurer pour le peuple palestinien « *le cadre de son unité, le symbole de son entité et l'instrument de direction de son combat* ». – (*A.F.P., A.P., Reuter.*)



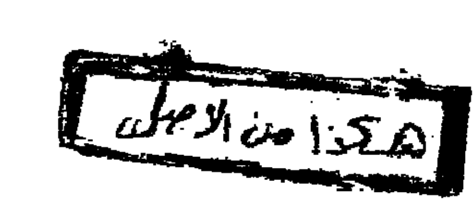












LE DÉBAT SUR LE BUDGET SOCIAL A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les limites du consensus

« Un consensus s'est dégagé sur la nécessité de maintenir le niveau de la couverture sociale », a affirmé M. Pierre Bérégovoy en concluant le 23 juin le débat à l'Assemblée nationale sur le budget social. Un consensus ? Le mot est peut-être un peu fort. Six heures de débat, c'est un peu court, de quatorze à quatre-vingts députés en séance, c'est un peu triste au regard de l'enjeu abordé. Toutefois, des lignes de force se sont dégagées de cet échange à peu près dénué de polémiques et des convergences sont apparues entre majorité et opposition.

Indéniablement, les temps changent. Plus personne ne veut de sécurité sociale à deux vitesses. Exit les nouveaux économistes... On pouvait même se demander jeudi si leurs théories avaient un jour existé ! Le ministre a été très ferme sur ce point, mais M. Madelin (U.D.F.), dans une intervention au demeurant bien construite, n'a pas été moins catégorique pour rejeter une telle perspective. Plus intéressante est apparue la convergence qui, de la majorité (P.C. excepté) à l'opposition, a conduit à opérer une distinction entre l'assurance et la solidarité. *« Si une meilleure distinction entre assurance et solidarité est nécessaire*, a déclaré M. Bérégovoy, *elle ne peut dispenser la collectivité d'assurer ses devoirs de solidarité. »* Dans son *« cours magistral »*, le *« professeur »* Goux (P.S.) a rappelé que le budget de l'État avait pris en charge 200 milliards en 1983 au titre de l'action sociale.

Tant M. Pinte (R.P.R.) que M. Madelin ont insisté sur cette distinction assurancesolidarité. Mais est-on sûr de donner aux mots le même sens ? Est-on certain de ne pas faire réapparaître par la bande cette sécurité sociale à deux vitesses, par ailleurs si unanimement décriée ? Le débat n'a pas levé sur ce point toutes les ambiguïtés. Ce qui est clair, c'est que majorité et opposition n'en tirent pas les mêmes conséquences, même si, à l'exception de M. Ducoloné pour le P.C., chacun a reconnu des vertus à une fiscalisation des dépenses sociales, tantôt partielle, tantôt progressive, tantôt directe, tantôt indirecte, ou mêlant les deux. *« L'évolution du financement de la Sécurité sociale dans le sens de la fiscalisation doit donc s'accentuer en France »*, a proclamé M. Goux, tout en jugeant, en accord avec M. Bérégovoy, *« illusoire »* de *« séparer à travers une optique trop comptable et désuète ce qui relèverait du budget de l'Etat financé par la fiscalité et ce qui n'en relèverait pas »*.

Au-delà de ce débat ancien sur la fiscalisation, une ligne de clivage très nette est apparue autour de ce que M. Madelin a appelé la *« crise générale de l'Etat-providence »*, un Etat et des administrations sociales pour lesquels, selon l'orateur, les Français travailleraient du 1er janvier au 14 juillet... *« Oui*, a répondu M. Bérégovoy, *mais l'Etat ainsi que la Sécurité sociale sont au service des Français jusqu'au 31 décembre. »* Au lendemain de la nouvelle mise en garde du chef de l'Etat sur une progression dangereuse des prélèvements obligatoires, des opinions diverses ont été émises sur l'opportunité de plafonner les dépenses sociales. *« On ne peut débattre de l'avenir de la protection sociale*, a ainsi assuré M. Claude Evin (P.S.), président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, *en considérant* a priori *que les dépenses ont atteint un plafond infranchissable. Nul n'a jamais démontré qu'un tel seuil existait. »*

Un débat utile en définitive ? Il aura laissé plus d'un observateur sur sa faim tant les orateurs semblaient pour la plupart hésiter eux-mêmes entre plusieurs voies pour résoudre les difficultés. Il n'y a pas de recette-miracle. M. Bérégovoy a affirmé qu'il était *« prématuré de trancher entre les différentes solutions »* tout en donnant son accord à la convocation d'un *« Grenelle de la protection sociale »*, des orientations devant être arrêtées *« avant la fin de l'année »*. Dans cette perspective, il a annoncé un nouveau débat parlementaire dans un an et n'a pas exclu, en réponse à MM. Goux et Evin et à des orateurs de l'opposition, de trouver une procédure permettant de le sanctionner par un vote. *« Le débat n'aura d'intérêt que s'il sort des murs de notre Assemblée »*, a lancé M. Evin. Il aura, dans l'immédiat, l'intérêt d'éclairer les membres du gouvernement qui confrontent encore leurs opinions sur les formes du prélèvement qu'il faudra réaliser pour assurer en 1984 le maintien du niveau de la protection sociale. Un prélèvement qui inquiète déjà le P.C. et qui, pour M. Bérégovoy, devra être *« le plus juste socialement et le plus efficace économiquement »*.

MICHEL NOBLECOURT.

M. Bérégovoy se déclare favorable à l'organisation d'un « Grenelle de la protection sociale »

Jeudi 23 juin, l'Assemblée nationale entend une déclaration du gouvernement sur le budget social.

M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, souligne que la principale question qui est posée est : *« Comment financer la protection sociale en temps de crise ? »* Après avoir rappelé qu'en maintenant un certain niveau de consommation la protection sociale joue un rôle de régulation économique, M. Bérégovoy déclare : *« Faut-il revenir en arrière ? Cette question, je la pose à ceux qui voudraient faire éclater notre système en réduisant la part de la couverture sociale obligatoire et en introduisant des assurances individuelles facultatives ; bref, une sécurité sociale à deux vitesses. Il y a, dans de telles propositions, un leurre profond : ou bien, en réduisant la couverture obligatoire, on la maintient intégralement aux plus démunis, et le coût global du système ne sera pas réduit, même si la répartition entre cotisations obligatoires et cotisations facultatives est différente ; ou bien, la réduction est générale, et on reviendrait alors vingt ans en arrière, au temps de l'assistance, et l'on ferait sauter l'organisation des soins dans le pays : le système de conventionnement n'y résisterait pas ; il n'y aurait plus de maîtrise des dépenses, et, finalement, cela coûterait plus cher. » « La sécurité sociale à deux vitesses*, affirme-t-il, *c'est non ! »*

Après avoir souligné que, pour maintenir le niveau actuel de couverture sociale et son extension aux plus démunis, il faut accepter une croissance du volume des dépenses sociales de l'ordre de 3 ou 4 % par an, le ministre de la solidarité nationale, parlant du « mythe » du *« gouffre de la Sécurité sociale »*, note : *« L'exercice aurait été excédentaire, si nos prédécesseurs n'avaient pas supprimé, trois mois avant l'élection présidentielle de 1981, un point de cotisation maladie (...). L'exercice 1983 marquera un retour à l'équilibre strict des comptes, malgré la dégradation de la situation économique mondiale. »*

Parlant ensuite du financement de la protection sociale, M. Bérégovoy déclare notamment : *« Un financement qui fait trop exclusivement appel aux cotisations, compte tenu de leur répartition entre salariés et employeurs, a pour conséquence de pénaliser le travail et de peser sur les investissements. La fiscalité, au contraire, en faisant appel à plusieurs assiettes — revenus du travail et de la propriété, dépenses, patrimoines — permet de mieux répartir le prélèvement. Aucune de ces assiettes n'est parfaite, mais les imperfections de l'une peuvent être corrigées par les avantages de l'autre. (...) Chaque fois qu'il s'agit de garantir le revenu lié à l'exercice d'une activité professionnelle, l'assurance s'impose (vieillesse, maladie, invalidité, chômage). Au contraire, lorsqu'on veut garantir un minimum social à l'ensemble d'une population, il s'agit de la solidarité nationale. La collectivité tout entière doit en assurer la charge par la fiscalisation. On peut admettre enfin que certaines prestations répondent à la double exigence de la solidarité et de l'assurance, quand elles comportent à la fois un minimum valable pour tous et une part proportionnelle aux revenus (cas des indemnités de chômage par exemple). Dans ce cas, on peut concevoir une combinaison entre cotisations et fiscalisation. »* Le gouvernement, ajoute le ministre, *« n'écarte pas* a priori *toute hausse des cotisations sociales, à condition qu'elle corresponde au financement d'un droit contributif »*.

En conclusion, M. Bérégovoy déclare : *« Après le débat, une vaste concertation s'engagera avec l'ensemble des partenaires sociaux. Certains d'entre eux me suggèrent l'organisation d'un véritable « Grenelle de la protection sociale ». C'est une bonne idée. A l'issue de cette concertation, je proposerai au gouvernement des orientations sur chacune des questions posées et, avant la fin de l'année, je souhaite que les principaux choix soient faits. »* Le ministre indique enfin que ce débat sur le budget social devra être renouvelé chaque année.

M. Joxe (P.S., Saône-et-Loire), se fondant sur les études réalisées par le Centre d'études des revenus et des coûts, note qu'en matière de cotisations sociales les ouvriers paient presque deux fois plus que les cadres supérieurs. S'agissant de l'impôt indirect, il indique : *« On constate qu'il constitue lui aussi un prélèvement antidémocratique d'une fraction non négligeable des ressources obligatoires. En effet, la proportion va presque du simple au double entre la part payée par la classe ouvrière, par l'intermédiaire de l'impôt indirect, et la part versée par les cadres supérieurs. »*

M. Joxe conclut en indiquant : *« Nous voyons apparaître la nécessité de fixer les étapes d'une démocratisation fiscale, car les décisions à court terme qui sont nécessaires doivent aussi tenir compte du moyen terme. Les déficits constatés, qui doivent être financés par la voie d'une démocratisation, ne doivent pas compromettre les conditions dans lesquelles les budgets futurs seront eux-mêmes conçus. »*

M. BARROT (U.D.F.) : le progrès économique d'abord

M. Barrot (U.D.F., Haute-Loire) déclare notamment : *« Aucun choix ne pourra être fait tant que vous n'affirmerez pas l'absolue nécessité d'une politique économique à la fois rigoureuse, cohérente et dynamique pour nos entreprises. » « Le progrès social*, souligne l'ancien ministre de la santé, *dépend des progrès économiques qui seuls le justifient. » Le « stop and go » des dépenses sociales aboutit à l'impasse et au recul social. »* Evoquant, d'autre part, l'hypothèse d'un ticket modérateur proportionnel aux revenus, le député de la Haute-Loire déclare : *« S'il ne s'applique qu'aux petits risques, il rapportera moins que son coût de gestion, s'il applique aux risques majeurs, notamment les frais d'hospitalisation, il créera une forte incitation à la dislocation de la Sécurité sociale. »* M. Barrot craint que ceux qui, au niveau des cotisations, sont les plus sollicités, en viennent à contracter des assurances-maladie supplémentaires. *« A l'inverse*, explique-t-il, *pourquoi ne pas redéfinir les champs respectifs d'application de la sécurité sociale d'une part, du mouvement mutualiste d'autre part ? »*

M. DUCOLONÉ (P.C.) : les revenus du capital

M. Ducoloné (P.C., Hauts-de-Seine) réfute l'idée selon laquelle les cotisations de sécurité sociale supportées par les entreprises constitueraient une charge pour le patronat. Il souligne : *« Il ne doit pas être question d'accroître la part du financement réalisé par les salariés, sous quelque forme que ce soit. » « On ne peut pas, parce qu'il y a manque à gagner pour les finances d'un régime, résoudre la contradiction en amputant la couverture sociale de ses ressortissants. »* Se déclarant opposé à toute augmentation du ticket modérateur et à toute idée de franchise, ainsi qu'aux cotisations perçues sur les retraites ou indemnités de chômage, le député communiste ajoute : *« Le recours à la T.V.A., par son caractère injuste et inflationniste nous paraît devoir être écarté. Quant au recours à la fiscalité directe, reproduirait en l'état les inégalités existantes. »* Pour lui, la contribution de 1 % instituée en avril dernier ne saurait être que provisoire. M. Ducoloné, en revanche, se félicite que le Livre blanc contienne la proposition d'une cotisation à taux fixe sur les salaires et d'une cotisation à taux variable proportionnelle au rapport de la valeur ajoutée à la masse des salaires. Ce système, assure-t-il, incite à la création d'emplois, à la qualification et à l'augmentation des salaires.

Session extraordinaire du 1er au 8 juillet

M. Labarrère, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, a indiqué, jeudi 23 juin, que le Parlement sera convoqué en session extraordinaire du vendredi 1er au vendredi 8 juillet, afin, notamment, d'adopter définitivement la proposition de loi sur le transfert des compétences de l'Etat aux collectivités locales. Les députés pourraient également adopter définitivement les textes sur la sécurité des consommateurs et l'économie sociale.

M. Pinte (R.P.R., Yvelines) estime d'emblée que le débat est escamoté, notamment parce que les députés n'ont reçu le Livre blanc que quarante-huit heures avant le débat et parce que le problème de l'assurance-chômage n'est pas traité dans le Livre blanc. M. Pinte souligne qu'une augmentation du ticket modérateur accroîtrait l'inégalité des Français devant la maladie et assure : *« Il nous est proposé des formules de financement qui vont à l'encontre d'une philosophie de progrès social. »* Il se déclare hostile à l'augmentation des cotisations, qui alourdirait les charges des entreprises ainsi qu'au déplafonnement des cotisations qui accentuerait la charge des salariés. Enfin, un prélèvement social proportionnel sur l'ensemble des revenus reviendrait, selon lui, à mettre en cause *« l'un des moteurs de l'activité économique »*, c'est-à-dire l'épargne. M. Pinte suggère de définir d'abord *« ce qui relève de l'assurance obligatoire, donc de la garantie et de la sécurité, et ce qui relève de la solidarité nationale »*. Le député R.P.R. estime que toutes les matières relevant de l'assurance obligatoire (maladie, vieillesse, chômage pour raisons économiques) doivent continuer à être financées par le système actuel des cotisations. En revanche, *« pour toutes les matières relevant de la solidarité nationale, et en particulier la politique familiale, nous sommes favorables à un financement par fiscalisation progressive de ces charges »*.

M. GOUX (P.S.) : accentuer la fiscalisation

Après avoir rappelé que l'action sociale prise en charge par le budget de l'Etat représentera en 1983 environ 200 milliards de francs, M. Goux (P.S., Var) souligne que les prélèvements sociaux ne sont pas d'une nature fondamentalement différente des recettes fiscales. *« L'évolution du financement de la Sécurité sociale dans le sens de la fiscalisation*, ajoute-t-il, *doit donc s'accentuer en France. »* Cette évolution vers la fiscalisation doit être orientée selon trois principes :

1) *« Un principe de justice, qui justifie la progressivité des prélèvements et leur extension à l'ensemble des revenus. »* M. Goux note à ce sujet : *« Il serait sans doute opportun d'envisager un déplafonnement progressif des cotisations, autres que celles d'assurance-vieillesse, combiné avec un abattement à la base ou avec d'autres mesures permettant de limiter les effets interentreprises du déplafonnement. »*

2) L'efficacité économique : *« Les cotisations assises sur les salaires doivent être réduites pour améliorer la compétitivité des entreprises. Les prélèvements de nature fiscale sont donc appelés à prendre le relais des cotisations »*, ce qui suppose *« un élargissement de l'assiette de cet impôt ou l'institution d'un prélèvement progressif sur le revenu imposable »*.

3) La *« transparence démocratique »*. A la fiscalisation des recettes, explique M. Goux, doit correspondre leur examen annuel par le Parlement. Il estime, en outre, que le prélèvement sur le revenu imposable ou la taxe sur les salaires et alcools ne devraient pas être affectés directement aux caisses de la Sécurité sociale mais, au contraire, au budget général.

● *M. Louis Viannet*, secrétaire de la C.G.T., a salué la présentation du Livre blanc sur la protection sociale par M. Bérégovoy devant l'Assemblée nationale. Ce livre *« ouvre le dossier des solutions et, pour la première fois, permet le débat cartes sur tables »* (*le Monde* du 22 juin).

Mais Mme Thérèse Poupon, également secrétaire de la C.G.T., a souligné que la C.G.T., au nom de la justice sociale, refuse une fiscalisation de la Sécurité sociale qui conduirait à un transfert des charges des entreprises vers les ménages.

LE PARTI RÉPUBLICAIN ET LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. Léotard : ne cédons pas au fantasme de la liste unique

Neuf mois après avoir été élu à la tête du parti républicain, M. François Léotard a tracé, jeudi 23 juin, un bilan des actions menées par son parti et présenté l'opération « horizon 86 », qui vise à sélectionner et préparer les candidats du P.R. aux futures élections législatives.

M. François Léotard a insisté sur *« la dégradation, brutale ces derniers jours, de la situation économique et financière des entreprises »*. *« La France*, a-t-il noté, *est comme un avion qui pique du nez. »* Il a dénoncé *« l'affaiblissement très grave de notre outil de défense et la campagne pacifiste de désinformation. »* Selon lui, *« nous assistons à un tournant très grave de la vie politique de notre pays qui est engagé dans la tourmente de sa défaite intérieure »*.

Le secrétaire général du parti républicain s'est inquiété des *« non-réponses du pouvoir »* en ce qui concerne tant les élections régionales que le mode de scrutin pour les élections législatives, ou encore la politique énergétique, la pression fiscale pour l'année prochaine, la liberté scolaire. Il s'est étonné de l'absence de *« sanction »* pour des ministres qui *« échouent »* dans leur action mais *« restent »* au gouvernement. Il s'est déclaré *« stupéfait »* que l'on puisse qualifier le budget de 1984 de budget de *« courage »*. Il s'agit plutôt, pour M. Léotard, d'un budget d'*« affolement »*. Il a dénoncé la *« dérive des médias d'Etat »* et l'*« attitude du pouvoir »* qui est *« tenté de nier l'opposition »* et veut la rejeter dans un *« ghetto politique et moral »*, en la qualifiant de *« factieuse ou de séditieuse »*. Il a ajouté : *« L'opposition est aujourd'hui majoritaire dans le pays, mais elle ne doit être saisie ni par l'impatience ni par le découragement. Personne chez nous ne mettra en cause la légitimité du pouvoir actuel, mais il nous faut préparer une alternance de progrès, de liberté et d'espérance. »*

Parlant des élections européennes, M. François Léotard a indiqué : *« Nous avons pris la décision de constituer une liste U.D.F. quel que soit le choix personnel de Mme Simone Veil. » « Je ne vois pas*, a-t-il ajouté, *ce que nous apporterait une démarche fondée sur le fantasme de la liste unique. La liste unique, c'est la tentation du référendum. Nous y avons succombé en Corse et il en est résulté une multitude de listes... »* M. Léotard a cependant reconnu, comme l'avaient reconnu avant lui MM. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., ou Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, que la dégradation de la situation en France pouvait contraindre l'U.D.F. à présenter une seule liste avec le R.P.R. Il regretterait toutefois un tel choix, mais, a-t-il remarqué, *« il n'y a que les imbéciles pour suivre un chemin aveuglément !... »*

Désormais, le parti républicain, a-t-il indiqué, se consacre à la préparation des élections législatives de 1986. Il a mis en place notamment un comité de sélection des candidats et une cellule de gestion. Au début de l'automne, trois cents à cinq cents candidats auront été retenus qui recevront une formation et des appuis *« politiques, techniques et financiers »*.

M. François Léotard, qui, depuis les élections municipales, a multiplié dans toute la France les réunions régionales, s'apprête, maintenant, à participer aux différentes manifestations de « l'été républicain ». Chaque samedi et chaque dimanche, durant les mois de juillet et d'août, seront organisées des *« fêtes »* dans toutes les stations estivales avec, notamment, la participation du chanteur Gérard Lenormand. La première de ces manifestations a eu lieu dimanche dernier en Seine-Maritime et a rassemblé quelque trois mille personnes. Dimanche prochain, 26 juin, M. Raymond Barre participera à la seconde de ces manifestations organisée à Bourg-en-Bresse par M. Charles Millon, secrétaire général adjoint du P.R. et député de l'Ain.

C. F.-M.

● RECTIFICATIF. – Dans l'entretien qu'il a accordé au journal de l'Aveyron *Centre-Presse*, M. Raymond Barre n'a pas estimé que *« les Français ne travaillent pas assez »* (*le Monde* du 23 juin), comme nous l'avons indiqué sur la foi d'une dépêche, mais qu'*« il faudra rétablir le sens du travail. »* Il a ajouté : *« Les Français veulent travailler, mais il existe à l'heure actuelle un climat de démobilisation pernicieuse. A l'heure où, dans les pays étrangers, on fait face aux difficultés en redoublant d'efforts, les Français entendent* [du gouvernement] *que c'est en travaillant moins qu'ils seront heureux. »*

POLITIQUE

LES RÉACTIONS A L'ARTICLE DU PREMIER MINISTRE

LE R.P.R. :

Débattez autrement, monsieur Mauroy !

par BERNARD PONS (*)

OUI ! le débat démocratique est dévoyé. Nous sommes en parfait accord avec M. Mauroy. *Le point sur lequel nour divergeons* est celui de savoir qui en porte la responsabilité.

A *cet égard, un certain nombre* d'événements qui se sont déroulés depuis deux ans sont particulière*ment révélateurs* et éloquents.

C'est un secrétaire national du parti socialiste, M. Paul Quilès, qui *lançait à Valence* la *fameuse* apostrophe nous condamnant à avoir la tête tranchée.

C'est un député socialiste qui manifestait son *respect* de l'opposition en lui criant à l'Assemblée nationale : *« Vous avez juridiquement tort parce que vous êtes politiquement minoritaires. »*

L'un de ses collègues marquait son attachement à la légalité par cette profession de foi : *« Le droit bourgeois, je m'assieds dessus. »* Un autre prétendait, par d'odieuses suspicions et insinuations, faire la preuve que les positions politiques de ses adversaires n'avaient d'autres motivations que des *intérêts privés. C'est* peut-être cela le débat d'idées qu'appelle de ses vœux M. Mauroy !

S'agissant du *respect* du *Parlement*, c'est le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale qui se permet *d'enjoindre à un certain* nombre d'élus de ce groupe de procéder à une rectification de vote pour *se conformer aux règles internes* de son parti.

Ainsi, la légalité socialiste prend le *pas sur le règlement intérieur de* l'Assemblée nationale.

Mais il y a plus grave : l'opposition est accusée de *déformer la vérité* par un premier ministre qui a organisé une manipulation des statistiques et *des données économiques de la* France pour occulter partiellement les médiocres résultats de sa politique, et *notamment* l'accroissement du chômage.

On nous reproche la *« litanie des objurgations, la flagellation quotidienne »*. Mais que pense M. Mauroy, qui semble avoir l'épiderme sen*sible, du procédé haïssable de la* diffamation ? Il n'est pas inutile de souligner que la seule sanction de la diffamation en matière politique depuis deux années s'est appliquée au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

S'agit-il *des « règles républicaines, qui, traditionnellement, visent à préserver notre monnaie du débat public »*, c'est effectivement un ancien ministre, M. Chevènement – mais il est socialiste ! – qui, prédisant déjà une quatrième dévaluation, prend le risque d'attiser la spéculation contre le franc.

S'agit-il du *« consensus »* qui paraît indispensable à M. Mauroy sur *certains sujets ? Est-il raisonnable de* l'espérer quand on saisit toutes les occasions de fustiger, *« ceux du château »*, que l'on prend soin de distinguer le « peuple de gauche » du peuple français et que l'on prône la *lutte* des classes, au mépris de l'unité nationale.

S'agit-il du respect de la démocratie ?

C'est M. Defferre qui a fait voter la loi scélérate grâce à laquelle, rejeté par une majorité d'électeurs à Marseille, il est demeuré maire de cette ville.

C'est encore lui qui, entre les deux tours des élections municipales, et alors que des fraudes patentes avaient été commises dans la région *parisienne, a refusé de prendre* les mesures qui lui étaient réclamées et qui s'imposaient pour éviter la fraude du 13 mars. C'est lui enfin qui use aujourd'hui d'arguties juridiques pour maintenir en place les élus de la fraude.

Ce sont deux ministres du gouvernement de *M. Mauroy qui se* permettent de jeter le discrédit sur les tribunaux et sur leurs décisions, sans *qu'une seule voix s'élève,* dans les allées du pouvoir, ni pour condamner la fraude ni pour défendre la justice française.

M. Mauroy serait bien inspiré de balayer devant sa porte.

Le 20 avril 1982, il *prétendait* nous donner des leçons de gouvernement (1). Mais, quand on a la prétention d'écrire « le discours de la méthode », encore faudrait-il pouvoir faire état d'un autre bilan que le sien ?

Aujourd'hui, notre incorrigible pro*fesseur* veut nous apprendre le débat démocratique. Les faits que je viens de rappeler montrent bien que, dans ce domaine, nous n'avons guère de leçons à recevoir de lui. »

* Secrétaire général du R.P.R., député de Paris.

(1) Dans *le Monde* sous le titre « Gouverner autrement ».

● ERRATUM. – Une coquille a dénaturé, dans nos éditions du 24 juin, l'un des passages de l'article de M. Pierre Mauroy. Le premier ministre demandait, à propos de l'attitude des dirigeants du patronat : *« N'ont-ils pas conscience de franchir une limite jusqu'à présent inviolée en laissant planer la menace d'une grève des versements sociaux ? (...) Savent-ils qu'une telle initiative viole notre légalité ? »* Et non *égalité*.

LE C.N.P.F. :

Les entreprises luttent pour leur compétitivité et pour l'emploi

Le C.N.P.F. *« se refuse à polémiquer avec le premier ministre »*.

« (...) En décembre 1982 aux états généraux le C.N.P.F. a présenté des propositions pour accueillir dans les entreprises tous les jeunes sortant de l'école ou de l'université. Le gouvernement, affirme le syndicat patronal, *n'a apporté qu'une réponse tardive et partielle à ces propositions. »* Le C.N.P.F. ajoute : *« La politique gouvernementale qui a consisté à la fin de 1981 à relancer la consommation tout en bridant l'effort de production des entreprises (...) ne pouvait avoir pour effet que de favoriser la concurrence étrangère. » « Enfin*, conclut l'organisation patronale, *en exprimant leur refus de voir augmenter une nouvelle fois leurs cotisations à l'assurance-chômage, les entreprises sont animées par le souci de lutter pour leur compétitivité et pour l'emploi. »* Les entreprises refusent donc d'être *« prises pour les boucs émissaires de la récession »*.

Un sondage de la Sofres

L'OPPOSITION RECUEILLE 54% DES INTENTIONS DE VOTE

La Sofres a réalisé pour *le Nouvel Observateur* une enquête (du 3 au 8 juin, mille personnes) sur l'image de l'opposition, accompagnée d'une mesure des intentions de vote dans cent circonscriptions législatives. L'opposition recueillerait 54% des intentions de vote (25% pour le R.P.R. et 24% pour l'U.D.F.), contre 44% pour la gauche (26% pour le P.S. et 15% pour le P.C.) et 2% aux écologistes. Une étude analogue de la Sofres au mois de mars dernier attribuait à la droite et à la gauche 49% des intentions de vote. La Sofres souligne que ces résultats doivent être interprétés avec prudence, car *« les prochaines élections législatives n'auront lieu qu'en 1986 »* et si des élections anticipées devaient être organisées avant cette date, *« elles se dérouleraient sans doute dans un climat politique différent de celui d'aujourd'hui. »*

S'agissant de l'image de l'opposition, les résultats de l'enquête sont les suivants : 43 % (contre 41 %) des personnes interrogées *« se sentent proches »* de l'opposition ; 55 % jugent celle-ci *« respectueuse de la légalité républicaine »* (contre 20 %) ; 43 % (40 % en novembre 1982) lui font confiance *« pour conduire les affaires du pays »*, contre 26 % à la majorité (ils étaient 40 % en novembre 1982) ; 51 % jugent que l'opposition ne dit pas s'opposer au plan de rigueur économique de la gauche *« et contribuer à son succès car il s'agit de l'intérêt national »* ; 27 % sont d'un avis contraire.

D'autre part, 55 % estiment que l'opposition doit attendre les échéances normales pour reconquérir le pouvoir en 1986, 29 % pensent qu'elle doit *« chercher à mettre fin le plus vite possible à l'expérience socialiste sans sortir de la légalité »*, et 6 % *« même s'il faut sortir de la légalité »* ; si l'on pose ces questions aux seuls sympathisants de l'opposition, les résultats sont respectivement de 36 % (attendre) ; 50 % et 11 %. Enfin M. Chirac serait, pour 37 %, le meilleur candidat à l'élection présidentielle face à la gauche, devant MM. Giscard d'Estaing (21 %) et Barre (19 %).

L'U.D.F. :

Le piège grossier

M. FRANÇOIS LÉOTARD, secrétaire général du parti républicain :

« L'opposition est nécessaire à la République. Elle l'était hier et elle le sera demain après l'alternance. L'opposition en France n'a pas reçu en juin 1981 le mandat du silence. Elle agit dans le cadre de la Constitution républicaine et apporte au pays la censure quotidienne qui a révélé à trois reprises, depuis janvier 1982, une opposition majoritaire (élections législatives partielles, cantonales et municipales).

M. JEAN-CLAUDE GAUDIN, président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale :

« Lorsque l'opposition accomplit sa mission au Parlement dans le cadre des institutions, c'est de l'obstruction...

» En vérité, ce n'est pas l'opposition qui menace la démocratie mais les socialo-communistes qui, dès à présent, refusent l'alternance républicaine.

M. PIERRE MÉHAIGNERIE, président du Centre des démocrates sociaux :

« On croit rêver ! Ou bien M. Mauroy perd son sang-froid : or il y a sans doute de quoi dans la situation économique d'aujourd'hui. Ou bien il s'agit de propos à usage interne, car c'est bien de son parti et de ses anciens ministres que viennent les critiques les plus impitoyables. »

M. PHILIPPE MALAUD, président du Centre national des indépendants et paysans : « *M. Mauroy perd son sang-froid* »

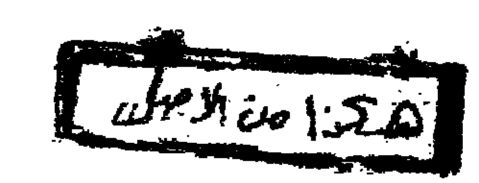
« Confronté à une situation politique et économique dont son gouvernement est seul responsable, mais qui lui échappe de plus en plus, il prête à l'opposition, au patronat, à la presse, à la magistrature et à tous ceux qui ne pensent pas comme lui des intentions et des attitudes dont l'imputation est injurieuse.

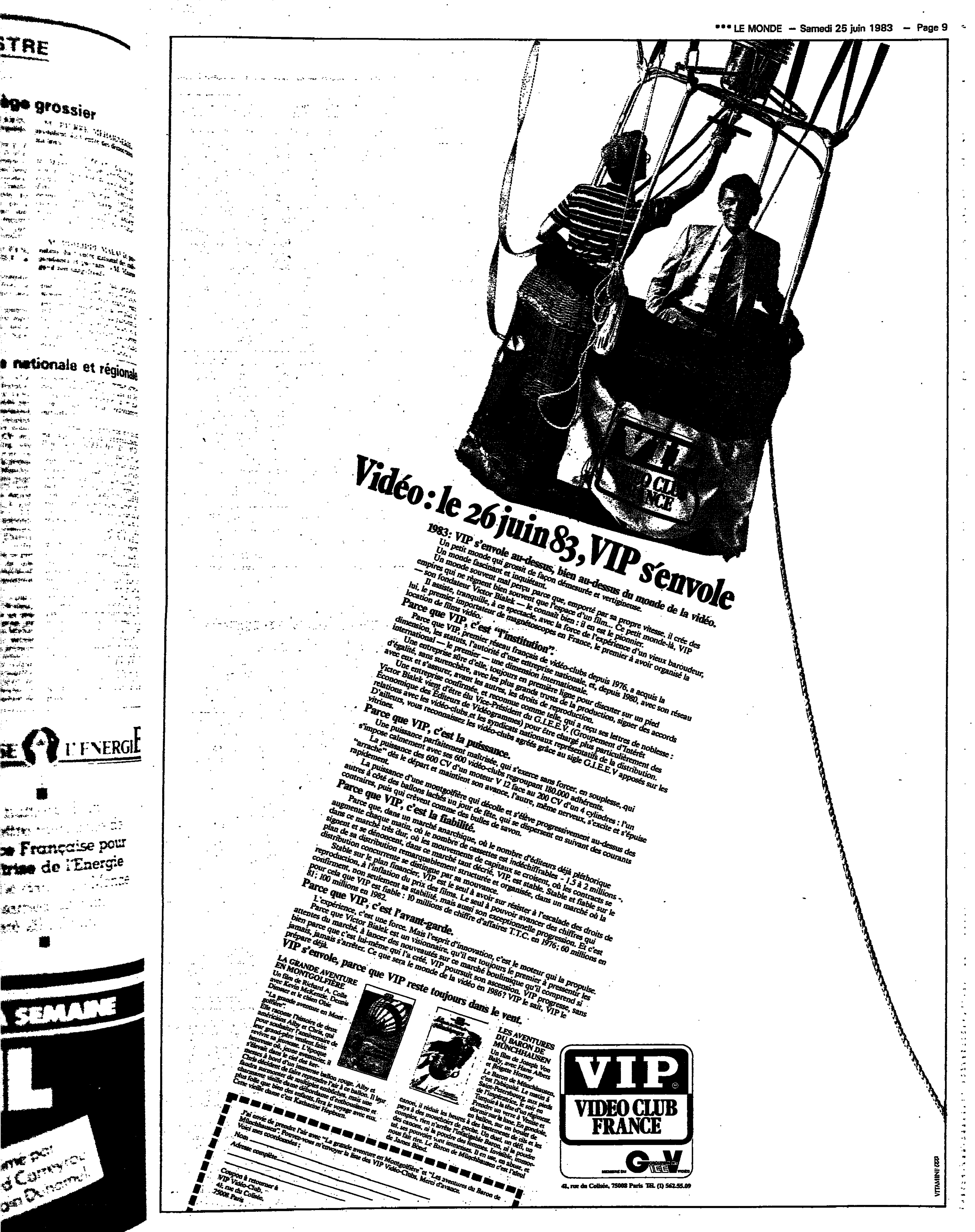
Dans la presse nationale et régionale

Trois colonnes à la « une » : « La démocratie menacée par la droite ». *L'HUMANITÉ* approuve sans réserve la mise en garde lancée par le premier ministre. L'éditorialiste du quotidien du P.C.F., Jacques Coubard, relaye la charge en soulignant notamment que *« Chirac, Peyrefitte, Giscard d'Estaing, ces hommes sont dangereux pour la démocratie »*. En revanche, la presse d'opposition se déchaîne. « Mauroy, le naufrage », titre en première page *LE QUOTIDIEN DE PARIS*, dont le directeur, Philippe Tesson, estime que M. Mauroy se livre à une *« manœuvre frauduleuse »*. *LE FIGARO* affirme, sur trois colonnes à la « une », que *« Mauroy conteste le droit à l'opposition »*. Charles Rebois écrit notamment : *« Ou M. Mauroy est un plaisantin, ce que nous refusons de croire, ou son inconscience dépasse l'entendement quand il soutient que l'opposition met en péril la démocratie »*.

LIBÉRATION, dont la « une » est consacrée à « Jaruzelski-Walesa, la navette papale », accorde un peu moins d'importance à la prose du chef du gouvernement. Jean-Michel Helvig, dans un éditorial, estime néanmoins que *« l'appel du premier ministre paraît un peu irréel ». « Non que les arguments soient faux ou infondés*, dit-il. *Ils souffriraient davantage d'un excès de preuves et d'omissions fâcheuses. Il n'était peut-être pas opportun de rassembler dans un commun opprobre l'opposition politique et les résistances patronales alors que l'on plaide pour le « redressement national »*.

La presse de province est assez partagée dans ses appréciations. Pour *LA DÉPÊCHE DU MIDI*, *« Pierre Mauroy n'a pas tort de reprocher à l'opposition de fausser le débat politique ». « Il y a effectivement beaucoup d'exagération dans les critiques de l'opposition*, ajoute *LA CHARENTE LIBRE*, *mais il est quand même assez insolite et à la limite révélateur qu'un premier ministre se plaigne ainsi de l'opposition dans un article d'un journal. »* Selon *LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE*, *« le gouvernement a raison de porter le fer dans la plaie du mauvais et malsain débat démocratique actuel. Mais il a aussi un grand tort* [car] *par cette vindicte publique, il entre pour une part dans le jeu politicien de l'opposition »*. *OUEST-FRANCE* juge que *« le premier ministre met à côté de la cible quand il stigmatise les « croisades » conduites par Giscard, Chirac et Barre. Un pouvoir fort doit avoir la peau moins sensible »*, conclut le principal quotidien de l'Ouest. *LE COURRIER DE L'OUEST* parle d'*« un réquisitoire boomerang »* et *LA HAUTE-MARNE LIBÉRÉE* d'un *« aveu de grande impuissance »*.




VIP VIDEO CLUB FRANCE
Vidéo : le 26 juin 83, VIP s'envole
1983 : VIP s'envole au-dessus, bien au-dessus du monde de la vidéo.
Un petit monde qui grossit de façon démesurée et vertigineuse.
Un monde fascinant et inquiétant.
Un monde souvent mal perçu parce que, emporté par sa propre vitesse, il crée des empires qui ne règnent bien souvent que l'espace d'un film... Ce petit monde-là, VIP — son fondateur Victor Bialek — le connaît bien : il en est le pionnier.
Il assiste, tranquille, à ce spectacle, avec la force de l'expérience d'un vieux baroudeur, lui, le premier importateur de magnétoscopes en France, le premier à avoir organisé la location de films vidéo.
Parce que VIP, c'est "l'institution".
Parce que VIP, premier réseau français de vidéo-clubs depuis 1976, a acquis la dimension, les statuts, l'autorité d'une entreprise nationale, et, depuis 1980, avec son réseau international — le premier — une dimension internationale.
Une entreprise sûre d'elle, toujours en première ligne pour discuter sur un pied d'égalité, sans surenchère, avec les plus grands trusts de la production, signer des accords avec eux et s'assurer, avant les autres, les droits de reproduction.
Une entreprise confirmée, et reconnue comme telle, qui a reçu ses lettres de noblesse : Victor Bialek vient d'être élu Vice-Président du G.I.E.E.V. (Groupement d'Intérêt Économique des Éditeurs de Vidéogrammes) pour être chargé plus particulièrement des relations avec les vidéo-clubs et les syndicats nationaux représentatifs de la distribution.
D'ailleurs, vous reconnaissez les vidéo-clubs agréés grâce au sigle G.I.E.E.V apposés sur les vitrines.
Parce que VIP, c'est la puissance.
Une puissance parfaitement maîtrisée, qui s'exerce sans forcer, en souplesse, qui s'impose calmement avec ses 600 vidéo-clubs regroupant 180.000 adhérents.
La puissance des 600 CV d'un moteur V 12 face au 200 CV d'un 4 cylindres : l'un "arrache" dès le départ et maintient son avance, l'autre, même nerveux, s'excite et s'épuise rapidement.
La puissance d'une montgolfière qui décolle et s'élève progressivement au-dessus des autres à côté des ballons lachés un jour de fête, qui se dispersent en suivant des courants contraires, puis qui crèvent comme des bulles de savon.
Parce que VIP, c'est la fiabilité.
Parce que, dans un marché anarchique, où le nombre d'éditeurs déjà pléthorique augmente chaque matin, où le nombre de cassettes est indéchiffrables - 1,5 à 2 millions -, dans ce marché très dur, où les mouvements de capitaux se croisent, où les contracts se signent et se dénoncent, dans ce marché tant décrié, VIP, est stable. Stable et fiable sur le plan de sa distribution remarquablement structurée et organisée, dans un marché où la distribution concurrente se distingue par sa mouvance.
Stable sur le plan financier, VIP est le seul à avoir sur résister à l'escalade des droits de reproduction, à l'inflation du prix des films. Le seul à pouvoir avancer des chiffres qui confirment, non seulement sa stabilité, mais aussi son exceptionnelle progression. Et c'est pour cela que VIP est fiable : 10 millions de chiffre d'affaires T.T.C. en 1976 ; 60 millions en 81 ; 100 millions en 1982.
Parce que VIP, c'est l'avant-garde.
L'expérience, c'est une force. Mais l'esprit d'innovation, c'est le moteur qui la propulse.
Parce que Victor Bialek est un visionnaire, qu'il est toujours le premier à pressentir les attentes du marché, à lancer des nouveautés sur ce marché boulimique qu'il comprend si bien parce que c'est lui-même qui l'a créé, VIP poursuit son ascension. VIP progresse, sans jamais, jamais s'arrêter. Ce que sera le monde de la vidéo en 1986 ? VIP le sait, VIP le prépare déjà.
VIP s'envole, parce que VIP reste toujours dans le vent.
LA GRANDE AVENTURE EN MONTGOLFIÈRE
Un film de Richard A. Colla avec Kevin McKenzie, Dennis Dimster et le chien Obie
"La grande aventure en Montgolfière".
Elle raconte l'histoire de deux américains Alby et Chris, qui pour souhaiter l'anniversaire de leur grand-père veulent faire revivre sa jeunesse. L'époque heureuse où, jeune aventurier, il s'élevait dans le ciel des kermesses à bord d'un immense ballon rouge. Alby et Chris décident de faire reprendre l'air à ce ballon. Il leur faudra surmonter de multiples embûches, mais une charmante vieille dame débordante d'enthousiasme et plus folle que bien des enfants, fera le voyage avec eux. Cette vieille dame c'est Katharine Hepburn.
LES AVENTURES DU BARON DE MÜNCHHAUSEN
Un film de Joseph Von Baky, avec Hans Albers et Brigitte Horney
Le Baron de Münchhausen, c'est l'ubiquité. Le matin à Saint-Petersbourg, aux pieds de l'impératrice, le soir en Turquie à la tête d'un régiment. Prendre un verre à Venise et dormir sur la lune. En gondole, en ballon, sur un boulet de canon, il réduit les heures à des battements de cils et les pays à des mouchoirs de poche. Un duel, un défi, un complot, rien n'arrête l'infatigable Baron, ni la poudre des canons, ni la poudre des femmes. Invisible, immortel, ses pouvoirs sont immenses. Il en use, en abuse, et nous fait rire. Le Baron de Münchhausen c'est l'aïeul de James Bond.
J'ai envie de prendre l'air avec "La grande aventure en Montgolfière" et "Les aventures du Baron de Münchhausen". Pouvez-vous m'envoyer la liste des VIP Vidéo-Clubs. Merci d'avance.
Voici mes coordonnées :
Nom
Adresse complète
Coupon à retourner à VIP Vidéo-Club, 41, rue du Colisée, 75008 Paris
VIP
VIDEO CLUB FRANCE
MEMBRE DU GIEEV
41, rue du Colisée, 75008 Paris TEL (1) 562.55.09

Le Monde

société

L'insécurité et la peur

Insécurité et violence. Chaque jour apporte son lot d'incidents qui prouvent que, dans certains quartiers, la peur s'installe. Peur multiforme. A Mulhouse, mardi 22 juin, comme à Garges-lès-Gonesse (Seine-Saint-Denis) jeudi 23, des jeunes d'origine maghrébine se sont attaqués à des policiers qui avaient interpellé des délinquants.

A Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis), on a manifesté sa colère après la mort d'un jeune Maghrébin tué par un vigile d'un supermarché.

A la même heure, à Paris, les commerçants du dix-huitième arrondissement défilaient aussi pour conjurer la peur.

Deux manifestations

PARIS : Barbès crispé

Place du Delta, dans le 18e arrondissement de Paris, à côté du manège désert, la marchande de journaux abaisse, dès 18 heures, son rideau de fer : « *On ne sait jamais.* » Non loin, les groupes s'épaississent, les banderoles se déploient, les tracts s'épinglent sur les vestes. Ils seront 1 500 en majorité des Français, mais aussi des Algériens, des Tunisiens, à répondre à l'appel de l'Association des commerçants du 18e. Au mégaphone, son dirigeant s'essouffle à prôner le « *calme* », la « *dignité* », et pour proclamer l'« *apolitisme* » du mouvement.

En face, sur le trottoir devant chez *Tati*, Ali, vingt-trois ans, Maghrébin, vendeur à la sauvette, seul, observe le cortège. Rue de Clignancourt, une petite femme brune balbutie qu'elle « *n'ose plus sortir la nuit* ». Sa compagne de cortège confie qu'on ne voit qu'« *eux ici* », ajoutant : « *vous voyez ce que je veux dire* ».

Chacun raconte les « *attaques de personnes âgées* », les « *prostituées agressives* », les « *cambriolages* ». Barbès fait peur et crispe les visages. Cette vieille dame de la rue Myrha « *ne passe pas la nuit sans appeler la police* ». A-t-elle déjà été agressée ? « *Non, pas directement, pas encore, mais ma voisine, tiens, pas plus tard qu'hier, a reçu trois coups de couteau en sortant de l'église.* » Ce cafetier, lui non plus n'a pas été victime d'agression, mais ses clients, des étrangers — « *pas Maghrébins, bien sûr, des Hollandais, des Allemands* » — eux le sont tous les jours. « *Vous croyez que ça fait marcher le commerce, le vol à la tire ?* »

Un militant surgit, distribue des tracts titrés *Insécurité assez* et signés du Parti des forces nouvelles (P.F.N.). Il disparaît, relayé par un partisan de Légitime défense. On parle d'« *assainir* », de « *nettoyer* ». « *Hitler, pendant la guerre, s'est peut-être trompé*, affirme un policier en civil, *mais moi je ne me tromperai pas.* »

Nesserdin, dix-neuf ans, Tunisien, scande comme tous : « *Halte à l'in-sé-cu-ri-té* ». Lui manifeste pour ses « vieux ». « *Moi, quand je rentre du judo, vers minuit, il y a toujours quelques délinquants qui rôdent. Ils ne s'attaquent qu'aux faibles.* » Aux étages, plusieurs rideaux s'entrouvent. Un homme applaudit. Place Jules-Joffrin, avant la dispersion, on s'égosille sur la *Marseillaise*. La peur a fait place à la ferveur. Deux délégations s'engouffrent chez le commissaire principal, M. Porte, puis, juste en face, à la mairie. A sa sortie, M. Alain Juppé (R.P.R.), premier adjoint au maire de Paris, déclare : « *La mairie n'a reçu que des associations, aucun mouvement politique.* »

Ali, sur le trottoir d'en face, crache par terre. Il aurait souhaité une contre-manifestation. Le cortège a, heureusement, évité la rue de la Goutte-d'Or : « *Malgré le ramadan*, dit-il, *ça aurait pu mal finir.* » Une moto verte Paris-propreté ramasse, sur les lieux de la manifestation, quelques tracts oubliés.

VÉRONIQUE SORIANO.

LIVRY-GARGAN : colère rentrée

Les jeunes immigrés ont ravalé leur colère. Après la mort à Livry-Gargan le 17 juin d'un des leurs, Moussa Mezzogh, tué par un employé du magasin Radar — drame qui s'ajoute à une dizaine d'autres depuis septembre 1982, — ils se veulent légalistes et pacifiques. C'est donc une marche silencieuse que le Collectif des amis de Moussa a organisé le jeudi 23 juin pour dénoncer « *les dingues de la gâchette* ». Certains qui voulaient s'en prendre sur une pancarte au fascisme et au racisme — « *Les jeunes immigrés ne sont pas du gibier* » — furent sommés de ne pas le faire. En tête du cortège, une banderole et une seule : « *Il faut que la vérité soit faite.* » Les jeunes en appelaient dans leurs tracts aux « *hommes chargés de la justice en qui nous avons confiance* ».

Un instant tout aurait pu basculer. Peu après le départ du cortège un homme sorti de la foule brandit à l'adresse des deux mille manifestants une pancarte avec ces mots : « *Vive les anciens de l'Algérie.* » Après un flottement, quelques-uns se jetèrent sur lui, menaçants, mais le service d'ordre organisé par les jeunes eux-mêmes s'interposa pour le protéger.

Le nostalgique de l'Algérie française en fut quitte pour un saignement de nez. Au grand soulagement du militant de la C.G.T. qui, en short, commandait la manœuvre.

La municipalité communiste de Sevran, où habitait Moussa, s'est engagée nettement aux côtés de la famille et des amis de la victime. La rotative de la mairie leur fut prêtée. Le maire de Sevran, M. Bernard Vergnaud, participa à la manifestation, et un car fut même prévu pour ramener les manifestants jusqu'à leurs cités. S'agit-il de l'aide d'élus naturellement concernés par un tel drame ? Ou de la manipulation de quelque trente-cinq organisations qui, *en s'associant à la manifestation*, empêchèrent certains de se rendre devant le magasin Radar et d'y provoquer un débat public ? Les avis sont partagés. « *Il ne fallait pas mettre les organisations en avant. Elles profitent de cette affaire pour faire de la politique* », affirme le frère de la victime, Abdelkrim, à la stupeur d'un conseiller municipal. « *C'est un peu gros. On les défend et...* »

Au terme de la manifestation, vingt personnes ont été reçues par le sous-préfet du Raincy. Deux enquêtes, leur a-t-il annoncé, sont conduites sur cette affaire, dont une de l'Inspection générale des services (I.G.S.). Il en résulte pour l'instant que le meurtrier, standardiste du magasin Radar, est sorti du centre commercial pour chercher l'arme dans sa voiture, alors que Moussa, interpellé pour vol, était déjà face à deux policiers appelés sur les lieux et à deux surveillants.

« *On a fait tout ça* », affirmaient quelques jeunes en repartant, « *pour faire plaisir à la famille. Mais ça ne sert à rien, maintenant il faut agir.* » Agir, mais comment ? « *Sans violence* », répondait l'un. Et il ajoutait : « *Enfin, un peu de violence, mais pas vraiment la violence.* »

NICOLAS BEAU.

M. JACQUES ATTALI ET L'EUTHANASIE

La caution de la calomnie

M. Jacques Attali, conseiller spécial du président de la République, n'a donc pas été diffamé lors de la campagne impudente aux relents politiques évidents dirigée contre lui à propos de l'euthanasie des vieillards. Ainsi en a décidé la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par Mme Jacqueline Clavery (*le Monde* du 24 juin), estimant que « *la mise en accusation d'une théorie demeure toujours sur le plan des idées* ».

Mais s'agit-il d'un débat d'idées ou d'une manipulation de la pensée destinée à discréditer un homme qui a formulé une opinion de façon maladroite mais sans ambiguïté ? S'agit-il de critiques d'un point de vue sur l'avenir de la médecine ou de l'exploitation partisane, caricaturale, lors d'une croisade d'une ampleur nationale ? Les milliers de tracts distribués illustrent le but visé, et leur usage lors de la campagne des élections cantonales, en mars 1982, témoigne du véritable sens d'un combat pour de pseudo-mobiles humanitaires.

Le tribunal a débouté M. Attali de sa plainte en diffamation au motif que l'infraction n'était pas constituée, car il n'y avait pas d'« *imputation d'un fait précis* » mais seulement « *critique d'opinions* ». Alors que penser de ce dessin publié à la « une » du journal *Profils médico-sociaux* où l'on voit des personnes âgées pénétrer dans une maison de retraite derrière les murs de laquelle est caché un cimetière où trônent une guillotine, une potence et une chaise électrique ? Cette caricature ne peut-elle faire l'objet d'un débat contradictoire, contrairement à ce que prétend le jugement, qui indique que « *la diffamation ne se restreint pas à la dépréciation morale, sociale* » ?

N'est-il pas outrageant de faire dire à M. Attali qu'il est favorable au génocide des vieux, assimilant ses théories à celle de « la solution finale » mise en pratique il y a quarante ans ? A ce propos, le tribunal fait simplement remarquer que, là aussi, il n'y a pas d'imputation d'un fait précis, « *même si des termes désagréables, péjoratifs, ont été usités, si l'ébauche d'un parallèle avec toute autre forme de socialisme honni ne pouvait que meurtrir la partie civile* ». Aurait-il donc fallu que l'on compare M. Attali à Hitler pour qu'il soit plus que « *légitimement blessé* », diffamé ?

Le tribunal s'est refusé à sanctionner la falsification et le dévoiement d'une pensée. La justice avait déjà condamné le journal *Libération*, poursuivi en diffamation par ceux-là mêmes qui ont orchestré la « campagne Attali », car le quotidien avait dénoncé l'utilisation de « *citations falsifiées* ». La même chambre correctionnelle, composée différemment, avait estimé que « *la comparaison attentive entre le texte des citations et le texte original ne faisait apparaître que des différences mineures sans incidence sur le sens et la portée du passage cité* ». On pouvait alors espérer que les juges rechercheraient dans la présente affaire si, oui ou non, M. Attali était favorable à l'euthanasie généralisée des vieillards, opinion que lui prêtaient ses détracteurs. Non seulement la question n'a pas été tranchée, mais « *le véritable rappel à la démocratie* » que son avocat, Me Georges Kiejman, réclamait, par la condamnation de basses méthodes, ne s'est pas produit. M. Attali a donc décidé de faire appel pour savoir si la justice peut légitimement cautionner la calomnie.

MICHEL BOLE-RICHARD.

La situation en Corse et la disparition de Guy Orsoni

Après l'interpellation, le jeudi 23 juin au matin, à son domicile parisien, de M. Jean-Jacques Ferrandini, porte-parole de la Consulte des comités nationalistes (corses), ce mouvement dans un communiqué met en garde l'« *Etat français* » au sujet de ce qu'il qualifie d'« *inacceptable* ». Entendu pendant près de quatre heures par les policiers, M. Ferrandini a été remis en liberté. Les perquisitions effectuées à son domicile, ainsi qu'à la Maison du peuple corse à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), n'ont, indique-t-on de source policière, donné aucun résultat.

D'autre part, une dizaine de personnes ont été entendues, jeudi, par les policiers de la P.J. à Ajaccio et à Bastia, après la disparition, le 17 juin, d'un militant séparatiste, M. Guy Orsoni (*le Monde* du 24 juin). Dans l'après-midi du même jour, des membres de la C.C.N. avaient perturbé la circulation dans le centre de ces deux villes, distribuant des tracts. Enfin, jeudi vers 18 heures, plusieurs dizaines de personnes se sont rassemblées devant la préfecture de région à Ajaccio, pour protester contre la disparition de A. Orsoni. Les manifestants accusent le pouvoir « *d'avoir organisé son enlèvement* » avec l'aide « *des services spéciaux* ».

● *Attentats contre des Turcs dans la Creuse.* — Deux attentats ont été commis à Bourganeuf (Creuse), dans la nuit du 22 au 23 juin, contre des logements occupés par des travailleurs turcs. Des bombes lacrymogènes ont été jetées par une fenêtre ouverte à l'intérieur d'un logement, puis, quelques minutes plus tard, des chevrotines ont été tirées contre la porte d'un autre logement.

D'après les premiers témoignages, cet acte aurait été commis par un commando de trois hommes. Il a suscité une vive émotion dans le sud de la Creuse, où la communauté turque est importante : plusieurs centaines de bûcherons travaillent dans les forêts alentour, et la plupart d'entre eux ont fait venir leur famille en France. — (*Corresp.*).

SPORTS

TENNIS

LE TOURNOI DE TENNIS DE WIMBLEDON

Querelles d'arbitrage

Ciel d'orage, jeudi 23 juin, sur la quatrième journée de Wimbledon. Tempête sur l'arbitrage provoquée par Pfister, Buehning et McEnroe. Coup de foudre sur les courts par les grands serveurs Lendl, Hooper, Cash.

De notre envoyé spécial

Wimbledon. — Naguère les juges de Wimbledon étaient souvent la cible de la vindicte des joueurs parce qu'ils avaient largement dépassé l'âge de la retraite et qu'ils se laissaient surprendre plus souvent qu'à leur tour en train de somnoler sur leur chaise. Les gros plans de la télévision ayant été à cet égard impitoyables, le corps arbitral du All England Club a été sensiblement rajeuni. On ne voit donc plus quelques vénérables personnages piquer un roupillon au beau milieu d'un match au couteau en cinq manches. Les décisions sont-elles meilleures pour autant ? Le fait que les balles ne laissent pas d'impact sur l'herbe ne simplifie pas la tâche des juges qui peuvent à tout moment se laisser surprendre par un boulet de canon tiré sans sommation par les grandes brutes du service-volée qui font des ravages sur le gazon. Les contestations sont toujours possibles. Comme par tradition, les juges de chaise ne remettent pas ici en cause les décisions des juges de ligne, même si l'erreur est manifeste, beaucoup de joueurs ont l'impression d'être brimés par des irresponsables qui mettent en jeu leur carrière.

L'Américain Pfister fut le premier à s'en plaindre jeudi. Ce Californien a été débité du premier set à l'occasion d'une altercation avec le juge de chaise qui lui avait précédemment infligé un avertissement pour avoir jeté sa raquette au sol. Pfister avait grommelé un juron après avoir raté un retour à cause d'un faux rebond. Un juge de ligne s'était déplacé pour le signaler à l'arbitre qui lui infligea un premier point de pénalité alors qu'il servait à 4-3 en faveur du Chilien Acuna. L'Américain demanda l'intervention du superviseur. Pendant qu'il discutait avec lui, Pfister s'entendit pénaliser une nouvelle fois pour avoir tardé à reprendre le jeu. Toutes les négociations furent inutiles : la manche revint au Chilien. Acuna enleva ensuite la partie au terme de quatre manches acharnées (3-6, 7-6, 7-6, 4-6, 6-4).

Mauvais caractère

Le géant américain Buehning est réputé pour la puissance de son engagement et pour son mauvais caractère. A l'occasion d'un précédent tournoi, il avait pris en grippe l'arbitre qui a été affecté à son match contre l'Australien Cash. Il fit tant et si bien qu'il obtint le remplacement du bonhomme aux décisions, il est vrai, un peu hésitantes. Toutefois, cela n'empêcha pas l'ancien champion du monde junior de le sortir en trois sets secs (6-3, 6-0, 6-3).

Pfister et Buehning, qui ont déploré l'amateurisme — au mauvais sens du terme — des juges, se sont accordés pour constater que les arbitres ne tenaient pas compte de leurs observations et les pénalisaient alors qu'ils faisaient beaucoup plus cas des observations de leur compatriote McEnroe. « *Les organisateurs de tournois n'ont pas besoin de joueurs comme nous. En revanche, ils ne peuvent pas se passer des premiers mondiaux, aussi ne les sanctionnent-ils pas comme nous* », a constaté avec amertume Pfister. Autrement dit McEnroe pourrait tout se permettre pendant que les autres devraient se tenir carreau. Le jugement est excessif. « *je suis plus surveillé que n'importe quel autre joueur* », a déclaré le numéro deux mondial après son match contre le Roumain Segarceanu.

Une morale

Le boubou génial n'avait pas tort en l'occurence : jamais sans doute on ne lui avait compté autant de fautes de pied. Sur herbe, le service a une importance déterminante, les points se concluant dans la majorité des cas à la volée sur le retour. Pour être le plus vite possible au filet, le joueur plonge littéralement de l'autre côté de la ligne de service en frappant la balle. L'appel de la faute de pied peut être justifié dans 50 % des cas. Il était assez rare jusqu'à présent. Toutefois, depuis le début du tournoi, il est systématique. McEnroe perdit, ainsi, hier, le premier point du premier jeu du deuxième set : l'arbitre de chaise avait demandé le silence au moment précis où McEnroe avait frappé la première balle de service qui alla dans le filet ; pourtant le juge n'accorda pas deux nouvelles chances et sur sa seconde balle le juge de pied annonça faute.

Dans ces conditions qui se sont reproduites dix fois durant le match, il était normal que l'Américain ait appelé à son secours les superviseurs. « *J'accepte de perdre en face d'un joueur qui est meilleur que moi, mais je n'accepte pas une défaite provoquée par des décisions erronées* », a souligné McEnroe. Il y eut, si l'on peut dire, une morale à cette partie : l'Américain gagna la balle de match sur une faute de pied de Segarceanu (4-6, 6-2, 6-3, 6-3). Sanctionné pour la même raison au début du second set contre Scanlon, le géant noir américain Hooper ne sut plus comment poser ses grands pieds derrière la ligne. Son service habituellement surpuissant en perdit toute efficacité et il laissa filer la manche sans gagner un seul jeu. Cela fit bien l'affaire de Scanlon qui put se tirer des griffes du King-Kong des courts en trois petites manches (7-6, 6-0, 7-6).

ALAIN GIRAUDO.

Les résultats du 23 juin

SIMPLE MESSIEURS

Trente-deuxièmes de finale

TROISIÈME QUART DU TABLEAU

Van'T Hot (E.-U., 31) b. Lecomte (Fr., 22) 3-6, 6-4, 4-6, 6-3, 6-2 ; Lendl (TCH., 3) b. Waltke (E.-U., 120), 6-4, 6-2, 6-3 ; Wimlander (Suède, 7) b. Viljoen (Af. du Sud, 445) 6-3, 6-2, 6-1 ; Hasel (suisse, 247) b. Miller (Austr., 137) 6-4, 6-4, 6-7, 3-6, 6-1 ; Cask (Austr., 49) b. Buehening (E.-U., 57), 6-3, 6-0, 6-2 ; Kriek (E.-U., 14) b. Saviano (E.-U., 76) 6-4, 3-6, 5-7, 6-3, 6-2 ; Acuna (Chili, 146) b. 15. Pfister (E.-U., 19), 3-6, 7-6, 7-6, 4-6, 6-4 ; Tanner (E.-U., 125) b. S. Alexander (Aust., 28), 6-2, 7-6, 6-3.

QUATRIÈME QUART DU TABLEAU

Depalmer (E.-U., 46) b. S. Simonsson (Suède, 56), 6-4, 6-4, 6-3 ; Edmondson (Austr., 25) b. 8. Gerulaitis (E.-U., 10), 7-6, 7-5, 7-5 ; Scanlon (E.-U., 18) b. Hooper (E.-U., 56), 7-6, 6-0, 7-6 ; Tim Gullikson (E.-U., 148) b. Elter (R.F.A., 131), 5-7, 6-1, 6-4, 6-4 ; Gilbert (E.-U., 75) b. Gitlin (E.-U., 84), 6-7, 6-3, 7-5, 7-5 ; S. Mayer (E.-U., 27) b. Ocleppo (It., 81), 7-6, 6-2, 3-6, 6-7, 6-3 ; Leach (E.-U., 154) b. McNamee (Austr., 39), 6-4, 3-6, 7-6, 6-7, 6-3 ; McEnroe (E.-U., 1) b. Segarceanu (Roum.), 4-6, 6-2, 6-3, 6-3.

SIMPLE DAMES

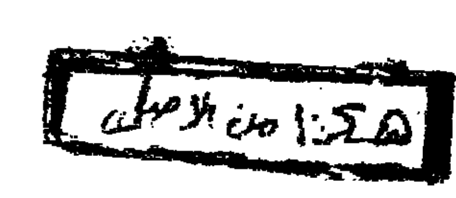
Trente-deuxièmes de finale

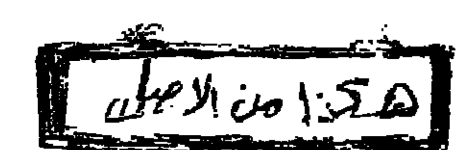
PREMIER QUART DU TABLEAU

H. Mandlikova (Tch., 9) b. R. Mentz (Af.S) 6-2, 6-3. L. Allen (E.-U. 43) b. C. Suire (Fr., 123) 6-2, 6-3. M. Navratilova (E.-U., 1) b. S. Acker (E.-U., 86) 7-6, 6-3. B. Jordan (E.-U., 119) b. C. Vanier (Fr., 61) 6-3, 6-2. M. Jausovec (Youg., 31) b. E. Burgin (E.-U., 57) 6-3, 6-3. J. Mundel (Af. S, 75) b. B. Randall (Aust., 229) 6-1, 6-1. C. Kohde (RFA, 16) b. P. Hy (H.K., 12) 6-3, 6-3. S. Hanika (R.F.A., 8) b. R. Fairbank (Af.S, 19) 3-6, 6-2, 6-3.

DEUXIÈME QUART DU TABLEAU

V. Ruzici (Roum., 12) b. N. Yeargin (E.-U., 65) 6-1, 6-4. V. Wade (G.B., 63) b. R. Reggi (Ital., 49) 6-1, 6-2. J. Durie (G.B., 17) b. T. Mochizuki (E.-U., 106) 6-4, 6-0. S. Simmonds (It., 61) b. A. Brown (G.-B., 143) 6-3, 6-4. Y. Vermaak (Af.S., 32) b. K. Sands (E.-U., 99) 7-6, 1-6, 6-3. Budarova (Tch., 29) b. P. Shriver (E.-U., 5) 2-6, 7-6, 6-4. A. Leand (E.-U., 36) b. B. Hallquist (E.-U., 59) 7-6, 4-6, 6-4. E. Pfaff (R.F.A., 28) b. Z. Garrison (E.-U., 15) 3-6, 7-6, 6-4.





DÉFENSE

M. Hernu admet que l'emploi de la force d'action rapide en Europe serait subordonné à l'accord du commandement allié

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, interrogé sur les conditions d'un engagement en Europe de la force d'action rapide dont la création vient d'être annoncée (*le Monde* du 22 juin), a expliqué en substance, mardi 21 juin devant les membres de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, que l'emploi de cette force aéromobile de 47 000 hommes à l'avant du dispositif allié serait subordonné à l'accord du commandement atlantique, auquel il reviendrait d'assumer la responsabilité de l'appui aérien et du soutien logistique *(nos dernières éditions datées 24 juin).*

Cette précision du ministre a été immédiatement relevée par plusieurs des députés de l'opposition présents, et, notamment, par M. Yves Lancien, député R.P.R. de Paris, qui a estimé qu'une telle orientation, entièrement nouvelle, faisait inévitablement penser à la doctrine du général Bernard Rogers, commandant suprême de l'OTAN, en faveur d'une contre-attaque par les forces alliées des unités adverses du second échelon, comme le groupement opérationnel de manœuvre soviétique.

M. Yves Lancien a, du reste, fait observer – pour s'en étonner – que cette éventualité d'une participation militaire française à la « bataille de l'extrême-avant » en Europe ait pu être publiquement mise en avant par le général Etienne Doussau, responsable de l'expérimentation en cours d'un embryon de force héliportée dans l'est de la France sous l'appellation de « force éclair » *(le Monde* du 9 juin).

A la lecture du projet de communiqué de la commission de la défense, le député R.P.R., qui est aussi chargé de mission pour la défense dans son propre parti, a déclaré, jeudi 23 juin, avoir noté que cette précision de M. Hernu sur la force d'action rapide en Europe, à savoir la nécessité d'un appui aérien et d'un soutien logistique allié, ne figure plus dans le compte rendu officiel des propos du ministre de la défense. Lorsque M. Lancien s'en est ému, l'administrateur de la commission a répliqué que le projet de communiqué avait été soumis, comme c'est l'usage, au cabinet de M. Hernu et que les deux précisions en question étaient, en réalité, *« couvertes par le secret-défense »*.

Dans le projet de communiqué, il est seulement indiqué que l'engagement de la force d'action rapide en Allemagne fédérale ne peut être, selon le ministre de la défense, envisagé sans l'accord des alliés. Dans l'entretien que M. Hernu a accordé à notre journal sur ce point *(le Monde* du 18 juin), le ministre de la défense affirme que cette force de 47 000 hommes, à base d'hélicoptères et d'infanterie antichars, *« peut être déployée en cas de besoin là où le gouvernement le déciderait. Cela suppose, bien sûr, de préparer cette éventualité avec nos alliés »*.

L'expérimentation actuelle de la « force éclair », qui sera mise à l'épreuve en septembre prochain à l'occasion d'une manœuvre en présence du ministre de la défense, montre, en effet, que l'armée française ne doit pas sous-estimer les difficultés de couverture aérienne et de soutien logistique dans la mesure où l'engagement de la force d'action rapide devra requérir d'importants moyens en hélicoptères et avions de transport Puma ou Transall pour l'acheminement des approvisionnements.

Dans de telles conditions, les états-majors français n'ont pas perdu espoir d'obtenir protection et aide logistique des armées alliées là où, sur le front européen, il leur serait demandé d'intervenir. – J. I.

∴

Dans une mise au point publiée jeudi soir 23 juin, le ministre de la défense a indiqué, à propos de l'engagement de la Force d'action rapide en Europe, qu'*« un tel dispositif augmente et accroît l'autonomie de nos forces classiques et l'autonomie des décisions de la France. Son déploiement en Europe devrait naturellement faire l'objet d'échanges de vues et de concertation avec nos alliés. Il n'y a là rien de secret et ces propositions n'ont été critiquées par aucune formation politique depuis que cette force a été présentée. Faut-il voir dans certaines déclarations ou prétendues révélations intempestives la volonté de certains de prendre leurs désirs pour des réalités ? »* La mise au point de M. Hernu ne fait aucune allusion à la responsabilité des alliés dans l'appui aérien et le soutien logistique acquis pour l'emploi de cette force.

● *Un Conseil permanent des retraités militaires* est créé au ministère de la défense par arrêté de M. Charles Hernu, paru au *Journal officiel* du jeudi 23 juin. Ce conseil comprendra dix représentants titulaires, désignés pour quatre ans par le ministre de la défense, après consultation des associations de retraités ou veuves de militaires. Il est chargé d'étudier toute mesure d'amélioration de la situation des intéressés avant présentation au Conseil supérieur de la fonction militaire.

● *Le 2e régiment étranger d'infanterie,* stationné jusqu'à présent à Corte et à Bonifacio (Corse), s'installera prochainement à Nîmes (Gard) dans les locaux de l'Ecole d'application de l'artillerie sol-air qui est transférée au camp de Canjuers (Var). Cette unité de la légion étrangère fait partie de la 31e brigade destinée à donner naissance à la 6e division légère blindée de la Force d'action rapide.

Le général Henri Navarre est mort

Le général Henri Navarre, ancien commandant en chef des forces françaises en Indochine, est décédé mardi 21 juin, dans sa quatre-vingt-cinquième année, à l'hôpital du Val-de-Grâce à Paris. Ses obsèques seront célébrées, mardi 28 juin à 10 h 30, en la chapelle Saint-Louis-des-Invalides.

Le général Henri Navarre, qui fut commandant en chef en Indochine lors de la défaite de Dien-Bien-Phu, avait quatre-vingt-quatre ans. Depuis son départ volontaire de l'armée en novembre 1956, il s'était consacré à l'illustration et à la défense des deux rôles essentiels de sa carrière : chef de la section allemande du service de renseignements en 1939, responsable militaire d'une défaite qui mit fin à la guerre d'Indochine en 1954.

Le capitaine Navarre, né à Villefranche-du-Rouergue (Aveyron) le 31 juillet 1898, germaniste en Sorbonne, personnage discret, manipulait avec sang-froid et sans douceur excessive un réseau qui n'eut qu'un défaut : celui de n'avoir pu convaincre de l'étendue de la menace et de la date même de l'offensive allemande de 1940 les politiques et des chefs militaires.

Il en garda pour les premiers une haine solide. Notamment pour Paul Reynaud, qui faisait recevoir le chef du S.R. par son amie, Mme de Portes, dans son salon. Commandant, Navarre dirige après l'armistice le S.R. en Afrique du Nord, sous Weygand, écarte clandestinement et manipule avec brio les commissions allemande et italienne d'armistice. Rentré en France, il est chargé du service de renseignements de l'Organisation de résistance de l'armée (ORA) issue de l'armée d'armistice de Vichy.

Son peu de goût pour les hommes politiques s'étend à Charles de Gaulle et à Jacques Soustelle, devenu chef de l'ensemble des services spéciaux français à la Libération. Le colonel Navarre, cavalier d'origine, revient, sarcastique, à un commandement dans la troupe.

Pour peu de temps. Ce parfait homme d'état-major est appelé par le commandant en chef français en Allemagne, dont il devient l'adjoint. Le maréchal Juin, commandant en chef des forces alliées Centre-Europe de l'OTAN, en fait son chef d'état-major à Fontainebleau en juin 1952. *Pour son malheur.*

Lorsqu'on cherche un « patron » pour le corps expéditionnaire français en Indochine, pour succéder, en mai 1953, au général Salan, le président du conseil René Mayer se souvient d'avoir connu à Constantine, dont il est député, un général intelligent qui y commandait la division. Juin appuie. Navarre débarque en Indochine avec un état-major de professionnels, s'aperçoit que la situation est pire que celle que décrivent les rapports, fait une tournée des popotes où son manque de contact humain déçoit les vieux baroudeurs qui considéreront ce « général de bureau », avec réserve, ensuite avec hostilité. Puis il s'enferme avec ses adjoints et prépare son plan.

En fonction de quoi ? Les gouvernements et les comités de défense sont restés vagues sur la conduite future de la guerre. Ou même contradictoires. Le nouveau président du conseil Joseph Laniel a confié l'Indochine à son vice-président : Paul Reynaud... Navarre se bâtit lui-même une mission : *« Chercher à créer les conditions militaires d'une solution politique convenable qu'il appartiendrait au gouvernement d'adopter le moment venu. »*

Donc, pas de bataille générale pour le moment. On « assainira » le Sud, gangrené par le Vietminh, et on mettra sur pied un corps de bataille pour 1954-1955. Le plan Navarre est, sur le papier, si convaincant qu'il sera « vendu » plusieurs fois aux Américains qui se sont décidés à financer la guerre d'Indochine, pour le plus grand bien des ... finances françaises.

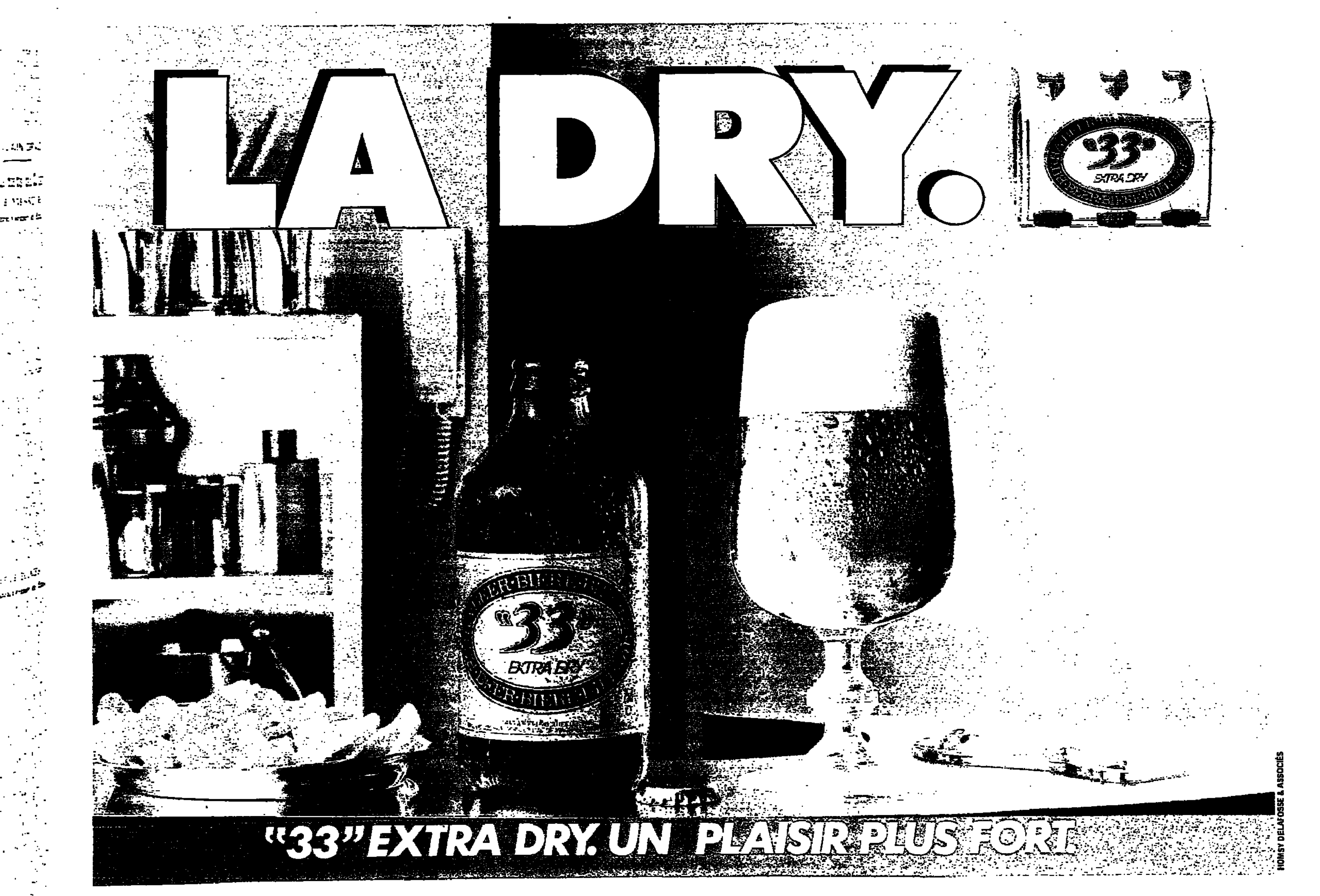
Reste la question du Nord-Laos : *faut-il le défendre ? On ne l'a pas dit* clairement à Navarre à son départ. Les militaires sont contre : trop cher et trop loin. Mais peut-on abandonner à son sort un petit royaume que nous nous sommes engagés à défendre ? La plupart des ministres sont pour. Sans préciser comment. Navarre s'y résout. On installera dans la cuvette de Dien-Bien-Phu dont Salan et Cogny, commandant au Nord-Vietnam, ont dit *grand bien*, un camp retranché. Une cuvette dans une région montagneuse, une piste d'aviation, les Chinois à 300 kilomètres, l'aviation d'Hanoï à distance d'intervention. Et les hommes de Giap n'ont qu'une faible artillerie. Tout le monde approuve, les ministres et les généraux viennent visiter les retranchements.

Mais le gouvernement accepte en janvier-février 1954, à la conférence de Berlin, de participer, à Genève, à une conférence sur l'Indochine. Dien-Bien-Phu devient alors – c'est du moins la thèse de Navarre – un objectif stratégique et politique de première importance pour le Vietminh. Avec l'aide de la Chine il concentrera sur la cuvette, où commande le colonel de Castries, cavalier comme Navarre, le maximum de moyens. De la défaite d'une douzaine de milliers d'hommes – sur les *540 000 que compte le corps expéditionnaire,* – troupes d'élites, parachutistes et légionnaires, et soldats nord-africains peu motivés, dépendra le sort de la guerre.

La cuvette, encerclée, est bientôt sous le feu d'une artillerie lourde imprévue. La piste devient impraticable. L'appui aérien opère à bout de course. On parachute en vain des hommes sacrifiés. A Hanoï, le général Cogny, par ses antennes à Paris, tire son épingle du jeu en dénigrant Navarre. Les « colonels » de l'époque de Lattre opposent leur connaissance de la guerre et du terrain à l'orgueil intellectuel du « général d'état-major » enfermé dans ses bureaux.

Lorsque Dien-Bien-Phu tombe, en pleine conférence de Genève, le bouc émissaire est tout trouvé : Henri Navarre. Remplacé par le général Ély, tandis que Pierre Mendès-France réussit à conclure des accords, il lui reste à défendre sa réputation contre les attaques de Joseph Laniel, du général Cogny, de Jules Roy dans un livre magistral. Il le fait sans ménagements, avec sa froideur agressive, son peu de goût pour l'expression des sentiments, son orgueil intact.

JEAN PLANCHAIS.



RÉGIONS

Paris

UN CIRCUIT DE FORMULE 1 EN 1984 ?
« Je ne me suis engagé qu'à étudier ce projet »
précise M. Jacques Chirac

« Un axe de verdure sera créé sur le tracé de l'ancienne ligne de chemin de fer reliant la place de la Bastille au bois de Vincennes. Cette large allée sera bordée de pistes cyclables. C'est un projet important qu'il ne convient pas de remettre en cause. » Au cours d'une conférence de presse donnée jeudi 23 juin, M. Jacques Chirac a confirmé en ces termes l'engagement pris pendant la dernière campagne électorale et dont la réalisation paraissait compromise par les constructions prévues sur l'îlot Montempoivre, dans le douzième arrondissement (*le Monde* du 15 juin).

Entre cet îlot et le bois de Vincennes, le maire de Paris a proposé un autre itinéraire que l'ancienne voie qui reliait la gare de Bel-Air à celle de Saint-Mandé. A partir de cet endroit, la coulée verte pourrait obliquer vers le sud, emprunter la voie de raccordement de la gare de Reuilly au chemin de fer de petite ceinture, longer celui-ci sur 250 mètres, déboucher avenue Daumesnil, gagner la porte Dorée et pénétrer sur les frondaisons de Vincennes. Selon M. Chirac, cet aménagement ne pourrait être entrepris que si la S.N.C.F. abandonnait totalement la ligne marchandises aboutissant à Reuilly, et donc la gare elle-même, projet qui est actuellement en négociation.

Le maire de la capitale a évoqué un autre projet qui a fait également quelque bruit : celui d'une course automobile de formule 1 qui se déroulerait en août 1984 sur les Champs-Elysées, place de la Concorde et sur le Cours-la-Reine. Cela impliquerait évidemment que l'on interrompe la circulation, que l'on recouvre le pavé d'un revêtement spécial, que l'on édifie un muret de béton sur les deux rives du parcours et que l'on élargisse le Cours-la-Reine.

Il faudrait aussi que le gouvernement accorde une autorisation qui dérogerait au décret pris en 1955, après la catastrophe des Vingt-quatre-Heures du Mans, et qui interdit les courses de formule 1 dans les villes. M. Pierre Mauroy et certains ministres seraient d'accord. En revanche, le ministre de la culture et le secrétaire d'Etat à l'environnement disent non.

Enfin, l'ensemble de l'opération ne peut être financée que par les placards publicitaires. Or, selon le plan qui vient d'être adopté par la commission des sites de Paris (*le Monde* du 24 juin), l'ensemble du circuit envisagé se trouve dans une zone où toute publicité est rigoureusement prohibée. Là encore, il faudrait déroger à la loi et aux arrêtés municipaux. C'est pourquoi M. Chirac qui, d'emblée, avait approuvé l'idée d'une compétition automobile dans Paris, précise aujourd'hui que le seul engagement pris par la municipalité est d'*« étudier ce projet en toute objectivité »*. Le choix du circuit, notamment, est loin d'être arrêté.

MARC-AMBROISE RENDU.

TRANSPORTS

DIX MILLIONS DE VOITURES SUR LES ROUTES DE L'ÉTÉ
La culture au secours de l'automobile

M. Charles Fiterman, ministre des transports, a lancé le 23 juin le coup d'envoi, à quelques jours des grands départs, d'une campagne d'information et de sensibilisation pour que les Français fassent preuve de sérieux et de sens des responsabilités sur la route. La culture, non plus, ne devrait pas être absente de ces migrations estivales. En collaboration avec le ministère de la culture et avec le secrétariat d'Etat au tourisme, le ministère des transports souhaite que les déplacements sur la route, les autoroutes et en train soient l'occasion d'un intérêt plus marqué des Français pour les régions traversées, leur patrimoine et leur histoire. C'est l'objet de l'opération « Mieux vivre la route » illustrée par une belle affiche de Folon.

Pour faciliter les départs et éviter les bouchons (on évalue à dix millions le nombre des voitures qui vont prendre la route pendant les vacances), un *Guide de la France par quatre chemins* est mis gratuitement, depuis quelques jours, à la disposition du public dans les directions départementales de l'équipement et dans les stations-service. M. Fiterman a, d'autre part, signalé que la politique d'étalement des vacances devrait connaître des progrès significatifs : 48 % des entreprises interrogées fermeront totalement leurs portes, cette année, au lieu de 54 % en 1982. Le ministre a précisé que les forces de police et de gendarmerie ont reçu des consignes de fermeté à l'égard des conducteurs qui ne respectent pas le code, mais il n'envisage pas d'édicter de nouvelles mesures de limitation de vitesse.

Au chapitre de l'animation sur les autoroutes, plusieurs aires de service vont être aménagées dans une optique culturelle : hommage à Claude Monet en Normandie ; l'énergie, le pétrole et les hommes près de Blois ; la bande dessinée en Charente-Maritime ; la description d'un village catalan, près de Perpignan. Côté ferroviaire aussi, la culture se met sur les rails avec, par exemple, les représentations d'un orchestre de jazz du 1er au 14 juillet dans différentes gares de Bourgogne.

Enfin, le ministère des transports et les sociétés concessionnaires d'autoroutes vont continuer leurs efforts à l'égard des personnes handicapées : en 1984, 89 % des stations-service seront aménagées à leur intention, 74 % des restaurants et 71 % des hôtels.

Trente-cinq blessés à Villebon (Essonne)

UN USAGER ET UN CONDUCTEUR SONT A L'ORIGINE DE LA COLLISION DE DEUX RAMES DU RÉSEAU EXPRESS

Deux rames du Réseau express régional se sont télescopées, jeudi 23 juin, en fin d'après-midi, en gare de Palaiseau-Villebon (Essonne). Trente-cinq personnes ont été blessées, dont quatre, atteintes de fractures, ont dû être hospitalisées.

Selon M. Pierre Barrier, adjoint au directeur du réseau ferré de la R.A.T.P., un voyageur a actionné le signal d'alarme parce que le convoi, en provenance de Paris, ne s'était pas arrêté à la gare où il souhaitait descendre. Le conducteur de la rame est alors descendu pour réarmer le signal d'alarme. C'est à ce moment qu'un omnibus, également en provenance de Paris, a percuté l'arrière du convoi arrêté.

Le conducteur du train tamponneur, entendu par les policiers chargés de l'enquête, a reconnu sa responsabilité dans l'accident. En raison de la mise hors service d'un panneau de signalisation à la sortie de la gare de Palaiseau, il aurait dû appliquer la procédure de « marche à vue ». Or il n'a pas respecté le règlement et a maintenu une vitesse trop élevée pour freiner à temps.

M. BERNARD RAFFRAY EST NOMMÉ DIRECTEUR DE CABINET DE M. GUY LENGAGNE

M. Bernard Raffray, qui était commissaire de la République de la Mayenne, est nommé directeur de cabinet de M. Guy Lengagne, secrétaire d'Etat auprès du ministre des transports, chargé de la mer.

[Né le 13 août 1937 à Asnières (Hauts-de-Seine), M. Bernard Raffray est ancien élève de l'ENA. Directeur du cabinet du préfet du Val-d'Oise en 1966, il devient sous-préfet chargé de mission au cabinet du premier ministre en 1971 et directeur du cabinet du préfet des Alpes-Maritimes en 1972. Nommé sous-préfet de Narbonne (Aude) en 1974, il a été chargé de mission au cabinet de M. René Haby, ministre de l'éducation, en 1975. Sous-préfet hors cadre (1977), puis directeur du cabinet du secrétaire général du gouvernement, il était préfet de la Mayenne depuis le 7 avril 1982.]

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037

INFORMATIONS « SERVICES »

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 24 juin :

DES DÉCRETS

- Portant création et fixant la composition et les attributions du conseil d'orientation auprès de la Société nationale de programme de télévision France-Régions 3 ;
- Modifiant le taux de cotisations versées à la caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires.

UN ARRÊTÉ

- Relatif aux gardes des internes et des étudiants désignés pour occuper provisoirement un poste d'interne.

DES LISTES

- D'admissibilité aux concours d'admission à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr.

AUTOMOBILE

CITROËN ET SON SERVICE DE NUIT

Après Renault qui a mis en place depuis un mois un service d'assistance dépannage qui permet aux automobilistes d'être secourus 24 heures sur 24 (1) – imitant en cela d'autres marques françaises ou étrangères – Citroën développe ses services après-vente. Côté dépannage la marque au double chevron annonce que le numéro de recherche d'un garage en cas d'ennui mécanique (365 jours par an, 24 heures sur 24) sera, à partir du 1er juillet, le 16-05-05-24-24 et rappelle que les ateliers signalés par le panonceau « point chouette » peuvent effectuer les réparations la nuit... au tarif du jour. Bien commode de pouvoir reprendre sa voiture le lendemain vers 8 heures, si toutefois le « pépin » n'est pas trop grave.

(1) Il faut appeler le 252-82-82.

★ Pour la région parisienne, les « points chouette » Citroën sont :

– Société commerciale Citroën, 68 et 70, avenue du général Leclerc 93300 Pantin – Tél. : 844-28-58.

– Diffusion Est-Automobiles, 13 à 17, rue Armand Carrel – 75019 Paris – Tél. : 200-11-55.

– Société commerciale Citroën, 43, boulevard de la Libération – 93200 Saint-Denis – Tél. : 820-40-45.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 26 JUIN

« Château de Maisons-Laffitte », 15 h 30, entrée côté vestibule (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Mosquée », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Approche de l'art).

« Moulins du vieux Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (les Flâneries).

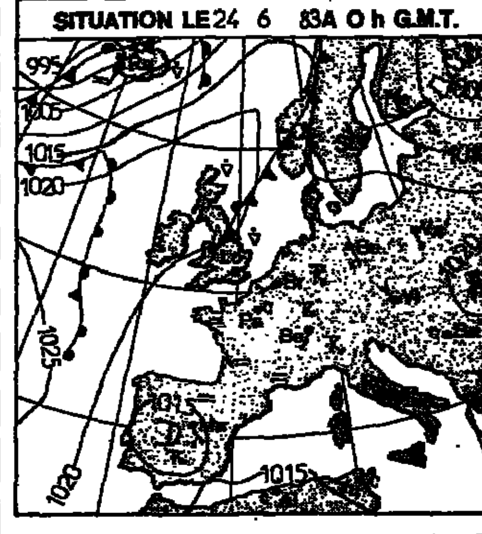
« L'O.C.D.E. », 15 heures, 2, rue André-Pascal (Tourisme culturel).

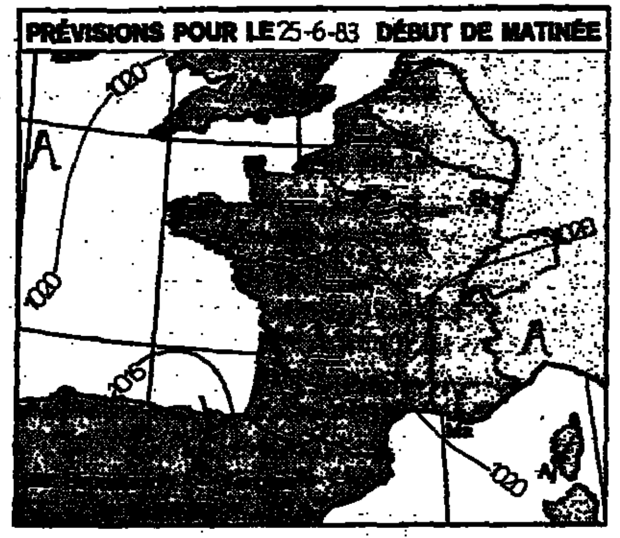
CONFÉRENCES

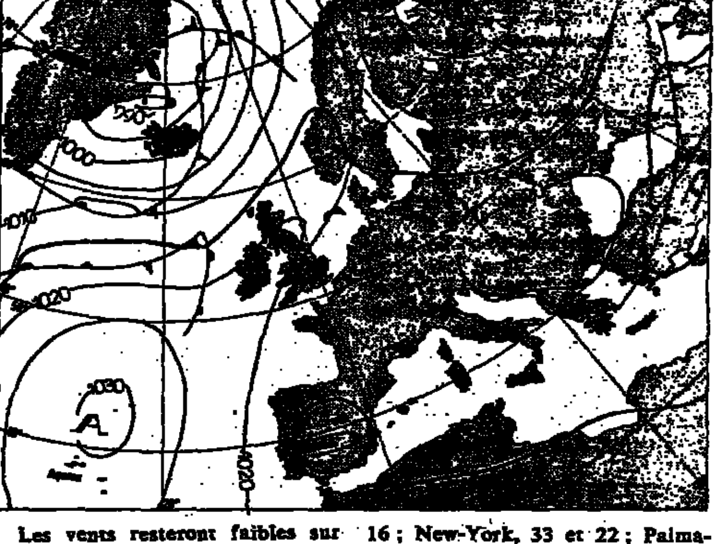
14 h 30, 60, boulevard Latour-Maubourg, H. Brumfeld : « la Tunisie », et 16 h 30, « la Finlande » (Audio-visuels), (Rencontre des Peuples).

Les mots croisés se trouvent page 17.

MÉTÉOROLOGIE







Évolution probable du temps en France entre le vendredi 24 juin à 0 heure et le samedi 25 juin à minuit.

Entre les hautes pressions de l'Atlantique et de l'Europe orientale, la France reste sous l'influence d'une zone faiblement dépressionnaire à faible gradient, c'est-à-dire que la pression atmosphérique est quasi conforme sur l'ensemble de notre pays. Cette situation, liée à de l'air chaud, humide et instable, est favorable au déclenchement d'orages.

Samedi matin, sur la plupart des régions le temps sera très brumeux et les bancs de brouillard seront fréquents et même denses près des côtes de la Manche. On notera des périodes d'accalmie pendant lesquelles le temps sera bien ensoleillé, ces orages s'intensifieront l'après-midi et gagneront une large moitié ouest de la France. Sur le quart nord-est du pays, c'est un beau temps chaud et lourd qui s'établira avec quelques orages isolés l'après-midi et le soir. Les régions s'étendant de la Méditerranée aux Alpes bénéficieront d'un beau temps d'été chaud et bien ensoleillé.

Prévisions pour dimanche 26 juin

La situation générale n'évoluera que très peu, le marais barométrique qui persistera sur la France maintiendra une situation orageuse assez généralisée en voie de lente amélioration par le nord.

Les vents resteront faibles sur l'ensemble du pays, maintenant une situation favorable à de nombreux bancs de brouillard, matinaux sur la plupart des régions. Le temps sera chaud et assez souvent ensoleillé ensuite, mais des orages éclateront, généralement en cours d'après-midi et en fin de journée. La zone la moins concernée par les orages sera encore le quart sud-est (Régions méditerranéennes et Alpes).

Par ailleurs, en cours de journée, une lente amélioration se développera sur les Flandres, la Picardie et les Ardennes avec retour d'un temps ensoleillé et moins orageux. Les températures resteront à peu près du même ordre.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 24 juin à 8 heures, de 1 016,1 millibars, soit 762,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 juin ; le second le minimum dans la nuit du 23 au 24 juin) :

Ajaccio, 24 et 14 degrés ; Biarritz, 21 et 16 ; Bordeaux, 23 et 14 ; Bourges, 26 et 16 ; Brest, 22 et 9 ; Caen, 22 et 14 ; Cherbourg, 19 et 13 ; Clermont-Ferrand, 25 et 13 ; Dijon, 27 et 16 ; Grenoble, 27 et 14 ; Lille, 27 et 14 ; Lyon, 27 et 15 ; Marseille-Marignane, 25 et 16 ; Nancy, 27 et 16 ; Nantes, 24 et 15 ; Nice-Côte d'Azur, 22 et 17 ; Paris-Le Bourget, 25 et 14 ; Pau, 24 et 16 ; Perpignan, 27 et 15 ; Rennes, 23 et 15 ; Strasbourg, 28 et 14 ; Tours, 23 et 13 ; Toulouse, 25 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 18 degrés ; Amsterdam, 27 et 16 ; Athènes, 29 et 20 ; Berlin, 26 et 14 ; Bonn, 31 et 15 ; Bruxelles, 29 et 16 ; Iles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 20 et 11 ; Dakar, 29 et 26 ; Djerba, 31 et 21 ; Genève, 26 et 14 ; Jérusalem, 29 et 17 ; Lisbonne, 23 et 15 ; Londres, 23 et 13 ; Luxembourg, 27 et 16 ; Madrid, 28 et 15 ; Moscou, 9 et 2 ; Nairobi, 25 et 16 ; New-York, 33 et 22 ; Palma-de-Majorque, 26 et 14 ; Rome, 25 et 15 ; Stockholm, 24 et 14 ; Tozeur, 34 et 24 ; Tunis, 30 et 21.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

EXPOSITIONS

LE VITRAIL EN LORRAINE. – Les chercheurs de l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France (région Lorraine) et leurs correspondants bénévoles organisent une exposition consacrée au vitrail en Lorraine du douzième au vingtième siècles jusqu'au 3 octobre au centre culturel des Prémontrés de Pont-à-Mousson.

★ *Direction régionale des affaires culturelles de Lorraine*, tél. : (8) 332-90-63.

STAGES

LES MICRO-ORDINATEURS. – L'association Logami (Les Amis du logiciel) organise des stages d'une semaine, destinés aux enfants de douze à quatorze ans, du 3 juillet au 6 août, ayant pour objectif de donner la maîtrise du micro-ordinateur et les éléments de base de la programmation et du langage Basic au Centre horticole de Saint-Gabriel-Brecy, dans le Calvados. Le prix de chaque stage est de 2 500 F de Paris à Paris, tout compris.

★ *M. Christian de Menthon et Associés*, 9, rue Las-Cases, 75007 Paris, tél. : 551-74-07.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23
ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LOTO

TIRAGE N° 25 DU 22 JUIN 1983

5 – 14 – 21 – 29 – 39 – 45

NUMERO COMPLEMENTAIRE 33

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	8	1 614 771,80 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	89	72 574,00 F
5 BONS NUMEROS	2 412	8 033,60 F
4 BONS NUMEROS	135 746	142,70 F
3 BONS NUMEROS	2 457 625	11,30 F

PROCHAIN TIRAGE LE 29 JUIN 1983

VALIDATION JUSQU'AU 28 JUIN 1983 APRES-MIDI



Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

DEUX YOUGOSLAVIE

Monastères en Serbie

L'HISTOIRE, qui n'est jamais avare de sang, a de quoi satisfaire sa passion en Serbie. Belgrade, par exemple, a été détruite et rasée plusieurs dizaines de fois au cours des siècles (trente-six fois, dit-on). Tous les conquérants, même le grand Soliman, ont planté leur tente sur les bords du Danube. Un passé, mais peu de traces. Une nostalgie accentuée par les murs gris des maisons du centre-ville et par les arbres dont les branches affleurent les promeneurs sur les trottoirs des longues avenues.

Des brumes de la préhistoire jusqu'aux temps modernes, la Serbie fut d'abord un passage. Tous les guerriers se sont traînés sur les chemins de ce pays aux plaines immenses et aux montagnes boisées, où dévalent de nombreux torrents. Ils sont tous venus : les Celtes et les Daces, les Goths et les Romains, les Hongrois et les Vénitiens, les Francs et les Turcs. Des chocs terribles, notamment entre la chrétienté et l'islam. Il aura manqué un Hugo pour raconter l'histoire tragique de cette partie des Balkans. Mais si le voyageur se donne la peine de chasser la poussière des siècles, il découvrira alors bien autre chose qu'une suite ininterrompue d'invasions et de fracas, de grands coups d'audace et de résistances acharnées. Apparaîtra, en effet, la vraie Serbie.

Un trait d'union entre Byzance et Florence. Une superbe passion artistique et religieuse trop longtemps cachée par la Renaissance pourtant postérieure aux fresques qui s'étalent sur les murs des édifices religieux de ce pays. Ici, sur les bords de la *Morava* et de l'Ibar, Rome et Byzance se sont rencontrés, confrontés. Abbés ou popes ? Soudain tout bascule. Et l'icône l'emporte sur le chapeau, qui laissera, curieusement, de beaux souvenirs. Les traces de cette grande affaire, on les trouve dans les monastères qui ont été édifiés au cœur de l'État médiéval serbe. En route. De Belgrade, direction Nis.

Le voyageur quitte l'autoroute à Cuprija, s'enfonce dans la campagne et gagne le monastère de Ravanica, *abrité derrière* de hautes murailles. Fondé en 13.., cet édifice, tout de briques et de pierres alternées, est dominé par cinq coupoles. Les fresques contemporaines de la construction du monastère sont bien endommagées. La plus remarquable est celle qui représente l'entrée du Christ à Jérusalem avec une multitude de personnages. On voit aussi les portraits du fameux prince Lazare, fondateur du monastère, de sa femme Milica et de leurs fils Stevan *et Vuk. Ombres illustres.* Ravanica n'est pas le monastère le plus intéressant. Mais c'est peut-être le plus attachant. Contrairement aux autres *édifices de ce style, il n'y a pas ici,* en effet, grandeur et magnificence. Mais simplicité et sérénité.

Saints guerriers

La grandeur, on la retrouve à quelques kilomètres de là, à Manasija. L'église, dissimulée dans la montagne, se cache derrière d'épaisses murailles flanquées de onze tours de garde. Car le Turc, à l'époque, battait la campagne. Un vrai château cathare. *Ici les moines* travaillèrent à la réforme de la langue serbe. Mais déjà, des artistes venus d'Athos s'emparent des murs *du monastère. Ils* les badigeonnent de vert d'ocre, de rouge, de mauve et de bleu. Le visiteur découvre les visages hiératiques du Christ, de *Marie,* du roi Hérode et surtout des saints guerriers vêtus de tuniques courtes tissées d'or. Et pendant ce temps, dans la bibliothèque s'installe un atelier de copistes pour rédiger les manuscrits utiles au culte. On peut toujours voir les vestiges de cette bibliothèque située près de l'église construite en marbre.

Et le voyageur poursuit son chemin sur des routes de campagne qui *ne sont pas toujours faciles.* Se dresse, au bord d'un torrent, le monastère de Ljubostinja. Pillé, incendié et abandonné, l'édifice, restauré, ne présente plus que quelques fragments de sa décoration murale intérieure. Plus intéressantes sont les moulures, les fenêtres et les rosaces, qui ornent la façade. On dit que le vin de Ljubostinja est excellent. Dans la plaine qui s'étend au-delà de la ville de Kraijevo, à l'entrée des gorges de l'Ibar, se trouve le monastère de Zica, construit au début du treizième siècle. C'est dans cette église que furent couronnés la plupart des rois serbes. Ce monastère appartient à ce que les spécialistes appellent l'école de Raska, dont la *caractéristique* est l'adaptation de l'art roman au culte orthodoxe. Comme les édifices du mont Athos, Zica a été peint en rouge et il a retrouvé cette couleur lors de sa restauration en 1954.

Ravanica, Manasija, Ljubostinja et *Zica attisent la curiosité.* Avec Studenica et Sopocani, l'art des fresques atteint sa plénitude. Ce n'est pas l'œuvre d'artistes exaltés, ni de familiers de visions apocalyptiques *« car la haute société serbe du Moyen Age n'aimait pas les monstres ».* Mais dans ces deux monastères, les œuvres des peintres ont une telle vitalité que le visiteur a l'impression de déranger ces nobles figures figées dans la pierre. A Studenica, nichée sur le versant boisé d'une montagne, il faut voir la grande crucifixion coloriée en jaune et en bleu et criblée de symboles théologiques. Dans les chapelles latérales une série de saints portant turban – des Arabes – contemplent une fresque très endommagée qui ne présente plus que le visage paisible d'un patriarche. Là, c'est Giotto.

Voici encore saint Stéphane, saint Jean Prodom, saint Sava et la Vierge. Ils fixent les curieux. Les Turcs les ont épargnés. Dans tous les monastères, les Ottomans, alors maîtres du pays, ont en effet tenté de détruire ces peintures murales. Mais, heureusement, faute de volonté, ils n'ont pu mener à bien leur sinistre besogne. Ils laissent cependant des blessures profondes. Comme ces visages aux yeux effacés.

Sopocani

Avant de se rendre à Sopocani, halte à Novi-Pazar. *Avec ses minarets,* ses femmes portant pantalons bouffants serrés aux chevilles et ses petites rues encombrées, c'est l'Orient. *A 16 kilomètres de là, isolé* dans la montagne, voici le monastère de Sopocani.

Les fresques présentées ici représentent l'apogée de la peinture byzantine. Immenses dessins, imposantes bandes dessinées, qui se détachent sur un fond jaune et doré imitant la mosaïque. La sûreté du trait, l'harmonie des couleurs où dominent le jaune, le vert et le violet, indiquent un sens remarquable de la composition. L'artiste maîtrise complètement son sujet. C'est déjà la Renaissance. La plus précieuse – la plus touchante – des fresques de Sopocani est la dormition de la Vierge qui s'étale sur tout le mur occidental *de l'église. De nombreuses scènes de* la vie du Christ et plusieurs figures de saints illustrent les piliers et les chapelles latérales.

Sur le mur de l'une d'entre elles apparaît un visage jeune, le regard serein. Il interroge. Il a le temps *pour lui. Son attitude, originalité* de l'art serbe, n'est pas seulement celle d'un saint, c'est aussi celle d'un homme. Il sait qu'une époque se termine. Les artistes quittent le pays envahi par les Turcs pour l'Italie. Si, avec Malraux, on estime que *« la fin de chaque époque nous révèle la part de l'homme qu'elle cultiva »,* alors, à voir ce visage, il y eut en Serbie, entre le douzième et le quinzième siècle, un grand moment de culture et de foi.

JEAN PERRIN.

★ Office du tourisme yougoslave, 31, boulevard des Italiens, 75002 Paris. Tél. : 268-07-07.

★ Touring-Vacances, 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 261-80-56, propose un vol aller et retour et une location de voiture pour une semaine, kilométrage illimité, de 1 715 F par personne à 2 850 F, selon le véhicule. Il existe, chaque samedi, un vol spécial pour la Yougoslavie.

La Dalmatie côté houle

LES pays maritimes n'acceptent de découvrir leur intimité qu'à ceux qui les visitent à la voile, car il faut retrouver les modes de locomotion d'antan pour saisir les rouages de la vie quotidienne, ou comprendre l'emplacement d'un village, voire son architecture. Sans compter que, dans un pays où la mer constitue à la fois une mère nourricière et un moyen de transport, on est tout naturellement enclin à oublier le touriste pour ne plus voir dans le visiteur à la voile que l'homme de mer. C'est bien le cas sur le littoral déchiqueté et l'archipel qui composent la Dalmatie, et louer un voilier de croisière est sans doute la meilleure façon de pénétrer le monde maritime yougoslave, assez difficile à cerner de prime abord.

Sans doute, l'été, aurez-vous à regretter que les vedettes rapides italiennes et allemandes créent un remous permanent dans l'archipel désert des îles Kornati. Peut-être même aurez-vous du mal à trouver un mouillage désert, dès que le soleil commence à décliner, mais tous ces plaisanciers motoristes à l'instinct grégaire adoptent un comportement tellement touristique que, lorsque vous rendrez visite aux pêcheurs, ceux-ci feront immédiatement le distingo entre les autres et vous. C'est ainsi que sur l'île de Zirje, nous avons appris à tresser un casier de pêche en osier, et que, à Murter, nous avons compris les secrets du cintrage du bordé de ces barques dont le cul pointu est d'une largeur proverbiale.

Une quinzaine de jours suffisent pour se faire une bonne idée du pays, mais une vie entière ne suffirait pas à explorer tous les mouillages. A la belle saison, les vents dominants se situent plutôt au nord, aussi, partant par exemple de Biograd, avez-vous intérêt, dès les premiers jours de votre croisière, à faire route vers le nord, en remontant les Kornati par exemple. De quoi saisir le rythme de la météo pendant votre *croisière, avant de redescendre vers* Primosten, Trogir, Split...

Une eau toujours gazeuse

Quelle distance pouvez-vous couvrir par jour ? Cela dépend de votre finesse de navigateur et, éventuellement, de votre aptitude à supporter le bruit du moteur par calme plat. *En fait le régime de vent le plus fréquent* à la belle saison est celui d'une brise solaire, qui monte dans la matinée pour retomber dans la *soirée après avoir passé du secteur* sud au secteur nord. Mais tout cela n'est qu'une tendance générale. Naviguez quand il y a du vent, mouillez dans les calmes, visitez les villages endormis. N'hésitez surtout pas à adopter le mode de vie local : sur les îles, l'épicerie - boulangerie - quincaillerie ouvre généralement à 6 heures du matin pour fermer à 10 heures et ouvrir de nouveau entre les 18 et 20 heures ! Les marchés se tiennent très tôt le matin et, si vous passez une nuit à quai, vous serez de toute façon réveillés à l'aube par l'animation du port.

Les îles risquent de vous paraître au premier regard peu sauvages : cela tient à une construction anarchique de maisons individuelles et à l'importance de la circulation de bateaux de plaisance. Mais quand vient le moment de faire le plein d'eau ou de fuel, on découvre qu'il faut retourner vers un grand port. Dans la boutique du village, on trouve quelques fruits et de mauvaises conserves, le pain est rare passé 7 heures du matin, et, si vous comptez sur l'eau minérale pour compléter vos réserves d'eau douce, sachez que l'eau en bouteille est toujours gazeuse. Infecte pour faire le thé, et colorant le riz en vert. Sachez *aussi que le café soluble en poudre,* le dopage du navigateur, est ici introuvable. La chasse aux vivres est aussi une façon de revenir à la *grande époque de la navigation à* voile.

L'île de Hvar, par exemple, a gardé un souvenir très vivant de l'époque où elle constituait un point d'escale obligé pour les voiliers qui venaient s'y ravitailler. Ainsi le cloître du monastère franciscain s'ordonne autour d'une importante réserve d'eau destinée autrefois au ravitaillement des navires. Le monastère servait aussi d'hôpital maritime, et les marins de passage y ont laissé des pièces de monnaie du monde entier, qui longtemps ont eu cours à Hvar.

Dans ce pays défiguré par un tourisme industriel, où l'authenticité devient marchandise rarissime, l'ar*rivée par mer réserve* donc encore de grandes émotions ? Il est vrai que, avant de vous mettre à quai au pied des remparts de Trogir, il vous faudra tirer des bords le long d'un complexe touristique colossal et inhumain. Dommage ! Mais quand vous ferez route vers le fjord qui donne accès à Sibenik, vous apercevrez de loin la forteresse Saint-Nicolas. A des milles et des milles, alors que les îles se confondent dans la brume, par Dieu sait quel miracle, les remparts jaunes de la citadelle s'imposent dans leur géométrie sévère et nette. A cette vue, vous ressentirez la même émotion que les marins de l'époque du grand commerce avec *Venise. C'était l'époque où les* documents nautiques existaient à peine, et où les pilotes se transmettaient les points de repère pour trouver tel et tel port. Nul doute que la forteresse de Sibenik devait constituer l'un des amers les plus connus de l'Adriatique.

A côté, apparaissent des marinas ultramodernes. Si elles permettent l'hivernage d'un yacht ou de trouver les services d'un mécanicien, elles ne présentent aucun intérêt pour une simple escale. Souvent d'ailleurs, elles se trouvent éloignées des centres de vie. Ainsi la toute récente *marina de Primosten, créée en plein* désert, au pied d'une route à grande circulation, est à 2 bons kilomètres du village, en revanche charmant. *On peut regretter qu'il n'ait pas été* possible de concilier le charme d'un village et l'efficacité d'une installation portuaire, mais on ne peut nier que la mise en place d'une telle infrastructure a facilité l'implantation de sociétés de location de bateaux étrangères. Or la location est bien le meilleur moyen de pratiquer la croisière en Yougoslavie, puisque le propriétaire qui désirerait venir de France sur son bateau devrait d'abord contourner la botte italienne avant de pouvoir commencer son exploration.

DOMINIQUE LE BRUN.

BALADE A LA CARTE

En route pour les falaises

A VÉLO, l'essentiel est d'en sortir. Et pourtant, on y resterait bien à Rouen, la ville de France possédant une des plus fortes concentrations de monuments, capitale du gothique flamboyant, avec, en particulier, sa cathédrale et ses sept cents *maisons en bois déjà restaurées,* ceinturées par le plus long réseau français de rues piétonnes, et l'un des plus courts en matière de voies... cyclables ! A l'exception d'une belle piste, au sud, le long d'une route longeant le chemin de fer en direction de Paris, il faut souffrir parfois pour avoir accès aux collines recouvertes de forêts : Roumare à l'ouest, Verte au nord, de La Londe-Rouvray au sud.

Heureux Rouennais qui disposent *de plusieurs dizaines de kilomètres* de routes forestières balisées par l'Office national des forêts en faveur des cyclistes, si près d'une agglomération de quatre cent mille âmes. La moitié de ces routes se trouvent même interdites aux quatre-roues, et on projette d'en baliser encore d'autres, alternant, comme souvent dans la région, forêts, clairières, forêts, à l'est de la vallée de la Seine. Poursuivant en direction du nord-ouest, le parc naturel régional de Brotonne est vite atteint, et la halte s'impose devant l'abbaye de Saint-Wandrille, avant de s'élancer sur les 11,5 kilomètres du circuit de Saint-Gilles-de-Cretot. *Le spectaculaire pont* de la Brotonne rappelle au passage que le parc du même nom concerne les deux rives de la Seine, démontrant par la même occasion que *celles-ci ne sont heureusement* pas sans cesse vouées à l'industrie. Toujours à l'est, Sainte-Gertrude, l'un des plus jolis villages du département de Seine-Maritime, Caudebec-en-Caux, détentrice du label « station verte de vacances », constituent autant d'étapes souhaitables.

Et pourtant, broutilles que voilà pour les passionné(e)s de vélo qui se sont juré de voir une fois dans leur vie la Côte d'Albâtre, les quarante échancrures de la plus majestueuse côte à falaises du littoral français, avec ses plages, les plus proches de la capitale : Étretat, *Yport, Fécamp, Saint-Valéry*-en-Caux, Dieppe, Le Tréport. De quoi stupéfier le Hollandais ou le Belge qui découvrent ces falaises dépassant parfois les 100 mètres, en particulier à Étretat où la nature a sculpté trois arches et une aiguille en moins de 1 000 mètres de rivage.

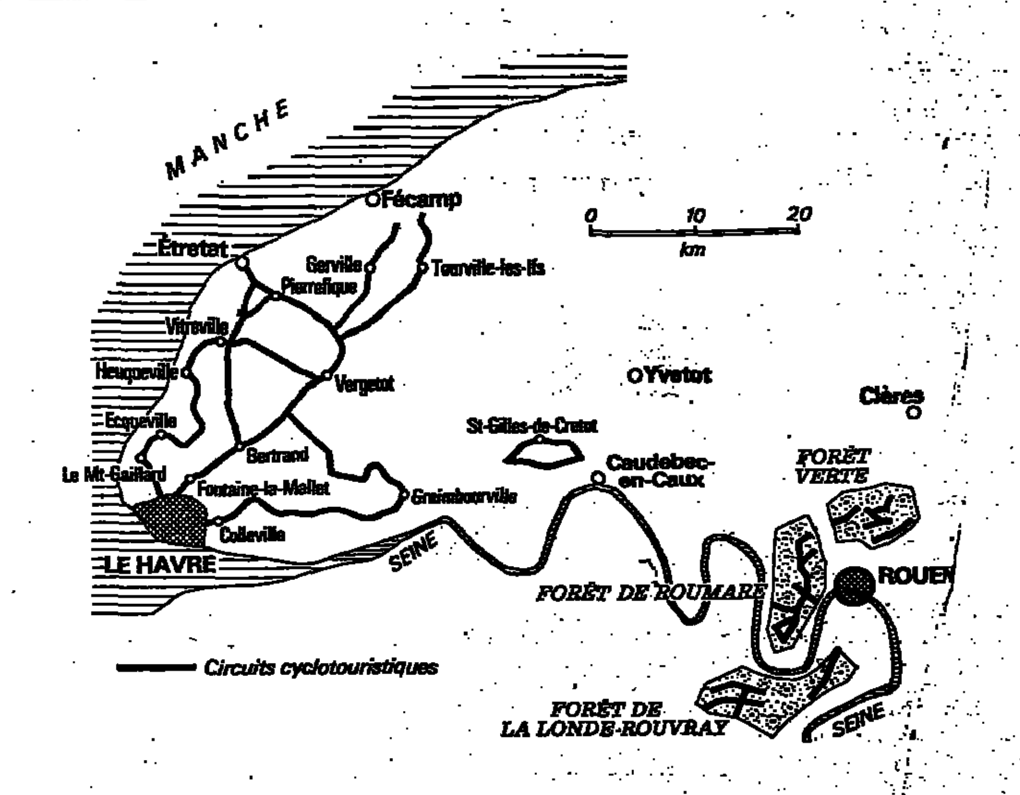
Sans compter que, pour les adeptes de la « petite reine », les *animateurs* du tourisme local ont mis les petits plateaux dans les grands : près de cent cinquante vélos en location répartis sur onze communes et quatorze loueurs, 190 kilomètres de routes paisibles flanquées aux points névralgiques de panneaux triangulaires mentionnant : « Présence de cyclistes, 2,5 kilomètres » ou « 1,5 kilomètre ». Au début, il ne s'agissait pas d'une opération concertée. La S.N.C.F. disposait de vélos en location à Dieppe et au Tréport. Des loueurs privés entrèrent bientôt dans la danse : à Forges-les-Eaux, l'office du tourisme, à Caudebec-en-Caux et Fécamp, un vélociste, à Étretat, une *station-service. Un beau jour, la* direction départementale de l'équipement balisa sept itinéraires baptisés par des lettres de l'alphabet : de « A » à « G », d'une longueur variant entre 12,5 kilomètres et 37 kilomètres aller et retour. Après quoi, le comité départemental de tourisme n'eut plus qu'à entériner l'opération en éditant un remarquable dépliant de couleur bleue, comme l'avoue son directeur, M. Rabany.

Il n'empêche que les circuits *n'auraient pas vu le jour sans l'action* opiniâtre de M. Max Poincelet, un sexagénaire *« vacciné avec un rayon de bicyclette »,* selon l'expression consacrée, animateur régional de la Fédération française de cyclotourisme et de la FUBicy. *« Nous devons beaucoup à M. Rufenacht, alors secrétaire d'Etat et vice-président du conseil général, lequel obtint de haute lutte une subvention de 180 000 F pour ouvrir le premier itinéraire entre Le Havre et Etretat ; les autres suivirent, tous reconnus par des chevronnés des clubs locaux »,* explique M. Max Poincelet. Lequel rappelle que le secteur eut la chance historique de posséder un sous-préfet, M. Monginet, tellement sportif qu'il devint bientôt... directeur des sports au ministère !

La promenade familiale fait recette sur les itinéraires balisés, pour l'heure circonscrits à la région du Havre. Le succès serait tel que *« la télévision britannique franchit un jour la Manche pour filmer les circuits ».* Nombreux s'avèrent d'ailleurs les échanges entre cyclotouristes et cyclosportifs des deux pays. Tous et toutes apprécient les côtes courtes mais raides, suivies de « valleuses » ou de « cavées » (chemins creux), les trajets plats au milieu des vaches et des pommiers en fleurs et le pays de Caux, avec ses bâtisses bordées d'un quadrilatère de hêtres les protégeant du vent.

Quel dommage que le kilométrage des voies cyclables en agglomération stagne dangereusement. Sans l'intervention de M. Max Poincelet, les techniciens auraient probablement oublié les *cyclistes sur le futur pont géant* de Honfleur. Et Rouen comme Le Havre se distinguent par l'absence d'aménagements en faveur des deux-roues légers. Les circuits de la Côte d'Albâtre méritent mieux...

MICHEL DELORE.



Roue libre...

HÉBERGEMENT

– Comité départemental du tourisme, 2 *bis*, rue du Petit-Salut, B.P. 666, 76008 Rouen Cedex, tél. (35) 88-61-32.

– Office de tourisme du Havre, place de l'Hôtel-de-Ville, B.P. 649, 76059 Le Havre Cedex, tél. (35) 21-22-88.

– Campagne à la ferme, chambre d'agriculture de Seine-Maritime, chemin de la Bretèque, B.P. 37, 76230 Boisguillaume, tél. (35) 60-48-60.

– Auberges de jeunesse à Rouen, Dieppe, Etretat, Fécamp, Saint-Valéry-en-Caux, Le Tréport, Yport, Yvetot.

ACCÈS

– Gares S.N.C.F. de Rouen, Le Havre, Fécamp, Dieppe, Saint-Valéry-en-Caux.

– Autoroute A-13.

– Ports du Havre et de Dieppe (liaisons avec la Grande-Bretagne).

LOCATION DE VÉLOS

– Caudebec-en-Caux, Cycles Jobert, rue de la Vicomté.

– Dieppe, gare S.N.C.F., tél. (35) 84-20-71.

– Eu, Cycles Régnier, 133, chaussée de Picardie, tél. (35) 86-20-99.

– Fécamp, gare S.N.C.F. et Folliot Sports, Arcades du Théâtre, tél. (35) 28-45-09 et l'hôtel de l'Univers, 5, place Saint-Etienne, tél. (35) 28-05-88.

– Forges-les-Eaux, terrain de campage et office de tourisme, tél. (35) 90-52-10, et ancienne gare thermale, tél. 90-6?-98.

– Neufchâtel-en-Bray, syndicat d'initiative et musée Mathon, tél. (35) 93-22-96.

– Le Tréport, gare S.N.C.F., tél. (35) 86-23-44.

– Yport, M. Legros, 23, rue Alfred-Nunes.

MATÉRIEL

Vélo à dix vitesses préférable (côtes courtes mais à forte pente).

CARTE

I.G.N. au 1/100 000e verte n° 7.

Itinéraires cyclistes remis par le comité départemental de tourisme de Seine-Maritime (Rouen).

Parc naturel régional de Brotonne, 2, rond-point Marbec, 76580 Le Trait, tél. (35) 91-83-16.

A VOIR

– Fin mai, à Rouen, fêtes Jeanne-d'Arc.

– En juin, à Fécamp, fêtes de la Trinité, pèlerinage du Précieux Sang.

– En novembre, à Dieppe, Foire aux harengs.

– Le port du Havre, visites guidées et commentées depuis le « port des yachts ».

UN CONSEIL

Pour les séjours de la fin de semaine, retenez à l'avance vélo et chambre !









Bibliographie

Promenade en Gâtinais

AUX confins de la Seine-et-Marne et de l'Yonne, il existe un coin d'Ile-de-France préservé : le bocage gâtinais. Après avoir participé pendant plusieurs années à la planification de la région, les membres de l'A.H.V.O.L. (Association pour la mise en valeur harmonieuse des vallées de l'Orvanne et du Lunain) ont décidé d'animer le pays. Laissant de côté les POS et autres SDAU, ils ont organisé des promenades, des concerts, des expositions d'art. Leur dernière initiative : un guide intitulé « Promenade en Gâtinais ». Ce petit Livre vert du tourisme local est l'œuvre de bénévoles. Pourtant, il peut rivaliser avec les meilleurs ouvrages réalisés par des professionnels.

Au fil de ses trois cents pages, « Promenade en Gâtinais » propose un choix d'itinéraires à parcourir à pied, à cheval ou à vélo ; une série de bonnes adresses pour profiter du séjour dans la région, un historique des quarante-sept villages qui constituent cette petite vallée perdue à moins de 100 kilomètres de Paris, et des études documentées sur le milieu naturel, l'archéologie, le folklore.

On y trouve aussi des recettes culinaires, un recueil de chansons populaires et une foule d'anecdotes plus ou moins historiques.

Véritable mine de renseignements pratiques, ce guide n'est pas, d'après ses créateurs, œuvre de spécialiste, savant ou écrivain, « *plus modestement*, déclarent-ils, *il se veut l'expression de l'amour porté au terroir par quelques-uns de ses habitants.* »

CHRISTIAN-LUC PARISON.

★ En vente en Seine-et-Marne et, à Paris, dans les librairies I.G.N., « Au Vieux Campeur », au Muséum, à la F.F.R.P. et dans les librairies Fontaine (50 F).

Partir

Château en Forez

D'ordinaire occupé par des séminaires professionnels ou scientifiques, le château de Goutelas en Forez s'ouvre cette année au grand public pour des séjours en chambres d'hôte, du 17 juillet au 30 août.

Maison forte au onzième siècle, le château de Goutelas fut transformé à la Renaissance par le juriste Nicolas Papon. Laissé plus tard à l'abandon, il fut entièrement restauré au terme d'une longue entreprise, pour une large partie bénévole, couronnée par deux prix des « Chefs-d'œuvre en péril », dont le premier prix en 1976. Environ 100 F par jour et par personne en pension complète.

★ Mme Josette Pais, château de Goutelas, Marcoux, 42130 Boen-sur-Lignon, tél. : (77) 24-09-73.

Hippisme

Le jockey qui rit et l'entraîneur qui pleure

LORSQU'IL s'exerce au plus haut niveau, le métier de jockey est un des plus beaux du monde. Nouvelle illustration : Gary Moore, et sa victoire dans le Prix de Diane.

Toutes les fées se sont penchées, voilà trente et un ans, sur le berceau de ce jeune dieu du turf. Un physique de play-boy qu'éclaire un sourire resté enfantin. Une gentillesse, une chaleur qui en font l'ami de tous. Surtout, du talent jusqu'au bout de la cravache. Un talent probablement inné lui aussi : Gary Moore, de nationalité australienne, est le fils de George Moore, un grand jockey des années 50-60, compagnon inséparable, y compris lors de soirées de victoires restées mémorables, d'Aly Khan.

Gary a commencé sa carrière en Europe vers 1970. On a vu, durant quelques mois, le père et le fils dans les mêmes pelotons. Un double régal, dans des styles différents : le père, l'échine courbée sur l'encolure de son cheval, la tête rentrée dans les épaules, comme pour apporter à celles-ci une masse supplémentaire ajoutant à leur puissance ; le fils, au contraire, aérien, le dos incurvé au-dessus du garrot, léger, léger : un feu follet.

Puis le père est parti s'installer comme entraîneur à Hongkong. Un départ, à dire vrai, un peu rapide, juste après une défaite dans le Derby d'Epsom. On a murmuré à l'époque, que, à la suite de cette défaite, un gang des courses avait menacé de mort le jockey et que c'était là la raison de son émigration en Asie. Toujours est-il que, très rapidement, George Moore est devenu l'entraîneur numéro un de Hongkong, cité la plus « turfiste » du monde, puisqu'il y est joué aux courses, en moyenne, l'équivalent de 1 106 F par habitant et par an (362 F en France).

Voilà six ans, Gary a suivi George, non sans, auparavant, épouser une jeune Française : la sœur de l'entraîneur Philippe Laloum.

Sa jeune épouse souhaite revenir voir sa famille le plus souvent possible. Lui-même aime venir passer une semaine à Chantilly ou à Deauville, au milieu des amis de naguère. Trois ou quatre fois par an, à l'occasion de quelque circuit des grandes capitales hippiques (car un grand jockey, comme un virtuose, emprunte beaucoup l'avion), Gary Moore débarque donc en France. Aussitôt tout Chantilly est au courant et lui propose des « montes » pour le lendemain même.

C'est ainsi qu'en 1981 il avait gagné l'Arc de triomphe, à l'improviste, avec *Gold River*.

C'est ainsi que, l'autre dimanche, il a gagné le Prix de Diane, avec *Escaline*.

L'entraîneur de la pouliche, John Fellows, et son jockey habituel, Maurice Philipperon, s'étaient chamaillés sur la façon dont *Escaline* avait été montée dans sa tentative précédente. Philipperon, dans une interview télévisée, avait rejeté la responsabilité des dissensions sur les amis de l'entraîneur. Coup de fil de celui-ci, furieux, à Gary Moore, qui venait de débarquer d'avion.

Le sourire toujours angélique, le jeune jockey renouait avec le vestiaire. Une tape amicale dans le dos de Philipperon, pour faire avaler la pilule, et il se retrouvait en selle sur *Escaline*, qu'il n'avait jamais montée, dont il ne savait rien de plus que ce que lui en avait dit Fellows.

*« Une classe terrible, mais très susceptible, comme toutes les filles d'*Arctic Tern. *Il ne faut surtout pas la contrarier : l'amuser, lui cacher la course... »*

Quelle arrivée ! Un avion fondant sur une troupe engluée. Je n'étais pas à Chantilly. Un voyage à l'étranger m'avait fait être infidèle à la chère *Escaline*, mon grand amour, avec *Mystérieuse Etoile* (1), du printemps hippique. Mais j'ai revu la course sous tous les angles que permettent les films-contrôles. Les cent derniers mètres d'*Escaline*, à qui, jusque-là, comme le lui avait demandé l'entraîneur, Gary Moore a caché la course, et qui tout à coup se réveille, fonce au poteau avec délectation, sont un morceau d'anthologie.

L'artiste ne s'est pas attardé. L'écho des bravos ne s'était pas éteint qu'il avait repris l'avion pour Hongkong, emportant, avec sa brosse à dents et un pull-over, l'archet dérisoire et magnifique de ses magies : sa cravache. Pardon : emmenant aussi quelque 100 000 francs, gagnés certes en trente et un ans de talent et d'apprentissage, mais seulement en deux minutes et demie d'attention. Oui, un magnifique métier. A bientôt, Gary, pour une autre démonstration.

Une autre magie s'est brisée : *Metatero*, qui depuis deux ans dominait de très haut tous ses adversaires de steeple, a été battu dans le Grand Steeple-Chase de Paris.

Faute énorme

Très vite on s'est rendu compte qu'un rouage s'était grippé dans cette merveilleuse mécanique. *Metatero* aime caracoler seul en tête. C'est ainsi qu'il a remporté les quelque trente victoires de sa carrière. Or, cette fois, il ne parvenait pas à secouer l'essaim des concurrents agrippés à ses basques.

Son propriétaire-entraîneur, Gérard Margogne, explique : *« J'ai compris que nous allions souffrir quand, au premier saut de la rivière des tribunes,* Brodi Dancer *a fait une faute énorme et que, cependant, il est revenu sur le peloton en 200 mètres. Jamais, après une telle faute,* Brodi Dancer *n'aurait « recollé » à un peloton emmené par le* Metatero *des bons jours. »*

« Metatero *ne parvenait pas à trouver son souffle,* raconte son jockey, André Chelet. *Il râlait, comme si sa gorge s'était bloquée. »*

« C'est vrai, confirme Michel Chirol, partenaire de *Jasmin II*, le vainqueur, *quand j'ai entendu ce bruit et que j'ai constaté que c'était* Metatero *qui était en cause, j'ai pensé : on va gagner. Aujourd'hui,* Metatero *est out.»*

Pourquoi ? Comment expliquer cette soudaine défaillance respiratoire chez un cheval qui, à dix ans, n'en avait jamais donné aucun signe ? Faut-il précisément évoquer l'âge et le signe avant-coureur de ce qui, dans quelques cas, en est la conséquence : une sclérose du voile du palais ? Un premier examen vétérinaire n'a rien révélé. Un tourment hante Gérard Margogne. *Metatero* court toujours la langue attachée. Comme beaucoup de chevaux, il a tendance, en course, à passer la langue par-dessus le mors, qui, alors, ne peut plus transmettre les directives du cavalier. Avant chaque course, on lui assujettit donc la langue au maxillaire inférieur avec l'accessoire le plus prosaïque qui soit : un fragment de bas de femme.

Il en a toujours été ainsi depuis le début de sa carrière, et il en est ainsi pour d'assez nombreux chevaux.

C'est Margogne lui-même qui, avant que le cheval ne se rende au départ, accomplit cette tâche. Subissant la tension qui entoure les grandes épreuves, voulant peut-être encore mieux faire que d'habitude, ne modifia-t-il pas, dimanche, d'un iota, dont aurait souffert son champion, son tour de main ?

Il répète et se répète à lui-même :

« J'ai fait comme d'habitude, exactement comme d'habitude. Enfin, je crois... »

Tous les entraîneurs vous le diront : leur métier à eux n'est pas un des plus merveilleux qui soient.

LOUIS DENIEL.

(1) *Le Monde*, du 9 avril et du 7 mai.

Plaisirs de la table

Un triangle d'or

Paris-Moulins, 292 km.

L'Hôtel de Paris, une des meilleures haltes sur la nationale 7, propose cet été un menu à 125 F et un autre, « bourbonnais », à 195 F, tous deux comportant fromages ET desserts, ainsi qu'il se doit. Tous deux également riches en plats originaux (ce qui ne veut pas dire ridicules de recherche prétentieuse), comme les filets de canard des « saccarots », les escargots aux noix, le cul de lapin à l'aigre-doux. Quant à la carte, elle propose des noisettes d'agneau aux rouelles de pied de cochon, le panaché chaud de la Saint-Cochon, etc. Très belle carte des vins et accueil de qualité. Accueil « provincial » au sens agréable du mot, du bar écossais à la salle à manger, claire, paisible. Si vous avez le loisir de commander (ou de rester ici quelques jours, car Moulins et sa région le méritent), découvrez le canard à la Du Chambet, le gigot brayaude... bref, une cuisine témoignant de la tradition « gueularde » des bourbonnichons.

* *Hôtel de Paris*, 21, rue de Paris, tél. : (70) 44-00-58.

Paris-Bordeaux, 566 km.

Le Frantel a ouvert ici un nouveau restaurant autour d'un menu du jour comportant un poisson, une viande, un fromage ET le chariot des desserts avec vin (de Bordeaux, bien sûr) à volonté pour 110 F net. C'est à signaler.

Mais, parallèlement, l'ancien restaurant du Frantel existe toujours, avec une carte de spécialités – des huîtres aux crépinettes à la côte de bœuf sauce bordelaise – et de plats de saison ou de bonne inspiration (*comme les poissons grillés* au beurre de fenouil, le magret aux zestes d'orange, le gâteau de foies de volaille aux gésiers et cœurs confits). Quelques vins proposés par le sommelier (et, d'abord, un verre de sauternes accompagné d'un toast au roquefort, bonne idée !) sont à prix honnêtes.

* *Le Mériadeck* (Frantel), 5, rue Robert-Lateulade, tél. : (56) 90-92-37.

Paris-Marseille, 771 km.

Le Petit Nice est un très bel hôtel dans l'anse de Maldormé, et M. J.-P. Passédat a su en faire aussi une belle maison gourmande. En cuisine, son fils Gérald est de retour au bercail. Et une carte, pour cet été, bien attrayante, avec un menu à 190 F (entrée, poisson, viande, fromages ET dessert, mignardises) plus le service.

A la carte, les artichauts violets à la barigoule « corsée », les petits farcis provençaux, un carpaccio de poissons à l'huile d'olive des Alpilles, une vinaigrette de rascasse au cerfeuil, des rougets sur compote de tomates au citron, la baudroie au safran et à l'ail. Beaucoup de poissons « à la marseillaise », mais aussi la côte de bœuf au gigondas et un canon d'agneau à la tapenade (*curieusement orthographiée tappenade*).

Tout cela est bel et bon, méritant ses deux étoiles au *Michelin* et au *Bottin gourmand*.

* *Le Petit Nice*, corniche Kennedy, tél. : (91) 52-14-39.

LA REYNIÈRE.

P. S. – Et aux environs de Paris, puisqu'en bordure des lacs de Viry-Châtillon, le *Château du Clotay*, 8, rue du Port à Grigny, tél. : (6) 906-89-70, avec au fourneau Christian Antoine. Il se dit saisi par la passion des bons produits, des sauces et des surprises gourmandes. A vous de découvrir la réalité de cette passion à travers une carte où m'inquiète le « pistil de curry » (le curry n'étant pas une fleur), mais où m'enchante le magret de canard aux cinq fruits.

MIETTES

● *Au 169, rue de la Pompe*, une crèmerie d'autrefois. Mais M. Delprat y vend de la tome fraîche pour l'aligot. Elle vient de la coopérative fromagère de Laguiole.

● *Un perlant...* C'est, en quelque sorte, un faux champagne. Un grand *raout sur la Côte d'Azur*, du beau monde pour lancer le perlant impérial Moët. Mais ce n'est qu'un mousseux acide et sans grand intérêt.

● *Cuisine normande... « Ce qu'il y a de meilleur chez nous, c'est encore la crème. Avec ça, on fait la cuisine qu'on veut. Prenez une vulgaire morue et mettez-y de la crème, eh bien ! vous aurez un plat délicieux... »* En 1929, Christian Brulls (qui n'était pas encore Georges Simenon) écrivait cela dans un de ses romans, *l'Amant sans nom*. Les *restaurateurs de l'Eure, qui viennent* d'inventer une *Balade du gastronome*, auraient bien dû méditer cette phrase. Leurs spécialités ne font guère appel à la bonne cuisine du terroir, même si c'est la Maison de Normandie qui diffuse leur publicité.

● *Dans la « Lettre du verre et l'assiette »* de mai, une longue dissertation sur le bœuf en daube, de Philippe Fraisse. Mais daube vient-il de *dobar* (Larousse) signifiant cuire à l'étouffée ? Où plutôt, et puisqu'on disait autrefois l'*adobe*, du gascon *adabo*, dérivé du latin *adeps*, signifiant graisse ?

● *Il s'appelle Pierre Moscou*, il cuisine au Faisan doré (à Droué, Loir-et-Cher) et, après une quinzaine Balzac (l'auteur de *Balzac à table* aurait aimé connaître ça !), voici qu'il propose un menu québécois (88 F). Si vous passez par là...

● *El Mariachi*, le restaurant mexi*cain de la rue Quentin-Bauchart, est* transféré au 62 de la rue Pierre-Charron.

RETOUR SPECTACULAIRE

Après la déconfiture de sa *Ciboulette* (à vrai dire ce n'était point la faute d'une cuisine – excellente – ni d'un cadre – prestigieux, – mais le résultat d'une erreur de jugement, car comment *imaginer une maison de luxe en* face de Beaubourg ?), après donc le krach qui fit jaser le Tout-Paris gourmand et les ragots qu'il fit courir, que devenait Jean-Pierre Coffe ?

Il avait vu grand ? Il veut voir venir en *reprenant La Régence* (8, rue de Miromesnil), galerie d'art en même temps que restaurant actuellement. L'auteur du charmant *Gourmandise au singulier ouvrira, je pense*, après les vacances et, comme les idées ne lui manquent pas, ce sera un événement parisien autant que gastronomique.

En attendant, l'ex-*Ciboulette* devient une sorte de temple du fastfood. Le quartier *ne* méritait pas mieux. – L.R.





Philatélie

Nº 1797

SUPPLÉMENT AU PROGRAMME 1983

1) Deux timbres au lieu d'un pour marquer le quarantième anniversaire de la mort de Bertie Albrecht et de Renée Levy ;

2) Un timbre en hommage à Pierre Mendès France, fin 1983 ;

3) Pour le 3 septembre prochain, il est envisagé de célébrer le bicentenaire de la signature du *traité de Paris*, ayant mis fin à la guerre d'Indépendance américaine (voir *le Monde* du 30 octobre 1982).

Signalons qu'au cours du premier semestre un nombre très élevé de timbres pour la France ont été réalisés en hélio. *Il serait très souhaitable* de ralentir cette cadence et de réaffirmer la valeur de nos timbres en soutenant avec fermeté notre procédé d'impression mondialement réputé, *la taille-douce*.

COURRIER PAR BALLON

Dans notre chronique du 4 juin (nº 1794), nous avons indiqué les modalités permettant à nos lecteurs d'expédier, par ballon, un maximum autorisé de deux aérogrammes « Bicentenaire Air et Espaces » au prix de 3,10 F l'un, avant l'augmentation des tarifs postaux.

Si vous avez pu encore acheter l'aérogramme à 3,10 F, il est obligatoirement accepté à ce taux pour le vol par ballon.

Cependant, comme de coutume dans les P.T.T., en cas de changement de tarif, les receveurs ont la charge de revaloriser les « entiers » par adjonction d'un timbre, en la circonstance, de 0,20 F et de les vendre ainsi à 3,30 F.

Signalons que le ballon décollera vers 16 heures, place de la Concorde.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ **75008 Paris** (place de la Concorde), **le 26 juin**. Départ de la course de Gordon Bennet.

⊙ **57370 Phalsbourg** (quartier La Horie), **le 26 juin**. – Journée « Portes ouvertes » au 1er régiment d'hélicoptères de combat.

⊙ **74150 Rumilly** (*Maison des associations*), **les 9 et 10 juillet**. – 10e anniversaire des batteries-fanfares.

En bref...

● **COTE-D'IVOIRE** : quatre timbres d'« animaux sauvages », 35 fr., pangolin ; 90 fr., *potamochère* ; 100 fr., guereza ; 125 fr., buffle. Maquettes de Jacques Combet. – « Journée du timbre », La poste de Grand-Bassam en 1903, 100 fr., Maquette de H. Dumas. Offset, S.N. Cartor.

● **DJIBOUTI** : évolutions de moyens de transport aérien (P.A.), 25 fr., Bloch 220 ; 100 fr., DC 4 ; 175 fr., Boeing 747. Maquettes de Veret-Lemarinier. Offset, Edila.

● **GABON** : 25e anniversaire de l'*Organisation maritime internationale*, 125 fr., Offset, Edila, d'après Odette Baillais.

● **NORVÈGE** : Année mondiale des Communications, deux timbres dont les



sujets symbolisent respectivement les communications physiques et électroniques, 2,50 kr. et 3,50 kr. Offset.

● **SAINT-MARIN** : année mondiale des communications, soulignée par



deux timbres dont les sujets sensibilisent l'opinion publique, 400 lires, radioamateurs ; 500 lires, facteur de campagne (en vélo).

PREMIÈRE PARTIE DU PROGRAMME 1984

Au cours de l'inauguration de l'exposition *« La poste et l'aviation »* par MM. Louis Mexandeau et Charles Fiterman, le 20 juin, nous avons appris le contenu de la première partie du programme des émissions de timbres-poste en 1984.

Cette première partie est conçue *d'une façon originale*. En comparant avec celle de l'an dernier, elle contient moins de timbres avec surtaxe et plus de ceux dits *« impératifs » ! Soit* au total vingt-six timbres, tout comme en 1983.

Si le nombre annuel, retenu par l'administration, est quarante, il resterait quelque quatorze timbres pour compléter le programme 1984, qui ne seront connus qu'en fin d'année.

Voici la composition de la première tranche :

I. – TIMBRES AVEC SURTAXE :

● **Journée du timbre** : la Lettre dans l'art (suite : « Diderot » par Van Loo).

● **Personnages célèbres** : Jean Paulhan (1884-1968) ; Evariste Galois (1811-1832) ; Emile Littré (1801-1881) ; Gaston Bachelard (1884-1962).

II. – TIMBRES SANS SURTAXE :

● **Série artistique** : Œuvres de : André Masson, César, Messagier et Jean Hélion.

● **Série « Europa »** : 25e anniversaire de la C.E.P.T., motif commun retenu et recommandé par la Conférence *européenne des administrations des* postes et télécommunications.

● **Série touristique** : Hauterives (Drôme) avec le palais idéal du facteur Cheval ; la Guadeloupe.

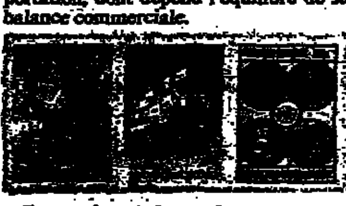
● **Série « Flore et faune de France »** : quatre sortes de rapaces.

● ***Commémoratifs et divers*** : 450e anniversaire du premier voyage de Jacques Cartier au Canada (voir *le Monde* du 7 mai 1983) ; Congrès national de la Fédération des sociétés philatéliques françaises à *Bordeaux* ; *Légion* étrangère ; Elections directes au Parlement européen ; 40e anniversaire de la libération : débarquement et maquis (deux timbres) ; Hommage aux femmes : Flora Tristan ; Centenaire de la loi reconnaissant le syndicalisme en France ; Exposition philatélique de la jeunesse à Dunkerque.

Souhaitons qu'il n'y ait pas trop de débordements, et que le nombre de timbres imprimés en hélio soit sérieusement réduit.

NATIONS UNIES : « Commerce et développement »

La base du développement pour chaque pays est sa capacité potentielle d'exportation, dont dépend l'équilibre de sa *balance commerciale.*



En vue de coordonner le commerce et le développement de tous les pays membres de l'ONU, une institution spécialisée – la CNUCED – a été créée il y a une vingtaine d'années.

Une émission de six timbres, deux par siège, rend hommage à la Conférence **des Nations unies sur le commerce et le développement** :

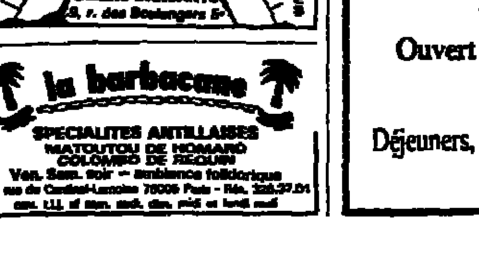
NEW-YORK : 0,20 cent (au type 0,80 FS) et 0,28 cent ;

GENÈVE : 0,80 FS et 1,10 FS (au type 4 schillings) ;

VIENNE : 4 schillings et 8,50 sch. (au type 0,28 cent).

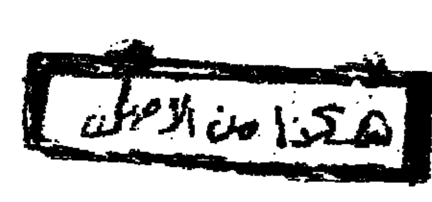
● **MALI** : série poste aérienne, « Pâques 1983 », fragments de tableaux de Raphaël, 400 fr., « Transfiguration » ; 600 fr., « La mise au tombeau ». Offset, Edila. – Anniversaire (P.A.), 800 fr., Martin Luther King, 1929-1968 ; 800 fr., John Fitzgerald Kennedy, 1917-1963. Dessins et gravures de Claude Andréotto. Taille-douce, Périgueux.

ADALBERT VITALYOS.





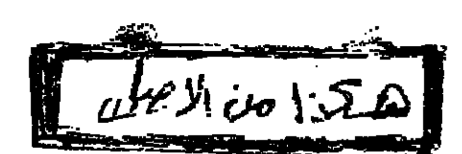












Jeux

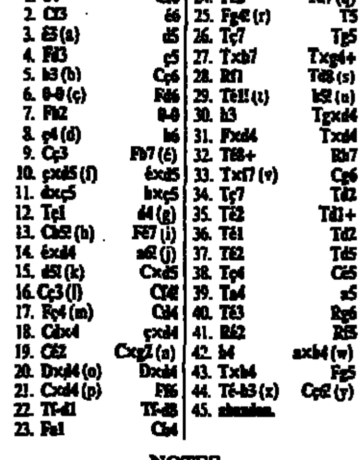
Les échecs Nº 1026

AVANTAGE AU TACTICIEN

(50e Championnat de l'U.R.S.S., Moscou, 1983.)

Blancs : T. PETROSSIAN
Noirs : Y. RAZUVAIEV

Début du Pion-D.



1. d4	Cf6	24. Fé2	Td7 (q)
2. Cf3	é6	25. Fg4 (r)	T5
3. é3 (a)	d5	26. Tç7	Tg5
4. Fd3	ç5	27. Txb7	Txg4+
5. b3 (b)	Cç6	28. Rf1	Td8 (s)
6. 0-0 (ç)	Fd6	29. Té1! (t)	h5! (u)
7. Fb2	0-0	30. h3	Tgxd4
8. ç4 (d)	b6	31. Fxd4	Txd4
9. Cç3	Fb7 (é)	32. Té8+	Rh7
10. çxd5 (f)	éxd5	33. Txf7 (v)	Cg6
11. dxç5	bxç5	34. Tç7	Td2
12. Tç1	d4 (g)	35. Té2	Td1+
13. Cb5 (h)	Fé7 (i)	36. Té1	Td2
14. éxd4	a6 (j)	37. Té2	Td5
15. d5! (k)	Cxd5	38. Tç6	Cé5
16. Cç3 (l)	Cf4	39. Ta6	a5
17. Fç4 (m)	Cd4	40. Té3	Rg6
18. Cdx4	çxd4	41. Ré2	Rf5
19. Cé2	Cxg2 (n)	42. b4	axb4 (w)
20. Dxd4 (o)	Dxd4	43. Txb4	Fg5
21. Cxd4 (p)	Ff6	44. Té-b3 (x)	Cç4 (y)
22. Tf-d1	Tf-d8	45. abandon.	
23. Fa1	Cb4		

NOTES

a) Le système du Pion-D, qui connut ses *belles heures dans les années 1920-*1930, revient à la mode.

b) Dans la formation Colle, on poursuit par 5. ç3 et 6. Cb-d2.

ç) Ou 6. a3. Db6 ; 7. Fb2, ç4 ; 8. Fé2, Fd7 avec égalité ou 6 Fb2, ç×d4 ; 7. é×d4, Fd6 ; 8. 0-0, 0-0 ; 9. a3, b6 ; 10. Cb-d2, Fb7 ; 11. Dé2, Dç7 ; 12. Cé5, Cé7 ; 13. f4, Ta-ç8 ; 14. Ta-ç1, g6 ; 15. g4, h5 ; 16. b3, Rg7 ; 17. ç4, Dd8 ; 18. ç5 (Alekhine-Rosselli, Zurich, 1934).

d) 8. Cb-d2 ; 8. a3 et 8. Cé5 sont également jouables. Après 8. Cé5, Dç7 (et non 8..., Cé7 ; 9. Cd2, b6 ; 10. f4, Fb7 ; 11. Df3, Tç8 ; 12. Cg4 ; 13. D×g4, Cg6 ; 14. Cf3, f5 ; 15. Dh5 comme dans la partie Maroczy-Bogoljubov ; New-York, 1924) : 9. f4, ç×d4 ; 10. é×d4, Cb4 ; 11. Cç3, C×d3 ; 12. Dd3, Fd7 les jeux sont équilibrés (Rabinovic-Bogoljubov, Moscou, 1924).

e) Une position parfaitement symétrique.

f) Mais Petrossian se donne comme objectif les « pions pendants ».

g) Alors que les Noirs se décident à entrer dans un jeu essentiellement tactique, au prix peut-être du pion d4.

h) Après 13. é×d4, C×d4 ; 14. C×d4, ç×d4 ; 15. Cb5, Ff4 ; 16. Tç5 (sinon arrive 16..., Dd5), a6 ; 17. C×d4, F×h2+ et les Blancs ne peuvent pas jouer 18. R×h2 à cause de 18..., Dd6+ gagnant la Tç5.

i) Et non 13..., d×é3 ? ; 14. C×d6.

j) Une pointe tactique, liée à l'avance du pion en d4. Si 15. Ca3, ç×d4 ; 16. Cç2, Dd5 avec un beau jeu.

k) En grand joueur positionnel, Petrossian préfère rendre le pion, laissant subsister une faiblesse en ç5.

l) Méprisant les irruptions tactiques, les Blancs reprennent le contrôle du centre.

m) En effet, après 17. Cé4, f5! ; 18. Fd5+, Rh8 les Noirs ont repris la case é4 et menacent 19..., fd6.

n) Ainsi est justifiée l'avance d5-d4 qui ouvrait la diagonale du Fb7.

o) Forçant l'échange des D.

p) Et non 21. F×d4 à cause de 21..., Cb4.

q) Menace de renforcer le clouage après 25..., Ta-d8.

r) Après les échanges résultant de 25. Cç2, T×d1+ ; 26. T×d1, Cf3+ ; 27. F×f3, F×f3 ; 28. Té1 ; 29. T×a1, Td8 les Noirs restent avec un avantage léger.

s) Le clouage recommence mais Petrossian trouve une jolie défense.

t) Si 29..., F×d4 ; 30. Td7.

u) Mais voici que la défense 29..., h5 qui donne au R noir une case de fuite pose en même temps aux Blancs un vrai problème : si 30. Cç6, Td2 ; 31. F×f6, Cf3!! avec un mat imparable. Si 30. Cç2, Td2 ; 31. Cé3 (et non F×f6, Cf3!), Tf4! C'est pourquoi Petrossian doit donner deux pièces légères pour la T noire.

v) Les chances de nulle des Blancs sont grandes.

w) Et non, selon Razuvaiev, 42..., Fg5 à cause de 43. T×a5, T×a5 ; 44. b×a5, F×é3 ; 45. f×é3!, Cç6 ; 46. a6!

x) Une erreur terrible qui perd la *qualité et la partie. Il fallait jouer* 44. Tg3, Td2+ ; 45. Rf1, Fé7 ; 46. Tb5, g5, malgré la supériorité des Noirs en cette phase finale.

y) Ce terrible C gagne la qualité. Si 45. Tb4 joue, Cd4+ et si 45. Tf3+, Ré5 suivi de 46..., Cd4+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1025
(V. KOVALENKO, 1966)

(Blancs : Rç4, Tç8 et f2, Pb2. Noirs : Ra5, Tg8 et h2, Fb6, Pd7.)

Après 1. Tç5+?, Rb6 ; 2. T×h2, Tg4+ les Blancs ne gagnent plus.

1. Tf5+, d5! ; 2. T×d5+, Ra4 (si 2..., Ra6 ; 3. T×g8, T×b2 ; 4. Td6+, Tb6 ; 5. T×b6+, R×b6 ; 6. Tg6+) ; 3. T×g8, Tç2+ ; 4. Rd3, Td2+ (si 4..., T×b2 ; 5. Ta8+) ; 5. Rç3! (et non 5. Ré4, T×b2), T×d5 ; 6. Rç4!, Ta5 ; 7. Tg3!, Ff8 ; 8. Ta3+!!, F×a3 ; 9. b3 mat.

ÉTUDE
V. BRON
(1977)

8 7 6 5 4 3 2 1
a b c d e f g h

BLANCS (5) : Rd2, Fd8, Pé5, h5 et a6.

NOIRS (6) : Rh1, Tf5, Cé8, Pé2, h6, h7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge Nº 1024

SUR TROIS TABLEAUX

Toutes les ressources semblaient avoir échoué, mais à la fin le miracle s'accomplit, et ce grand chelem trop téméraire fut réussit.

♠ A V
♡ A R 8 4 3
◊ 9
♣ A 10 7 6 4

♠ 9 6
♡ D V 9 7 6
◊ 8 5
♣ R V 9 2

N / O E / S

♠ 4 3 2
♡ 5 2
◊ R 10 7 6 4
♣ D 8 5

♠ R D 10 8 7 5
♡ 10
◊ A D V 3 2
♣ 3

Ouest ayant entamé le 6 de Pique, *comment Laffont, en Sud, a-t-il joué* pour gagner ce GRAND CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse :

L'entame d'atout ne permet qu'une coupe à Carreau et, pour arriver à treize levées (avec six atouts de la main, l'As de Cœur, le Roi de Cœur et l'As de Trèfle), il faudrait faire quatre Carreaux (dont une coupe). Cela n'est réalisable qu'en réussissant l'impasse à Carreau et en affranchissant ensuite la Dame de Carreau parce que le Roi de Carreau tombera.

Cependant, si ce Roi de Carreau ne vient pas, il sera encore possible de trouver une treizième levée en libérant le cinquième Cœur si les Cœurs adverses sont partagés 4-3. Bref, *le déclarant doit essayer d'affranchir les Carreaux et les Cœurs.*

Ainsi, après l'As de Pique, il faut jouer le 9 de Carreau et fournir le Valet, puis le déclarant tire As et Roi de Cœur pour défausser un Carreau ; ensuite, il joue l'As de Carreau et coupe un Carreau avec le Valet de Pique. Hélas ! le Roi de Carreau est cinquième en Est, et Ouest a cinq Cœurs...

Cependant, Laffont gagna quand même son grand chelem : après avoir repris la main en coupant une seconde fois Cœur, il a tiré ses trois derniers atouts et, sur son dernier Pique, le miracle s'est accompli :

♡ 8 ♣ A 10
♡ D ♣ R V ——————— ◊ R ♣ D 8
♣ 10 ◊ D ♣ 3

Ouest, obligé de garder la Dame de Cœur, a défaussé le Valet de Trèfle, puis *Est a été à son tour squeezé,* et c'est finalement le 10 de Trèfle qui a procuré la treizième levée.

LES AMES BIEN NÉES

A quel âge peut-on jouer au bridge ?

A dix ans on est certainement susceptible de faire un bon quatrième, mais on cite le cas de certains champions comme Reese qui ont débuté beaucoup plus tôt. Toutefois, les enfants réussissent rarement des coups difficiles, et l'exemple le plus spectaculaire est certainement celui de l'Américain Douglas Hsieh, qui n'avait pas onze ans quand il a réalisé la manche suivante grâce à un *coup assez inhabituel*

♠ A R D 5 4
♡ 10 6 2
◊ 7
♣ D 8 5 3

♠ V 10 9 7 6 2
♡ D
◊ A D 10 4
♣ 7 2

N / O E / S

♠ 8 3
♡ R 4
◊ V 9 8 6 2
♣ A V 10 9

♠ —
♡ A V 9 8 7 5 3
◊ R 5 3
♣ R 6 4

Ann : S. don. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♡	1 ♠	2 ♠	passe
3 ♡	passe	4 ♡	passe

Ouest ayant entamé le 7 de Trèfle, *comment Douglas Hsieh a-t-il joué* pour gagner QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Nord ne pouvait pas contrer « 1 Pique » car le contre n'aurait pas été de pénalité, mais ce n'était pas une raison pour faire l'horrible *cue bid* à « 2 Piques » avec un singleton à Carreau et une duplication de valeur à Pique.

PHILIPPE BRUGNON.

COURRIER DES LECTEURS

Plusieurs lecteurs nous ayant demandé s'il y avait des ouvrages en langue française sur la façon d'annoncer et de jouer en tournoi par paires, signalons la publication récente d'un nouveau livre de J.-M. Roudinesco : *Le Bridge en Tournoi par paires* (édit. Belfond). Prix, 79 F.

scrabble ® Nº 166

DES CHÈQUES POUR LE QUÉBEC

1984, qu'attendent anxieusement les lecteurs de George Orwell, sera au contraire année de liesse pour les scrabbleurs européens, invités par le Big Brother du Québec à participer aux XIIIes Championnats du monde francophone (Montréal, 8 au 12 août 1984). Pour encourager les joueurs français à y participer, la plupart des organisateurs de compétitions vont désormais primer leurs tournois avec des « chèques » FFSc, donnant droit à un certain nombre de kilomètres, et qui permettront aux gagnants de payer moins cher leur billet d'avion pour Montréal. Dans notre chronique du 8 mars 1980 « Sur quelques arpents de neige », nous citions certains québécismes : ABATIS, ATOCA, BATTURE, FRASIL, GOGLU, JOUAL, MAGASINER, RAQUETTEUR. En voici d'autres : ACHIGAN, perche noire ; CARIBOU (cf. COURBAI) ; DEMIARD, quart de pinte ; MILLAGE, distance en miles, ou, comme on dit là-bas, en milles ; PEKAN, martre ; TUQUE, bonnet à pompon, et VIVOIR, sûrement plus douillet que notre LIVING.

Championnat du Québec 1983
Samedi 21 mai 1983
3e manche

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (P.L.I.) de l'année.

Nº	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	SNUKIRO			
2	IN+EHENR	KSOUR (a)	H 4	48
3	N+LAUCPI	HERNIES	5 B	20
4	TRAEGHE	INCULPAI	F 5	70
5	?ETEORJ	HERITAGE	12 C	76
6	VX?IADD	(P)ROJETER	C 1	80
7	DD+OSCIQ	VIRA(U)X	2 A	74
8	IDD+LSAN	COQS	K 9	39
9	–OBPENSI	ANIS	13 C	35
10	NBO+MLEE	KEPIS	4 H	32
11	ON+TAMNE	BLAMEE	H 10	27
12	LSMEEVT	TAMPONNE	J 1	65
13	–YEOETBD	ERES	D 4	30
14	OET+EFDN	DEBYE (b)	14 G	37
15	T+UUDUOT	FECONDE(c)	9 I	30
16	UU+ILAUV	DUETTO(d)	O 7	24+10
17	UUU+LAAW	VITAL	1 H	27
18	UUAW+LZE	UVAL	A 1	24
19	UUALW+RA	ZEN	M 7	22
20	AUWR+GST	MAUL(e)	3 J	14
21	AGRT+IIM	WUS	13 M	32
22	GI+F	TRIMA	15 K	23
23		IF	3 F	20
		Total		859

Les adjectifs « de couleur » sont variables seulement s'ils sont adjectifs stricto sensu. *C'est le cas de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel sauf de INDIGO : on dit* des jeans indigo *(il faut comprendre de la couleur de l'indigo). Mais on peut évidemment mettre au pluriel* le nom *indigo, matière extraite de l'indigotier. Le P.L.I. ne facilite pas la tâche du scrabbleur par son ambiguïté dans ce domaine : il indique pour certaines entrées* n. m. et adj. inv. *Le règlement international a fort justement décidé que ces mots, invariables comme adjectifs, sont variables en tant que noms. C'est le cas de CARMIN, couleur extraite des femelles de la cochenille du nopal ; de PARME, couleur mauve comme la violette de Parme ; de CÉLADON, couleur vert pâle (comme le costume du berger de* l'Astrée*). Notons enfin, à l'intention des amateurs de dictées, que les adjectifs « de couleur »* composés *sont invariables :* des yeux bleu pâle *(il faut comprendre* d'un bleu pâle*). Et maintenant, sus aux cases rouge vif !*

NOTES

(a) Pluriel de KSAR, village fortifié des oasis sahariennes.
(b) Unité de moment dipolaire électrique.
(c) FRITE, E 11, 26.
(d) Solo de Mario Buteau.
(e) Au rugby, mêlée spontanée.

1 –	Jean-Pierre Sangin	834
2 –	Paul Bergeron	811
3 –	Richard Favreau	806

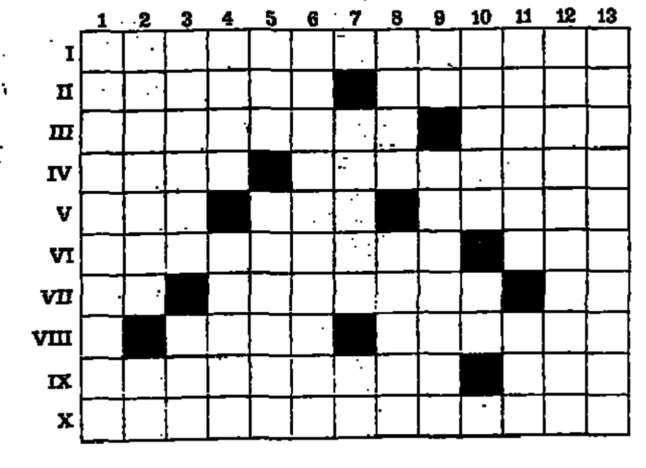
★ Le VIIIe (et avant-dernier) Cahier du Scrabble, d'Hannuna et Hippile, est paru. Hannuna, 37, bd du Temple, 75003 Paris – 35 F : collection complète, 270 F.

MICHEL CHARLEMAGNE.

● **Le huitième Festival de Vichy a été remporté par le Montpelliérain Patrick Vigroux ; 2. Levart ; 3. Pialat ; 4. Duguet ; 5. Boine ; 6. Diringer ; 7. Caro ; 8. Hannuna ; 9. Esquerre ; 10. Viseux.**

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS Nº 255



Horizontalement

I. On ne lui demande surtout pas d'être tout feu tout flamme. – II. Sa meilleure alliée est la raison. C'est l'ennui qu'elle apporte. – III. Assure les secours. Dans un sens il faut s'en passer. – IV. Complètement écrasé. Reste dans le vague. – V. On est loin de l'apprécier. Pas moins que rien. L'histoire qui se lit de droite à gauche. – VI. C'est presque un embêtement. C'est presque le début de la vengeance. – VII. Adverbe. Ça peut être un vrai chantier. Adverbe. – VIII. Vous pourriez y rencontrer Noah. De l'herbe à chats, en un sens. – IX. Cause de deuil. C'est presque dix outre-Manche. – X. Tendent à la viscosité.

Verticalement

1. Pour les mers ou pour les cieux. – 2. Petit mélange. Morceau de cèpe. – 3. Fit du provisoire. En nougat. – 4. Lac. Ile. – 5. Grande compagnie. Bousillées. – 6. Saint Pierre est leur parrain. – 7. Dur, dur. En satin. – 8. Prendre un risque. Pour elles, aucun risque n'a été pris. – 9. Grecque. Ils sont de parti pris. – 10. S'en alla comme il était venu. Note. – 11. C'est forcément un inconnu. Club de lettrés. – 12. Vérifient. – 13. Ils sont revenus sur terre.

SOLUTION DU Nº 254

Horizontalement

I. Vulgarisateur. – II. Inaugure. Anée. – III. Divine. Centon. – IV. Etagées. Car. – V. Peina. Ela. Ade. – VI. Os. Outrancier. – VII. Il. Épigones. – VIII. Hirsute. Urese. – IX. Élu. No. Genèse. – X. Sentencieuses.

Verticalement

1. Vide-poches. – 2. Unités. Ile. – 3. Lavai. Irun. – 4. Guignols. – 5. Agneau. Une. – 6. Ruée. Téton. – 7. Ir. Serpe. – 8. Sec. Lai. Gl. – 9. Écanguée. – 10. Tana. Cornu. – 11. Entraînées. – 12. Ueo. Déesse. – 13. Renversées.

FRANÇOIS DORLET.

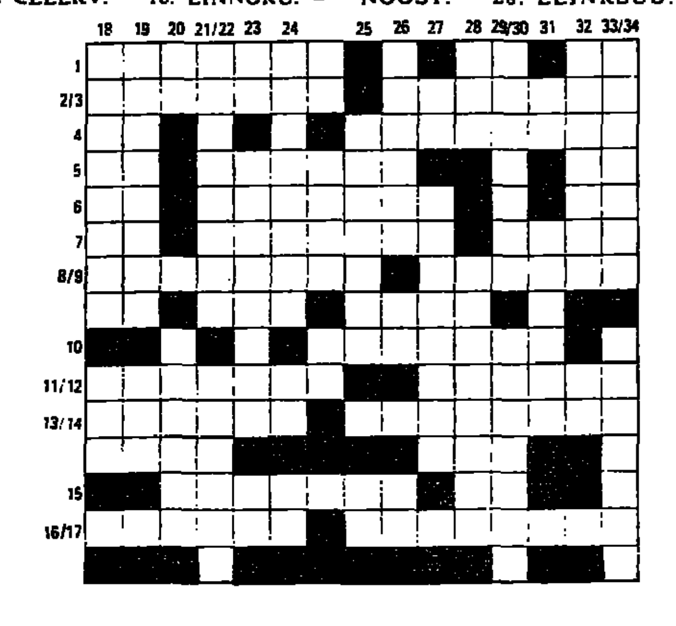
ANACROISÉS ® Nº 255

Horizontalement

1. AIMNORR. – 2. CDEEFII. – 3. EGILORS (+ 1). – 4. CEEEILRT (+ 1). – 5. EEINNS (+ 1). – 6. ACILLOT (+ 1). – 7. AAEORRU (+ 1). – 8. EEHIQSTU. – 9. CEEERV. – 10. EINNORU. – 11. CEILLNO. – 12. EEIMNN (+ 2). – 13. EEIRSU. – 14. ACEEORSU (+ 1). – 15. AAGNORU. – 16. EEGNRS (+ 4). – 17. ABEEENNS.

Verticalement

18. DEEILRSU (+ 1). – 19. DEEELOTT. – 20. EELNOV (+ 1). – 21. AACFIINR. – 22. ELRSUU. – 23. AINOQRSU (+ 2). – 24. CEIINOQU. – 25. CEEELST. – 26. EORRST (+ 3). – 27. ACENOOST. – 28. EEINRSUU. – 29. AEHIORR. – 30. EINNOSU. – 31. AEINRV (+ 5). – 32. DEENNOT. – 33. AEEIORS. – 34. EIISSTV.



Anachronique de M. Marnat (Annecy). Nº 243, 22. ERAILLE... RALLIÉE et non RALLIER. En revanche, CURATIVE ne peut se transformer en CUIVRAIT (250, 17).

SOLUTION DU Nº 254

Horizontalement

1. NONUPLE. – 2. POMMIER. – 3. INAPAISE. – 4. PIPELINE. – 5. LIASIQUE, relatif au jurassique inférieur (ILIAQUES). – 6. OESTRAL (TOLERAS). – 7. ANONNEE. – 8. *TABELLE, en Suisse,* tableau, liste. – 9. DEPANNER. – 10. BUSINESS. – 11. BIGNONIA, arbrisseau à fleurs. – 12. IMPOSERA (REIMPOSA). – 13. URANIUM. – 14. GENESE (EGEENS GENEES). – 15. ENSERRES.

Verticalement

16. NIRVANA (NAVARIN). – 17. ONUSIEN. – 18. OOLITHE, couche minérale. – 19. OMBRAGE (EMBARGO). – 20. UPSILON (PULSION). – 21. PAULIEN. – 22. EPANDRE (REPANDE). – 23. STEPPE. – 24. AUBAINE. – 25. *POULAIN (POULINA).* – 26. EPITOME, abrégé d'un livre. – 27. PEBRINES. – 28. INITIALE. – 29. RILLONS. – 30. RHENANE. – 31. CASBAHS.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

ÉDUCATION

CORRESPONDANCE

Erreurs dans le sujet du CAPES de lettres modernes

M. René ÉTIEMBLE : il faut annuler l'épreuve

A la suite des informations parues dans le Monde *du 15 juin à propos des erreurs constatées dans plusieurs sujets d'examens ou de concours, M. René Etiemble, professeur émérite de littérature générale et comparée à l'université de Paris-III (Sorbonne nouvelle), nous a adressé la lettre suivante, relative au sujet de dissertation française proposé au CAPES de lettres modernes :*

Après examen attentif d'un dossier qui m'est, d'autre part, adressé, réponse y comprise du directeur des personnels enseignants au président de l'association des étudiants de Nanterre (UNEF-ID), et comme le temps presse, semble-t-il, me serat-il permis de dire en deux mots que je suis persuadé que les meilleurs candidats seront fatalement pénalisés ; qu'à la limite les seuls qui mériteraient d'être admissibles seraient ceux qui auraient eu l'inimaginable courage de démontrer l'ineptie du sujet qu'on leur demandait de traiter.

Ma longue expérience d'écolier. de lycéen, d'étudiant et d'enseignant m'impose donc de supplier le ministre de l'éducation nationale d'annuler cette épreuve, et de proposer d'urgence un sujet digne du concours en question, digne de ce qu'on appelait jadis l'instruction publique, laquelle, en effet, n'existe plus en France, hélas ! Votre journal m'apprenait récemment qu'il y a vingt-cinq millions d'illettrés au pays de l'*Educational System*. Notre pays en est désormais l'égal en ce domaine, eu égard au chiffre de sa population. Ce sujet de CAPES en fait foi, ou si l'on préfère, en fournit la preuve.

● RECTIFICATIF. – Une erreur de transmission a gravement dénaturé le propos prêté à M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du Comité national d'action laïque (C.N.A.L.), dans sa lettre au ministre de l'éducation nationale et dont il était rendu compte dans *le Monde* du 24 juin. M. Bouchareissas n'a jamais écrit qu'il « *ne saurait y avoir deux écoles DANS la République* ». Il fallait lire, conformément à son propos : « *Il ne saurait y avoir deux écoles DE la République.* » Nous prions l'auteur et nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

CARNET

Réceptions

– Le délégué général du Québec et Mme Yves Michaud ont donné jeudi une réception à l'occasion de la fête nationale.

– L'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne et Mme Axel Herbst ont donné une réception jeudi, à l'occasion du départ du ministre plénipotentiaire de l'ambassade et de Mme Ewald Mühlen et pour présenter le successeur de M. Mühlen et Mme Rouget.

Mariages

– **Violaine GALBERT-CHARTIER et Denis RAPONE**

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 24 juin 1983, en l'église de Ferrières-en-Brie.

51, rue Nicolo,
75116 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Décès

– Mme Victor Bouche, née Hélène Mantel,
Mlle Denise Bouche,
M. Maurice Bouche,
Mlle Marie Bouche,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guillaume Victor BOUCHE,

retraité de la S.N.C.F.,
ancien combattant de *1914-1918*,
engagé volontaire,
croix de guerre,
médaille militaire,
médaille d'honneur
des chemins de fer,
survenu en son domicile, le *22 juin* 1983, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques auront lieu le samedi 25 juin, à 8 h 15, en l'église Saint-Fiacre de Villers-lès-Nancy.

33, rue de la Mutualité,
54600 Villers-lès-Nancy.

– Mlle Christiane Brault,
M. et Mme Charles-Henri Lerch,
M. et Mme Gérard Brault,
Le Père René Brault, Fils de la Charité,
Mme Alain Brault,
M. et Mme Dominique Brault,
Mlle Cécile Brault,
M. et Mme Pierre Brault,
M. et Mme Bernard Brault,
Mme Michel Bouvier,
M. et Mme Philippe Brault,
Et ses enfants, ses quarante-trois petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu de

M. Henry BRAULT,

ingénieur E.C.P.,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
endormi dans la paix du Seigneur, le 22 juin 1983, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 25 juin, à 8 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montfort-l'Amaury et sera suivie de l'inhumation.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Bourg-en-Bresse. Montargis. Paris.*
Mme Joseph Jouvent,
Mme Robert Jouvent,
Mme Suzanne Jouvent,
M. et Mme Michel Jouvent
et leurs enfants,
Mlle Marguerite Fraycenon,
Toute sa famille et ses amis,
ont l'immense peine de faire part du décès de

M. Robert JOUVENT,

directeur honoraire
et vice-président
du conseil d'administration
de l'A.D.E.A.,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier dans l'ordre
des Palmes académiques,
officier de l'ordre du Mérite agricole,
survenu le 23 juin, dans sa soixante-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le samedi 25 juin, à 15 heures, en l'église de Saint-André-sur-Vieux-Jonc (Ain), où l'on se réunira.

Condoléances sur registres.
Cet avis tient lieu de faire-part.
28, avenue Jean-Jaurès,
01000 Bourg-en-Bresse.

– Micheline et Michel Hoffmann,
ses enfants,
Françoise Hoffmann,
Frank Alain et Laura Berenholc,
ses petits-enfants,
Odette Dupuy et Micheline Depreux,
ses nièces,
Notre amie Marthe Lemonnier,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jeanne MARCHAND,

née Baudouin

le 23 juin 1983, à son domicile de La Varenne-Saint-Hilaire, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Selon sa volonté, son corps a été remis à la science.

23, rue Froidevaux,
75014 Paris.

– Mme Guillemine Massay,
Mlle Arlette Massay,
M. et Mme Jean Predine,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Louis-Joseph MASSAY,

décédé le 10 juin à Paris.

– Marcelle Tembourу,
Ses parents et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve André TEMBOURY,

née Marie Cuny,

survenu à Hendaye à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Vincent d'Hendaye, le 23 juin 1983, dans l'intimité familiale.

18, rue Aiche-Egina,
64700 Hendaye.

Anniversaires

– Que tous ceux qui ont connu

Sarah KERBER,

née Pacanowski,

et qui l'aimaient, aient pour elle une pensée émue, en ce jour qui marque la troisième année de sa disparition.

– Ses enfants et son époux, André Davidovitch, rappellent le souvenir de

Valentine, Sophie, Marguerite TOPOLSKI

chirurgien-dentiste honoraire,
ancien chef de clinique
à l'École de chirurgie dentaire de Paris,
pour le quatrième anniversaire de son décès, le 25 juin 1979.

Communications diverses

– Le prix « Découverte du Japon », décerné pour la septième fois par l'Association de presse France-Japon (14, rue Cimarosa, 75016 Paris), a été remis au cours d'un déjeuner présidé par M. Uchida, ambassadeur du Japon, à M. Bruno Wagner, ingénieur, ancien élève de l'École internationale des arts et métiers.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université de Paris-VII, samedi 25 juin, à 14 h, École normale supérieure, rue d'Ulm. M. Paul Bady : « Lao She, romancier ».

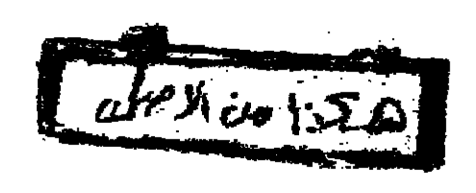
– Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne), samedi 25 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard (Sorbonne), M. Ibe Der Thiam : « L'évolution politique et syndicale du Sénégal colonial de 1840 à 1936 ».

– Université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne), samedi 25 juin, à 14 heures, salle 308 (Sorbonne), M. Wafik Raouf : « Aspects de la pensée nationale arabe contemporaine ».

– Université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne), samedi 25 juin, à 14 heures, amphithéâtre Lefèvre (Sorbonne), M. Marcel Spivak : « Education physique, sport et nationalisme en France du Second Empire au Front populaire : un aspect original de la défense nationale ».

– Université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne), lundi 27 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard (Sorbonne), M. Yema Gu-Konu : « Tradition et modernité : la modernisation agricole face à la mutation rurale en Afrique noire ; l'exemple du Togo ».

– Université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne), mardi 28 juin, à 18 h 30, salle des Fêtes au centre Panthéon, M. Philippe Léon : « Les techniques juridiques de gestion des entreprises en période de règlement judiciaire ou de liquidation des biens ».



Le Monde

culture

« PRÉSENCES POLONAISES », AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Le catastrophisme et l'espoir

L'exposition « Présences polonaises – l'art vivant autour du musée de Lodz » s'est ouverte, le 23 juin, au Centre Georges-Pompidou. Trois départements du Centre, le Musée national d'art moderne, la Bibliothèque publique d'information et l'Ircam, se sont mobilisés avec une équipe polonaise pour monter cet ensemble.

Si dans le contexte actuel l'exposition apparaît comme un acte particulier de solidarité avec la peuple polonais, M. Jean Maheu, le nouveau président du centre l'a souligné, le projet remonte, en fait, à cinq ans. Quand Pontus-Hulten, prédécesseur de Dominique Bozo à la direction du musée, s'était alors livré à l'inventaire des échanges artistiques internationaux qui fécondèrent l'art du vingtième siècle, Lodz était apparu comme un pôle important dans ces échanges. Dès 1931, en effet, un musée officiellement consacré à l'art moderne, le premier, y était créé à partir d'une collection d'avant-garde constituée par des artistes, et significative des deux pôles de la création en Pologne : le catastrophisme et l'espoir.

« Présences polonaises » est une formidable occasion de découverte, non de redécouverte ou de mises au point hyper-sophistiquées, comme il arrive trop souvent. En France, nous ne savons rien, ou si peu de cette Pologne de l'entre-deux-guerres, une Pologne jeune, politiquement indépendante, qui a besoin de construire, d'unifier, de trouver son identité après cent-cinquante ans d'occupation étrangère. Et pas grand-chose de cette personnalité immense que fut Stanislaw Ignacy Witkiewicz, si ce n'est à travers ses romans et son théâtre (grâce aux éditions l'Age d'homme depuis 1976), mais dont l'œuvre multiforme passe d'abord par la peinture, le dessin, la photographie. Ni non plus grand-chose de l'apport au constructivisme de Wladyslaw Strzeminski, l'initiateur du musée de Lodz. Il émerge avec sa femme Katarzyna Kobro de la salle consacrée au mouvement d'avant-garde (justement modelée à partir d'une de ses compositions), suivie immédiatement de la reconstitution d'une autre salle, très belle, celle que l'artiste a réalisée au musée de Lodz pour y installer la collection internationale. Et on se prend à regretter encore une fois l'idiote disparition du décor intérieur de l'Aubette à Strasbourg, le bistrot dessiné par Van Doesburg, Arp, Sophie Taueber, dont les œuvres d'ailleurs figurent en bonne place à Lodz.

La troisième partie de l'exposition évoque la création depuis la guerre, avec des artistes et des écrivains témoignant de la continuité des deux courants antagonistes qu'ont pu incarner Witkiewicz et Strzeminski : le premier expressionniste, individualiste forcené, porteur d'une vision catastrophique de l'avenir de l'homme dans une société industrielle et technologique, le second porté par l'enthousiasme et la perspective d'un art incarnant une nouvelle société de progrès technique et social.

L'exposition, qui couvre tout le cinquième étage du Centre n'est pas un panorama complet, loin de là, de l'art polonais du vingtième siècle. Elle est construite autour de ces deux personnalités majeures et de leur entourage. La dynamique y est plus forte que si on avait cherché l'exhaustivité.

Le voyage obsessionnel

Witkiewicz ouvre donc l'exposition. Sans préambule. Dès la première photo, dès les premiers dessins, dès les premières peintures, on ressent le climat de l'œuvre déployée comme elle ne l'a probablement encore jamais été, même en Pologne. Une œuvre traversée par un énorme vent d'humour et de dérision de soi, mais dont les éclats de rire échouent sur des autoportraits tragiques ou mystérieux, autant que mystificateurs. Où une incroyable tempête de couleurs gonflées accueille, sous le label *Forme Pure*, tous les délires et une culture de monstres, qui, de digression en digression, débordent dans la pornographie, où le voyage obsessionnel au cœur des visages mène au-delà des limites du vu, vers l'écorché vif, camouflé-dévoilé à travers de multiples déguisements bouffons et qui finit sur une mort voulue, en 1939, après conclusion sur la mort de l'art, de la philosophie, de la religion.

Aux photographies de Witkiewicz, pleines d'idées formelles neuves, notamment cette façon qu'il a de serrer l'objectif sur les gros plans de visages, jusqu'à en perdre les traits, répondent ses portraits, une quantité de portraits – il en aurait peint deux ou trois mille, dont quelque quatre-vingts sont présentés ici. Ils constituent un échantillonnage de toutes les possibles approches, et de tous les degrés du réalisme (destinés aux commanditaires bourgeois en général) au psychologue (pour les amis), en passant par les essais sous l'influence de la drogue et de l'alcool (pour les amis médecins), et sont mille fois plus intéressants que les peintures. Pourtant l'auteur se refusait à voir en ces portraits des œuvres d'art (comme ses romans, d'ailleurs), car, dit-il, « ça » touche de près l'homme et que par conséquent cela échappe à la forme, ce qui signifie à la forme pure dont il a développé le concept dans ses écrits esthétiques et théoriques et qu'il a cherché à maîtriser par ses tableaux.

A partir de 1924, Witkiewicz a exécuté ses portraits dans le cadre de sa firme, parfaitement réglementée. Il en a fait une source de revenus et une entreprise commerciale avouée, proclamée même, après avoir renoncé à la peinture « essentielle ». Il a codifié strictement les types qu'il pouvait fournir à sa clientèle, avec les tarifs en conséquence, et les règles du jeu concernant sa liberté d'action. On pense à beaucoup de gens en voyant ces visages tour à tour lacérés, piquetés, déformés, éclatés, ressemblants au plus profond de la désagrégation des signes extérieurs (de richese ou de pauvreté) : à Masson, à Arthaud, à Bacon. Et, pour la dérision, à Duchamp, bien sûr.

De Witkiewicz, il faut tout prendre en compte : la biographie extravagante, terrible – une éducation éclectique en marge de l'école, voulue par des parents appartenant à l'intelligentsia polonaise, pour un libre développement de l'individualité, ce qui n'a pas manqué ; des voyages à travers l'Europe pour courir les musées, des amours orageuses, le suicide d'une fiancée, l'amitié avec Malinowski, l'anthropologue, (hommage lui est rendu dans l'exposition) qu'il accompagna, en 1914, en Nouvelle-Guinée, l'engagement dans la garde impériale russe pour combattre les Allemands, occasion paraît-il de faire connaissance avec les orgies propres au corps de régiment ; un fond très enraciné de culture symboliste, ésotérique, une psychanalyse avec le premier disciple de Freud en Pologne, un goût pour la peinture chinoise, pour la peinture démoniaque du Moyen Age, pour Grünewald, Dürer, Hogarth, Goya, Rops, Beardsley, Munch, une admiration pour Gauguin (été 1911, il passe des vacances à Pont-Aven), une fascination pour Picasso dont il va voir les œuvres chez Chtchoukine.

Un « isme » de plus

Avant de passer sur le versant des *formes géométriques*, on trouve une salle consacrée à Bruno Schulz, ami de Witkiewicz, autre inconnu au panthéon des arts, malgré les étonnantes planches du « livre Idolâtre » et les dessins qui accompagnent ses livres : *la Boutique de Cannelle* et *le Sanatorium au croque-mort*, où l'écrivain nous fait entrer dans un monde clos, provincial, banal, mais très organisé pour y jouer des scènes de genre perverses, autour du thème de la femme et du pantin, et sur un mode goyesque, quand ce n'est pas avec une tranquillité statique à la Balthus.

Dernier « purgatoire » : une petite salle réunit ce qui s'est appelé le « Formisme », et qui, à partir de 1917, a regroupé les artistes venus de l'expressionnisme, du futurisme, du cubisme et toute personne hostile à l'impressionnisme, au symbolisme, comme au réalisme. Ils étaient regroupés autour de L. Chwistek. Witkiewicz en fut, lui aussi. Ce n'est pas très passionnant, mais important comme étape vers le constructivisme. Celui-ci émergea en Pologne vers 1922, à partir d'associations de peintres et de poètes de Cracovie, d'échanges internationaux, de plusieurs revues, de groupes aux positions sensiblement différentes, ou divergentes quant au rôle de l'œuvre d'art dans la société nouvelle. Cela déclencha une belle ébullition, coiffée par d'abondants discours, où l'on retrouve les mêmes clivages que chez les artistes russes par rapport au productivisme et à la notion de « beauté utile ».

Strzeminski, élève et disciple de Malevitch, plutôt orienté vers la quête d'une peinture absolue, invente un « isme » de plus, l'Unisme, en 1927, qui doit pouvoir s'appliquer dans l'architecture. Mais il cherche avec le groupe des Artistes révolutionnaires de Lodz des solutions théoriques sans contraintes de construction. Véritable créateur, il parveint à un radicalisme formel, qui fait rêver, quand on pense à ce qui s'est fait aux Etats-Unis trente ans plus tard. Avec deux ou trois surfaces découpées nettes et des couleurs contrastées ou fondues, des recherches de matière, Strzeminski parvient à résoudre dans l'unité le rapport fond-forme ; dans le statisme absolu, et le refus de toute expression personnelle de la touche, une œuvre d'art qui n'a d'autre signification qu'elle-même.

De ce point de vue, aussi fondamentalement différents que soient Witkiewicz et Strzeminski – l'un allant dans le sens d'une extrême complication de la forme et d'une horreur du vide, l'autre dans celui de la réduction – on retrouve en eux peut-être un même besoin de définir l'autonomie du fait plastique, sa spécificité structurale, cette même nécessité de réagir aux risques de voir s'évanouir artiste et création dans le monde industriel. Tout cela n'est-il pas d'actualité ?

Chapitre trois : les contemporains, on y reviendra. Mais il faut dire tout de suite, que les activités du musée de Lodz ne sont pas étrangères au maintien de l'ouverture internationale de l'art après la seconde guerre mondiale. Le musée n'a en effet jamais cessé d'entretenir des rapports avec l'étranger, notamment avec la France. En témoignent ces affiches d'exposition consacrées à Titus-Carmel, Rauschenberg, Alain Jacquet, à Jasper Johns, à Morellet au début des années 70, malgré la marginalité du musée de Lodz par rapport aux grandes métropoles d'art, et au marché.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 26 septembre.

LES DIX ANS DE L'ARC

Apocalypse mode

Dehors, sur le toit, des tuyaux gonflés à l'air chaud prolongent de couleurs claquantes les colonnes du Palais de Tokyo. Le relief du parvis n'est plus ce qu'il était : les sculpteurs Karavan et Poirier l'ont bousculé. Dedans, le jeudi 23 juin, à partir de 18 heures, c'était la fête, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, une mégafête, en l'honneur et pour la cause des dix ans de l'ARC. (ARC = Animation, Recherche, Confrontation).

Les habitués des vernissages, inaugurations et autres biennales proposées par cette cellule du musée, en principe autonome, savent qu'il y a souvent là un monde fou. Jeudi, on s'écrasait. Trois mille ? Cinq mille personnes ? On s'écrasait : de marathon de piano, en « performance danse-voix », de concours d'uniformes pour gardiens de musée d'art contemporain en concerts de jazz, sans parler des « accros croquant les accords » présentés par Guy Robert ou des « pièces de l'œil » du compositeur Marc Monnet. Sans cesse là où il faut être celui-là, car autant préciser : tous ceux qui s'imaginent avec satisfaction faire partie du Paris chambré (« chambré », c'est moins ringard que « branché », question adjectif), tous ceux-là étaient présents, munis en signe de privilège d'un carton « menu anniversaire » exigé à l'entrée d'une salle-buffet, vaste comme une gare. Les privilégiés sont des foules. Razzia sauvage.

Tout était rigolo et bon enfant. On s'écrasait disions-nous, c'en était presque un peu dommage, car les trois défilés « Look et look », imaginés l'un par Dominique Lacoustille et les autres par l'école de mode Berçot auraient pu être montrés dans de grands théâtres. On se hissait sur la pointe des pieds, on grimpait sur des chaises, on étouffait un peu pour entrevoir des mannequins, en créatures de visions fatales. Encore un peu, et les artistes dits « plasticiens » feraient bien d'aller se rhabiller face à l'imagination fantastique des sculpteurs de robes et inventeurs de coiffures.

Un nom à retenir : Vincent Daré, vingt ans, qui transforme les femmes – La Femme – en paysages marins, en chenilles de paradis, en apocalypses cubiques, en madones aux seins de plexiglas, en déesses des antipodes. Couleurs sublimes et humour assorti. Mais stop. La mode est ce qui se rêve de plus... moderne.

Minuit passé, le peintre Louis Cane achève sa toile en moins de temps qu'il n'en faut au Don Giovanni de Mozart pour mourir – et ce, religieusement, dans la salle cathédrale vouée à *la Fée Électricité* de Dufy. La nouba continue au sous-sol, cubaine. Style Bains-Douches.

Si les municipalités R.P.R. des régions ferment les maisons de la culture, la Ville de Paris est assez large d'esprit pour ouvrir grand, nuitamment, les portes d'un lieu bourré de trésors.

MATHILDE LA BARDONNIE.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Une mise au point de M. Alain Gourdon

A la suite de l'article de Mathilde La Bardonnie consacré à la grève des magasiniers de la salle des Imprimés de la Bibliothèque nationale (le Monde du 22 juin), M. Alain Gourdon, administrateur général de cette institution, nous adresse, au titre du droit de réponse, les précisions suivantes :

On ne peut pas parler de « non-communication le samedi », ce qui laisse, en effet, croire que la salle des Imprimés est, ce jour-là, fermée. Pour être différée, la communication des livres n'en existe pas moins le samedi.

Il est erroné d'affirmer que je me serais réfugié en conseil d'administration derrière l'argument que « tout va mal dans le pays » pour la double raison que mes expressions sont parfois paradoxales mais jamais prudhommesques et que, depuis le 11 décembre 1981, il n'y a pas eu de conseil d'administration, le prochain devant se tenir à l'automne 1983, conformément aux nouveaux statuts de l'établissement.

J'ai peut-être fait remarquer à M. Lever que la lecture des livres de poche ne devait pas être négligée à domicile mais, ainsi, faisais-je allusion à cet écrivain contemporain plutôt connu, qui poussait le sens de l'économie jusqu'à venir consulter à la Bibliothèque nationale ce genre d'ouvrages.

Il est vrai qu'une quarantaine d'emplois, au lieu de la soixantaine escomptés, ont été créés sur le budget de 1982, mais il ne faudrait pas oublier qu'une trentaine d'emplois supplémentaires l'ont été sur le budget de 1983. Ce que Mathilde La Bardonnie oublie d'indiquer.

Je comprend l'exaspération des lecteurs de la salle des Imprimés devant les arrêts de travail qui se produisent sans préavis de grève, mais je voudrais souligner qu'il n'est pas aisé en période de vaches maigres de remédier aux insuffisances (en crédits et en personnel) qui se sont accumulées au temps des vaches grasses, du fait de l'incurie gouvernementale antérieure. J'observe que la collecte, la conservation et la communication des documents ne manquent pas de poser quelques problèmes quand on dispose de 1 300 fonctionnaires alors qu'il en faudrait au bas mot 2 000, pour s'en tenir aux estimations et aux comparaisons avec l'étranger les plus modérées. J'ajoute que, tout au cours des incidents qu'a connus, ces derniers jours, la Bibliothèque nationale, huit salles de communication sur dix ont continué à fonctionner, des estampes aux périodiques et des manuscrits à la phonothèque, mais il va de soi que ce qui fonctionne convenablement n'intéresse pas la presse.

[Les précisions de M. Alain Gourdon confirment la dégradation des conditions de travail offertes aux lecteurs, travail difficile et spécifique. La communication « différée » du samedi revient bien, pour certains lecteurs, à une « non-communication », s'ils ne peuvent venir régulièrement à la bibliothèque. Certain recherches entraînent un maniement complexe d'ouvrages, notamment, pour la vérification de détails, et l'on peut en effet être amené à consulter un livre de poche plutôt qu'une édition plus ancienne pour toutes sortes de raisons. M. Gourdon n'a pas à juger de la qualité du travail des lecteurs. En ce qui concerne le travail des magasiniers, citons seulement l'affichette apposée lors de la grève par l'administration, donc sous la responsabilité de M. Gourdon : *« Il est rappelé que ces personnels bénéficient dès maintenant d'un régime expérimental de trente-six heures de travail par semaine et que la moyenne de communication par gardien ne s'est pas accrue : une trentaine de magasiniers et gardiens communiquaient 607 662 volumes en 1913 ; soixante-dix personnes en ont communiqué 1 052 923 en 1982. »* M. L. B.]

MUSIQUE

TROPICA RYTHMES, A L'ESPACE BALARD

Enfin Irakere vint...

Deux jours de musique presque sans interruption – de 14 heures à 2 heures ! – treize groupes venus des quatre coins des Caraïbes et de l'Afrique, ce ne fut pas l'énorme fête attendue. Des rythmes, du rhum, mais peu, pas assez de monde, et une programmation très inégale aussi. Comment mélanger, en effet, des petits groupes, même populaires, comme les Grammaks ou Kassav, avec Max Cilla, Malavoi et Falfrett et un grand parmi les grands, le groupe Irakere, de Cuba.

On est passé ainsi du meilleur au pire, de la flûte gracieuse, aérienne, de Max Cilla (Martinique) à Kassav, mixture de folklore touristique version funky-Lido (Guadeloupe) ; de Falfrett et Malavoi, deux groupes martiniquais qui, décidément, s'imposent à d'autres qui ne valent pas la peine d'être cités. De longues plages d'ennui avec brusquement d'intenses, lumineux moments.

Une belle performance d'avoir réussi à faire venir quatre groupes cubain, qui incarnent, chacun à sa façon, différents aspects du son caraïbéen. Les musiciens de Son 14, rapides, véloces, comme le sont tous les Cubains et capables, paraît-il, de jouer du son *montuno* devant quarante mille personnes à Caracas ; Ritmo oriental, treize musiciens un peu trop cabaret mais qui semblent être nés avec la *charrangua* ; Los Papines, quatre frères, percussionnistes, qui mélangent une maîtrise sans faille de leurs instruments avec un côté ringard des années 50. Ils sautent par-dessus leurs tambours, envoient des baisers, tapent la peau et le bois et se tapent même la tête.

Enfin Irakere vint... Découvert au Festival de Newport en 1979, le groupe cubain ne cesse depuis de faire parler de lui. Treize musiciens, cuivres stridents et percussions très « latino ». Du jazz ? De la salsa ? Irakere seulement, une musique très personnelle, virtuosité, humour, rythme tropical, quelque chose entre le « son » (qui a donné naissance à la salsa portoricaine), ou *garacha*, et la « musique moderne », c'est du moins comme cela qu'ils préfèrent définir ce qu'ils font.

On les avait rencontrés en 1981, au moment du Festival de la Barbade, à Carifesta, cette gigantesque fête qui a lieu tous les deux ans dans les Caraïbes, et rassemble sur une petite île des milliers d'artistes venus de toutes les Antilles. Chucho Valdes, le leader du groupe, et son frère Oscar nous avaient longuement parlé du « son » cubain, musique populaire qui remonte aux années 1945-1950, de leurs goûts, très éclectiques (ils aiment Keith Jarret, Mozart et Bach, Debussy et Ravel, Chick Corea et Herbie Hancock), du travail (« *d'avant-garde* ») commencé en 1972 et qui a fait école.

« On a repris des instruments rituels africains, joués encore dans certaines régions de Cuba, mais jamais utilisés pour la musique populaire. On les a sortis de leur rôle rituel, intégrés à toutes sortes d'éléments universels, le jazz, très important pour l'harmonie, pour la possibilité d'improvisation qu'il offre ; la musique classique, et même le rock ». Mais l'élément fondamental pour Irakere reste la *« racine afro-cubaine »* et la sonorité *« électrique »*.

Comme à chaque fois, Irakere a joué « court », une heure à peine. Un éblouissement. Les musiciens traversent et revisitent, à leur manière, le « son », la *guaracha*, des mélodies anciennes et populaires, Bach, des chachas. Musique torride mais coupée au couteau, pas un son de trop. Ils se produisent encore – eux et d'autres musiciens de Tropica Rythmes – pour quelques jours encore à Paris.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Irakere, jusqu'au 26 juin, 20 heures au New Morning ; Falfrett, jusqu'au 26 juin, 22 h 30, au New Morning : Ritmo oriental, jusqu'au 26 juin, 20 heures, à la Chapelle des Lombards ; Los Papines, les 23, 24 et 25 juin, 22 h 30, le 26, 21 heures, à la Chapelle des Lombards ; Son 14, jusqu'au 25 juin, 21 h 30, à Phil'One Defense.

■ Claude Magnier, comédien et auteur de comédies de boulevard, est mort à Paris le 22 juin. Il était âgé de soixante-deux ans. Auteur de *Blaise, Léon, Jo*, toutes comédies à succès, il avait fourni à Louis de Funès l'occasion de se déchaîner dans *Oscar*, monté en 1971 au théâtre du Palais Royale.

■ MM. Alain Savary, Jack Lang et Georges Fillioud, respectivement ministre de l'éducation nationale, ministre de la culture et secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, ont présidé, le 23 juin, l'installation du conseil supérieur de la musique au ministère de la culture à Paris. M. Jack Lang a nommé pour trois ans M. Daniel Moreau à la présidence de ce conseil et le chef Jean-Claude Casadesus comme secrétaire général. L'institution compte quarante-neuf membres, dont sept de droit représentant les trois ministères intéressés, les trois chaînes TV et Radio-France. Le reste du conseil est composé de huit personnalités choisies pour leur compétence et trente-quatre membres désignés par les syndicats et les associations.

■ Dix représentations supplémentaires du *Mystère de la charité de Jeanne d'Arc*, de Charles Péguy, actuellement donné aux Thermes de Cluny par trois comédiennes du Théâtre Français, seront assurées au long du mois de juillet.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ATELIER STUART SEIDE - American Center (321-42-20), 21 heures.
LA FAUSSE LIBERTINE - Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h 45.
ZANONI LE ROSE-CROIX - Centre culturel Amore - (271-99-17), 20 h 30.
LA MALIBRAN - Fontaine (874-74-40), 20 h 30.
LE CHANT DU CHARDON - Villejuif, salle Gérard-Philipe (686-08-05), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Intermezzo.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, 18 h 30 : Adelbert le botaniste ; Grand Théâtre, 20 h 30 : le Prince travesti.
ODÉON (325-70-32), relâche.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.
TEP (797-96-06), clôture annuelle.
PETIT TEP, clôture annuelle.
BEAUBOURG (277-12-33), Débats/Rencontres musée : Bonjour Monsieur Manet ; Cinéma-Vidéo : nouveaux films Bpi, 13 h : Pickle family circus ; 16 h : Introduction à la musique contemporaine n° 3 « Répétition et différence » ; 15 h et 18 h : Présences polonaises. Les classiques de l'avant-garde.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : la Femme silencieuse.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Ballet du Grand Théâtre de Genève.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 21 h : Oiseaux.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 21 h : Darling darling.
ARTISTIC ATHEVAINS (355-27-10), 20 h 30 : le Deuil éclatant du bonheur ; Prélude à K. Mansfield.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.
ATHÉNÉE (742-67-27), 20 h : Kean.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod Zod Zod...iaque.



CARTOUCHERIE, Epée de bois (808-39-74), 20 h 30 : Patience... patience dans l'azur. – Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : la Débutante.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h 30 : Roman Rock à l'heure du thé.
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE (508-09-46), 20 h 30 : Lit vers Léthé.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : Dialogue de l'arbre. – Resserre, 20 h 30 : la Musica. – Grand Théâtre, 20 h 30 : Roméo et Juliette.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Pauvre France !
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : George Dandin.
CREATIS (887-28-56), 21 h : Aurelia Steiner.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : Un canapé-lit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h : Mourir à Colone.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 21 h, dim. 15 h : Joyeuses Pâques.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : Théâtre de Bouvard.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : Abraham et Samuel ; 22 h : la Sonate de Belzébuth.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 30 : M. Baquet.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Play it again, Sam.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres ; 22 h 30 : les Atours de Nell.
JARDIN SHAKESPEARE DU PRÉ CATELAN (602-55-30), 20 h : The comedy of errors.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LIERRE-TH. (586-55-83), 20 h 30 : la Fugue.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Stella Memoria ; 20 h 30 : les Mystères du confessional ; 22 h : Jeu même. – II. 20 h 30 : Milosz ; 22 h 15 : Spectacle Beckett. – Petite salle, 22 h 15 : Permis de séjour.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Amour fou.
MARAIS (278-50-27), 20 h 30 : le Plaisir berlinois.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Surprise.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos. – Petit-Montparnasse, 21 h 15 : l'Astronome.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : Le Musée noir de Valia Angel.
POCHE (548-92-97), 21 h : Vera Baxter.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il signor Fagotto.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : le Fauteuil à bascule.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. – II. 20 h 30 : Huis clos ; 22 h : Voiles de silence.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), 20 h 30 : le Monte-Plats.
THEATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : A petit feu de chagrin.
THÉATRE DU RELAIS (357-46-78), 20 h 30 : Heidi.
THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : le Piège de Méduse.
THEATRE-18 (226-47-47), 22 h : la Voûte.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : l'Opéra de quat'sous.



Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 24 juin

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). – Petite salle, 20 h 30 : Joséphine, la cantatrice.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.
UNION (770-90-94), 20 h 30 : Vol au-dessus d'un nid de coucou (en anglais).

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 21 h : Un caniche sur la banquise.
AU BEC FIN (296-29-35), 19 h : Gertrude morte cet après-midi ; 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Touchez pas au frichti.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 45 : Y'a encore une bombe dans le berceau du gamin.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : J.-P. Reginal ; 22 h : Histoire de diablesses.
LE FANAL (233-91-17), 20 h : Attendons la fanfare ; 21 h 15 : l'Amant.
LA GAGEURE (367-62-45), 20 h 30 : Ce n'est pas si grave une femme ; 22 h : Paroles d'hommes.
LES LUCIOLES (526-51-64), 19 h 45 : Oy, Moïsheley, mon fils ; 21 h 15 : Une chanson, c'est quoi déjà.
PATACHON (606-90-20), 20 h 30 : Un sifflet dans la tête ; 22 h : D. Loury ; 23 h : F. Fanel, N. Poli : Hommage à E. Piaf.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Guide des convenances 1919 ; 22 h 30 : J'viens pour l'annonce.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova's babies ; 22 h 30 : l'Argent de Dieu.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 18 h 30 : les Contes croassants ; 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 22 h : M. Sergent.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Gobble up stories ; 22 h 30 : Romeliette et Julot.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 21 h : Métamorphoses d'une mélodie.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45) 21 h : François, j'ai mal à mes sous.

Les comédies musicales

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Phi-Phi.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : le Cirque imaginaire.
CASINO DE PARIS (285-00-39), 20 h 30 : Drôles de femmes.
CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (271-82-20), 20 h 30 : Zanzare-Moustiques.
ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 21 h : Montmartre Folie.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : les Compagnons de la chanson.
TH. DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : Peru Andino et Sacro Monte.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) 21 h 30 : H. Molina, W. Rios, C. Perez.

La danse

GRAND HALL MONTORGUEIL (535-78-35), 20 h 30 : Une nature étrangère et inhospitalière.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : le Lac des cygnes.
SOLEIL D'OR (543-50-12), 21 h : Kathak.
TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Étoiles du Bolchoï.
TH. 18 (226-47-47) 20 h : l'Os de cœur.
TH. DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Ballet du Rhin.
TH. DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Ballet Rusillo.

Les concerts

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 20 h 30 : M. Figueras, H. Smith (Milan).
LUCERNAIRE, 21 h : A.-M. Biagoli-Bando, R. Hime, H. Duhamel, P. Gaio-Lima, (Bach, Schubert, Poulenc...).
CENTRE MANDAPA, 20 h 45 : Musique traditionnelle Sépharade.
FIAP, 20 h 30 : A. Mathias (Bach, Debussy, Honegger).
PÉNICHE-OPÉRA, 21 h : D. Longuet, N. Rivière (Schubert).
THERMES DE CLUNY, 18 h 30 : Trio Baroque R. Parrot (Bach, Haendel, Telemann...).
CRYPTE STE-AGNÈS, 20 h 30 : X. Cauhepe (Caroso, Adriaensen, Le Roy...).
ASSOCIATION MONDES INDIENS, (5, rue F yonne-3e), 20 h 30 : les frères Dagar.

En région parisienne

AUVERS-SUR-OISE, Église Notre-Dame, 21 h : Koko Aizawa (Chopin), R. Muraro (Liszt).
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h : R. Guillermet.
MONTREUIL, T.E.M. (858-65-33), 21 h : les Soldats, 21 h : Lysistrata ; C.C. J.-Largat (287-50-08), 20 h 30 : Septet Bakea.
MONTROUGE, Royal Jazz (253-45-08), 22 h : S. Lacy, B. Few, G. Brown.
NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : les Paravents ; II, 21 h : Combat de nègre et de chiens ; Th. par le Bus (775-91-64), 20 h, les Cenci.
SAINT-DENIS, Festival (243-00-59). Basilique, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. S. Ozawa (Mahler).
SAINT-MAUR, Rond-Point Liberté (889-22-11), 21 h : la Casaque.
VERSAILLES, XXe Festival (950-71-18). Péristyle du Grand Trianon, 21 h 30 : Andromaque ; devant l'Hôtel de Ville, 22 h : Feux de la Saint-Jean.

Festivals

XXe FESTIVAL DU MARAIS (887-74-31)

CENTRE CULTUREL DE WALLONIE-BRUXELLES, 20 h 45 : Vingt minutes d'entracte.
CARREAU DU TEMPLE, 21 h 30 : Vitrines.
TH. ESSAION I, 18 h 30 : Un mari à la porte ; 20 h 30 : le Nô de Saint-Denis ; 21 h 45 : Sally Mara ; II, 19 h 30 : le Calcul, 21 h 15 : Bertrand strip-tease.
PLACE DU MARCHÉ SAINTE-CATHERINE, 19 h 30 : Fantasio.
CAVE GOTHIQUE DE L'HOTEL DE BEAUVAIS, 20 h 30 : Hélène ; 22 h : Ayawaska.

FESTIVAL DE L'ILE DE FRANCE (723-40-84)

L'ISLE-ADAM, Pavillon chinois, le 24 à 20 h, Église Saint-Martin à 21 h : Orchestre de chambre Audonia, dir. : M. Borusiac (Pergolèse).

VIIIe SOIRÉES DE SAINT-AIGNAN (354-96-60)

Musée des monuments français, 20 h 30 : Orchestre de chambre de Saint-Denis, dir. P. Menet (Pergolèse).

PRINTEMPS DE LA JEUNE CRÉATION (Quartier des Halles) (547-50-85)

THÉATRE : Th. de l'Épicerie, à 20 h 30 : Cie J.-M. Boyer.
DANSE : Espace de l'Horloge, 18 h 30 et 20 h 30 : Cie Signans, Gwall V., Catala-Lemosof, Rubeus Dance Guillaumes, Boa production-M. Lelièvre-Frédéric, M.O.T.U.S. Danse, Ramdam.
Galerie des Lombards, 20 h 30 : Samarkand Djinn concept.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Chien de pique, de Y. Allégret ; 19 h, Festival de Cannes 83, Un certain regard : Mi-figue, mi-raisin, de S. Karanovic ; 21 h : Bella Donna, de P. Keglevic.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Un chapeau de paille d'Italie, de R. Clair ; 17 h, le Journal d'une femme de chambre, de J. Renoir ; 19 h, Cinéma indien : le Rôle, de S. Benegal.

Les exclusivités

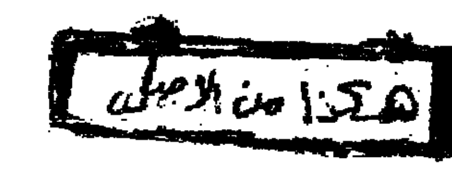
AMÉRIQUE TEENAGERS (A., v.f.) : Fauvette, 13e (331-60-74).
AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54).
ANNA (Port., v.o.) : République cinéma, 11e (805-51-33).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
L'ARGENT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.o., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27).
LE BATARD (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (Hsp), 14e (321-41-01).
LA BÊTE NOIRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
CARBONE 14, LE FILM (v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
C'EST FACILE, ÇA PEUT RAPPORTER VINGT ANS (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). – V.f. : U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LA DERELITTA (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
L'ETE MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 6e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-70-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
ÉDUCATION ANGLAISE (Fr.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
FAITS DIVERS (Fr.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).
GALJIN (Bré., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).
GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic, 14e (542-67-42).
J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Athéna, 12e (343-00-65) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
JE SAIS QUE TU SAIS... (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
LE JEUNE MARIÉ (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).
MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Biarritz, 2e (723-69-23).
LA MORT DE MARIO RICCI (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LE MUR (Franco-Turc, v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
NEWSFRONT (Austr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).
PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90).
LES PLANQUÉS DU RÉGIMENT (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Maxville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
ROLLING STONES (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).
SAMANKA, ILE DES PASSIONS (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
LES TRAQUÉS DE L'AN 2000 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : U.G.C. Montparnasse, 14e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).
TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : H. sp. Denfert, 14e (321-41-01).
LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
UNE JEUNESSE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
LE VENT (Mal., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).
LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
ZIG ZAG STORY (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
ZOMBIE (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevards, 9e (770-10-41).

LES FILMS NOUVEAUX

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A., film américain de Jim Mc Bride, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 2e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LES AVENTURES SEXUELLES DE NÉRON ET POPPÉE (**), film italien de Antony Tass et Vincent Dawn, U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Odéon, 8e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; St-Charles Convention, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 16e (606-34-25) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CREEPSHOW (*), film américain de George Romero, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-09-07) ; Athéna, 12e (343-05-65) ; Fauvette, (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).
FEMMES (**), film franco-espagnol de Tana Kaleya, Forum, 1er (233-63-65) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91). St-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT, film australien de George Miller, v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-23) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
MONTY PYTHON LE SENS DE LA VIE, film britannique de Terry Jones, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

Les festivals

FESTIVAL DES FILMS MUSICAUX (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) : Jubilée.
FESTIVAL MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : Une nuit à l'Opéra.
LES GRANDS SUCCÈS D'H. BOGART (v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) : Casablanca.
CINÉMA SOVIÉTIQUE (v.o.) : Cosmos, 5e (544-28-80) : 18 h Stalker.
MARILYN MONROE (v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) : 16 h 15, 20 h 5 : Sept Ans de réflexion ; 18 h 20, 22 h 5 : la Rivière sans retour.
ANDRÉ BAZIN, LE CINÉMA FRANÇAIS DE LA LIBÉRATION A LA NOUVELLE VAGUE : Studio 43, 9e (770-63-40) : 18 h : le Fleuve ; 20 h : Du côté de la côte et la Pointe courte ; 22 h ; l'Amour d'une femme.
FESTIVAL A. TARKOVSKY (v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33), 20 h, 22 h : l'Enfance d'Ivan.
LES GRANDES REPRISES DE L'ESCURIAL (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 13 h 50 : la Grande Illusion ; 15 h 50 : Jour de colère ; 17 h 30 : Zorba le Grec ; 20 h : Ludwig, requiem pour un roi vierge ; 22 h 30 : les Misfits.
CLINT EASTWOOD (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 15 h, 18 h, 20 h 5, 22 h 10 : Sierra torride.
FESTIVAL WESTERN (v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h : Et pour quelques dollars de plus.
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : Atomic Café.



COMMUNICATION

LA COMMISSION GALABERT CRITIQUE A SON TOUR LA DÉCISION DE LA HAUTE AUTORITÉ POUR RADIO-EXPRESS.

Tension entre la Haute Autorité de la communication audiovisuelle et la commission consultative des radios locales privées, dite commission Galabert, de nom de son président. Lors de sa dernière réunion, jeudi 23 juin, la commission a adopté par douze voix contre une et deux abstensions une résolution très ferme à propos de l'autorisation accordée à Radio-Express. Déjà, le secrétariat d'État chargé des techniques de la communication avait critiqué cette autorisation qui regroupe Radio-Express et quatre radios musicales (*le Monde* du 3 juin).

« Les membres de la commission regrettent que avant de prendre une décision contraire à une position de principe aussi nettement exprimée, la Haute Autorité n'ait pas cru devoir user de la faculté qu'elle a toujours de solliciter une nouvelle délibération de la commission », déclare le texte (1). Celle-ci note aussi que le regroupement s'est opéré *« sans l'accord constaté et même contre la volonté de deux de ces radios »*.

A la Haute Autorité, on considère qu' *« il est dans la logique des choses qu'une colmmission consultative émette des avis et que la Haute Autorité prenne des décisions. »*

Un certain malaise règne d'autre part au sein de la commission, qui se plaint notamment de la faiblesse de ses moyens de travail (lire page 2).

L'Association pour la libération des ondes (ALO), a annoncé sa décision de ne plus participer aux travaux de la commission *« tant que des négociations sérieuses n'auront pas été engagées pour autoriser et réglementer le financement publicitaire sur les ondes »*. L'ALO estime que *« la loi est caduque »* et que *« l'hypocrisie a assez duré »* sur la publicité dans les radios libres.

(1) Sur l'ensemble des autorisatione ou refus d'émettre délivrés par la Haute Autorité, celle-ci a suivi à 95 % les avis de la commission Galabert.

LA FIN DE LA GRÈVE AU « MATIN DE PARIS »

Des journalistes inquiets et des ouvriers résolus

L'assemblée générale du personnel du *Matin de Paris* a voté jeudi soir 23 juin, à une très large majorité des voix, l'arrêt du *mouvement de grève*, qui avait empêché deux jours consécutifs la parution du journal (*le Monde* des 23 et 24 juin 1983).

Les ouvriers du Livre C.G.T. sont intervenus dans le conflit en bloquant les issues de l'entreprise, afin de précipiter le cours des négociations entre M. Perdriel et la rédaction.

D'abord cette ovation faite par les ouvriers du Livre C.G.T. réunis dans le hall du quotidien, très tard dans la soirée de jeudi.

Ces bourrades amicales dans le dos des camarades, ces poignées de main multiples et ces mines réjouies trahissent à la fois un soulagement immense devant une menace provisoirement écartée. Et puis ces grilles, baissées depuis l'après-midi, que l'on se dépêchait soudain d'ouvrir symboliquement, avant de les fermer à nouveau pour une nuit sans problèmes.

« Tout de même ! disait-on ici et là. *Il faudrait que les journalistes pensent parfois à se montrer réalistes. Ils pinaillent sur l'éthique quand un journal se meurt, discutent théorie, clans, plan rédactionnel alors qu'un jour supplémentaire d'absence dans les kiosques peut être fatal à l'avenir du journal. Ils refusent même l'idée douloureuse d'une vingtaine de licenciements, quand plusieurs centaines d'emplois dépendent en fait de la survie du titre. »*

Le langage peut surprendre venant d'un syndicat connu pour sa force de pression et son intransigeance, et l'un des responsables accepte la remarque : *« Le but du syndicat, c'est de préserver le travail de l'ensemble des camarades. Une responsabilité qui impose le réalisme, car la situation de la presse a changé. »*

D'où les trente licenciements sur huit mois acceptés par le Livre après des négociations engagées par M. Claude Perdriel, qui les présentait comme condition essentielle à la survie du *Matin*.

Une concession difficile pour le syndicat, qui attendait pareil comportement de la part des journalistes. Mais rien n'est simple.

Le Matin n'en est pas à sa première secousse importante. Les difficultés sérieuses rencontrées par le quotidien (tassement puis baisse des ventes, insuffisantes rentrées de publicité et de petites annonces...) avaient entraîné en octobre dernier la suppression des éditions du Nord et des Hauts-de-Seine, ainsi qu'une douzaine de départs négociés dans la rédaction. L'expérience et le départ de Jean-François Kahn à la direction de la rédaction n'accorda qu'un *court répit à la crise latente du journal* en quête de directeur. Un rapport établi en mai dernier par la société des rédacteurs après une enquête précise auprès des journalistes concluait à la nécessité de rechercher un directeur de la rédaction à l'extérieur de la maison, et rejetait la possibilité d'un retour de M. Claude Perdriel à ce poste.

Ancré à gauche

Une position qui ne sembla guère troubler le propriétaire du *Matin* puisqu'un plan de relance rédactionnelle, rendu public mardi 21 juin, annonçait une co-direction de la rédaction par Guy Claisse et... Claude Perdriel ! L'effet fut désastreux, et la société des rédacteurs presque unanime à désavouer l'ensemble du plan. Spécialement décrié : le passage sur la ligne politique dans lequel M. Perdriel réaffirme le solide ancrage à gauche du journal : *« C'est sa raison d'être »*, indique-t-il, précisant même que *« rien ne nous impose jamais de choisir* [dans l'information] *– l'aspect défavorable au gouvernement sous prétexte de mieux prouver notre indépendance.* Un texte que d'aucuns auraient souhaité plus ferme sur la question de l'indépendance du quotidien à l'égard des pouvoirs.

Le même jour, le plan économique annoncé au comité d'entreprise (C.E.) faisait lui aussi l'effet d'une bombe. Un plan attendu, certes (économie de 8 millions de francs : licenciement de vingt-trois salariés choisis par la rédaction en chef, blocage des salaires assorti d'une réduction dégressive selon leur niveau), mais non explicité par des documents comptables ou le moindre budget prévisionnel et surtout, selon M. Perdriel, *« non négociable »*.

Mercredi matin : une grève de vingt-quatre heures était décidée par le personnel non ouvrier. Jeudi matin : elle était reconduite à une majorité encore plus forte que la veille, malgré la recommandation du C.E., qui, pour des raisons tactiques, souhaitait une suspension de vingt-quatre heures. Mais la société des rédacteurs et l'ensemble des journalistes ne l'entendaient pas ainsi. *« La rédaction est mobilisée*, dit un journaliste ; *l'histoire de cette rédaction a montré qu'il vaut mieux jouer comme Noah et tâcher de gagner en trois sets, plutôt qu'à la façon de Willander et s'épuiser en cinq sets. Ne nous démobilisons pas »*. Et surtout, a-t-on insisté lors de l'assemblée générale, ne séparons pas les questions purement sociales et économiques immédiates des problèmes de fond concernant le plan de relance rédactionnelle ainsi que la nomination de la nouvelle équipe dirigeante.

Colère du Livre

Déception du C.E. qui, soucieux de négocier rapidement la question des vingt-trois licenciements, juge *« irresponsable »* l'attitude de la société des rédacteurs. Colère du Livre C.G.T. qui, en un éclair, ferme les grilles et la porte du journal et refuse toute idée d'une non-parution le lendemain matin. La tension monte. Des navettes *s'instaurent entre la direction* et la rédaction, les journalistes désœuvrés ironisent et se fatiguent, les ouvriers du Livre affichent un optimisme à toute épreuve et évoquent même la possibilité de publier une édition réduite à quelques pages. Et puis, on pressent soudain le dénouement. Comme il a fini par accepter le principe d'une négociation cas par cas de la liste des licenciés – essentielle pour le C.E. – M. Perdriel accepte celui d'une équipe de direction élargie à quelques journalistes – reconnus – de la rédaction.

22 h 15 : le Livre frappe du poing : *« Si vous ne vous êtes pas mis d'accord d'ici une heure, nous ne répondons de rien. »* En fait, les négociations suivent doucement leur cours.

23 heures : les représentants de la société des rédacteurs et du C.E. sortent du bureau de M. Perdriel. L'accord est enfin conclu. Un dernier vote peut avoir lieu, à mains levées celui-là, car l'issue est évidente. Oui, la rédaction accepte l'idée d'un *comité de rédaction provisoire* (pour trois mois) mis au point avec ses représentants. Oui, elle vote la reprise du travail pour vendredi matin.

On soupire, on se détend, on se disperse et l'on retrouve à la sortie les ouvriers qui crient des bravos et explosent de joie. *« Il y a toujours un moyen d'empêcher un titre de disparaître »*, conclut l'un d'eux avec un clin d'œil : *« A nous de veiller à ce qu'aucun journal ne profite des deux jours de grève du* Matin. *»* Solidarité active : *Libération* et *le Quotidien de Paris*, les principaux *concurrents*, n'ont pu *augmenter* leur tirage comme ils l'avaient prévu.

ANNICK COJEAN.

Lu

« L'INFORMATION MALADE DE SES STARS »

de Françoise Tristani-Potteaux

La séduction à tout prix

Pour informer il faut un médiateur entre l'événement et le lecteur, l'auditeur, le téléspectateur. Or qui dit intervention humaine dit aussi parti pris. C'est une évidence. *L'Information malade de ses stars*, c'est d'abord l'analyse – il s'agit initialement d'une thèse de troisième cycle – du rôle exorbitant de cet intermédiaire dont pâtiraient plus que d'autres les lecteurs français. Presse féminine, journaux dits *« élitistes »* (*le Monde, le Nouvel Observateur*) et audiovisuel passent ainsi à la moulinette décapante de Françoise Tristani-Potteaux pour qui *« ce qu'il y a de commun entre l'austérité d'un article du* Monde, *la luxuriance d'un magazine féminin et le charisme d'une vedette de la télévision, c'est que tous participent du même processus de séduction »*.

Nombrilistes – puisque, paraît-il, nous le sommes nous nous arrêterons sur *le Monde*. La personnalité ici, c'est celle de l'institution et non de journalistes, unis – d'une manière un peu surprenante, mais les preuves sont là – dans un moule homogène, toutes sensibilités confondues. Le pouvoir c'est donc d'abord celui du média, non celui du médiateur. Dès lors, la démonstration d'une personnalisation *« non nécessaire »*, *« efficace »*, *« hédoniste »*, et *« autoritaire »* tourne un peu à l'exercice de style. Non sans brio.

On sourira à l'affirmation non dénuée de pertinence selon laquelle *« le Monde »* s'efforce en permanence de déceler la nécessité ou la logique qui président à l'enchaînement des événements. Et si *l'un d'eux s'avère* par trop récalcitrant ou refuse d'entrer dans cette catégorie, il sera taxé d'ambiguïté ».

On avouera du bout des lèvres que le rédacteur du *Monde* a peut-être *« trop de tempérament pour faire abstraction* [de son jugement] *et peut-être trop de place pour s'abstenir de l'exprimer »*.

On s'interrogera enfin sur l'avenir d'un journal aussi évidemment *« à contre-courant »* : *« l'aridité de son idéologie pourra-t-elle résister longtemps à l'explosion hédoniste ambiante ? Son discours autoritaire pourra-t-il être accepé par un public qui tient de plus en plus à s'exprimer plutôt qu'à recevoir ? »*

Le lecteur de son côté jugera s'il est vrai qu'*« il s'approprie – en même temps qu'une source toujours plus importante d'informations – une grille de décodage, une recette d'intelligence »*, avec *« pour désir pas toujours très sain de partager le pouvoir du Monde »*. Il dira s'il se sent à l'égard de son quotidien dans un rapport de *« dominé à dominant »*.

Peut-on pour autant parler de désinformation, dire comme Françoise Giroud que *« journalistes et lecteurs français sont rebelles à l'information » ?*

L'absence de comparaison avec l'étranger rend en tout cas incertaine la thèse d'une presse latine hédoniste et déformatrice là où les anglo-saxons seraient scrupuleux. Après tout, lorsque Walter Cronkite, présentateur vedette de *C.B.S. News* dénonce l'intervention américaine au Vietnam, il agit, il n'informe pas. Quand Herbert Matthews est chargé par le président Kennedy de sonder quelques hommes d'État étrangers, il abuse sans doute de son titre de journaliste. Et la plus étonnante personnalisation de l'information nous a sûrement été donnée par Mme Janet Cooke – du prestigieux *Washington Post* – qui obtint en 1981 le prix Pulitzer, la plus haute distinction de la presse américaine, pour *« le monde de Jimmy »*, l'histoire inventée de toutes pièces d'un petit toxicomane de huit ans...

L'extrême de la personnalisation, c'est l'imposture ; l'autre extrême c'est la désincarnation d'une information informatisée. Il y a sans doute plus à craindre de la disparition des journalistes que de leurs défauts. Ceux-ci sont amendables. *L'Information malade de ses stars* peut d'ailleurs y contribuer.

BRUNO DETHOMAS.

★ *L'Information malade de ses stars*, de Françoise Tristani-Potteaux, Jean-Jacques Pauvert, Alésia, 317 pages, 75 francs. Mme Tristani-Potteaux est chargée de la presse du ministère de l'industrie après avoir occupé un poste identique dans la filiale française de B.P.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait des minutes du Greffe de la Cour d'Appel de Paris

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 27 avril 1983, M. FELDMAN Raymond, né le 29 février 1936 au Caire (Égypte), demeurant 73, bd Sébastopol à Paris 2e, a été *condamné à la peine de 1 an d'emprisonnement* avec sursis et 10 OOO F d'amende + des pénalités fiscales pour soustraction frauduleuse de la sté S.A.M. SOFEL à l'établissement et au paiement de la T.V.A. due au titre du mois de décembre 1977 et d'impôts sur les sociétés dus au titre des exercices 1977 et 1978 et d'omission d'écritures. La Cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait dans le *JOURNAL OFFICIEL, LE MONDE, LE MATIN.*

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur Général sur sa réquisition.

Extrait des minutes du Greffe *de la Cour d'Appel de Paris*

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 27 avril 1983, M. FELDMAN Raymond, né le 29 février 1936 au Caire (Égypte), demeurant à Paris (2e), 73, bd Sébastopol, a été condamné à 1 an d'emprisonnement avec sursis et 10 000 F d'amende + des pénalités fiscales pour soustraction frauduleuse de la Société S.A.M. à l'établissement et au paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice 1978 et de soustraction frauduleuse de cette même société à l'établissement et au paiement de la T.V.A. due au titre de la période allant du 1er février 1978 au 31 décembre 1979 ainsi que d'omission d'écritures en 1978 et 1979. La Cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait dans les journaux *LE JOURNAL OFFICIEL, LE MATIN* et *LE MONDE*. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition.

Extrait des minutes du Greffe *du Tribunal de Grande Instance* de Paris. Condamnation pénale

Par jugement contradictoire en date du 21 mars 1983, la 31e Chambre 1re Sec. du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL. Pour avoir à Paris le 24 août 1976, en tout cas depuis temps non prescrit, étant responsable d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, titre III du Code du Travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures applicables, particulièrement en matière de protection et de salubrité, aux établissements dont le personnel exécute les travaux du bâtiment, des travaux publics et des travaux concernant les immeubles en faisant travailler un salarié sur une plate-forme qui n'était pas appropriée aux travaux effectués et aux risques auxquels les travailleurs étaient exposés.

Le Sieur SALETTE Christian, Joseph, Albert, né le 20 février 1924 à Aulnay-sous-Bois, arrondissement judiciaire de Bobigny en Seine-Saint-Denis. Demeurant 7, avenue de la Résidence à Antony 92160. Président directeur général. Le Tribunal a, en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *LE MONDE.*

Pour extrait conforme délivré par nous, Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Extrait des minutes du Greffe de la Cour d'Appel de Paris

Par arrêt de la 12e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 1er décembre 1982. Monsieur TEILLOT Michel, né le 31 octobre 1945 à Villejuif (94) demeurant à Vitry-sur-Seine (94), 27, rue André-Visage, a été condamné à 7 mois d'emprisonnement avec sursis simple pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures, pour des faits commis en 1977. La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné : La publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *LE JOURNAL OFFICIEL, LE MONDE* et *FRANCE-SOIR*. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur Général sur sa réquisition.

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris. Condamnation pénale

Par jugement contradictoire en date du 22 mars 1983, la 31e Chambre, 1re Sec. du tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour non-respect des dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité du travail. Pour avoir à Paris, courant 1980 et 1981, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du Travail relatives à la sécurité, enfreint, par une faute personnelle, les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du Code du Travail en omettant de faire procéder à une vérification de son installation électrique par un vérificateur agréé et de tenir le rapport de vérification à la disposition de l'inspecteur du travail, et ce malgré la mise en demeure notifiée le 19 mai 1980 (vingt-cinq salariés étant concernés par cette infraction).

Le sieur CHOUVET Bernard, Alexandre, né le 3 novembre 1939 à Villejuif arrondissement de Créteil (Val-de-Marne), demeurant 19 ter, boulevard Diderot à Paris 12e arrondissement, Président directeur général de société.

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *LE MONDE.*

Pour extrait conforme délivré par nous, Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Extrait des minutes du secrétariat Greffe du Tribunal de Grande Instance d'Abbeville (département de la Somme)

D'un jugement rendu par défaut le 8 décembre 1982 par le Tribunal de Grande Instance d'Abbeville statuant en matière correctionnelle.

Il appert que :

LEUILLIER Serge, Gaston, Émile, né le 26 novembre 1922 à Ault, sans profession et actuellement sans domicile connu, a été condamné pour FRAUDE FISCALE.

Délit commis à Tournan-en Brie, courant 1974 et 1975, en tout cas sur le territoire national et depuis temps non couvert par la prescription (articles 256 et suivants, 271, 286-3 et 4, 287-1, 39 Ann IV, 1692, 266, 269, 205, 206-1, 223, 1668, 224, 229, 1678 quinquiès 235 ter C, 235 ter J, 235 ter G, 1679 bis B, 235 bis, 162 ann II, 1741 du Code général des Impôts, 1er de la loi de finances no 76-644 du 16 juillet 1974) à une peine *D'EMPRISONNEMENT D'UN AN* et au paiement d'une amende de 30 000 F.

Le Tribunal a en outre ordonné la publication par extraits du présent jugement dans le *JOURNAL OFFICIEL,* dans *LE MONDE* et *LE COURRIER PICARD* aux frais du prévenu. Pour extrait conforme. Le Greffier en chef.

Extrait des minutes du secrétariat *Greffe du Tribunal* de Grande Instance d'Abbeville (département de la Somme)

D'un jugement rendu par défaut le 8 décembre 1982 par le Tribunal de Grande Instance d'Abbeville statuant en matière Correctionnelle.

Il appert que :

LEUILLIER Serge, Gaston, Émile, né le 26/11/1922 à Ault, sans profession et actuellement sans domicile connu, a été condamné pour fraude fiscale.

Délit commis à Paris en 1974, 1975 1976, *en tout cas sur le territoire* national et depuis temps non couvert par la prescription (articles 170, 175, 193 et suivants du Code pénal, 1741 et 1743 du Code général des Impôts).

A *une peine d'emprisonnement* d'une année et au paiement d'une amende de 30 000 F.

Le Tribunal a en outre ordonné la publication par extraits du présent jugement dans, le *JOURNAL OFFICIEL,* dans *LE MONDE* et *LE COURRIER PICARD* aux frais du prévenu. Pour extrait conforme. Le Greffier en chef.

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris. Condamnation pénale pour fraude fiscale

Par jugement contradictoire en date du 24 mars 1983, la 31e Chambre 2e Sec. du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures, AREND Benoît, Marie, Joseph, né le 20 août 1950 à Crehange, arrondissement de Metz, en Moselle, demeurant 41, rue Adrien Demalix à Saint-Maurice (Val-de-Marne). Le Tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le *JOURNAL OFFICIEL et dans LE MONDE.*

Pour extrait conforme délivré par nous, Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL

Extrait des minutes du Greffe *du Tribunal* de Grande Instance de Paris Condamnation pénale pour fraude fiscale

Par jugement contradictoire en date du 2 février 1983, la 31e Chambre 2e Sec. du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale et ommission de passation d'écritures.

PRICA Dusan, *né le 10 août 1949* à Urpile Titova, en Yougoslavie, fourreur, demeurant 59, rue Meslay à Paris (3e), *LEGROS* Françoise, Julia, *née le 2 juillet* 1933 à Templemars, arrondissement de Lille, 59, femme de ménage, demeurant 32, rue d'Aboukir à Paris (2e).

Le Tribunal a en outre ordonné aux frais des condamnés la publication de ce jugement par extrait au *JOURNAL OFFICIEL* et dans les journaux *LE MONDE* et *FRANCE-SOIR.*

Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL

Extrait des minutes du Greffe *de la Cour d'Appel de Paris*

Par arrêt de la 13e Chambre de la Cour d'Appel *de Paris du 5 janvier* 1983, M. MIQUEL Georges, né le 29 décembre 1921 à Perpignan (Pyr. Orient.) demeurant à Paris (6e), 14, rue Leverrier, a été condamné à 16 mois d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve pendant 3 ans (art. R 58-5e C.P.P.) et 8 000 F d'amende pour délit de publicité mensongère, commis à Paris et sur le territoire national, courant *1974, 1975, 1976. La Cour a en outre ordonné*, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt par extrait dans les *journaux LE MONDE, OUEST-FRANCE, L'ÉDUCATION.* Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition.

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris Condamnation pénale

Par jugement rendu par défaut le 23 septembre 1982, la 31e Chambre, 2e Sect, du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour : PRET A BUT LUCRATIF DE MAIN-D'ŒUVRE *HORS LE CAS DU TRAVAIL TEMPORAIRE*, pour avoir à Paris, courant 1980 et 1981 jusqu'au 19 août 1981, étant gérant de la société à responsabilité limitée OREA, entreprise de travail temporaire, en n'exerçant pas de façon exclusive l'activité d'entrepreneur de travail temporaire du fait de la confusion des activités *de sélection* et *de placement* de personnel du cabinet BONNET, à la peine de vingt mille francs d'amende, BONNET Claude Jean Philippe, né le 31 juillet 1942 à Issoudun, arrondissement de Châteauroux, (Indre), gérant de société, demeurant 65, rue d'Aboukir, Paris (2e).

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans les journaux *LE MONDE* et *LE MATIN.*

Pour extrait conforme délivré par nous, Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL

Extrait des minutes du Greffe du *Tribunal de Police de Paris*

Il appert d'un jugement rendu par défaut par le *Tribunal de Police de Paris,* 4-14, rue Ferrus, 75014 Paris, en date du 4 février 1983 signifié à mairie le 11 mars 1983 et le 15 mars 1983 que Mme HALBORN Éva, épouse ZUILI, née le 1er octobre 1943 à 47270 Puymirol, demeurant 75010 Paris, 36, rue René-Boulanger, prise en qualité de gérante du restaurant *le CAFÉ DES AMIS*, sis 22, rue Ramponneau, 75020 Paris, a été condamnée à une amende de 3 000 F, ainsi qu'à l'insertion dans les périodiques parisiens : *LE MATIN* et *LE MONDE* du présent extrait dont les frais d'insertion par journal seront à sa charge ; l'affichage dudit extrait se fera pendant SEPT JOURS aux portes de l'établissement sis 22, rue Ramponneau, 75020 Paris, en vertu de l'article L. 341-6, alinéa 3 du Code du travail pour avoir contrevenu à l'article R. 364-1 du Code *du travail,* pour le motif ci-après : embauche ou maintien d'un étranger en situation irrégulière d'emploi. Pour extrait conforme délivré à la requête du ministère public. Le Greffier en chef.

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de Police de Paris

Il appert d'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal de Police de Paris, 4/14, rue Ferrus, 75014 Paris, en date du 18 mars 1983, que M. Idir BELAIDI, *né le 12 mai 1943* à Dz-Garets (Algérie), demeurant à 75013 Paris, 9, rue du Champ-de-l'Alouette, pris ès qualités de gérant du bar-restaurant « LE PINGOUIN » a été condamné à une amende de 3 000 F et à une amende de 400 F, ainsi qu'à l'insertion dans les périodiques parisiens *FRANCE-SOIR et LE MONDE du* présent extrait, dont les frais d'insertion par journal seront à sa charge.

L'affichage dudit extrait se fera pendant sept jours aux portes de l'établissement sis *75013 Paris, 9, rue du Champ*-de-l'Alouette, en vertu de l'article L. 341-6, alinéa 3 du Code du travail pour avoir contrevenu aux articles R. 364-1, R 364-1 alinéa 2 et 341-8 alinéa 2 du Code du travail pour les motifs ci-après : 1) embauche ou maintien d'un étranger en situation irrégulière d'emploi ; 2) *irrégularité* ou défaut de présentation du registre d'embauche d'un étranger. Pour extrait conforme délivré à la requête du Ministère Public. Le Greffier en chef.

Extrait des minutes du Greffe de la Cour d'Appel de Paris

Par arrêt de la 9e chambre de la Cour d'Appel de Paris du 27 avril 1983. M. DARMON Joseph, né le 1er janvier 1919 à Berrouaghia (Egypte), demeurant 16, rue d'Alger à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), a été condamné à 6 000 F d'amende, paiement des impôts fraudés et pénalités fiscales y afférentes pour soustraction *frauduleuse* à l'établissement et au paiement de l'impôt sur les sociétés et de la taxe sur la valeur ajoutée au titre des années 1973 et 1974 ainsi que d'omission de passation d'écritures. La Cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait dans les journaux *LE JOURNAL OFFICIEL, LE FIGARO* et *LE MONDE*. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur Général sur sa réquisition.

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 21 avril 1983, M. GUENIER Albert, Edmond, André, né le 17 août 1936 à St-Moisent-l'Ecole, demeurant à Lens (Pas-de-Calais), *37 Tournedaud, la Grande Résidence*, a été condamné à 2 ans d'emprisonnement pour infraction à la législation sur les changes et infraction à la réglementation sur les changes, avec confusion avec *celle de 4 ans d'emprisonnement* dont un an avec sursis prononcée le 25 juin 1980 par la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris, pour infraction à la législation sur les banqueroutes et les sociétés.

Pour extrait conforme.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 24 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Cocoboy.
Émission de S. Collaro et M.-F. Brière.
Rires obligés avec G. Montagné, Ph. Bruneau et les girls.

21 h 40 Télévision de chambre : A toute allure, de R. Kramer, prod. par l'I.N.A., avec L. Duthilleul.
Deux adolescents, Serge et Nelly, dans un univers de chrome, vitres fumées et néons criards. Ils sont à l'image d'une jeunesse prise entre le chômage, la tentation de marginalité et le rêve d'une gloire que leur apporterait leurs patins à roulettes. Kramer joue sur une esthétique tout en surface ; un art subtil, parfois proche du spot publicitaire.

22 h 50 Histoires naturelles : La chasse à l'arc.
Émission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.

23 h 20 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Par ordre du roy.
De P. Dumayet, réal. M. Mitrani. Avec C. Jean, P. Clementi, J.-P. Darras...
Des aventures tragiques d'une marquise dépouillée et sauvagement dépecée par deux scélérats : une chronique de la vie au XVIIIe siècle.

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Le cœur dans tous ses états », sont invités : C. Audry (la Statue), *M. Binchy* (C'était pourtant l'été), *G. Dureau* (Chirurgie à cœur ouvert), *M. Schneider* (Mère Merveille) *et J. d'Ormesson (pour* Senso, *de C. Boito).*

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club (cycle les années 70) : Extérieur nuit.
Film français de J. Bral (1979), avec C. Boisson, A. Dussolier, G. Lanvin, J.-P. Sentier, E. Margoni.
Un musicien de jazz largue les amarres, s'installe chez un ami, vaguement écrivain et tombe amoureux d'une fille chauffeur de taxi, farouchement indépendante et parfois dangereuse. Film d'une dérive où les personnages contemporains traînent encore les rêves de mai 68. Monde de la nuit, étincelles de passion et de violence. Des acteurs étonnants.

TROISIÈME CHAINE : FR 3 :

20 h 35 Vendredi : Grand public.
Magazine d'information de A. Campana.
En direct de l'hôpital de Saint-Nazaire, un tour d'horizon de l'actualité : un reportage sur le salon d'armement de Satory, le point de vue des malades et du personnel soignant sur les grèves qui ont secoué le monde hospitalier. Avec le chanteur Pierre Perret et un invité surprise.

22 h 10 Journal.

22 h 33 Une minute pour une image. D'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Delpire par son réalisateur.

22 h 35 Prélude à la nuit.
Festival de Castres : Bailecito, *de C. Guastavino, et* Preludo Tremolo, Copla, *d'E. Falu, par E. Falu, guitariste.*

FRANCE-CULTURE

20 h Émission médicale (en liaison avec l'émission de TF 1 diffusée le 13 juin) : La médecine catastrophe.
21 h 30 Black and blue : Forts en thème.
22 h 30 Nuits magnétiques : arrêts fréquents.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, *Concert : Lieder de Webern, Cantate de Schnebel,* Danses allemandes de Schubert, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk ; dir. D. Russel-Davies, sol. C. de Fotis, soprano.
22 h 15 Fréquence de nuit : I. Seefried et E. Schwarzkopf.

Samedi 25 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 45 Vision plus.
10 h 15 La maison de TF 1 (et à 13 h 35).
12 h Bonjour, bon appétit.
12 h 30 La séquence du spectateur.
13 h Journal.
13 h 40 Série : Los Angeles, années 30.
16 h 10 Série : Les Français du bout du monde.
Un Français au Japon.
16 h 55 Série : Les visiteurs.
18 h Trente millions d'amis.
18 h 35 Magazine auto-moto.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Dallas.
21 h 35 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
Cette quatrième « revue de presse » aura pour invités : MM. Th. Ferenczi (dir. de la rédaction, le Monde*) ; J.-F. Kahn (éditorialiste) ; J.-M. Bouguereau (réd. en chef,* Libération*) ; D. Jamet (éditorialiste,* le Quotidien de Paris*), G. Claisse (réd. en chef,* le Matin*) ; M. Dejour (dir. de la réd.,* Sud-Ouest*) ; J.N. Tassez (réd. en chef,* la Marseillaise*) ; G. Domenach (réd. en chef,* le Méridional*) ; P. Benichou (réd. en chef,* le Nouvel Observateur*) ; M. Cardoze (réd. en chef,* France-Inter*).*
22 h 50 Etoiles et toiles : les Héros.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand.
Reprise du film Spartacus *de S. Kubrick ; une exclusivité :* Superman 3, *un entretien avec Ch. Reeves et R. Lester ; les westerns des années 50 et 60, entretien avec B. Boetticher ; un anti-héros avec la resortie du film* l'Extravagant Mister Ruggles, *de L. Mc Carey.*
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
11 h 10 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Platine 45.
12 h A nous deux.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Colorado.
14 h 50 Les jeux du stade.
Tennis à Wimbledon ; Cyclisme : tour de l'Aude ; Athlétisme.
18 h 15 Les carnets de l'aventure.
La descente du fleuve Godavari en Inde.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Élysées.
De Michel Drucker.
Autour de Marcel Amont.
21 h 50 Téléfilm : la Puce et le Privé.
de R. Kay. Avec B. Cremer, C. Alric, C. Vanel...
Une jeune femme mythomane, soupçonnée de meurtre, entreprend un détective de province : amour et suspense.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Bucky et Pepito.
20 h Les jeux.
20 h 35 Tous ensemble ou... à chacun son programme.
● **La fête au coin du bois.**
— Diffusé sur tout le réseau FR-3, sauf en Lorraine et Champagne-Ardenne où sont programmées des variétés en langue dialectale.
22 h Journal.
22 h 20 Vidéo à la chaîne.
Pour la première fois, FR 3 ouvre ses portes à la création vidéo indépendante. Cinquante réalisateurs viennent présenter en quelques mots, en quelques gestes, leur travail. Ces spots sont traités électroniquement pour offrir en même temps une sorte de grammaire des effets vidéo. La bande son est obtenue à partir de jouets mécaniques ou électroniques.
22 h 48 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Delpire, par Étienne Lalou.
22 h 50 Musi-Club.
Présentation des épreuves de mélodies avec piano des huit chanteurs finalistes sélectionnés par les télévisions du Canada, de Belgique et de France.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Mathinales : garages et garagistes ; jeux électroniques.
8 h, Les chemins de la connaissance.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : la culture et l'art sont-ils « rentables » ?
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... Frédéric Mitterrand pour « *Lettres d'amour en Somalie* ».
11 h 2, Musique : Hans Heinz Stuckenschmidt. (Et à 14 h 5.)
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons à Grenade.
16 h 20, Recherches et pensée contemporaine : les médecines dites douces.
18 h, Frères musulmans, coptes, maronites.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La radio belge présente : quand la poésie mène à la physique.
20 h, L'Apothicaire ou la Fausse Malade, de C. Goldoni. Avec M. Epin, D. Lebrun, F. Périer, D. Labourier.
22 h, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

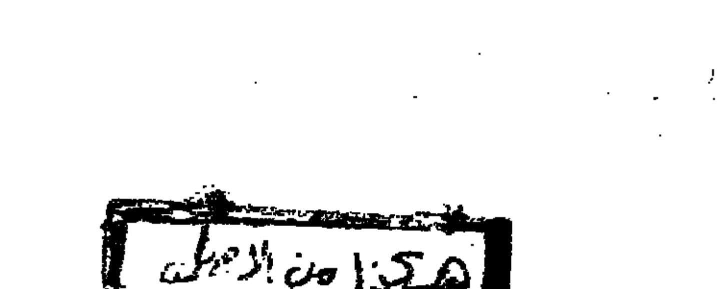
FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi matin : œuvres de Glinka, Alkan, Pergolèse, R. Strauss, Mozart...
8 h 5, Avis de recherche.
9 h, Carnet de notes.
11 h 5, La tribune des critiques de disques : mélodies de Chopin.
13 h 35, Importation.
15 h, L'arbre à chansons.
16 h 30, Studio-Concert : œuvres de D. Denis, Marcland, Bancquart, Scelsi, Cosma, par le Groupe vocal de France, dir. M. Tranchant.
18 h, Les jeux du sonore et du musical.
19 h 5, Les pêcheurs de perles.
20 h 30, Concert : *Obéron,* opéra de Weber, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. U. Mund et J. Jouineau, sol. M. Barscha, R. Engert, W. Horn, S. Nigoghossian, A. Reece, B.-J. Mura...
23 h 15, La nuit sur France-Musique : le Club des archives, Toscanini.

VENDREDI 24 JUIN

– *M. Jacques Barrot,* secrétaire *général du C.D.S., député U.D.F. de* la Haute-Loire, répond aux questions des téléspectateurs dans l'émission « C'est à vous », sur TF 1, à 18 heures.

● *M. Louis Mermaz, président du conseil général de l'Isère* et président de l'Assemblée nationale, a annoncé, jeudi 23 juin, le lancement d'un bimensuel d'information gratuit du conseil général, *Isères actualités.* Se présentant sous la forme d'un magazine d'une douzaine de pages avec une couverture en couleurs, son premier numéro devrait être distribué à partir de la semaine du 27 juin, avec un tirage annoncé de 350 000 exemplaires. – *(A.P.)*



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

- **INGENIEUR TRAVAUX NEUFS** – Val de Marne – Réf. VM 4197 AJ
- **GESTION SOCIALE PREVISIONNELLE** – Fédération Nationale du Crédit Agricole – Réf. VM 25884 A
- **CHEF DU SERVICE COMPTABLE** – Darty – Réf. VM 19344 P
- **JEUNE CONTRÔLEUR DE GESTION** – Darty – Réf. VM 19344 N
- **RESPONSABLE TECHNIQUES NOUVELLES** – Réf. VM 19881 A
- **RESPONSABLE DE PLATEFORME** – Réf. VM 19881 B
- **CHEF COMPTABLE** – Proximité Versailles (78) – Réf. VM 11357 C
- **CHEF DU PERSONNEL (900 Pers.)** – Normandie. SAFT - GROUPE CGE – Réf. VM 3665 C
- **2 CHEFS DU PERSONNEL** – Unités industrielles en Rhône-Alpes et Champagne – Réf. VM 4212 AP
- **PATRON DU SERVICE ETUDES-DEVIS** – Filiale d'un grand groupe industriel – Réf. VM 10794 B

Ingénieurs diplômés grandes écoles, des postes à pourvoir en province :

- **CHEF DE SERVICE FABRICATION** – Réf. VM 9885 A
- **INGENIEUR PRODUIT** – Réf. VM 9885 C
- **2 JEUNES INGENIEURS DE PRODUCTION** – Réf. VM 9885 B
- **INGENIEUR METALLURGISTE** – Réf. VM 9885 D
- **CHEF DE PROJET INFORMATIQUE** – Réf. VM 9885 E

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris

egor – PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTRÉAL

média-system

SAMM

SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION

recherche

RESPONSABLES ADMINISTRATIFS DE SECTEURS COMMERCIAUX

Position cadre

Formation École de Commerce ou ESSEC.

Quelques années d'expérience dans la pratique du suivi des problèmes administratifs et comptables du prospect jusqu'aux paiements (offre, projets, rédaction des propositions, liaison usine, catalogues et tarifs, règlements clients, statistiques, litiges et pénalités).

Bonne expérience de l'emploi d'un équipement micro-informatique.

Connaissance des marchés publics souhaitée.

Écrire avec curriculum vitae et prétentions à :

SAMM, DIRECTION DU PERSONNEL
224, quai de Stalingrad,
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Importante société industrielle filiale d'un des premiers groupes français leader sur un marché de produits de conditionnement de très grandes séries, recherche pour usine 600 personnes SAÔNE-ET-LOIRE

CHEF DE SERVICE FABRICATION

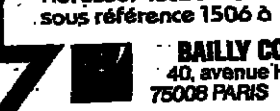
Ingénieur A&M ou assimilé

ayant au moins 5 ans d'expérience adaptative.

Il dirigera 3 des plus importants ateliers de l'usine, soit un ensemble technologique hautement performant, employant plus de 300 personnes et 3 ingénieurs.

La réussite dans le poste débouche sur une évolution intéressante dans l'entreprise.

Adresser lettre de candidature et CV sous référence 1506 à



BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche
75008 PARIS

Emplois et Entreprises

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

IMPORTANT ORGANISME PUBLIC PARIS

recherche

UN JURISTE DE DROIT PUBLIC

POUR SA DIRECTION DU PERSONNEL

- Diplômé d'enseignement supérieur.
- Formation complémentaire en psychologie souhaitée.
- Bonne aptitude à la rédaction.
- Expérience professionnelle appréciée.

Adr. lettre man., c.v., photo et prét. sous nº 287.159 M RÉGIE-PRESSE.
85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

AETA
Z.I. de VÉLIZY
recherche

UN INGÉNIEUR LOGICIEL

de formation supérieure
- 1 à 2 ans d'expérience.
- Excellente connaissance du 8086 et de circuits annexes.

Expérience des moniteurs temps réels spécialisés.

Adresser C.V. détaillé à AETA, 12, rue des Frères-Caudron, B.P. 34, 78142 VÉLIZY Cedex.

Collège privé sous contrat rech.
1 PROFESSEUR DE SPORT
1 PROFESSEUR D'E.M.P.
1 ERGOTHÉRAPEUTE.
Téléphone : 763-48-35.

ÉCOLE PRIVÉE PARIS
recherche

PROFESSEURS

franç., maths, phys.-ch., éco. Adr. c.v. + photo et référence à A.M.P. sous nº 2052/JNL 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmet.

VILLE DE CORBEIL-ESSONNES
recherche
par voie de mutation ou par recrutement sur titre
UN (E) SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE
titulaire du C.A.F.B.
option discothèque
ET
UN (E) SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE
titulaire du C.A.F.B.
option lecture publique.
ENVOYER CANDIDATURES AU SERVICE DU PERSONNEL, MAIRIE DE CORBEIL-ESSONNES 91108.

La ville des MUREAUX (Yvelines), 35.000 habitants, 40 km à l'Ouest de Paris, C.E.S., LYCÉE, L.E.P., RECRUTE DE TTE URGENCE
- UN SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE, titulaire du C.A.F.B., option « Lecture publique » pour responsabilité d'un secteur.
- UN SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE, titulaire du C.A.F.G., option « Jeunesse ».

Adr. cand. avec c.v. et photo d'ident. à M. le Maire, conseiller général des Yvelines, hôtel de ville, 78130 Les Mureaux.

emplois regionaux

CABINET COMPTABLE SUD-BRETAGNE rech. collab. DECS complet, 2 années d'exp. Adr. c.v., photo et prétentions à AG. HAVAS nº 3.530, B.P.88, 56003 VANNES CEDEX.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune étudiant en publicité, cherche emploi pour juillet & août. Etudierait ttes proposit. *Nicolas : 203-49-52.*

J.H., 30 ans, RÉCEPTIONNISTE, MAIN-COURANTE, TRILINGUE, anglais, allemand, rech. poste Paris, juillet août. *Téléphone : 871-31-34.*

Etudiante allemande (21 a.), ch. travail du 8 au 31-7 dans une famille pour améliorer ses connaissances en français. Marion Traser-Dieburger-Str. 62, D-6100 Darmstadt. Tél. : 19.49.6151/77621.

CADRE COMMERCIAL HEC

29 ans, expérience grand public et produits industriels actuellement chef de produits, cherche poste de Direction Commerciale ou Marketing (– de 150.000 F par an s'abstenir).
Ecrire sous le nº T 041.111 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PÉDIATRE
Grosse expérience ch. emploi laboratoire pharmaceutique.
Ecrire sous le nº T 041.160 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H., 31 ans, dynamique, goût des contacts humains, anglais, espagnol, dipl. C.C.I. de Madrid. Exp. étranger, étudierait toutes propositions sérieuses. Tél. : 229-33-59.

H., 35 a., chef comptable et responsable informatique B.T.S., D.E.C.S. certificat sup. juridique et fiscal + révision comptable cherche poste à responsabilité en entreprise.
Ecrire sous le nº T 041.156 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune Allemande, 25 ans, actuellement employée dans un bureau, cherche emploi pour période limitée afin de perfectionner ses connaissances de français. Beate Kapell, Hittestr. 1, 4050 M.-Gladbach 1.

Secrétaire de direction, 35 ans, organisée, méthodique, 10 ans expér., différents secteurs, recherche même poste à Paris. Prétentions 112.000 F/an. Tél. 266-45-65 H.B.

H., 31 ans, dynamique, goût des contacts humains, anglais, espagnol, dipl. C.C.I. de Madrid. Exp. étranger, étudierait toutes propositions sérieuses. Tél. : 229-33-59.

J.H., 30 ans, dyn., exp. conduct. chantier plomb., chauff. solaire. Etudiera ttes propositions.
Ecrire sous le nº T 041.175 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Juriste généraliste, D.E.S. droit privé, droit des affaires, niv. D.E.C.S., 18 ans expérience (banque, assurances, contentieux, entreprises) cherche poste responsable service juridique ou adjoint direction générale ou du personnel.
Ecr. s/nº 8.481 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

capitaux propositions commerciales

DEVISES ?
Faites exécuter vos traductions chez nous à ZURICH
Nous traduisons entre autres pour d'importantes firmes renommées dans le monde entier
Notre travail est consciencieux et très discret.
Ecrivez ou visitez-nous :
CASE POSTALE Nº 557,
CH-8038 ZURICH.

AGENCE EXCLUS. SÉRIEUSE.
A remettre pour le département de la HAUTE-GARONNE
Activité constante et de bon rendement
Idéal comme appoint pr comptable indépend. ou personne avec bonne formation cciale et comptable désirant s'établir.
Capital initial nécessaire : FF 85.000,00.
Ecr. à Servan Fiduciaire S.A., Case Postale 867, CH-1001 LAUSANNE.

ZURICH, *Suisse conseiller d'investissement cherche CAPITAUX, à partir de 5.000 FF,* comptant et strictement discret. Rens. s/réf. 44-130'230 PUBLICITAS, Postafach, CH-8021 ZURICH.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à ttes et tous avec ou ss diplôme. Demandez une documentation gratuite sur la revue
FRANCE CARRIÈRES (C16).
B.P. 402-09 PARIS.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vends mini Austin beige métallisé, 60.000 km. Novembre 1979. Excellent état. 14.000 F.
Tél. apr. 18 h au : 457-93-62.

divers

CONCESSIONNAIRE
ROVER JAGUAR

GOLF GL DIESEL 4 portes, 1982 .... 46.000 F
MERCEDES 280 E, radio, T.O., 1979 .... 60.000 F
JAGUAR 4,2, jantes rayon, 1980 .... 89.000 F
DAIMLER 4,2, 80 109.000 F
JAGUAR 5,3 80 . 83.600 F
JAGUAR 5,3 78 . 68.000 F
RANGE ROVER 4 portes, autom., avec options, 83, non immatriculée, REMISE 15 %.
ROVER 2000 S, 83, 0 km, non immatriculée, véhicule d'expo., REMISE 7.000 F.
METRO M.G., blanche, *7.000 km ...... 39.000 F*
METRO L, bleu métal, 14.000 km, 1982 28.000 F
TÉL. : (6) 422-31-88.

L'immobilier

appartements ventes

6ᵉ arrdt

5, rue CHEVREUSE
Pptaire vd stud., 2 et 3 p.
S/pl. sam. 10/18 h. 842-57-00.

30, RUE MAZARINE
RÉNOVATION de QUALITÉ de l'HOTEL des POMPES s/cour d'honneur et jard. 2 et 3 P. S/pl. du 23 au 26 juin inclus, 15-19 h.

MÉTRO ODÉON
Bon imm., calme, studio, entrée, kitchenette, dche, w.-c. PRIX INTERESSANT.
6, rue Bourbon-le-Château. Sam., dim., lundi 15 h./18 h.

7ᵉ arrdt

ST-DOMINIQUE BOSQUET
Gd stand., 64 m², rez-de-jardin, Sud-Ouest, parkg. Px : 895.000 F. 577-96-85.

8ᵉ arrdt

RUE DE MONCEAU
Dans imm. pierre de t., stand., asc tapis esc., plusieurs studios, 2, 3, 4, 5 pces.
SIMRA 355-08-40.

9ᵉ arrdt

MÉTRO TRINITÉ
Imm. pierre de t., chf cent, séjour, 2 chbres, entrée, cuis. bains. Prix intéressant.
49, rue Pigalle. Samedi, dimanche, lundi 14 h. à 17 heures.

11ᵉ arrdt

HOTEL DE MORTAGNE
(classé M.H.)
construite par Mansart 17ᵉ siècle
RÉHABILITATION COMPLÈTE
APPARTEMENTS 2 A 6 P
Jamais habités, frais réduits
Finition à la demande depuis 12.000 F le m²
Rens. C.I.P. 720-49-70
Visite sur place tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30 (sauf le dimanche). Tél. : 357-09-87, 51/53, rue de Charonne.

Mᵒ PARMENTIER
2-3 p., tt cft, sur rue et cour, imm. p. de taille. 360.000 F.
LERMS. 355-58-88.

8, PASSAGE LIZA. 354-42-70
ATELIER ARTISTE
Samedi 13/17 h. VOLTAIRE.

BASTILLE dans très bel imm. pierre de taille, gd 3 p., tt cft. 516.000 Cogéfim 347-57-07.

BD VOLTAIRE, rare, 60 m² à rénover, *bel imm. p. de t.,* 297.000 COGEFIM 347-57-07.

12ᵉ arrdt

CROZATIER vue dég., 80 m², très b. 3-4 p., cft, balc., p. de t., stdg, 650.000, 347-57-07.

ST-MANDÉ pr. bois vaste 4-5 p., 95 m² cft 3ᵉ ét., pl. sud, im. rav., 750.000, 347-57-07.

13ᵉ arrdt

LIMITE 5ᵉ
très bel imm. p. de t.
3 PIÈCES TOUT CFT
cuisine éq., restaurée luxe, prix très intéressant, except. S/pl. sam., dim., lundi 10 à 12 h et 14 à 16 h, 7, bd Saint-Marcel.

PLACE DE RUNGIS
(quartier parc Montsouris)
Particulier vend STUDIO 33 m² + balcon, état neuf, immeuble standing, parking, cave. Px 360.000 F. T. 589-71-55.

2 SQUARE ARAGO
Bel appt, séjour, chbre, cuis., bains, tt cft. 58 m². Voir s/pl. samedi 25 de 15 h. à 19 h.

14ᵉ arrdt

PARC MONTSOURIS
Mᵒ Glacière, bon imm., asc., 2 pces, entrée, cuis., s. d'eau, w.-c., Chauffage central. PRIX INTERESSANT.
33, rue Amiral Mouchez. Sam., *dim., lundi 15 à 18 heures.*

15ᵉ arrdt

SAINT-CHARLES, BALCON, 2 p. en studio cuis. w.-c, 35 m². Px 290.000 F. T. 577-96-85.

AV. DE BRETEUIL
Dans imm. rénové, studio tt cft, occupé loyer libre. 704-27-37.

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GD STANDING
STUDIO 2, 3, 4 P.
1 studio 444.800 F.
2 pces à part de 588.400 F.
3 pces à part. de 934.300 F.
PRÊTS BONIFIÉS
Bureau de vente ouvert :
- Mardi au vendredi de 14 à 19 heures.
- Samedi 11 à 18 heures.

ou tél. au 575-62-78.

16ᵉ arrdt

RUE BOILEAU
BEAU 2 pièces 64 m² calme, soleil, 530.000 F GARBI. 567-22-88.

17ᵉ arrdt

MALESHERBES PEREIRE
ATELIER DUPLEX, balcon, cuis. équipée, 85 m² environ. 850.000 + gar. 577-96-85.

18ᵉ arrdt

RUE LEPIC
Dans imm. p. de taille, 4 P., tt cft, 110 m². 704-27-37.

CECOGI CONSTRUIT
Résidence MAIRIE du 18ᵉ.
53, RUE DU SIMPLON
23 APPTS de STANDING
STUDIOS 2, 3, P. PARK.
Studios à part. de 306.900 F.
2 pces à part. de 431.500 F.
3 pces à part. de 657.500 F.
Pour rgts : Tél. : 575-62-78.

20ᵉ arrdt

CAMPAGNE A PARIS
Part. vend mais. 6 P., 3 bains, tt cft, 165 m² habitables + sous-sol + jard. Résidentiel. Px : 1.650.000. Visite samedi, dim., 14 h/20 h, 16, r. *Paul-Strauss,* PARIS-20ᵉ.

CHARONNE rare très beau 2 p., cft sur/jardin, 2ᵉ ét., bel imm. ancien, 215.000 avec 21.500. COGEFIM 347-57-07.

78-Yvelines

Particulier vend banlieue ouest BOUGIVAL (près transp.), parc 2,5 ha, appt 3 p., séj., 2 ch., tt cft, cuis. équipée, dressing room, parking, chauffage indiv. Px 435.000 F. Tél. h. de bur. 732-02-60, poste 2251 ou après 18 h 30 au 918-10-71.

91 - Essonne

A vendre à Morsang-s/Orge 91390 appartement F3, parking, cave. Tél. 016-52-26 pour rendez-vous visite.

A vdre à *Savigny-s/Orge, 91600* appartement F4, garage, cave dans résidence calme. Tél. 996-28-67 après 18 heures.

92 Hauts-de-Seine

PUTEAUX
LA DÉFENSE
Habitable immédiatement
5 P., 105 m² + loggia 6 m²
4ᵉ ét. 846.000 F + park.
Prêt conventionné possible s/place du jeudi au lundi
94, AV. DU PDT-WILSON
Tél. : 778-98-30
OU SINVIM 500-72-00.

93 Seine-Saint-Denis

MAIRIE MONTREUIL
Dans petite résidence, stand. magnifique, 3 p., 78 m², asc., park., balc., cuis. équipée. A saisir. Px 395.000 F.
SIMRA 355-08-40.

94 Val-de-Marne

FONTENAY, R.E.R., BOIS. *Imm. 1970,* ÉLÉG. DUPLEX 105 m², 4 p., cft, 2 sanitaires, cheminée, bar + terrasse 30 m², pl. Sud. 990.000. 577-96-85 ou week-end au : 876-20-78.

Province

365 JOURS DE SOLEIL
Vue sans frontière sur mer *dans parc, jardins privés*
TERRASSE STANDING
Spacieux studios 2, 3, 4 pièces
« RÉSIDENCE COSTABELLA »
route de Costabella
Hyères s/place (94) 57-38-01 *ou (94) 58-32-22 ou FLEURY,* 5, quai de Bourbon, PARIS-4ᵉ.
Tél. : (1) 633-33-67.

locations non meublées offres

Paris

202, bd MALESHERBES, 8ᵉ ét., 3 ch., séjour double, 130 m² environ, 7.600 ch. compr., 325-20-77. Vis. sam. 11-12 h.

7 bis, RUE FROMENTIN.
NEUF RESIDENT.
3 p., *duplex,* 90 m², 5.420 F. net.
2 p., 65 m² + balc. 3.825 F. net.
Vis. samedi 25 de 10 h 30 à 12 h. 14 h. 30 à 17 h. 524-60-14.

17ᵉ appt 4 pces, 2 chbres. Site except. Reprise justifiée 7.200 F. environ mensuel. Tél. : 574-35-81 le soir.

Région parisienne

EXCEPTIONNEL ST-GERMAIN-EN-LAYE
« PLACE DU CHATEAU » dans immeuble de grand luxe, APPTS caractère, STUDIOS, 2, 3 et 5 pièces. Bureau de vente s/place MARDI et VENDREDI de 11 h à 19 h à : G.F.F.

immobilier information

MONTAGNE
plus de 1400 m
Recherch. en vue d'acquisition, établissement 120/200 lits, avec ou sans mobilier, U.F.C.V. B.P. 1, 59005 LILLE CEDEX.

viagers

F. CRUZ - 266-19-00.
8, RUE LA BOÉTIE (8ᵉ).
Prix rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

locations non meublées demandes

Paris

IMPTE STÉ rech. 2 ou 3 pces, PARIS 6ᵉ, 7ᵉ, 8ᵉ, 17ᵉ. Gattegno, 294-11-33 h. b.

Région parisienne

APPTS OU VILLAS, 2 à 10 P. demandées pour Personnel et *Cadres en cours mutation.* IMPORTANTE Cⁱᵉ ASSURANCE FRANÇAISE DIRECT A PARTICULIER. 504-48-21, p. 144.

Etude cherche pour CADRES villas, pav. toutes banl. Loyer garanti 10.000 F. 283-57-02.

bureaux

Locations

8ᵉ - COLISÉE-ÉLYSÉES
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATION
250 F - 350 F PAR MOIS
A.F.C. : 359-20-20.

locaux commerciaux

Ventes

A VENDRE
plein centre des affaires à GENÈVE (Suisse)
ARCADE, environ 400 m² sur trois niveaux.
Actuellement restaurant FAST FOOD, mais conviendrait à tout usage, boutique, banque, etc. Situation except. en zone piétonne. Bail 14 ans, grosse reprise. Pour tous rens. écr. sous référence 22-1018, PUBLICITAS CH-1002 LAUSANNE.

fonds de commerce

Ventes

A VENDRE
EN SUISSE
FABR. DE MEUBLES DE CUISINE + MAGASIN DE VENTE
Chiffre d'affaires annuel : 18.000.000 F.S.
Entreprise en pleine expansion, très bonne rentabilité. Les personnes intéressées disposant *du capital nécessaire* pour un tel investissement sont priées de s'adresser sous référence PL352448 PUBLICITAS CH-1002 LAUSANNE.

pavillons

VENDS PAVILLON
A Fosses 95, année 1973
R.-de-ch. : séjour, 2 chambres, w.-c., entrée, cuisine, cellier, salle de bains.
Etage : 2 chambres, w.-c., douche, terrain 300 m, garage.
Prix : 400.000 F.
Tél. : 472-20-06.

AIX-EN-PROVENCE (13)
2 *km centre, quart. très agr.,* mais. 5 p. 90 m², gar., dépend., terr., jdin 800 m². 750.000 F. 16 (6) 425-27-22 après 18 h.

CAUSE MUTATION
Fonctionnaire vd à *Pomponne* 77400, pav. 6 ans sur 525 m². Pelouse, potager. Cuisine, séj., salon 30 m², 3 chbres + 1 pce de 19 m² en travx, salle bains, rangements. Garage, grenier, Ch. ctl au gaz. Prix 520.000 F dont 110.000 F C.F. à 7 %. Tél. apr. 17 h au 007-47-99.

villas

Le Chesnay-Versailles
Grande et agréable villa récente, proche forêt, commerces, écoles.
Tél. 955-16-14.

PERPIGNAN
Vend villa F7, 4 ans, 190 m² hab., 5.000 m² terrain clos, 1.300.000 F.
Téléph. : (16-68) 66-75-61.

ST-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE
Face lac, villa 8 p., tout confort, grand sous-sol, gar. jdin 930 m². 1.100.000 F. Vendredi, samedi 15-18 h. 6-8, RUE DE LA DIGUE.

maisons de campagne

14 KM DE TROYES (10) maison *de campagne, plain-pied,* gd séj., 3 chbres, cuis., salle d'eau, tt cft, dépend., 2.200 m² terr., sortie de village, bien chez elle. 350.000 F. Tél. 508-02-38 après 18 h et en juillet (4) 447-73-13.

propriétés

A 10 km d'Agen, à vendre magnifique propriété 12 ha, dont 6,40 en pruniers. Maison 9 pièces, grandes dépendances. Matériel complet, libre de suite. Tél. (53) 87-37-14.

VEYRIER-DU-LAC HAUTE-SAVOIE
Très belle maison, 210 m² habitables plain-pied sur sous-sol. Fin de construction 1977 sur terrain 3.400 m², vue imprenable, *lac d'Annecy, rive* Est. 5 km centre ville ANNECY. Tél. après 20 h (50) 60-22-21.

VOSGES. Gr. maison maître, chauff. central, 55 ares forêt, *centre village, 310.000 F, libre,* Mᵉ Auvray, 29/25-00-06.

Presbytère XVIIIᵉ s. Colombage, 20 km Deauville 6 pièces, s. de bains, dépendances, jardin, 260.000 F. *Tél.* 589-90-27.

SOLOGNE
A VENDRE
BONS TERRITOIRES DE CHASSE de superficie variable.
Ecrire nº 201.345 à AGENCE HAVAS B.P. 1519, 45005 ORLÉANS CEDEX.

78 - ORGEVAL
Superbe terrain boisé, 8 ha, constructible
Une maison 400 m²
Possibilité diviser en 2
Ecr. Eudico, réf. 3080/14, 56, rue de Londres, 75008 Paris, qui transmettra.

35 KM DE BEAUNE
petit village
sur 1.900 m² de terrain, vend
- MAISON RÉNOVÉE tout confort, 85 m² + combles *aménagés 60 m²,* partie sur cave voûtée.
- PETITE MAISON 50 m², eau, électricité, w.-c., gde dépend. + hangar 100 m², 390.000 F (31) 67-84-49.

manoirs

A SAISIR
ORLÉANS SUD
Direct par Autoroute
Près parc de Chambord
sur splendide terrain 20 ha bordés par rivière
en toute propriété
véritable manoir habitable de suite, tt cft, réception, 2 salons particuliers, bibliothèque, *immense salon, cheminée,* salle à manger, cuis. office, 20 chambres + communs, salle de chasse.
VALEUR EXPERTISE 2.900.000 F
PRIX SACRIFIÉ A 1.700.000 F
Vendu cause séparation
LONG CRÉDIT
TURPIN RELAIS MIEL MONTARGIS
Téléphone 16 (38) 85-22-92.
APRÈS 20 HEURES :
Téléphone 16 (38) 96-22-29.

terrains

Particulier vend à l'Isle-sur-la-Sorgue 84 (7 km de Fontaine-de-Vaucluse, 22 km d'Avignon), TERRAINS de 400 m² env. Ecr. Pierre Segura, Les Autures, 84800 Isle-sur-la-Sorgue.

Proche d'un lac, 4.731 m², constructible, 45 F le m². Tél. (86) 74-74-92.

PROVENCE-SUD LUBERON
(84) 35 km Aix. Beau terrain, 10.000 m², permis de construire, 200.000 F.
Autres 12.000 m².
C.U. 250 m². Prix 220.000 F.
CATIER. Tél. (90) 68-03-46.

COMMUNE DE CHANTELOUP-EN-BRIE
Seine-et-Marne
(MARNE-LA-VALLÉE)
offre dans son

PARC ARTISANAL

- des lots à bâtir de 400 m² à 1.500 m² ;
- des ateliers clés en mains de 100-150 m².

Dans un site champêtre, à proximité du R.E.R. (Torcy) et de l'autoroute A 4.

Pour mini centres informatiques, laboratoires, fabricants de matériels de précision, de P.M.I., etc.

CONDITIONS INTÉRESSANTES

TAXE PROFESSIONNELLE PLANCHER

Pour tous renseignements : M. le Maire de Chanteloup, Place Antoinette-Chocq - CHANTELOUP, 77400 LAGNY. Tél. : 430-32-82 après-midi lundis, mercredis, samedis.

Le Monde

économie

Comme du bon pain...

Signe des temps : la maison des jeunes et de la culture de Courbevoie (Hauts-de-Seine) vient de mettre en service un four à pain, inauguré en présence du boulanger Poilâne. Cette résurrection du four banal, au-delà de l'activité ludique, est aussi le symbole du regain d'intérêt pour le pain, le bon pain, face aux pains industriels et à l'évolution technologique des boulangeries artisanales. C'est qu'on est, peut-être, arrivé à la fin d'une période, celle où la diminution de la consommation de pain était aussi le reflet d'un accroissement du niveau de vie depuis un siècle.

Les artisans boulangers ont, semble-t-il, voulu saisir cette occasion pour se refaire une image qui ne soit plus celle d'un lobby, et réconcilier les Français avec leur pain, le meilleur au monde vu de l'étranger, accusé de tous les maux en France. D'où cette initiative originale : les états généraux de la boulangerie artisanale, annoncée jeudi 23 juin, qui se tiendront les 5 et 6 octobre et seront poursuivis pendant trois années par des actions dans les départements.

Originale, la démarche, car les 39 000 artisans, représentant au total 170 000 emplois, ont associé à leur entreprise les meuniers (1 000 entreprises et 11 000 emplois) et les producteurs de blé (650 000 livreurs environ) ; parce qu'ils choisissent, dans une période plutôt marquée par l'immobilisme, selon M. Paquet, président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers, de se remettre en cause, en annonçant des efforts de qualité et de formation, pour la gestion notamment ; parce qu'ils entendent aller à la rencontre des consommateurs et parce que, enfin, ils comptent mener leurs états généraux avec le concours de personnalités indépendantes, prenant le risque de débats contradictoires.

Quatre commissions devront rendre leur copie en octobre. L'une sera consacrée à la gastronomie, une seconde aux enjeux diététiques : avec 165 grammes de pain consommé en moyenne par jour et par personne (contre 300 grammes en 1950), le seuil minimal serait atteint, et le corps médical, selon M. Paquet, préconise aujourd'hui un doublement de la consommation.

Troisième volet, l'économie : la boulangerie artisanale est un des rares secteurs qui maintient l'emploi (99 000 salariés en 1970 comme en 1980), la part de l'exportation induite est importante (en matériel, mais aussi en « savoir faire » du pain à la française). Argument économique encore : le pain, du fait de son excellent rapport qualité nutritionnelle/prix est un aliment adapté à la crise. Et comme sa consommation devrait doubler...

Le maintien de la boulangerie artisanale représente aussi un enjeu sociologique ; ce sera le travail de la quatrième commission. Entreprise familiale le plus souvent, elle est encore une fois le symbole de deux interrogations : sur la place des petites unités dans le tissu productif et sur la place du petit commerce dans l'animation de la vie urbaine et rurale. Avec l'école et le bistrot, la boulangerie fait, en effet, partie de la qualité de la vie d'un pays. Si, en plus, elle promet de faire du bon pain...

J. G.

● **Constat de divergences lors de la rencontre C.G.C.-P.C.F.** — Des délégations de la C.G.C. et du P.C.F., conduites par MM. Paul Marchelli et Paul Laurent, se sont rencontrées, le 23 juin, au siège du parti communiste. Si la discussion a permis de constater que les deux organisations partageaient une même préoccupation sur l'avenir économique à court terme, elle s'est également achevée par la reconnaissance de divergences profondes sur la plupart des sujets évoqués.

AFFAIRES

Pour relancer la chaussure d'Hasparren la municipalité s'associe avec des industriels

De notre correspondant

Bayonne. — En moins d'un mois, deux fabriques de chaussures d'Hasparren (Pays basque) ont déposé leur bilan, licenciant deux cents personnes. Deux entreprises nées au début du siècle dans cette petite commune du Pays basque longtemps considérée comme la capitale de la chaussure, avec mille trois cents ouvriers pour une population trois fois supérieure. Une prospérité qui devait se terminer dans les années 65-68 avec une chute d'effectif à cinq cents salariés. Raisons de ce krach : la perte du marché africain et l'inadaptation des modèles à une mode sans cesse changeante.

Pour renverser la tendance, la municipalité a saisi l'opportunité d'un contrat de ville moyenne passé avec l'établissement public d'Aquitaine en août 1982. Deux structures maîtresses ont été mises en œuvre : une S.A.R.L., Choos-France-International, composée d'industriels de la chaussure, et une association regroupant ces mêmes patrons et des représentants de la municipalité. Objectif : résoudre les problèmes de qualification de main-d'œuvre, favoriser la coopération entre les entreprises dans une perspective d'abaissement des coûts, et enfin promouvoir un développement concerté des ventes, notamment à l'exportation. Sur ce dernier chapitre, une subvention de 466 000 F allouée par la commune et la région a permis le recrutement d'un agent commercial chargé de démarcher les pays étrangers.

D'autre part, une enveloppe de 250 000 F devrait permettre l'aménagement d'une Maison de la chaussure avec, pour vocation, d'abriter des salles de cours et d'expérimentation. Elle sera aussi le siège de l'association tout en constituant une vitrine de l'industrie de la chaussure à Hasparren.

Seules, quatre entreprises sur neuf — mais il n'en reste plus que sept aujourd'hui — avaient adhéré à l'association. Pas de problème de concurrence puisque l'une fabrique des modèles pour enfants, une autre des articles pour femmes, la troisième des produits pour hommes, et la dernière des chaussures de sports. Afin de présenter une collection commune, il a été fait appel à un styliste pour donner un esprit commun à toute la gamme. Des expositions ont déjà eu lieu aux Etats-Unis et en Allemagne fédérale ; elles ont permis d'enregistrer des commandes et de mieux cerner les goûts des consommateurs de ces pays.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

LA VOLONTÉ D'AUTONOMIE DE M. MICHEL PECQUEUR

Par un paradoxe dont le destin a le secret, c'est M. Michel Pecqueur, nouveau P.-D. G. d'Elf-Aquitaine, qui a reçu le 23 juin le prix du meilleur rapport annuel décerné par l'hebdomadaire financier la Vie française, et cela en présence de M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie, dont on connaît les démêlés avec M. Albin Chalandon, écarté il y a quelques jours de la présidence du groupe.

M. Pecqueur releva, avec ironie, le « paradoxe » en question, soulignant, bien vite, que tout le mérite du prix revenait à son prédécesseur. Il profita aussi de cette cérémonie pour reprendre à son compte un des thèmes favoris de M. Chalandon revendiquant « la nécessaire autonomie de stratégie et de gestion des entreprises nationales » en conformité avec la déclaration du chef de l'Etat.

Quant à M. Laurent Fabius, il mit l'accent sur le « rôle très utile » de la presse spécialisée dans la communication financière, à laquelle la grande presse s'intéresse « encore insuffisamment ». Il faut ouvrir notre système éducatif aux réalités industrielles a déclaré le ministre, suggérant que les élèves des lycées étudient et commentent les rapports des sociétés.

MATRA ABANDONNE LA PÉRITÉLÉPHONIE

Matra va abandonner l'activité péritéléphonie de sa filiale Péritel, a annoncé son P.-D.G., M. Jean-Luc Lagardère en commentant les résultats de son groupe. Cette décision s'inscrit dans un ensemble de restructurations des filiales en difficulté BI (le Monde du 24 juin). Les quatre cent cinquante salariés de Péritel seront reclassés. Cette société, acquise en mai 1979, a perdu l'an passé 62 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 140 millions. La perte prévue pour cette année se montait à 100 millions selon M. Lagardère. La division radio téléphone de Péritel sera réintégrée chez Matra et poursuivie.

L'activité péritéléphonie responsable des pertes et qui va être abandonnée concerne les composeurs de numéros de téléphone et les répondeurs, dont les prix en France ont chuté depuis deux ans par la volonté des P.T.T. L'administration, constatant que les prix sur l'Hexagone étaient de trois à dix fois supérieurs aux prix pratiqués à l'étranger, avait passé une vaste commande à quelques firmes, dont Péritel n'était pas, afin de faire baisser brutalement les tarifs et d'ouvrir un marché grand public. Pour n'avoir pas suivi cette opération, Péritel s'est trouvée fabriquer des matériels trop chers. L'abandon, prévisible depuis cette date, marque, une fois de plus, l'incapacité des firmes françaises à se lancer dans l'électronique grand public.

Nominations

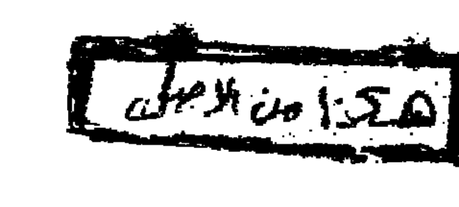
● **M. JACQUES CARCASSONNE**, président du tribunal de commerce de Paris, doit prendre prochainement la présidence de Régie-Presse, succédant ainsi à M. Jean Morin, qui souhaite être déchargé d'une partie des responsabilités qu'il assume au sein du groupe Publicis. Agé de cinquante-trois ans, M. Carcassonne, qui est par ailleurs président de la société de négoce de diamants et de pierres précieuses Jacques Carcassonne S.A., a exercé plusieurs fonctions au sein du groupe Publicis. Parallèlement à son mandat de président du tribunal de commerce de Paris (d'une durée de trois ans et qui arrive à échéance en janvier 1985), il est entré aux conseils d'administration de Publicis et de sa filiale, Régie-Presse, pour prendre en septembre 1982 la vice-présidence de cette dernière société.

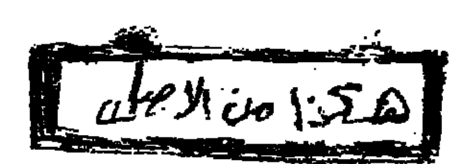
● **M. GÉRARD LEFORT**, ancien président de la SCOA, est nommé à la présidence d'Amdahl-France, filiale du groupe américain créé en 1970 par M. Gene Amdahl, spécialisé dans la construction de gros ordinateurs, en remplacement de M. Louis-Philippe Lemay. Agé de cinquante et un ans, ancien élève de l'Ecole polytechnique, M. Lefort avait quitté à la fin de l'année dernière la présidence de la SCOA qu'il assumait depuis mars 1981.

● **M. PIERRE BALAY**, directeur à la direction générale du Crédit du Nord, vient d'être nommé à la présidence de la banque J. Joire, Pajot et Martin, en remplacement de M. Michel Segard. Agé de cinquante-cinq ans, diplômé de l'Institut d'études politiques, est directeur du Crédit du Nord à Lille depuis une dizaine d'années. La banque J. Joire, Pajot et Martin, dont le siège est à Tourcoing, est une filiale locale entièrement contrôlée par le Crédit du Nord, qui dispose d'une dizaine d'agences implantées dans la région lilloise.

● **M. JEAN-PIERRE RIBIÈRE** a été nommé directeur de la direction chimie de la Compagnie française des pétroles, en remplacement de M. Georges Turquet de Beauregard.

● **M. ALEXIS PERON** a été nommé délégué général de l'Institut de liaison et d'études des industries de consommation. Il est âgé de cinquante et un ans.





CONJONCTURE

Libres opinions

L'efficacité est-elle sociale ?

par ANDRÉ BELLON (*)

LE débat des économistes autour des possibilités de reprise est aujourd'hui caractéristique des incertitudes théoriques en ce domaine.

S'il était facile, comme le faisait Raymond Barre, de gérer le conservatisme, en rendant la fatalité responsable des résultats médiocres et des difficultés sociales sans chercher à les résoudre, il est beaucoup plus délicat d'orienter le changement : non seulement les éléments d'analyse, de référence et même de mesure résultant des gestions antérieures sont souvent insuffisants, mais surtout le changement économique et le changement social sont intimement liés.

Aucune économie ne peut, en effet, être dynamique, performante ou compétitive (suivant les écoles) sans une motivation réelle de ceux qui créent. C'était, jusqu'en 1981, une vision un peu courte des choses que de confondre patronat et entreprise ; s'il est évidemment absurde d'ignorer le rôle économique du patronat, il est non moins important d'analyser, dans un contexte nouveau, le rôle, la place, les aspirations, la diversité du monde du travail. C'est cela aussi l'économie, n'en déplaise à tous ceux qui aiment les schémas abstraits et désincarnés, à tous ceux qui ne considèrent les progrès en matière de droits des travailleurs que comme des éléments stérilisants et anti-économiques.

Alors que 80 % de la population active française est aujourd'hui salariée, il est étonnant de constater à quel point les analyses sociologiques continuent à porter essentiellement sur les seuls rapports entre salariés et non-salariés. Alors que, concernant la Ville de Paris par exemple, presque 40 % des salariés appartiennent aux catégories des techniciens, ingénieurs, cadres, agents de maîtrise, comment éviter d'approfondir le rapport entre l'évolution de l'organisation interne de l'entreprise de la société et les résultats économiques ?

La législation devait s'adapter à cette physionomie nouvelle de la société. C'est un des sens des lois Auroux. L'adaptation du droit n'est, cela étant, pas suffisante si la mise en œuvre des réformes dans les entreprises est rendue difficile par les habitudes, les réticences, voire les obstructions, si, finalement, elle n'est pas prise en charge par les intéressés eux-mêmes.

Question complexe au vu de la diversité des situations, des revendications effectives, de l'existence ou de la non-existence des formes d'organisation des salariés. Qu'en est-il, par exemple, des aspirations en 1983 de ces catégories particulières que sont les couches scientifiques, techniciennes et d'encadrement ? Quelles sont leurs réactions face au changement du droit, leur volonté ou non de l'assurer, d'en utiliser ou non les potentialités, de les adapter à leur situation ?

Problème économique essentiel au vu du rôle que jouent ces catégories dans le processus de recherche et d'innovation, dans la mise en œuvre des sciences et des techniques, alors que justement innovation et progrès technologique sont parmi les maîtres-mots de la période.

L'attitude des « nouvelles couches salariées », – leur motivation devant les objectifs de développement économique et donc leur participation effective à leur réalisation – dépend, bien sûr, de leur situation économique propre (situation des revenus et des prélèvements fiscaux et sociaux), de leur motivation professionnelle (valorisation du travail, suivi de son utilisation, etc.) ; mais leur adhésion dépend, aussi, de façon plus globale, de leur propre rapport aux objectifs à moyen terme à la fois des entreprises où s'exercent leur activité (d'autant plus pour ce qui concerne les nationalisées) et, plus globalement, de la nation.

Autant de pistes qui posent, pour l'avenir et dans le cadre d'un plan à dynamiser, les rapports entre définition et mise en œuvre des choix. De même qu'il s'agit, dans la recherche de l'adhésion sociale, de faire émerger les talents, les compétences adaptées au développement national.

Plus généralement, le lien entre productivité et adhésion sociale est l'atout majeur de la gauche dans la recherche du redressement économique. Ebauchée par les rapports entre « nouvelle économie » et « nouveaux droits sociaux », la restructuration de l'économie nationale ne peut passer que par une remise en cause des rapports sociaux, par une redéfinition rigoureuse de la place et du rôle respectifs des principales catégories sociales. C'est dans cette voie que se joue pour demain la chance économique de la France.

(*) Député (P.S.) des Alpes-de-Haute-Provence.

L'IMPOSITION DE L'OUTIL DE TRAVAIL : DÉCISION AVANT LA FIN DE L'ANNÉE

L'application de l'impôt sur les grandes fortunes à l'outil de travail, déjà différée de trois ans en septembre dernier, pourrait être revue et peut-être supprimée, apprend-on au ministère de l'économie et des finances.

Le dossier sera réglé avant la fin de l'année, précise-t-on dans l'entourage de M. Jacques Delors, où l'on met en avant le souci de ne pas « casser » la reprise attendue de l'investissement.

Prévue par le budget de 1982, qui a institué l'impôt sur les grandes fortunes, le paiement de l'impôt sur l'outil de travail a été repoussé à juin 1985 par le conseil des ministres du *15 septembre dernier.*

Dans ce système, les détenteurs d'actifs professionnels continuent à faire leur déclaration chaque année. Mais celles-ci ne doivent être comptabilisées qu'en 1985, en bloc (pour l'imposition des années 1982 à 1985) et déduction faite des investissements réalisés en 1981, en 1982, en 1983, en 1984, comme le prévoit la loi.

LES TRANSFERTS DE DEVISES DES IMMIGRÉS ONT ATTEINT 15,5 MILLIARDS DE FRANCS EN 1982

Les transferts de devises, que les travailleurs étrangers vivant en France ont effectués en 1982 vers leur pays d'origine, ont atteint 15,5 milliards de francs, selon une estimation officielle, contre 14,8 milliards en 1981. Cette indication est fournie par le ministre de l'économie, des finances et du budget, en réponse à une question écrite de M. Jacques Godfrain, député (R.P.R.) de l'Aveyron.

Par ordre d'importance des sommes envoyées aux familles restées dans le pays d'origine, les Portugais arrivent en tête (7,3 milliards de francs), suivis d'assez loin par les Marocains (3,1 milliards), les Espagnols (1,9 milliard), les Turcs (574 millions), les Tunisiens (566 millions), les Yougoslaves (138 millions) et les Algériens (63 millions).

[Ces transferts – qui représentent une charge certaine pour la balance des paiements courants de la France, dont le déficit s'est élevé l'an dernier à 79 milliards de francs – ne sont, en valeur réelle, pas plus importants qu'en 1981 (l'inflation, a atteint en moyenne annuelle 11,8 % en 1982, et les 15,5 milliards versés cette année-là n'auraient représenté que 13 milliards environ en 1981).]

Le beurre et l'argent du beurre

(Suite de la première page.)

Il ne pouvait en être autrement, car malgré tous les artifices, c'est finalement vers le contribuable, le seul vrai pourvoyeur de richesses, que l'on se tourne pour éponger les déficits.

« On ne peut avoir le beurre et l'argent du beurre », disent les Anglais. Combien de nos gouvernements se sont ingéniés à faire croire que c'était possible, par peur de l'opinion, des syndicats, des électeurs, des professionnels, etc. Combien n'ont jamais osé montrer au public la vérité en face ! On l'attendait de M. Mitterrand. Corrigeant son ton trop débonnaire du 23 mars, le président de la République a enfin appelé à l'effort dans sa dernière intervention télévisée. Pourquoi avoir tant tardé ?

Sans doute est-il particulièrement douloureux pour un gouvernement de gauche de prélever plutôt que de distribuer. C'est pourquoi quelques sirènes du parti socialiste, que M. Mauroy aurait pu épingler aussi dans son article adressé au *Monde*, jeudi, ont essayé de vendre une autre politique (1). Elle participait, hélas ! d'une logique qui ne pouvait conduire qu'à faire fructifier les germes d'autarcie, alors que, depuis vingt ans, notre dépendance s'est considérablement accrue non seulement du côté des importations, mais du côté des exportations (le tiers de notre production industrielle est aujourd'hui vendu à l'étranger).

Il existe certes un protectionnisme larvé que pratiquent tous les gouvernements qui ne jurent que par le libre-échange. La France a-t-elle des raisons d'être plus vertueuse ? A l'échelle de l'Europe, on pourrait même aller plus loin et, si nos partenaires étaient d'accord, proposer à Dix une pause temporaire dans la baisse des droits de douane, pour certains produits vulnérables (2) ou plus largement les fruits des technologies nouvelles.

Pousser beaucoup plus avant, c'est commencer d'entrer dans une politique du type de celle du docteur Schacht, qui avait certes réussi à redresser la balance commerciale allemande de 1934-1937, mais en tournant le dos au multilatéralisme des échanges pour revenir au troc, en montant des industries de remplacement des matières importées pour fabriquer des ersatz, en bloquant les capitaux étrangers. On ne voit pas encore – heureusement – les Français prêts à rouler avec un gazogène ou à l'alcool de betterave pour économiser les devises.

La tentation d'un renforcement unilatéral du protectionnisme mène directement à une politique de Gribouille. Pour éviter la contrainte extérieure, qui certes oblige à des restrictions temporaires, on choisit une contrainte intérieure pire puisqu'elle conduit à une baisse plus importante du niveau de vie, et à un chômage encore accru. Seule, l'économie de guerre avait pu éviter cette dérive au docteur Schacht.

« La tâche historique qui incombe aujourd'hui en France aux socialistes est de faire comprendre et admettre par ceux qui leur ont fait confiance comme par d'autres, écrivait récemment M. Jean-Marcel Jeanneney (3), *qu'il y a des réalités économiques dont la force est implacable, qui sont rebelles aux incantations et que, à vouloir les méconnaître, on irait au désastre. Ainsi seulement auront-ils la chance de pouvoir, tout en préservant nos libertés, accomplir pas-à-pas l'œuvre de progrès et de justice dont ils rêvent. »* On ne saurait mieux dire.

PIERRE DROUIN.

(1) Lire l'article d'Alain Vernholes « L'autre voie » (*le Monde* du 10 juin).

(2) Recommandation du rapport Moreau-Richonnier au IXe Plan « Quelle stratégie européenne pour la France dans les années 1980 ».

(3) « The Tocqueville Review ». « La Revue Tocqueville ». Printemps-été 1983. Department of Sociology-Anthropology. Oackland University. Rochester M.I. 48063 (États-Unis).

LOGEMENT

Le congrès des promoteurs-constructeurs réclame des incitations fiscales pour les investisseurs

« Le redressement de la construction : un impératif national », tel est le thème choisi par la Fédération nationale des promoteurs-constructeurs (F.N.P.-C.) pour son congrès annuel qui s'est réuni à *Deauville* les 23 et 24 juin. Ambiance morose, à cause essentiellement de deux constatations : la chute de cinquante mille mises en chantier de logements neufs en 1982 est due principalement au secteur privé construit sans aide de l'Etat ; l'effort financier de la collectivité nationale a atteint un niveau tel qu'il ne saurait être accru. Les spécialistes de la F.N.P.-C. ont donc recherché les aménagements techniques susceptibles à la fois de rendre solvables les candidats à l'accession à la propriété et de constituer des incitations au redémarrage des investissements privés dans la pierre.

Le premier objectif pourrait être atteint, selon la F.N.P.-C. en unifiant les conditions de prêts pour l'achat de logements anciens et de logements neufs, en désencadrant les prêts conventionnés, en abaissant le taux d'intérêt des emprunts complémentaires (16,5 % - 17 %) indispensables pour accompagner un prêt à l'accession à la propriété (PAP), en revalorisant la déduction fiscale des intérêts des emprunts, plafonnée au même niveau depuis 1974, en créant un guichet unique capable de grouper en un seul lieu, pour un candidat à l'achat d'un logement, toutes les demandes de prêts sociaux auxquels il peut prétendre.

Quant aux incitation fiscales destinées à ramener les investisseurs privés vers la construction de logements, elles sont au nombre de trois : exclure de l'assiette de l'impôt sur les grandes fortunes les logements conventionnés détenus par les propriétaires bailleurs personnes physiques, exonérer de l'impôt sur les plus-values les ventes de logement en cas de réinvestissement dans la constuction neuve, relever à 25 % (au lieu de 15 %) la déduction forfaitaire des revenus fonciers.

ÉNERGIE

NET RAFFERMISSEMENT DU MARCHÉ PÉTROLIER

Le pétrole saoudien de qualité arabe léger – brut qui sert de référence à la fixation des prix de l'OPEP – vient d'atteindre sur les marchés libres son cours officiel de *29 dollars par baril. Depuis mars, il* se vendait avec une légère décote. Cette hausse témoigne du raffermissement du marché pétrolier, qui anticipe une reprise de la demande au cours des prochains mois.

Le redressement est aussi sensible en mer du Nord. Le brut du gisement de Brent se vend ainsi 30,50 dollars par baril, soit 50 cents de plus que son cours officiel. La B.N.O.C., compagnie d'Etat britannique, devrait cependant maintenir ses prix actuels pour le troisième trimestre, se réservant toutefois le droit de les modifier si l'écart avec le marché libre augmentait sensiblement.

Les pays qui fixent leurs prix de vente par référence aux cours du marché – l'U.R.S.S. et l'Egypte notamment – ont, de ce fait, annoncé une hausse pour le 1er juillet. Le pétrole d'Oural, livré en Europe septentrionale – une qualité proche de l'arabe léger, – est relevé de 50 cents à 29 dollars par baril.

Ce raffermissement précoce du marché, qui pourrait s'accentuer en cas de reprise économique, tient à de nombreux achats d'importateurs américains et à la stabilisation dans les pays consommateurs de stocks, qui avaient fortement baissé depuis deux ans.

Faits et chiffres

Etranger

R.F.A.

● *Le nombre de chômeurs ouest-allemands* devrait être resté inchangé en juin par rapport à mai (2,15 millions de demandeurs d'emploi en données brutes). En moyenne annuelle, l'Office fédéral du travail prévoit, pour 1983, 2,5 millions de chômeurs en Allemagne fédérale. Les résultats définitifs du chômage pour juin seront publiés début juillet. – *(A.F.P.)*

Social

● **Augmentation de la valeur du point de retraite complémentaire pour les cadres (AGIRC)**, qui a été fixée à 1,66 F à partir du 1er juillet 1983. Elle enregistre une augmentation de 5,7 % par rapport au 1er janvier 1983 et de 9,7 % par rapport au 1er juillet 1982.

● **Accord sur la formation professionnelle dans le travail temporaire.** – Un accord permettant aux salariés intérimaires de bénéficier de la formation professionnelle a été signé, le 22 juin, par les organisations patronales Promatt (syndicat des professionnels du travail temporaire) et UNETT (Union nationale des entreprises de travail temporaire) et les organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. (la C.G.C., peu représentée parmi ces salariés, n'a pas participé aux négociations).

Aux termes de cet accord, un fonds d'assurance-formation permettra à un intérimaire de bénéficier d'un contrat-mission-formation en étant rémunéré, et le droit au congé individuel de formation sera garanti sous certaines conditions d'ancienneté.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –
$ E.-U.	7,5930	7,5950	+ 150	+ 200	+ 340	+ 400	+ 1010	+ 1140
$ can.	6,1662	6,1693	+ 140	+ 190	+ 310	+ 370	+ 870	+ 1000
Yen (100)	3,1930	3,1952	+ 150	+ 180	+ 320	+ 350	+ 970	+ 1050
DM	3,0081	3,0097	+ 170	+ 200	+ 370	+ 400	+ 1070	+ 1150
Florin	2,6902	2,6918	+ 160	+ 190	+ 320	+ 350	+ 920	+ 990
F.B. (100)	15,0356	15,0441	+ 330	+ 440	+ 780	+ 840	+ 1970	+ 2370
F.S.	3,6417	3,6444	+ 200	+ 240	+ 450	+ 490	+ 1410	+ 1500
L (1 000)	5,0711	5,0738	– 150	– 100	– 310	– 240	– 1140	– 990
£	11,6841	11,6925	+ 250	+ 330	+ 550	+ 650	+ 1630	+ 1870

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 7/8	9 3/8	9 9/16	9 15/16	9 9/16	9 15/16	9 7/8	10 1/4
DM	4 5/8	5	4 13/16	5 3/16	5	5 3/8	5 5/16	5 11/16
Florin	2 3/4	3 1/4	4 3/8	5 1/8	4 3/4	5 1/2	5 1/4	6
F.B. (100)	9 1/4	10 1/4	9 1/4	10 1/4	9 1/4	10 1/4	10	11
F.S.	2 3/8	3 5/8	5 3/16	5 9/16	4 7/8	5 1/4	4 3/4	5 1/8
L (1 000)	8 5/8	9 3/8	9 3/8	10	9 3/8	10	9 11/16	10 5/16
£	9 1/4	10	9 7/16	10 1/16	9 7/16	10 1/16	9 5/8	10 1/4
F. franç.	12 1/8	13	12 1/4	13 1/8	13 1/8	14	16 5/8	17 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

Le cumul retraite-emploi

LE PAIEMENT DE LA « CONTRIBUTION DE SOLIDARITÉ » EST DU A PARTIR DU 20 JUIN

Le montant global de la « contribution de solidarité », payable en cas de cumul retraite-emploi (*le Monde* du 14 juin), vient d'être fixé par décret à 10 % des rémunérations brutes, sur la base de 5 % à la charge des employeurs et 5 % à la charge des pensionnés, dans la limite de quatre fois le plafond de la Sécurité sociale (29 640 F au 1er janvier 1983) (1). Cette contribution vise les employeurs des secteurs public et privé et les salariés âgés de soixante ans percevant une pension – attribuée avant ou après leur soixantième anniversaire et avant ou après le 1er avril 1983, – si celle-ci est supérieure au SMIC (3 658,85 F au 1er juin 1983), majorée de 25 % par personne à charge.

La contribution est due sur les rémunérations servies à compter de la date d'effet des publications du décret, soit le 20 juin 1983. A la suite de la parution de ce texte, le ministère de la défense a tenu à préciser dans un communiqué que *« jusqu'à l'âge de soixante ans (...), aucune limitation ne peut être apportée à l'emploi d'un ancien militaire, qu'il soit titulaire d'une retraite ou non »*.

(1) Décret no 83 502 du 17 juin 1983 (*J.O.* du 19 juin 1983).

L'U.C.C.-C.F.D.T. MET EN RELIEF L'« EXTRÊME DIVERSITÉ DE L'ÉVOLUTION DES SALAIRES » DES CADRES

Si en 1982 35,4 % des cadres du secteur privé et nationalisé ont subi une baisse de leur pouvoir d'achat, 41,4 % ont obtenu une hausse supérieure à 2 %, selon une étude publiée le 23 juin par l'Union confédérale des ingénieurs et cadres (U.C.C.-C.F.D.T.). Ces résultats sont confirmés par les chiffres de l'AGIRC (caisse de retraite complémentaire des cadres), qui font apparaître pour 1982 une progression moyenne du pouvoir d'achat de 1,8 % pour les cadres.

L'étude menée à partir du panel Oscar (1) sur l'évolution des salaires nets de 1 410 cadres, entre 1981 et 1982 (dont 563 réponses complètes sur la période 1970-1982) illustre un *« phénomène masqué par les statistiques officielles : l'extrême diversité de l'évolution des salaires et des carrières des cadres »*.

De 1970 à 1982, 10 % des cadres ont fait plus que doubler leur pouvoir d'achat dans le privé et le nationalisé (27,2 % dans la fonction publique). A l'inverse, 16,8 % dans le privé et le nationalisé, et 7,1 % dans la fonction publique, ont obtenu moins de 20 % de progression de pouvoir d'achat.

Plaidant pour la « transparence » des revenus, l'U.C.C.-C.F.D.T. estime qu'il faut *« suivre les carrières individuelles, réelles, et non l'évolution de la moyenne d'une catégorie très hétérogène »*.
Elle a demandé au ministère du travail de suivre *« en permanence l'évolution des salaires individuels réels grâce à un panel de 5 000 ou 10 000 cadres représentants de tous les secteurs, tous les âges, tous les niveaux »*.

(1) Oscar : Observatoire du salaire des cadres et de leurs revenus.

● **La C.F.D.T. rejette la proposition d'« armistice social » de la C.G.C.** – Dans une lettre à M. Menu, le 17 juin, M. Edmond Maire écrit notamment : *« Sur le fond, votre proposition d'« armistice » nous semble d'un irréalisme tout à fait étonnant. L'immobilisme social ne peut que conduire à l'immobilisme économique. Pour la C.F.D.T., en effet, il ne peut y avoir de bonne politique économique sans bonne politique sociale et inversement. »*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



COMPAGNIE FRANÇAISE DE RAFFINAGE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 JUIN 1983

L'Assemblée générale ordinaire, réunie le 22 juin 1983 sous la présidence de Monsieur Armand Guilbaud, président directeur-général, a approuvé les comptes de l'exercice 1982. Toutes les résolutions ont été adoptées.

Les ventes de la C.F.R. et de ses distributeurs sur le marché intérieur civil se sont établies à 21.353.000 tonnes en 1982, soit une baisse de 6,8 % par rapport à l'année précédente, comparable à l'évolution des ventes de la profession. Les ventes totales ont diminué de 13,9 %, celles de l'exercice 1981 ayant comporté d'importantes exportations d'équilibrage du raffinage.

Pour réduire le coût moyen de ses approvisionnements, la C.F.R. a augmenté en 1982 ses importations de produits finis et de produits à retraiter. De ce fait les quantités de pétrole brut traitées par la Compagnie ont diminué de 21,7 %.

Compte tenu de la hausse du cours du dollar, les résultats comptables comprennent un effet de stocks positif de 1.584.000.000 F. Le résultat brut avant *amortissements et provisions est déficitaire* de 1.071.524.000 F, contre une perte brute de 414.223.000 F en 1981.

Compte tenu de l'importance des pertes constatées pendant deux années consécutives, la dotation aux amortissements a été limitée en 1982 à celle qui était nécessaire pour conduire à la fin de l'exercice à l'amortissement linéaire, en cumul, des différentes installations, étant précisé que pour aucun matériel il n'a été procédé à une reprise d'amortissements. La dotation a donc été fixée à *297.310.000* F en *valeur réévaluée*. L'annuité linéaire réévaluée simple aurait été de 544.724.000 F.

Le solde net des mouvements de provisions, *hors provision pour fluctuation* des cours, est une dotation de 458.937.000 F. Elle correspond pour l'essentiel aux pertes importantes constatées en 1982 tant dans la pétrochimie que dans le groupe Hutchinson.

Après ces mouvements, le résultat net de la Compagnie s'établissait à une perte comptable de 1.827.771.000 F, contre une perte de 1.178.580.000 F en 1981.

Toutefois, le conseil d'administration a décidé de pratiquer une reprise exceptionnelle de la provision pour fluctuation des cours, à hauteur de 1.827.771.000 F, ramenant ainsi la perte à zéro. Ce mouvement a été approuvé par *l'assemblée générale* des actionnaires. Ce résultat nul n'est évidemment pas comparable à ceux des exercices précédents.

L'assemblée générale a constaté qu'aucune distribution de dividende n'était envisageable.

En raison de la situation financière de la *compagnie, les investissements ont* été limités à 1.026 millions de francs, contre 1.189 millions de francs en 1981.

La C.F.R. publie également ses comptes consolidés. Le résultat net consolidé est une perte de 2.172 millions de francs, contre une perte de 928 millions de francs pour l'exercice précédent. La marge brute d'autofinancement consolidée est négative de 767 millions de francs.

Dans son allocution, le président a d'abord *analysé les causes du très mauvais* résultat de l'exercice. Le raffinage est, principalement, à l'origine de la perte, pour un montant d'environ 1.400 millions de francs. Monsieur Guilbaud a rappelé que les prix des produits pétroliers sont restés bloqués à des niveaux très insuffisants jusqu'en mai 1982. La mise en place de la nouvelle formule de prix a ensuite apporté un progrès certain par rapport à cette situation. Toutefois, le fonctionnement normal de cette formule a été vite compromis par les *mesures consécutives au blocage des prix* décidé en juin 1982. Ce n'est donc que très lentement qu'elle a été mise en application et a contribué au redressement des résultats de la C.F.R. qui n'a été sensible qu'à la fin du deuxième semestre.

Pour l'exercice 1983, le président a indiqué que la formule de prix n'apportait pas de garantie de rentabilité puisqu'elle permettait simplement aux prix français de s'aligner sur le marché international. Cependant, si une structure *relativement ordonnée des prix* des pétroles bruts et des produits finis pouvait être maintenue sur ce marché, l'amélioration des résultats du raffinage devrait se confirmer.

La C.F.R. poursuit un important effort de modernisation de ses raffineries et de construction d'unités de conversion. Après la mise en service en 1982 d'un craqueur catalytique à la raffinerie des Flandres, la construction d'un viscoréducteur à la raffinerie de Normandie a été *décidée*. Sa mise en route est prévue *au début de 1985*.

L'effort d'adaptation des capacités a conduit en 1982 à la mise hors service de plusieurs unités, et notamment, à *l'arrêt de la raffinerie de Lorraine, détenue* à 51 % par la C.F.R. Des solutions, dans l'ensemble satisfaisantes, ont été apportées aux problèmes sociaux consécutifs à cette fermeture de raffinerie.

Monsieur Guilbaud a annoncé le lancement d'un plan de départs anticipés à la retraite, ainsi que les études engagées en vue d'un rapprochement entre la C.F.R. et sa filiale TOTAL-Compagnie Française de Distribution.

Enfin le président a informé les actionnaires de la conclusion d'un accord avec la S.N.E.A. concernant la sortie du groupe TOTAL de la pétrochimie. Il a, d'autre part, évoqué le rôle du groupe dans la restructuration des engrais et a *souligné l'important effort de redressement* engagé dans le groupe Hutchinson.



CONTRIBUTION DU GROUPE C.G.E. AU REDRESSEMENT DE LA BALANCE COMMERCIALE DE LA FRANCE AVEC L'ÉTRANGER

Le redressement de la balance commerciale constituant pour la France un objectif prioritaire, le groupe C.G.E. a fait de cet objectif l'une de ses préoccu*pations majeures. Il s'efforce de contri*buer à l'amélioration de la balance des paiements du pays tant par l'accroissement de ses exportations que par la maîtrise de ses importations de matières premières et de biens d'équipement.

Au cours des cinq dernières années, les sociétés industrielles du groupe ont doublé le montant de leurs chiffres d'affaires à l'exportation et les sociétés de bâtiment et de génie civil ont quadruplé le montant des travaux exécutés sur les chantiers à l'étranger. En dépit de la ré*cession, l'année 1982 a marqué une nou*velle étape du développement du groupe C.G.E. sur les marchés extérieurs. Les commandes à l'exportation ont augmenté de 70 % entre 1981 et 1982. Pour l'ensemble des activités exercées par les filiales métropolitaines à destination de l'étranger, le montant des factures émises a approché 20 milliards de francs et celui des ordres reçus a atteint 29 milliards de francs, confirmant ainsi la place du groupe C.G.E. parmi les grands exportateurs mondiaux.

Parallèlement, des efforts ont été déployés pour que les importations de matières premières *et de biens d'équipe*ment soient limitées aux fournitures et aux matériels strictement indispensables. En 1982, les importations ont représenté à peine 15 % des achats des filiales métropolitaines et, si l'on exclut les métaux (cuivre, plomb, argent, etc.) que l'on ne trouve pas en France, la part des importations est inférieure à 10 %.

Dans ces conditions, l'excédent dégagé en 1982 dans leurs échanges avec l'étranger par les filiales métropolitaines industrielles du groupe C.G.E. a légère*ment dépassé 10 milliards de francs. S'il* est tenu compte des recettes procurées par l'exécution des chantiers de bâtiment et de génie civil à l'étranger, l'apport net du groupe C.G.E. en devises a atteint 13 milliards de francs.

Grâce notamment aux commandes prises en 1981 et 1982, la balance commerciale positive du groupe C.G.E. avec l'étranger connaîtra cette année un nouvel accroissement.

PRÉCISION MÉCANIQUE LABINAL

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue le 17 juin 1983 sous la présidence de M. Jean-Louis Cler.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1982.

Le chiffre d'affaires hors taxes de la société s'est élevé à 739,02 MF en progression de 11,70 %.

Cette augmentation des ventes de la société mère, relativement modeste, résulte du ralentissement de l'activité aéronautique au cours du deuxième semestre 1982 et du blocage des prix particulièrement sensible dans le domaine de la filtration automobile.

Considérée sur l'ensemble du groupe Précision Mécanique Labinal, l'évolution du chiffre d'affaires en 1982 a été beaucoup plus favorable puisque, avec un montant de 1 781,30 MF contre 1 284,19 MF en 1981, l'augmentation a été de 38,7 %.

En faisant abstraction des ventes du groupe Microturbo, consolidées pour la première fois en 1982, sur un exercice de neuf mois, l'augmentation du chiffre d'affaires a été de 20 % ; conséquence de l'amélioration de l'activité automobile au cours de l'exercice. *Le tableau* ci-dessous précise les résultats par division :

(en millions de francs)	1981	1982	Evolution
Division Aérospatiale Electronique (DAE)	550,82	599,75	+ 8,9 %
Division câblage automobile (DICAB)	321,79	433,64	+ 34,8 %
Division filtration (DIF)	303,90	354,79	+ 16,7 %
Division Ralentisseurs (DIRAL)	99,54	144,73	+ 45,4 %
Groupe Microturbo (9 mois)	–	240,18	–
Divers (principalement manutention)	8,14	8,21	+ 0,9 %
Total	1 284,19	1 781,30	+ 38,7 %

Le bénéfice net de la société Précision Mécanique Labinal a été de 27,94 MF contre 20,36 MF en 1981.

Le bénéfice net consolidé ressort à 47,78 MF, dont 5,33 MF revenant aux minoritaires, contre 13,28 MF en 1981.

La marge brute d'autofinancement consolidée est de 104,55 MF (5,87 % du chiffre d'affaires), contre 45,79 MF (3,57 % du chiffre d'affaires) en 1981.

Le résultat net consolidé comporte les bénéfices des sociétés du groupe Microturbo, dont l'exercice s'est déroulé sur une période de neuf mois (1er avril-31 décembre 1982)

Hors Microturbo, le bénéfice net consolidé ressort à 33,51 MF et la marge brute d'autofinancement à 81,26 MF (5,27 % du chiffre d'affaires).

Comme le conseil d'administration *l'avait laissé prévoir dans son précédent* rapport à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, le groupe Précision Mécanique Labinal a retrouvé en 1982 une *rentabilité* voisine de celle des exercices antérieurs aux difficultés de l'industrie automobile, qui avaient affecté les résultats de l'exercice 1981.

La capacité bénéficiaire du groupe a été renforcée par l'entrée de la société Microturbo dans l'ensemble Précision Mécanique Labinal.

Le bénéfice net de la société s'élevant à 27 936 513,31 F, il a été prélevé 1 396 825,67 F pour doter la réserve légale ; compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent de 12 432 456,77 F, le bénéfice distribuable ressort à 38 972 144,41 F.

L'Assemblée a décidé les affectations suivantes :

- Dividende aux actionnaires : 14 250 566,00 F
- Réserve de plus-value à long terme : 876 150,12 F
- *Réserve facultative* 10 000 000,00 F
- Report à nouveau 13 845 428,29 F

Les actionnaires recevront ainsi un dividende de 11 F pour une action d'une valeur nominale de 100 F donnant droit à un avoir fiscal de 5,50 F, soit un revenu global de 16,50 F.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 4 juillet 1983 contre remise du coupon n° 70.

Dans son allocution, le président, faisant allusion à la situation de l'industrie aéronautique qui traverse une période délicate, a cependant souligné que le récent Salon avait permis de constater la très grande vitalité de l'ensemble de cette branche de l'activité nationale et sa volonté de lutter, commercialement *et techniquement*.

Il a confirmé le bon accueil que rencontrent auprès de la clientèle potentielle les récents produits de haute tech*nologie, et précisé que la société, qui* s'est préparée à faire face à une légère baisse de l'activité aéronautique, a beaucoup de chances de traverser cette période délicate en position convenable. Les succès à l'étranger des productions de Microturbo vont en s'amplifiant.

Quant au domaine de l'automobile soumis à des influences différentes selon les marchés, le président a insisté sur l'important effort de développement des ventes à l'exportation en Europe et outre-Atlantique, notamment en ce qui concerne *les ralentisseurs TELMA*.

Le développement des exportations du groupe dans l'aéronautique et l'automobile nécessite un sérieux renforce*ment de moyens à mettre en œuvre* à l'étranger, celui-ci pouvant se faire par le biais d'implantations de sociétés filiales capables soit de commercialiser, soit de produire notamment aux Etats-Unis, en Allemagne et éventuellement au Japon.

Faisant le point sur la situation à fin mai 1983, le président a annoncé que, toutes choses égales par ailleurs, *le chif*fre d'affaires global du groupe avait progressé d'environ 13 %.

L'assemblée générale a renouvelé le *mandat d'administrateur de M. Michel* Bedat, et nommé administrateur M. Amaury Halna du Fretay entré dans la société en qualité de directeur général en 1982.

CHARGEURS S.A.

Les actionnaires réunis en assemblée générale ordinaire, le 22 juin 1983 sous la présidence de Jérôme Seydoux, ont approuvé les comptes de l'exercice 1982 et ont décidé de reporter à nouveau le bénéfice de l'exercice de 9.125 millions de francs. Les mandats d'administrateurs de MM. Renaud Gillet, Paul Lepercq et Roger Martin et de censeur de M. Henry Rochat ont été renouvelés. M. Jean Martineau a été nommé censeur.

Au cours de la discussion, Jérôme Seydoux a précisé que la société est plus sensible à la conjoncture internationale qu'à la conjoncture française. En effet, le chiffre d'affaires de l'exercice 1982 (10.7 milliards de francs) a été réalisé à raison de 31 % en Afrique, 29 % en France, 18 % en Extrême-Orient et 22 % dans le reste du monde.

A fin mai 1983, le chiffre d'affaires consolidé est en hausse de 5 % et le bé*néfice net est en diminution de 12 % par* rapport aux cinq premiers mois de 1982.

Le secteur maritime reste spécialement déprimé tant en volume qu'en tarifs, surtout en ce qui concerne les lignes d'Extrême-Orient et le transport de vrac. L'UTA enregistre une légère diminution du trafic sur l'Afrique par rapport au début de l'année 1982 qui avait été particulièrement favorable. Walon et Paquet ont amélioré leurs résultats. L'ensemble industriel constitué par Spontex, *Unitan, Novacel, SEPPIC* et les sociétés textiles a continué d'améliorer ses performances.

Des résultats consolidés semestriels seront désormais publiés régulièrement par la société.

LAFARGE COPPÉE

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 22 juin 1983 sous la présidence de M. J. Bailly, président-directeur général, a approuvé toutes les résolutions telles que proposées par le conseil.

En particulier, le dividende est fixé à *12 F* par action, ouvrant droit à un avoir fiscal de 6 F ; il sera payable (coupon n° 14) soit en numéraire à compter du 6 juillet 1983, soit en actions, au seul choix de l'actionnaire qui devra, s'il exerce cette option, en faire la demande au plus tard le 22 septembre 1983 auprès des établissements bancaires payeurs.

Le prix de l'action, qui sera remise en paiement du dividende, est fixé à 264 F, correspondant à 95 % de la moyenne des premiers cours cotés sur le marché à terme des vingt séances de bourse ayant précédé le 22 juin 1983, moins le montant net du dividende. Les actions ainsi émises porteront jouissance du 1er janvier 1983.

L'assemblée a renouvelé le mandat d'administrateur de M. Robert Gachet.

Dans son allocution, M. J. Bailly a *rappelé que, malgré la crise, les groupes* opérationnels Ciments et Bétons France, Brésil, International, Plâtre, Liants alumineux, Sanitaire et Biochimie ont réalisé un exercice satisfaisant en 1982. A l'inverse, les activités réfractaires et, dans une moindre mesure, Ingénierie ont rencontré des difficultés. Les résultats du groupe ont été en outre affectés par la récession *sévère* qui s'est développée en Amérique du Nord où Lafarge Coppée réalise désormais près de 40 % de son chiffre d'affaires.

M. J. Bailly a ensuite annoncé pour 1983 une année de consolidation, l'effort visant d'abord les activités qui connaissent aujourd'hui des difficultés : les réfractaires, dont le redressement demeure prioritaire, et l'ingénierie. La consolidation portera également sur l'Amérique du Nord où le groupe pos*sède désormais un tiers de ses actifs* nets : pour les cinq premiers mois de 1983, les livraisons de General Portland sont en progrès de 15 % par rapport à la période correspondante de 1982 ; l'effet de cette forte augmentation commence seulement à se manifester sur les prix. Quant au Canada, il devrait ressentir pleinement l'influence de la reprise américaine dans les mois qui viennent. Les autres activités du groupe, en particulier Ciments et Bétons France, continueront à dégager en 1983 des résultats satisfaisants.

Enfin, M. J. Bailly a souligné les atouts dont Lafarge Coppée s'est doté depuis plusieurs années :

- dimension internationale plus large ; désormais plus de 60 % du chiffre d'affaires provient des filiales étrangères et des exportations ;
- position de leader acquise sur de nombreux marchés (ciment en Amérique du Nord, plâtre en France, acides aminés en Europe) ;
- productivité des usines forgée en dépit de la récession.



L'assemblée générale des actionnaires de la Lyonnaise des eaux, réunie le 22 juin 1983 sous la présidence de M. Jérôme Monod, a approuvé les résolutions qui lui ont été proposées.

Le montant des bénéfices distribués représente un dividende de 29,50 F par *action ancienne* (coupon n° 38), assorti d'un avoir fiscal de 14,75 F, et un dividende de 14,75 F par *action nouvelle* (coupon n° 38 « barré »), assorti d'un avoir fiscal de 7,375 F.

Ces dividendes seront mis en paiement à partir du 18 juillet 1983.

Par ailleurs, l'assemblée a nommé administrateur M. Jean Peyrelevade, président de la Compagnie financière de Suez, et réélu MM. Pierre Chaussade, *Jean-Claude Legrand et Philippe Malet.*

UNION POUR L'HABITATION

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 21 juin 1983 sous la présidence *de M. Emmanuel de Lauriston.*

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1982 qui se soldent par un bénéfice d'exploitation de 37.341.458 francs, légèrement supérieur à celui de *1981* et par un bénéfice net de 52.111.042 francs, qui tient compte des importantes plus-values réalisées sur des *ventes d'immeubles.*

L'assemblée a décidé de mettre en distribution, à partir du 21 juillet, un dividende de 19 francs par action, contre 17,50 francs pour l'exercice précédent.

L'exploitation des immeubles est actuellement satisfaisante puisque les *inoccupations, concentrées essentielle*ment dans les locaux d'activités de Sarcelles, ne représentent qu'environ 2 % du total des bases locatives.

Un important locataire quittera les tours Gamma en octobre prochain pour s'installer dans un immeuble qu'il a fait construire. Son remplacement se présente sous un jour extrêmement favorable.

De ce fait, le président estime que le bénéfice d'exploitation de 1983 marquera une nouvelle hausse et permettra d'augmenter à nouveau le dividende.

Crédit du Nord

Augmentation de capital

Le conseil d'administration du CRÉDIT DU NORD, réuni le 22 juin 1983, a *décidé d'augmenter le capital social* de F. 382.111.575 à F. 630.484.050 par l'émission, au prix unitaire de F. 90,64, de 3.311.633 actions de F. 75 nominal.

Les deux actionnaires de la Banque, le groupe Paribas et l'Etat, souscriront chacun pour leur part à cette augmentation de capital qui représentera un versement global de F. 300.166.415.

SILIC

L'assemblée générale, qui s'est réunie le 22 juin sous la présidence de M. Jean *Lorenceau*, a approuvé *les* comptes de l'exercice 1982 et le rapport d'activité du conseil d'administration.

Le dividende de 23 F par action (contre 20,15 F pour l'exercice 1981) sera mis en paiement le 29 juillet 1983, pour les 1 207 360 actions qui composaient le capital au 31 décembre 1982.

Dans son allocution, le président s'est félicité des conditions dans lesquelles s'était réalisée la récente augmentation de capital. Il a rappelé que le programme de mise en valeur des terrains de Rungis se déroule normalement, deux des nouveaux bâtiments devant être achevés avant la fin de l'année. Il a confirmé les perspectives, pour l'exercice 1983, d'une nouvelle et significative augmentation du capital par action sur un capital augmenté de près de 17 %.

Ces résultats satisfaisants sont dus à la solide position commerciale de Silic, ainsi qu'au désendettement progressif de la société et à l'allégement des frais financiers qui en résulte. Cependant, le contexte économique, qui a conduit en 1982 à la défaillance d'un locataire important, *invite à la* prudence et à la vigilance.

Les loyers du premier semestre 1983, *ainsi que ceux émis le 1er juillet au titre* du troisième trimestre, s'élèvent à 65,9 millions de francs contre 60,7 pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ils permettent d'espérer pour l'exercice en cours un montant total de loyers proche de 88,5 millions de francs.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

23 juin

Forte hausse

Le redressement perceptible le 22 juin lorsque le marché parisien a gagné 0,93 % (une hausse insuffisante, toutefois, pour compenser cette liquidation qui s'est avérée perdante, ce jour-là, de 1,8 %, la première d'ailleurs depuis le début de l'année), s'est poursuivi le lendemain.

Jeudi, toute honte bue, les investisseurs ont repris leurs achats à une cadence telle que l'indicateur instantané, en hausse de 1,8 % environ peu après l'ouverture, accélérait son mouvement jusqu'à refléter une avance de 2,1 % à l'approche du son de cloche final venant ponctuer cette première séance du nouveau terme.

Aux acheteurs classiques venus faire leur réapparition sous les colonnes du palais Brongniart, sont venus s'ajouter des rachats opérés, par des vendeurs à découvert, contribuant à élargir ce qui aurait pu apparaître au départ comme un tir groupé sur les valeurs-vedettes de la cote.

Du coup, de nombreux titres s'adjugent plus de 5 % à 6 % et une demi-douzaine de valeurs enregistrent même des gains compris entre 6,5 % et 9 % : Chantiers France-Dunkerque, Facom, Cit-Alcatel, Nobel-Bozel, Scoa, Raffinage (groupe Total) et son frère ennemi, Elf-Aquitaine, ainsi que Screg.

A l'inverse, Manurhin et Penarroya ont fait initialement l'objet d'une « réservation à la baisse », *encore que cette dernière ait finalement conclu sur un gain après* « un appel au peuple » *bien orchestré.*

Sur le marché de l'or, le métal fin est retombé à 418,50 dollars l'once contre 421,25 dollars la veille. Le lingot perd 250 F à 102 700 F tandis que le napoléon passe à 676 F (+ 5 F).

Le dollar-titre s'inscrit aux alentours de 9,47/52 F contre 9,53/55 F la veille.

NEW-YORK

Quelques ventes bénéficiaires

Encore très irrégulière jeudi, la tendance, cette fois, s'est quand même infléchie vers la baisse sur la pression un peu plus insistante des ventes bénéficiaires. Mais les dégâts causés à la cote ont été minimes, comme en témoignent l'indice des industrielles en recul seulement de 3,90 points à 1 241,79 et le bilan de la séance : sur 1 968 valeurs traitées, 934 ont fléchi, 624 ont monté et 410 n'ont pas varié.

Les *évolutions de cours observées* se sont faites dans un marché moins actif avec 89,59 millions de titres échangés contre 110,27 millions la veille.

Ce ralentissement de l'activité n'a pas été étranger au léger tassement constaté. Mais les appréhensions causées par un possible resserrement des conditions de crédit ont continué d'exercer un effet de dissuasion sur les intentions d'achats. Elles ont été cependant quelque peu atténuées par les déclarations de M. Martin Feldstein, président des conseillers économiques de la Maison Blanche. Faisant écho aux propos récemment tenus par l'économiste M. Alan Greenspan, celui-ci s'est dit à peu près persuadé qu'un durcissement de la politique monétaire n'aurait qu'un faible impact sur la reprise économique.

VALEURS	Cours du 22 juin	Cours du 23 juin
Alcoa	39 1/4	38 3/4
A.T.T.	64 1/4	64 1/4
Boeing	47 3/4	47 1/4
Chase Manhattan Bank	53	51 7/8
Du Pont de Nemours	51	50
Eastman Kodak	68 3/4	69 1/8
Exxon	34 1/2	34 1/4
Ford	58 7/8	57 3/4
General Electric	57	56 3/8
General Foods	44 1/2	44 5/8
General Motors	74 5/8	74 3/4
Goodyear	33 5/8	33
I.B.M.	123 1/2	123 3/8
I.T.T.	40 3/4	41 1/2
Mobil Oil	33	32 3/4
Pfizer	80	81 3/4
Schlumberger	56 3/4	55 5/8
Texaco	35 3/4	35 3/8
U.A.L. Inc.	38 1/4	38 1/4
Union Carbide	72 1/4	71 1/2
U.S. Steel	26	25 7/8
Westinghouse	51 7/8	53 1/4
Xerox Corp.	48 1/2	48 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LAFARGE COPPÉE. – A l'occasion de la récente assemblée générale ordinaire, le président, M. Jean Bailly, a estimé que 1983 serait « *une année de consolidation* » pour le groupe, « *l'effort visant d'abord les activités qui connaissent aujourd'hui des difficultés : les réfractaires, dont le redressement demeure prioritaire, et l'ingénierie.* »

« *La consolidation portera également sur l'Amérique du Nord où le groupe Lafarge Coppée possède désormais un tiers de ses actifs nets* » à travers General Portland. Quant au Canada, « *il devrait ressentir pleinement l'influence de la reprise américaine dans les mois qui viennent* », a assuré M. Bailly.

SMOBY. – Lors de son introduction sur le second marché de la Bourse de Lyon, le 22 juin dernier, sous l'égide de la *Société lyonnaise de banque*, les demandes portaient sur près de 1 million de titres, alors que 26 624 seulement étaient offerts, empêchant toute cotation. A la suite d'une réduction des ordres, y compris de la part d'investisseurs institutionnels, les demandes ont finalement porté sur 726 571 actions de ce fabricant de jouets, permettant d'inscrire ce jour-là un cours, demande réduite, de 268 F (contre un prix d'offre minimum de 250 F). Le lendemain, jeudi, 120 000 titres Smoby environ étaient encore demandés et un cours indicatif de 279 F, demandé, a été inscrit. De son côté, le directeur général, M. Jean-Pierre Breuil, a demandé, au nom des deux familles créatrices de la société (Moquin et Breuil), *que les petits porteurs bénéficient* d'un traitement de faveur. Il a donc été décidé que tous les petits ordres portant sur 10 à 50 actions Smoby se verraient automatiquement offrir deux titres de la société, les actionnaires ayant accepté de mettre 28 000 titres de plus sur le marché, pour satisfaire la demande nouvelle.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	22 juin	23 juin
Valeurs françaises	121,5	122,8
Valeurs étrangères	138,3	139,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	22 juin	23 juin
Indice général	120,8	122,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 24 juin .... 12 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23 juin	24 juin
1 dollar (en yens)	236,05	236,45

BOURSE DE PARIS — Comptant — 23 JUIN

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV

23/6	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]		

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	290	....
Akzo	210	211
Alcan Alum.	339	339
Algemeine Bank	1300	1315
Am. Petrofina	510	....
Arbed	180	....
Asturienne Mines	69	....
Banco Central	104 60	104 60
Bco Pop Espanol	87	87
B. N. Mexique	7 25	....

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2106	4,5 % 1973	2101	2115	2120	2091
3066	C.N.E. 3 %	3066	3075	3075	3055
675	Agence Havas	675	695	695	682
[illegible]					

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ● : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 593	7 596	7 400	7 800
Allemagne (100 DM)	301 010	300 790	290	310
Belgique (100 F)	15 052	15 029	14 500	15 600
Pays-Bas (100 fl.)	269 030	268 900	250	278
Danemark (100 krd)	84 010	83 840	80	88
Norvège (100 k)	104 880	104 270	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 624	11 667	11 350	12 150
Grèce (100 drachmes)	9 010	9 012	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 076	5 073	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	364 600	364 350	350	371
Suède (100 krs)	99 665	99 630	96	103
Autriche (100 sch)	42 720	42 690	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 288	5 294	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	7 400	6 580	6 850	8 250
Canada ($ can 1)	6 188	6 183	6 070	6 390
Japon (100 yens)	3 195	3 193	3 050	3 210

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/6
Or fin (kilo en barre)	103450	102500
Or fin (en lingot)	102950	102700
Pièce française (20 fr)	671	676
Pièce française (10 fr)	414	414
Pièce suisse (20 fr)	671	676
Pièce latine (20 fr)	646	641
Souverain	841	838
Pièce de 20 dollars	3905	3905
Pièce de 10 dollars	1902 50	1950
Pièce de 5 dollars	1250	1325
Pièce de 50 pesos	4290	4295
Pièce de 10 florins	681	681

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DOLLAR INCHANGÉ : 7,59 FRANCS

Sur les marchés des changes très calmes en cette fin de semaine, le dollar s'est stabilisé, vendredi 23 juin, à son cours de la veille, soit 2,5240 DM à Francfort, et un peu plus de 7,59 F à Paris.

Les opérateurs internationaux sont restés sur la réserve, attendant le début du mois de juillet pour prendre position, après l'échéance de fin juin.

Les taux d'intérêt sont restés stables aux Etats-unis, le marché tablant, toutefois, sur une légère hausse dans le proche avenir.

● *250 personnes ont trouvé la mort en Inde* à la suite des inondations causées par de violentes pluies de mousson tombées ces derniers jours sur l'Etat du Gujerat au nord-ouest du pays, a annoncé ce vendredi 24 juin l'agence de presse *P.T.I.* Deux cent cinquante villages, soit près de 1,7 million d'habitants seraient touchés par les intempéries, plus de dix mille personnes ont été évacuées avec l'aide de l'armée. – *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

APRÈS LES ATTENTATS COMMIS A PARIS

L'ARC demande la libération de six indépendantistes guadeloupéens

Dans le communiqué, posté à Paris, qu'elle a adressé à l'A.F.P. pour revendiquer les quatre attentats à l'explosif commis dans la capitale au cours de la nuit du 22 au 23 juin (*le Monde* du 24 juin), l'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC) affirme qu'elle « *considère la violence comme un des moyens politiques actuels de conscientisation et de libération (...) de la tutelle coloniale* » et elle « *prévient solennellement le gouvernement français que tout acte de répression (...) sera suivi de riposte (...) à l'encontre d'objectifs importants et à un niveau élevé* ». L'ARC demande aussi la libération de six indépendantistes actuellement emprisonnés en Guadeloupe, qu'elle qualifie de « *prisonniers politiques* » : Peter Alexander (condamné pour un attentat commis en 1982 contre la voiture du contremaître de l'un des plus importants exportateurs de bananes de l'île, Max Martin, assassiné en février 1982), Max Safrano et Virginie Tom (interpellés récemment dans le cadre de l'enquête ouverte en 1982 après les attentats perpétrés par le Groupe de libération armé de la Guadeloupe), ainsi que trois habitants de l'île Saint-Martin, dépendance de la Guadeloupe, accusés de déprédations au palais de justice local pendant la campagne pour les élections municipales.

Le Monde a reçu, vendredi matin 24 juin, un communiqué identique, posté également à Paris.

Fraternité Caraïbes organise une manifestation

D'autre part, l'association Fraternité-Caraïbes, qui avait organisé le 16 juin une manifestation d'indépendantistes antillais et guyanais sur l'esplanade des Invalides, à l'occasion des assises nationales des originaires d'outre-mer, et qui s'exprime dans la région parisienne par l'intermédiaire de Radio Voka, affirme qu'elle n'est en rien responsable des quatre attentats commis à Paris. L'association et Radio-Voka ajoutent, toutefois, que « *cette position ne signifie aucunement qu'elles se désolidarisent des patriotes guadeloupéens, guyanais et martiniquais qui ont opté pour la voie armée. En tant qu'indépendantiste, Voka utilise son audience et ses moyens pour expliquer ces événements*, ajoutent-elles. *Mais au moment où la répression s'abat sur Voka et que sa radio est menacée de fermeture, que ses dirigeants sont menacés de poursuites judiciaires, que ses membres sont arrêtés au cours de manifestations symboliques et pacifiques, y compris un enfant de quinze ans, l'assimilation entre Voka et l'ARC semble être un nouveau moyen pour justifier la poursuite de cette répression. En tout état de cause, Voka continuera à émettre.* »

Fraternité-Caraïbes et Radio-Voka appellent « *les Guadeloupéens, Guyanais et Martiniquais à manifester leur volonté d'imposer leur droit d'expression le samedi 25 juin, à partir de 14 heures, 27-29 avenue de Choisy, à Paris (13e).* »

● *Le Musée des arts africains et océaniens*, dont les locaux ont été endommagés par l'explosion qui a détruit, avenue Daumesnil, la statue commémorant la mission du commandant Marchand au Congo en 1897-1898, a été fermé au public jusqu'à la fin des travaux de réparation.

LES SANCTIONS DANS LA POLICE

Six fonctionnaires suspendus avec traitement

Après les *manifestations* policières du 3 juin, à Paris, six fonctionnaires ont fait l'objet de mesures de suspension (avec maintien de *leur traitement*). Ces *mesures visent* cinq des six responsables du maintien de l'ordre à Paris qui ont comparu devant le conseil de discipline. *La mesure de suspension a été prise* dans l'attente d'une décision définitive du ministre à leur sujet. La sixième suspension vise un officier de paix qui avait incité ses collègues à manifester. Il comparaîtra devant le conseil de discipline.

Deux autres policiers ont fait l'objet d'une *sanction provisoire* en attendant leur comparution. Il s'agit d'un fonctionnaire de la P.J. d'un gardien de la paix. Ils ont été affectés à *des tâches administratives* en raison de leur comportement lors de la manifestation. Leurs armes de service leur ont été retirées.

L'*enquête de l'inspection générale* a permis d'entendre, au total, deux cents personnes, dont beaucoup à titre de simples témoins. C'est seulement au *terme de cette enquête* qu'on connaîtra le nombre de fonctionnaires traduits devant le conseil de discipline et, ensuite, celui des policiers sanctionnés par le ministre, le conseil ne formulant que des avis.

La condamnation de Frédéric Oriach à six ans de prison

Un jugement « sans faiblesse »

M. Frédéric Oriach, militant « communiste révolutionnaire antisioniste », qui avait comparu le 16 juin devant la quatorzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, inculpé d'association de malfaiteurs (*le Monde* du 18 juin) a été déclaré coupable de ce délit et condamné, jeudi 23 juin, à six ans de prison *(nos dernière éditions)*. Cette décision a été accueillie par des cris de protestation d'une vingtaine de camarades du prévenu.

Le jugement rendu par le tribunal, que présidait M. Jacques Ducos, avait à choisir entre la thèse du ministère public pour qui les éléments du dossier et notamment des documents saisis chez F. Oriach parlant de « *notre groupe* » « *notre action* » à propos d'attentats terroristes permettaient de retenir l'association de malfaiteurs, et celle du prévenu qui se présentait en simple propagandiste d'idées. Aux termes de ses attendus, le tribunal a estimé que les éléments constitutifs du délit d'association de malfaiteurs prévu par l'article 265 du code pénal étaient réunis.

Il relève ainsi que « *les explications d'Oriach pour justifier l'usage des expressions* « *notre groupe* », « *nos actions* », *ne résistent pas à l'examen dès lors que cette terminologie est contraire à ses affirmations de militant solitaire, indépendant, refusant toute adhésion à un mouvement* ». Il rappelle à ce sujet sa condamnation précédente du 30 juin 1978, qui « *atteste d'une participation concrète à des actions matérielles* ».

Pour les éléments matériels de l'infraction, le jugement rappelle l'existence de « *39 fiches dactylographiées datées du 15 juin 1982* » faisant état de sociétés ou d'établissements en relation avec l'Etat d'Israël. Pour le tribunal ces fiches portant uniquement des indications d'emplacement « *ne pouvaient être utilisées qu'à des fins criminelles* ». « *Cet élément matériel, irréfutable*, ajoute-t-il, *est confirmé par les attentats effectués postérieurement à l'établissement des fiches contre quatre sociétés y figurant.* »

« Intention coupable »

Quant à « *l'intention coupable* », elle découle, selon le jugement, de divers écrits du prévenu parmi lesquels il retient entre autres une proclamation de « *solidarité révolutionnaire avec les camarades d'Action directe* » et une lettre indiquant qu'il faut éviter les victimes civiles mais que « *les artificiers tués avenue de la Bourdonnais ne sont pas des victimes civiles mais des soldats* ».

Enfin, pour apprécier le degré de responsabilité de F. Oriach, le jugement considère que celle-ci « *est moralement plus grande que celle d'un simple exécutant et aggravée par les conseils techniques qu'il diffuse et qui sont suivis d'effets* ». Le tribunal admet toutefois qu'il n'a pas la preuve que F. Oriach « *a contribué à l'attentat de l'avenue de La Bourdonnais* », ce qui aurait justifié « *le maximum de la peine* » (dix ans). « *Toutefois*, conclut-il, *il y a lieu (...) de sanctionner sans faiblesse en tenant compte des motivations idéologiques (...) et des conseils donnés pour éviter des victimes civiles* ».

L'INVERSION DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le candidat de l'opposition proclamé élu à Villepinte devra attendre la décision du Conseil d'État

Le 8 juin, le tribunal administratif de Paris annulait l'élection municipale de Villepinte et, inversant les résultats du *scrutin* de mars dernier, proclamait élus vingt-sept candidats de la liste d'opposition conduite par *M. Lefort (R.P.R.) et huit candidats* de la liste de la majorité conduite par M. Baraglioli (P.C.).

Mercredi 22 juin, ce même tribunal *était appelé à se prononcer* sur un recours en interprétation de son jugement du 8 juin déposé par M. Lefort. Pour le candidat du R.P.R., *les juges n'ayant pas* d'une part précisé si les conseillers « *proclamés* » devaient siéger immédiatement, et ayant d'autre part *estimé* qu'il n'y avait pas lieu de statuer sur la suspension des conseillers élus en mars, leur décision était ambiguë et obscure.

Ce recours a été jugé irrecevable, parce qu'il a été fait appel du jugement du 8 juin devant le Conseil d'État. Le tribunal administratif de Paris s'est donc considéré comme dessaisi de cette affaire.

D'autre part, le tribunal a fait *droit aux arguments de la défense*. Me Lyon-Caen a plaidé qu'en déposant ce recours, M. Lefort cherchait soit à faire revenir le tribunal *sur sa décision relative* à la suspension des élus (or la jurisprudence établit que le recours qui, sous couleur d'interprétation, tend à remettre en question un point tranché par la décision est irrecevable), soit à le faire intervenir dans une polémique avec les autorités chargées de l'exécution du jugement sur l'interprétation de l'article L. 250 du code électoral et de l'effet suspensif de l'appel.

A Villepinte, comme dans d'autres communes où les résultats ont été inversés, les autorités administratives locales et nationales ont opposé aux candidats proclamés élus qui demandaient à s'installer immédiatement dans les mairies l'interprétation selon laquelle les conseillers municipaux élus en mars restent en fonction *jusqu'à* ce qu'il ait été statué définitivement sur les recours, donc jusqu'à ce que le Conseil d'Etat ait rendu son arrêt.

Pour lever le doute qui peut paraître « *à la seule lecture de l'article L. 250* », Me Lyon-Caen s'est appuyé sur les origines de ce texte, à savoir l'article 40 de la loi communale du 5 avril 1884. Le projet initial prévoyait que « *le pourvoi n'est pas suspensif* ». Un parlementaire avait alors souligné les inconvénients de l'application d'un tel principe et la confusion qu'elle pouvait faire naître : l'absence de caractère suspensif de l'appel avait pour conséquence le retrait de l'élu invalidé après quelques mois, son remplacement par un candidat proclamé, et si le Conseil d'Etat infirmait la décision des premiers juges, la réinstallation de l'élu initial. Le Parlement avait, à l'époque, tenu compte de cette observation pour la rédaction définitive du texte.

La demande de M. Lefort ayant été rejetée, il devra attendre avec ses colistiers la décision du Conseil d'Etat.

N. A.

UN DES DERNIERS CHEFS DES BRIGADES ROUGES ARRÊTÉ A ROME

Rome *(A.F.P.)*. – M. Pietro Vanzi, l'un des derniers chefs des « Brigades rouges » encore en fuite, a été arrêté le 22 juin dans un quartier populaire de Rome.

M. Vanzi a été condamné à la réclusion perpétuelle par coutumace dans le procès des ravisseurs d'Aldo Moro et à vingt-cinq ans de prison dans celui des terroristes qui avaient sequestré au début de 1982, le général américain James Dozier. En fuite depuis 1980, il est impliqué dans la plupart des attentats commis par les « B.R. » depuis trois ans.

LE PROCHAIN BUDGET DE LA FAO N'AUGMENTERA QUE DE 0,5 %

Le budget de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation) pour les années 1984 et 1985 s'élèvera à 434,5 millions de dollars, contre 366,5 millions de dollars pour les deux années précédentes, soit une augmentation symbolique en termes réels de 0,5 %. Approuvé le 22 juin par le conseil (organe directeur) de la FAO, composé de quarante-neuf pays membres, ce budget sera soumis à l'examen de l'assemblée plénière convoquée en novembre prochain.

Dans les années passées, la FAO fut l'objet de vives critiques concernant l'utilisation de ses fonds et la part trop importante que représentaient les crédits de fonctionnement. M. Edouard Saouma, directeur général, sensible à ces critiques, s'est employé à rendre le budget de son organisation plus opérationnel. Ainsi, en dix ans, les dépenses de personnel ont été ramenées de 77 % du budget à 58 %. Pour l'exercice biennal 1984-1985, une coupe de 4 millions de dollars a été opérée dans le budget de l'administration où quarante postes seront supprimés.

Le groupe Suez et la Compagnie industrielle enterrent la hache de guerre

La Compagnie financière de Suez, groupe nationalisé présidé par M. Jean Peyrelevade a conclu avec la Compagnie industrielle, présidée par M. Jack Francès, un accord qui consacre leurs zones respectives d'influence dans un certain nombre de secteurs situés dans l'orbite du groupe Suez avant sa nationalisation.

Aux termes de cet accord, la Compagnie industrielle se voit reconnaître le contrôle majoritaire du groupe d'assurances Victoire (L'Abeille et La Paix), tandis que Suez est consacré actionnaire à 34 % avec minorité de blocage.

De même, la Compagnie industrielle va contrôler au travers des sociétés holdings Centenaire Blanzy et Alspi, la Société alsacienne de constructions mécaniques et le comptoir Lyon-Alemand (raffinage de métaux précieux).

De son côté, la Financière de Suez assujettit son autorité sur la Compagnie française de crédit et de banque, holding détenant d'importants intérêts bancaires au Liban et au Maroc, et surtout, renforce son secteur commerce international, jugé « *très important* » : elle récupère, pratiquement la S.C.A.C. (affrètement et combustibles), contrôle Optorg, et avec la SAGA, rachetée à l'Européenne de banque (ex-banque Rothschild) va bâtir un ensemble international.

Cet accord met fin à la bataille sourde que se livraient la Financière de Suez et le groupe constitué autour de la Compagnie industrielle.

Le groupe, entièrement rattaché à Suez, réunit les intérêts de MM. Fournier, président de la Compagnie de *navigation mixte*, de M. Jean-Marc Vernes, P.-D.G. de Beghin-Say, et est animé par M. Jack Francès. Il avait réussi à faire tomber à 20 % la *participation* de Suez dans le groupe d'assurances (*le Monde* du 27 août 1982). Après la contre attaque de Suez, qui a réussi à remonter à près de 34 %, l'armistice et un véritable accord ont, enfin, été conclus. – F.R.

● *Pour recel de faux documents administratifs* (trois fausses cartes d'idendité italiennes trouvées chez elle le 13 août 1982), Mme Hélyette Besse, cinquante-deux ans, libraire à Paris, se présentant comme assurant l'assistance des révolutionnaires d'extrême gauche, a été condamnée à 500 francs d'amende, le 23 juin, par la dixième chambre correctionnelle de Paris. Mme Besse avait été détenue provisoirement du 14 août au 17 octobre 1982.

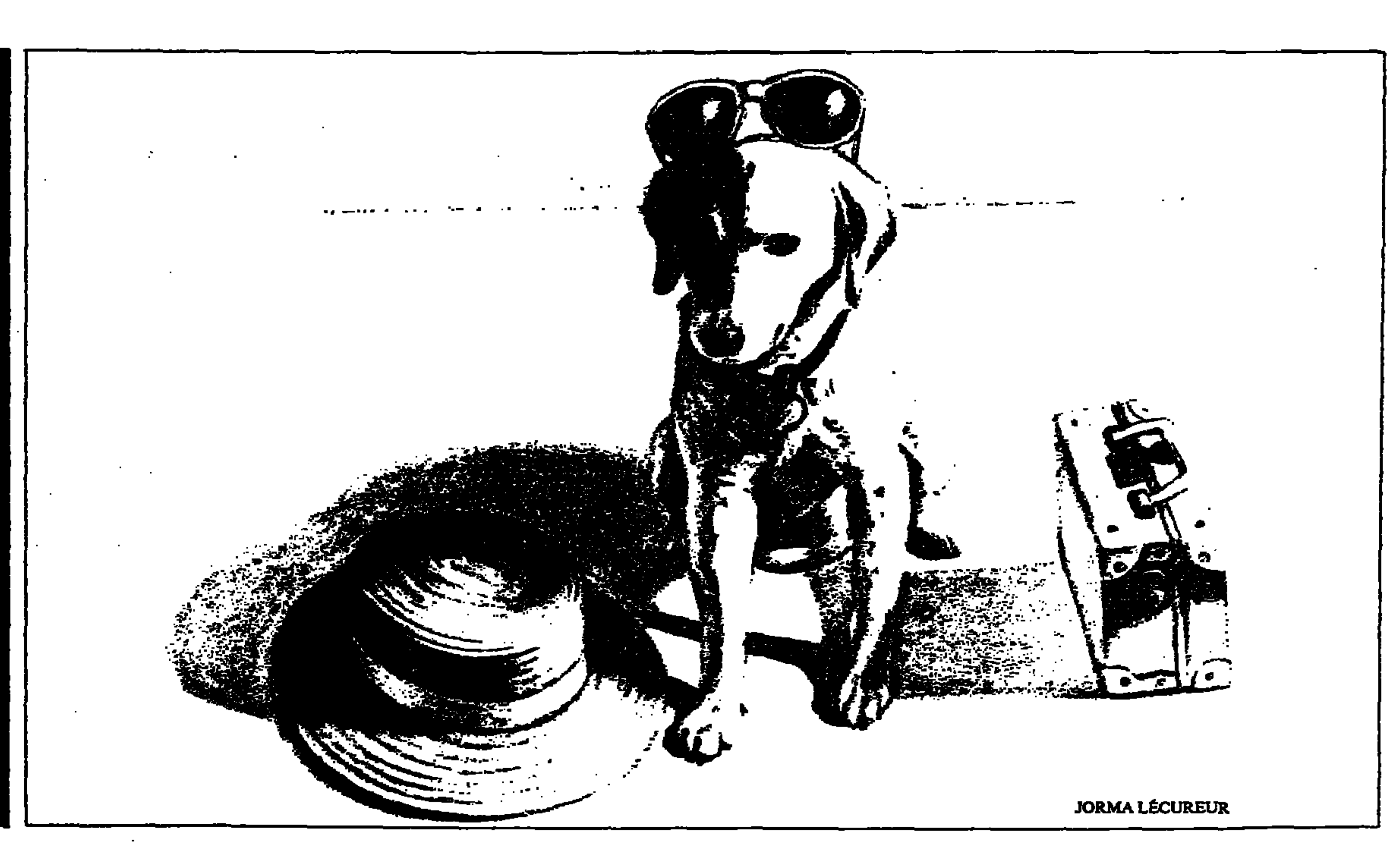
Le numéro du « Monde » daté 24 juin 1983 a été tiré à 482 000 exemplaires.

A B C D F G H

LE DÉPART

Dans chaque numéro d'été la bride sur le cou à une école d'Art. Aujourd'hui, l'École des beaux-arts de Paris.

(Voir pages III, XIII et XIV.)



JORMA LÉCUREUR

Le Monde

DIMANCHE

PORTRAIT IMAGINAIRE...

Les grands personnages ont une double vie : la vraie et celle qu'ils mènent dans l'imagination des hommes. C'est évidemment de la seconde qu'il s'agit ici...

...LANDRU

par PATRICK GRAINVILLE

BARBE noire et regard brûlant. Poil dru, taillé en beaux traits de suie. Visage que consument les flammes d'une unique passion. Il brûle, le bougre. Il est beau. Il est sombre. Ses yeux charbonnent comme ceux de Pascal, de Péguy et d'Ivan le Terrible. Un regard noir qui attise les proies. Car elles furent jeunes et belles... rousses, blondes, brunes. L'arche des femmes sur un fleuve de flammes. Dans sa villa leur amant les conduit. La villa des dix femmes. La belle villa de l'homme à la barbe d'ébène. Il brûle pour leur beauté, leur nudité qui danse sous la fumée des robes, le tremblement des soies, les drapés qui chatoient. Il les séduit dans les rues des villes, les magnétise aux terrasses des cafés, le long des plages, l'été quand le soleil allume les moires de la mer. Il aime les grands feux des landes. La beauté blanche et drue des vierges et *des bourgeoises impures et baguées.*

Dix : chiffre lisse et parfait. Nombre pair. Le cortège de filles deux par deux. Elles entrent dans la villa de Gambais. Dix, séduites l'une après l'autre par cet homme chaleureux... conduites dans le jardin et la maison secrète. La clé tourne dans la serrure de la grille. Le beau jardin s'ouvre. Roses rouges et chrysanthèmes. Quelques volutes de fumée filent du toit par la cheminée. Le soleil grille un peu le gazon. Parfum de résine, sueur du désir. Et le crépitement des grillons.

Brune, une vierge de lait, au prénom de Juliette, trotte derrière lui dès le premier regard. Bottines et froufrou de jupe, taille d'alumette et toque de velours. A la sortie de la messe, elle se trisse, plaquant un fiancé mythique. Elle joue avec le feu. Elle suit l'inconnu qui a trempé en même temps qu'elle ses longs doigts de cire dans l'eau bénite. Elle n'a jamais vu mains si belles, doigts pareils à des petits cierges. Il serre un missel noir contre ses côtelettes. Et sa barbe profonde, son regard de Gethsémani. Il y a du mont des Oliviers chez ce mystique aux yeux de Gandhi. Et Juliette sautille avec sa toque pincée d'une épingle d'or. *Il couve des yeux le croupion de l'oie* blanche, lui chuchote : mon bijou, lui déclare sa flamme. Tout à l'heure, ils ont communié côte à côte. L'hostie blanche frôlant la barbe noire, Juliette d'un coup de langue cannibalisant Jésus.

La nuit tombe sur la villa de Gambais quand ils arrivent. Uue barre rougeoie à l'horizon. Les grands arbres du jardin tressaillent comme des glaives tordus *dans une forge. Le barbu enlace le ten*dron, et la toque tombe sur le gazon. La clé gémit dans la serrure, le corridor, le grand âtre de pierres anciennes où l'on imagine la gardeuse d'oies du conte confessant ses secrets, tandis que le roi caché entend tout. Gardeuse et princesse aux cheveux d'or.

La seconde est justement une belle blonde, une ouvrière affamée, au nom de Gervaise. Ils dînent aux chandelles. Il lui *a demandé de s'asseoir toute nue* à la table du festin. Elle lui a obéi. Des huîtres d'Ostende, des écrevisses et des cailles rôties, qu'elle engloutit reconnaissante. Et cette grappe de raisins noirs et charnus qu'ils dévorent tous deux à même. Elle nue, lui vêtu de sa barbe trempée de jus. L'âtre chauffe l'échine de Gervaise, la femme adultère. Les flammes lèchent les cuisses et la gorge prolétariennes. Elle glousse. Une étincelle a piqué le cul de la belle ouvrière. Il s'approche. Et la voici coincée entre barbe et braise. La peau lui cuit. Le jus de la caille mijote dans son ventre.

Les cheveux de Nana, comme un brasier

La troisième, la quatrième sont l'écolière Alice et Nadja la poétesse. Manon, la cinquième, pêchée dans un palace. Cette catin puérile et précieuse se tape des vétérans bourrés aux as et transis. Dans la chambre de la villa, il y a un second âtre, intime et minuscule qui choie sa bûche à feu doux. Manon déshabille le barbu. Oh ! le singe ! Cette barbe goudron n'était qu'un prélude. Il est maigre et velu des orteils aux oreilles. Avec deux yeux qui brillent dans la forêt poilue. Manon exhibe sur son ventre limpide un pubis tout noir. Cette symétrie les allume. Il a soif soudain. Et il descend dans la cuisine. Il rapporte un grog brûlant chauffé sur le fourneau.

La sixième fut Jeanne, une bergère prédestinée aux ardeurs. La septième est une jolie rousse aux yeux verts. Boucles rubis, crinière incandescente. Au bord *des mares, le long des haies, elle vaga*bondait. Chapardeuse et bohémienne, un peu sorcière, lignes de la main et mauvais sort. Elle incendiait les granges, elle tuait les agneaux des fermes, faisant virer le lait des vaches, vipère accrochée aux pis des brebis. Elle torturait le vieux châtelain, troussait sa fille, travaillait à l'office, tisonnant la grosse fournaise de la cuisinière où bourdonnaient dix casseroles jolies, ventrues, voilées de vapeur. Rousse Nana. Luronne des bois et des boudoirs. Dragueuse de dadais de famille. Quand, déniaisant un anarchiste fuyard et puceau, au pied d'une haie d'aubépines, elle vit soudain la barbe grouillante comme un essaim de mouches. Parmi les fleurs blanches, le contraste la saisit. Et surtout, les prunelles figées, cuivrées de convoitise.

Le bouc de la villa comprit immédiatement qu'il rencontrait cette fois une proie périlleuse. De la rousse ou du barbu *qui brûlerait l'autre* ? Car les cheveux de Nana bouillonnaient de la nuque aux fesses, comme un brasier. Il l'amena dans la villa paisible. En juillet, pelouse *peuplée de boutons d'or, abeilles* rousses sur les fleurs. C'est elle qui fit cuire une pintade dodue sur le grand fourneau. Puis ils mangèrent des rognons frits sur la cendre du petit âtre de la chambre. Elle avait eu cette idée loufoque de cuisiner au pied du lit. A minuit, éclata un orage, balafré d'éclairs, illuminant la tignasse acajou. Elle voulut descendre l'escalier pour aller toute nue galoper sous la pluie. Toutefois, elle alla prendre son châle laissé dans la cuisine, soie chauffée non loin du fourneau.

La huitième fut pétroleuse et révolutionnaire. On la nommait Louise. La barbe lui rappelait Hugo, Marx et Lénine. Mais en plus noir, viril et prophétique. La neuvième fut Armande, sensuelle et mathématicienne, belle comme une orchidée, *mais* constipée. Avec des seins importants et immaculés. Ce fut sa préférée. La dixième, une carmélite, nommée Thérèse. Jeune, prompte à l'extase et visionnaire. Bien roulée sous sa bure. Nonne à ravir et ronde à roussir. La barbe lui fit l'effet d'un Christ, avec *peut-être un soupçon de Judas.* Il connaissait la Bible par cœur et la Vie des saints. Il l'enleva. Et le feu divin visita Thérèse au cœur de la villa mieux *qu'au couvent.*

Lorelei rôties de plaisir

Dix, donc, femmes ou flammes. Chairs brûlantes sous la caresse du feu fait homme. Le grand fourneau d'émail et de cuivre briqué comme un joyau chantait. Les âtres de la salle à manger et de la chambre rayonnaient. Car tout *cela brûlait, chauffait, même en été.* Pour le plaisir des yeux, du grand bruit clair, l'envol des cendres, la féerie, le halètement des brandons, les torches, les bouffées d'or. L'ambre des fesses et des seins fouettés de reflets roux. Jeanne, Juliette, Armande, Gervaise, Nana, Nadja, Manon, Louise, Alice et Thérèse. Vestales gardeuses de foyer. Lorelei rôties de plaisir.

La nonne et la sorcière, la prolétaire, la bergère, l'écolière, l'oie blanche, la mathématicienne, la pétroleuse, la poétesse, la carmélite et la catin précieuse. Cercle de femmes fanatisées par la barbe du voyant. Tiraillant ce pelage, noir grimoire plein de présages. Il fut tour à tour leur Raspoutine, leur Christ, leur Marx et leur mac. Et dans les landes *de l'amour il allumait leurs désirs.* Il multipliait les miracles. Gervaise enfin mangeait, Manon encaissait, Nana avait trouvé un vicieux en chef, Louise avait son prophète, *Thérèse voyait Dieu,* Jeanne entendait sa voix, Armande lisait dans ses yeux, Nadja écrivait leurs visions... Et toutes ces femmes étincelaient dans les bras du barbu, aux yeux de Pentecôte et de barbecue.

Un nuage de fumée noire issu de la cheminée traçait, au-dessus du toit, une barbe géante. Et quand le couperet trancha la tête de Landru, un sang vermeil et fumant jaillit soudain du trou... Et des parfums de cailles rôties, de cuisine bourgeoise, des rousseurs, des blondeurs, de suaves coulis d'oies rissolées, de prolétaire au beurre, de pétroleuse en sauce, de carmélite bien cuite, de sorcière aux herbes et de matheuse à l'ail, tout cela s'échappait, donnant grand faim au juge et au bourreau, repas servi sur des co*peaux entre le couperet blanc et la barbe* noire. ■

LIRE

● **L'ORDINATEUR AU GUICHET**

L'arrivée des « micros » à la poste pourrait enrichir la vie des usagers et simplifier le travail des agents *(lire page V).*

● **HISTOIRE DES FRANCE : LA VENDÉE**

Le 19 mars 1793 les paysans vendéens battent les soldats républicains du général Marcé. L'insurrection de l'Ouest commence *(lire page XIII).*

● **LES PROGRAMMES DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION** *(lire pages VII à IX).*

COURRIER

PARTI PRIS

Dessins

Les vacances, pour le Monde Dimanche, *commencent aujourd'hui. Pour ses lecteurs tout au moins, auxquels il offre, à son habitude, une formule spéciale pour les douze semaines d'été.*

Avec, en bonne place comme toujours, des dessins. Depuis la naissance de notre supplément, ils ont des partisans nombreux et des détracteurs passionnés. Même si le côté fantasmatique de certaines illustrations, reflet d'une génération moins perdue qu'éperdue, s'est fortement atténué avec le temps.

Faute de couleur, nous avons pris le parti de présenter non du dessin de presse mais des illustrations : des dessins que l'on regarde et qui, le plus possible, atteignent à l'œuvre. Parti pris qui a paru parfois excessif mais qui, notamment à l'étranger, a été considéré, étudié et parfois imité comme une innovation graphique.

Pour les jeunes artistes, c'est une ouverture, un espoir nouveau pour le dessin en noir et blanc. Des centaines, carton sous le bras, se sont présentés et se présentent toujours, venus de toute la France. Certains ont ainsi entamé une belle carrière ou l'ont développée.

Nous avons voulu faire plus : ouvrir, pour la période des vacances, nos pages à des talents à peine éclos, encourager en même temps la décentralisation artistique. A douze écoles d'art nous avons demandé d'illustrer chacune un de nos numéros de vacances. La réponse a été partout enthousiaste.

Le résultat ? A nos lecteurs de juger.

JEAN PLANCHAIS.

L'informatique de la Sécurité sociale

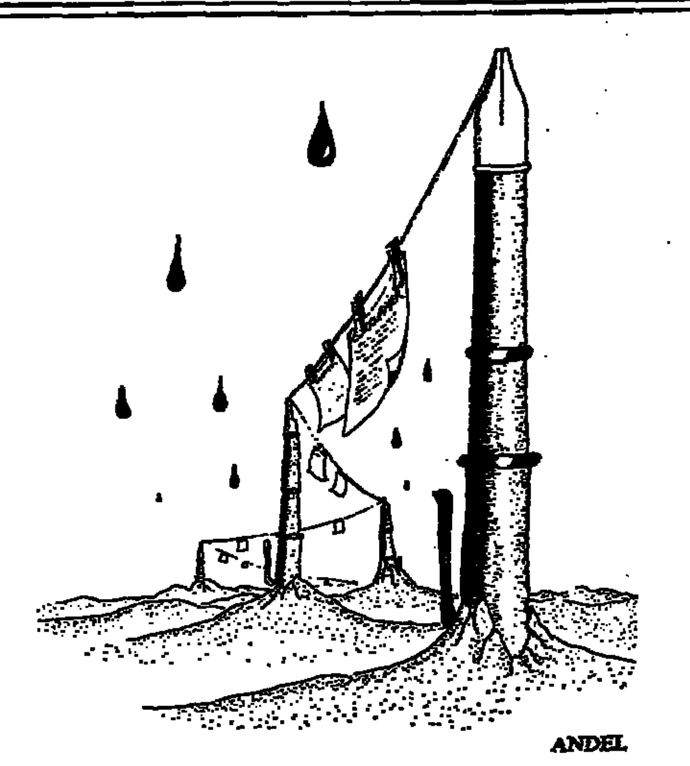
Le résumé de l'article sur « Les ordinateurs de la Sécu » dans *le Monde Dimanche* du 24 avril, son titre, son introduction, suggèrent au lecteur que l'informatique du régime général coûte cher et que les dépenses informatiques sont mal cernées.

En réalité, le coût de l'informatique est bien connu. Le budget de gestion informatique est voté chaque année par le conseil d'administration de la Caisse nationale de l'assurance maladie et soumis à l'approbation des ministères de tutelle. Au cours des cinq dernières années, la dépense a évolué de la façon suivante : 294 millions de francs en 1978, 338 en 1979, 382 en 1980, 439 en 1981, 502 en 1982. Ces montants n'ont de véritable signification que rapprochés des chiffres retraçant la gestion financière de l'assurance maladie. En 1982, *les dépenses informatiques* ont représenté 4,87 % des dépenses de gestion administrative de l'assurance maladie, et 0,28 % du « chiffre d'affaires » de la branche.

Ce pourcentage est très *bas* lorsqu'on le compare à celui des dépenses informatiques des autres grands secteurs d'activité du tertiaire. D'après une étude portant sur l'année 1980, publiée par la CEGOS, le rapport dépenses informatiques sur le chiffre d'affaires s'établissait à 0,61 % pour les services, 0,66 % pour l'ensemble des professions, mais 1,44 % pour la branche administrative et finances, et 1,62 % pour la banque.

DOMINIQUE COUDREAU,
directeur de la Caisse nationale d'assurance maladie.

[Nous prenons volontiers acte des chiffres indiqués par M. Coudreau. Mais ils ne nous disent pas ce que recouvre le terme de *« dépense informatique »*. Or celle-ci est à la Sécurité sociale l'objet de toutes les controverses car elle n'inclut qu'une part des dépenses en matériel et des frais de personnel. Ajoutons que les ratios cités taisent tout des services que rend ou est censé rendre l'outil informatique.]



ANDEL

J'ai lu avec attention votre article intitulé « Les ordinateurs voraces de la Sécu », paru dans *le Monde Dimanche* du 24 avril 1983.

Le matériel acquis par la caisse primaire du Val-d'Oise était celui utilisé par le centre de traitement régional de Valenciennes, initialement financé par une Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (C.N.A.M.T.S.) et amorti aux quatre cinquièmes. C'est la valeur comptable résiduelle figurant dans les comptes de l'organisme cédant, soit 1 081 075,51 francs, qui a servi de valeur d'achat à la caisse du Val-d'Oise : la caisse supportera la dernière année d'amortissement.

En fait, il ne s'agit que d'un transfert de charges entre le preneur et le cédant (deux caisses primaires d'assurance maladie), la C.N.A.M.T.S. n'ayant pas à financer une opération informatique pour le compte du Val-d'Oise, l'institution n'ayant pas à sortir de fonds supplémentaires dans cette cession réglée au fournisseur il y a plus de quatre ans.

(...) Le débat secondaire, selon moi, sur le montant des amortissements *n'a rien de mystérieux dans* la mesure où ceux-ci ne peuvent être effectués au *prorata temporis (sur six mois* : 550 000 francs), mais pour des raisons tenant aux règles comptables en vigueur, en année pleine (soit 1 100 000 francs).

A. COULOMB,
Directeur de la caisse d'assurances maladie du Val-d'Oise

[Le passage de l'article ayant trait à la C.P.A.M. du Val-d'Oise énonce deux faits : une somme a été indiqué aux membres du conseil d'administration de cette caisse, un autre à ceux de la commission de gestion administrative de la C.N.A.M. Une telle différence de présentation d'un choix informatique – fût-il le meilleur – explique la difficulté que l'on rencontre à l'apprécier.]

POESIE

RAYMOND QUENEAU

Queneau, qui est né en 1903 et mourut en 1978, se trouve maintenant coincé dans les dictionnaires entre Quélus, mignon d'Henri III, et Quental, l'écrivain portugais de la revendication sociale. L'encyclopédique auteur des *Enfants du limon*, du *Chiendent*, de *Pierrot mon ami*, de *Loin de Rueil*, de *Zazie dans le métro*, a bousculé la langue française. Ses œuvres complètes vont bientôt paraître dans la « Bibliothèque de la Pléiade ». Le créateur de l'Ouvroir de littératures potentielles est aussi l'auteur de *Chêne et chien*, ce roman autobiographique en vers. Quand on l'interrogeait sur sa conception de la littérature, l'ami de Georges Perrec répondait : *« Je n'ai pas de conception propre ! J'ai la conception de tout le monde. »* Ici chacun a ses raisons, même quand il parle – avec érudition – de travers.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Avoir son nom dans une anthologie
c'est ça qui vous fait une belle jambe
être fort en philologie
ça vous fait pas écrire des ïambes
ni trouver de fines rimes.
Etre fort en géographie
ne vous donne ni feu ni lieu
être calé en théologie
ne vous conduit pas à Dieu
non plus qu'à vos buts ultimes.
Etre fortiche en botanique
ne vous donne pas le goût fin
être superbe en gastronomique
ne vous donne pas la salive
pour digérer tous les régimes.
Etre fort en optique
n'empêche pas d'y voir que du feu
avoir son nom dans le bottin
n'empêche pas de tomber dans l'oubli.

(Poème écrit pendant la guerre.)

Discrète amertume

Je trouve que tout ça c'est moche
je suis balourd et sans soutien
je me croyais dur comme roche
autrefois, mais il n'en est rien.

Je me vois toujours lamentable
n'allons pas beugler au malheur
tous les jours je m'assois à table
et j'ai du boulot, quel bonheur.

Il est très malséant de plaindre
son propre sort. Cela paraît
prétentieux. J'n'ai droit de geindre
que si je ferme mon clapet.

Pas si moche après tout ma vie
ni si lamentable, on s'y fait.
Elle a la saveur infinie
d'une crème qui a tourné.

(13 octobre 1939.)

Le type rupin qu'a du grisbi tant et plus et qui sait ce que c'est qu'un raton laveur.

En plus de six autos, il possède un podium
Un tire-bouchon nain, trente-deux as de pique,
Une mine de sel (chlorure de sodium)
Des ranchs au Canada, des patios au Mexique.

Un fil secret, trois loups éclairés au radium,
Un timbre-poste anglais, un bâton, une trique,
Des échanges de coup, un beau corda sursum,
L'épaisseur d'un cheveu, un œil astigmatique.

N'oublions pas l'écho d'un trombone eurasiate,
Un clavecin de plomb, une bombe au nitrate,
Un sou, deux pots, trois pets, quatre œufs et cinq citrons.

Tout cela n'est pas rien, que chacun le constate,
Avec de la fortune on peut fair' de l'épate
Et cependant, rester, rester le roi des cons.

(Ecrit entre 1952 et 1958.)

* Sauf mention contraire, tous les textes publiés dans cette rubrique sont inédits.

VOUS ET MOI

L'Angleterre sans gêne

Grâce au carnet de change, *beaucoup de Français devront* cette *année* se priver de Bangkok pour essayer Londres. L'Angleterre *étant un pays assez différent des* autres, le touriste doit se munir de conseils, s'il veut s'amuser sans *trop de frais ni d'embarras.*

En France, on roule à *droite* ; en Angleterre, à *gauche.*

En France, on fonce au feu *vert*, et au feu *rouge* on s'avance avec *précaution. En Angleterre, c'est le contraire.* Dans les deux pays, on ignore les klaxonnements des som*bres idiots derrière soi (il y a autant* de sombres idiots en Angleterre qu'en France, ou presque). Les policiers anglais *ne sont pas armés,* ce qui rendrait la circulation plus fluide, *n'était-ce* les *sinistres* crapules (il y en a autant, etc.) devant soi.

Les parcmètres sont *gratuits* pour les touristes ressortissants des pays de la C.E.E. Il est prudent de coller à son pare-brise un avis de 10 centimètres *sur 40* centimètres : *« I am a Frenchman. »*. La jeune fille *(the meter-maid)* risquera *d'attendre votre retour pour cueillir* un baiser. Galanterie oblige, n'hésitez pas.

Dans le métro londonien, l'autochtone doit obligatoirement céder sa place assise à la demande d'un touriste ressortissant d'un pays de la C.E.E. Vous n'avez qu'à sortir votre passeport et faire un geste approprié.

Dans la rue, on peut reconnaître *facilement les porteurs accrédités,* car ils arborent depuis quelque temps un bel *uniforme de cheikh. Ils s'agglutinent autour des grands* magasins de luxe – Harrods, par exemple. Profitez-en, car ils sont *bon marché (5 pence ou 60 cen*times le paquet ou la valise par kilomètre).

Tous les *Anglais* comprennent très bien le français, si on le parle très *lentement* et *très fort.* Mais ils sont timides ; agrippez-vous donc au revers de leur veston pour les empêcher de s'éclipser modeste*ment.*

Dans The Serpentine, à Hyde Park, on ne peut se baigner *nu* que le dimanche matin. Dans le lac de St. James's Park, on ne peut *jamais* se baigner *nu* ; il faut un maillot de bain qui descend jusqu'à 20 centimètres des genoux.

Gentlemen veut dire « W.-C. gratuits ». Tout Français tant soit peu délicat *préférera* les W.-C. payants *(luxueux et pas chers) ; ils* s'appellent *Ladies.* Le seul inconvénient de ces derniers lieux, c'est la *mauvaise humeur traditionnelle* des préposées, et – grâce au chômage – chaque édicule en comporte plu*sieurs. Encore une fois, montrez* votre passeport...

Si l'argent commence à vous manquer, n'oubliez pas que le consulat de France, à Knightsbridge, offre à tout Français de passage un *apéritif* et des canapés à 6 heures du soir. Le dimanche, il faut aller à l'ambassade (dans le même coin) vers 11 *heures* du matin : pastis et saucisson. Emmenez-y vos amis anglais, et n'oubliez pas votre *doggy-bag (voir ci-dessous).* Les pigeons de Trafalgar Square se laissent manger ; munissez-vous *d'un gros filet, car les* fusils *y sont* interdits.

Il est fort probable que des Anglais vous inviteront à dîner chez eux. Dans ce cas, efforcez-vous de vous plier aux us et coutumes.

Vous trouverez, par exemple, une petite assiette à la gauche de *votre fourchette. C'est pour* le pain, *et* aussi pour le ratelier (en cas de mets difficiles comme la *tarte aux framboises). C'est à l'in*vité de se débarrasser le premier de son appareil dentaire : il faut *donc le faire même si l'on* n'éprouve pas ce besoin, pour mettre vos hôtes à l'aise.

Il est licite, et même louable, de redemander d'un plat qui vous *plaise.* Sortez alors de votre poche un sachet en plastique. Cela s'appelle un *doggy-bag* – un sac à toutou. Dites *« Pour mon petit chien »* (ou *« Four maï liteul dogui »)* et mettez-y une belle portion. Tout le monde saura que vous allez vous restaurer avec, le lendemain, à cause de votre carnet de change, mais on fera semblant de vous croire. C'est la vraie politesse anglaise.

Ce n'est pas obligatoire, mais *vous aurez un succès social fou si,* après votre premier verre de vin, vous vous levez pour jeter votre verre dans la cheminée avec *un cri* de *« Eï laïf four zi couine »* (« Une vie pour la reine »). (Mais pas chez les communistes ; demandez *toujours* à votre hôte, au potage, s'il est membre du parti communiste.)

Ce sera à vous, l'invité d'honneur, de vous efforcer de roter avec vigueur et apparente satisfac*tion après chaque plat.*

En France, lorsque le maître de maison vous offre le prêt de sa femme pour la nuit, il est de bon ton de refuser poliment. En Angleterre – on l'aurait deviné, – c'est *le contraire. Si la dame* est très laide, la politesse doit vous pousser à demander ce service avant *que l'on ne vous l'offre.*

A part le climat et la mollesse des frites (qui s'appellent *chips,* d'ailleurs), la chose la plus désagréable outre-Manche s'appelle *l'humour britannique,* qui ne fait *rire que les Anglais* (jamais les Ecossais, ni les Gallois) et qui les amène à essayer de se payer la *tête des étrangers. Le Français* averti et bien élevé doit montrer toujours à ses compagnons anglais que, *quoiqu'il les aime bien,* il sait que ce sont tous de fieffés menteurs. On doit noter à ce propos que, à la différence de ce qui se passe en France, on ne doit pas croire à tout ce qu'on lit dans leurs journaux.

JOHN HARRIS.

[John Harris est un Anglais du Languedoc. Nous invitons nos lecteurs à tenir compte, en prenant connaissance de ses curieux « conseils » de cette double appartenance.]

Listes

La pénurie des richesses allonge, c'est là fait certain, les ailes du casque d'Hermès. A preuve, une nouvelle initiative commerciale : la liste de naissance, lancée par les jeunes loups du prêt-à-porter de la première heure.

Les listes de mariage, déjà, ont su avilir le cadeau en le stérilisant de son essentielle spontanéité et du charme de sa fantaisie. Le génie de la boutique a fructueusement détourné un geste adorable en sinécure hautement lucrative.

Deux étapes de la vie, déjà, sont devenues les estafiers du roi consommation ; à quand la troi*sième,* je veux dire l'*ultime* ?...

Adossé à la mort, ainsi que le causeur de Chamfort à la cheminée », j'imagine qu'à mon dernier faux pas les nécrophages proposeront à ceux qui m'ont chéri les délices de mes ultimes choix, consignés par mes soins, pour adoucir un peu la nausée de la barque de Charon et perpétuer mon souvenir.

Ainsi, je propose, d'ores et déjà : un mausolée copié de l'Erechthéion ; une statue chryséléphantine, plus belle, si possible, que je ne fus ; une réduction du jardin de Versailles à la mesure de ma concession ; un abonnement de trente ans chez le meilleur fleuriste, pour trente roses thé chaque jeudi, et mille autres délicatesses auxquelles je me promets bien de penser avant que de passer...

Formant le souhait que mon coup de pique attendrira, sans trop le blesser, le « cœur d'or » de quelques directeurs commerciaux, je vous prie d'agréer...

JEAN-MICHEL FISCHER
(Rodez)

Pologne

Le Monde ayant l'intéressante habitude de publier chaque samedi de vieux textes d'une brûlante actualité, je me permets de vous adresser ce court extrait d'un livre que je relis périodiquement.

« Croyez-vous qu'il suffise d'être catholique pour pouvoir gouverner les Polonais ? Vous n'avez pas idée de la difficulté qu'il y a à gouverner un peuple catholique.

– Je n'ai jamais essayé, dis-je en souriant.

– Gardez-vous en bien ! D'autant plus, ajouta Frank en se penchant sur la table et en parlant à voix basse d'un air de mystère, d'autant plus qu'en Pologne il faut à chaque pas compter avec le Vatican. Derrière le dos de chaque Polonais, devinez ce qu'il y a ?

– Un prêtre polonais, dis-je.

– Non, dit Frank. Il y a le pape. Le Saint-Père en personne.

– Ce doit être une chose quelque peu déplaisante, observai-je.

– Il est vrai que derrière mon dos il y a Hitler. Mais ce n'est pas la même chose. »

Ce dialogue qui se déroule à la table de Frank, gouverneur général de Pologne pendant la seconde guerre mondiale, est extrait de *Kaputt* de Malaparte et se trouve au début du chapitre IV.

Toute ressemblance avec des personnages ou des situations actuelles ne saurait évidemment être que fortuite !

HENRI ARNOUX
(Bois-Colombes)

Précisions

M. Alain Elkann, auteur de la nouvelle « Les deux nounous » (*le Monde Dimanche,* 5 juin 1983), n'est pas, comme nous l'avons écrit, directeur du bureau parisien de l'éditeur italien Mondadori. Il *« s'occupe,* tient-il à préciser, *du secteur éditorial »* pour cet éditeur à Paris.

Du vinaigre dans les vieilles huiles

Il n'y a pas que la dioxine : la récupération des huiles de graissage donne aussi lieu à opérations semi-clandestines, coups fourrés et batailles homériques...

L'EXPLOSION mystérieuse d'une citerne, des passages de frontières semi-clandestins, et à la clé bien sûr, de confortables enjeux financiers : entre le garage où vous la déposez et sa seconde naissance comme « huile régénérée », l'huile de vidange de votre voiture n'a pas le temps de s'ennuyer. Alors que l'opinion française est encore sous le coup de la longue traque aux déchets de Seveso, voilà un autre joli cas, quotidien et méconnu, de déchets baladeurs.

Le jeudi 3 mars 1983, en fin d'après-midi, un camion citerne se présente, pour une réparation bénigne, dans un garage de Bonson (Loire).

« *Elle est bien vide ?* demande le garagiste, Jo Rochette.

– *Bien sur* », acquiesce le chauffeur.

Tellement vide que, à 22 heures, une gigantesque déflagration souffle le garage entier et la villa contiguë des Rochette, dont le toit s'effondre dans la chambre où dorment les deux enfants du garagiste, épargnés par miracle. Toutes les cloisons sont détruites, le premier étage arasé entièrement, et les Rochette doivent se réfugier dans une caravane.

Près de deux jours se passent avant que le propriétaire de la citerne, la SPUR (Société de produits usagers récupérés) ne daigne en révéler le contenu : un mélange d'huiles usées, d'acétate de vinyle et d'alcool isopropylique. Un joyeux cocktail de produits de la classe 3A (produits inflammables) que la citerne, dépourvue par exemple d'extincteur, n'était en aucune façon habilitée à transporter. Seules les classes 4A et 5 (produits toxiques et corrosifs) lui étaient autorisées.

« *Elle ne portait pas non plus la plaque orange obligatoire signalant la nature des produits dangereux transportés* », accuse encore le garagiste au milieu de ses gravats. L'absence de plaque rendra acrobatique le travail des pompiers, aussitôt sur les lieux. En plusieurs endroits, enfin, les circuits électriques du camion sont dépourvus de la gaine de sécurité obligatoire pour les véhicules transportant des matières dangereuses.

Quant aux causes de l'explosion, plus de trois mois après, les experts les cherchent encore. Le service des mines de Saint-Etienne n'exclut pas un acte de malveillance. Bien embarrassé, le service des mines : l'explosion s'étant produite dans un lieu privé, il n'a effectué aucune enquête. « *Seule la préfecture de la Loire pouvait nous l'ordonner* », explique M. Mouleyre, ingénieur subdivisionnaire. La préfecture de la Loire n'a rien ordonné.

Un attentat ?

Grand maître en sous-entendu, M. Raymond Defours, directeur technique de la SPUR, a d'abord laissé entendre à la presse locale (la presse nationale n'a pratiquement pas fait mention de l'affaire) qu'il était victime d'un attentat. N'avait-on pas surpris, au siège de la SPUR, trois individus en visite nocturne ? Le lendemain, M. Brodhag, tête de liste écologiste aux élections municipales de Saint-Etienne, n'était-il pas surpris en train de photographier, de l'extérieur, le siège de la SPUR ? Hélas pour Raymond Defours, ces deux visites – sans aucun rapport entre elles – sont postérieures à l'explosion de la citerne. Sur cette citerne elle-même, M. Defours est beaucoup moins disert :

« *Le chauffeur savait-il la citerne pleine ?*

– *J'étais absent ce jour-là...*

– *Quel numéro de code portait la plaque orange ?*

– *Euh... je ne me souviens pas... !* »

Et d'embrayer de nouveau sur la thèse de l'attentat. Il est vrai que M. Raymond Defours ne manque pas d'ennemis. Militant actif du bouillant S.N.P.M.I., cet ingénieur chimiste a quitté en 1978 la sécurité du groupe Creusot-Loire pour fonder son entreprise, qui emploie aujourd'hui trente-cinq personnes et réalise 20 millions de chiffre d'affaires.

Avec la SPUR, M. Raymond Defours a aussi trouvé le combat de sa vie : « *Nous ne sommes vaincus qu'au moment où nous acceptons de l'être* », claironne le mur de son bureau. Ce Robin des bois des huiles de vidange, qui bombarde Huguette Bouchardeau, nouveau secrétaire d'Etat à l'environnement, d'invitations à « *dialoguer entre véritables écologistes* », n'a pas trop de tout son entregent dans les milieux sidérurgiques européens pour mener sa guerre.

Quelle est donc la guerre de Raymond Defours ? Petit retour en arrière pour comprendre. En 1979, la France subit le second choc pétrolier. Dans tous les coins, on chasse les économies d'énergie. On redécouvre alors une mine mal exploitée : les huiles de vidange, qu'elles proviennent des moteurs ou de l'industrie. Régénérées dans leur totalité, elles représenteraient environ 20 % des bases nécessaires à la fabrication des lubrifiants, soit une non négligeable économie de pétrole, le reste des lubrifiants étant fabriqués à partir de brut lourd.

Justement, il existe en France une industrie de la régénération, performante, que les Etats-Unis, paraît-il, nous envient. Un décret de 1979, que la profession réclamait à cor et à cri, lui donne donc les mains libres en rationalisant la collecte et la régénération des huiles usées : dans chaque département, le monopole de la collecte est dévolu à un ramasseur agréé, qui doit la livrer à un éliminateur agréé. Le brûlage des huiles, moyen de chauffage économique jusque-là très prisé des garagistes, est interdit. Priorité à la régénération. Fort bien !

Mais toutes les entreprises évincées des agréments – où quelques grandes sociétés ont pris la part du lion – ne l'entendent pas de cette oreille. Une dizaine de petits transporteurs se voient du jour au lendemain contraints de renoncer au ramassage des huiles. « *Spoliés* », fulmine M. Raymond Defours. Ça fume dans les citernes. Les « petits » évincés découvrent une faille dans la réglementation : le décret autorise les détenteurs (les garagistes) à assurer eux-mêmes le transport de leurs huiles.

Une dizaine de groupements

Sous l'impulsion des ramasseurs évincés, se créent donc une dizaine de groupements d'intérêt économique (G.I.E.) rassemblant, théoriquement, des garagistes dans l'objectif avoué de contourner le monopole et d'exporter leurs huiles. Certains pays européens comme l'Allemagne fédérale subventionnant en effet la régénération des huiles, les G.I.E. peuvent les leur vendre à un bien meilleur prix, donc offrir aux garagistes des tarifs plus élevés que ceux – réglementés – du monopole, et partant, attirer à eux des centaines de garagistes.

Quarante mille tonnes d'huiles usées (sur un total de 130 000) ont ainsi passé les frontières, parfois de façon semi-clandestine : la SPUR – encore elle – s'est ainsi récemment fait prendre les mains dans la citerne par les douanes. Elle avait déclaré « *résidus pétroliers* » (code des douanes 27-14, exportation libre) plusieurs citernes contenant en fait des huiles régénérables (code 27-10, exportation réglementée).

Fureur des régénérateurs français, dont les usines, faute d'huile, doivent tourner au ralenti. « *Les G.I.E. ne sont que le cache-sexe des ramasseurs non agréés* », bout M. Patrick Brassart, président de la SSRHU (prononcez chru), Société de ramassage pour la régénération des huiles usées, contrôlée par les producteurs d'huile, le plus gros ramasseur agréé. « *Les chauffeurs des camions-citernes font signer en deux minutes leur adhésion aux garagistes, qui ne savent même pas qu'ils ont adhéré à un G.I.E.* » L'un des G.I.E. les plus actifs, le G.I.E. Rhône-Alpes Huile, justement présidé par M. Raymond Defours, dont le siège se trouve à Saint-Etienne, mais qui vient d'ouvrir des filiales à Lyon et Marseille, rassemble ainsi huit cents garagistes, effectif coquet pour un G.I.E. A la dernière assemblée générale, huit seulement étaient présents.

Pugilat judiciaire

Depuis, la guerre est ouverte. Une guerre sauvage. Des colonnes entières d'interpellations parlementaires (chaque camp a «ses» députés) dans le *Journal officiel*. Des kilos d'articles dans des revues scientifiques (pour démontrer que l'autre est un redoutable pollueur, chaque camp a «ses» scientifiques, américains ou australiens de préférence). Une féroce lutte d'influence auprès du ministère de l'environnement, d'impressionnantes manifestations de garagistes, bidons à la main et criant « *non au monopole* », quand un ramasseur non agréé est poursuivi, un florilège d'insultes sonores (« *suppôts des pétroliers* », « *pollueurs* ») et de sous-entendus glissés aux journalistes.

Sans compter un homérique pugilat judiciaire devant les tribunaux civils, administratifs, le Conseil d'Etat, la Cour de Luxembourg.

Pif ! Le brûlage des huiles est d'abord jugé légal par le tribunal d'Angoulême. Paf ! La cour d'appel de Bordeaux infirme et le juge illégal. Bing ! Le tribunal de Saint-Etienne déclare licites les G.I.E., à condition qu'ils livrent, à l'étranger, à des éliminateurs autorisés. Bang ! L'autre camp fait appel, on attend le verdict de la cour d'appel de Lyon. Boum ! Le ministère de l'environnement poursuit les G.I.E. pour défaut d'information sur les quantités ramassées (« *On a autre chose à faire qu'à remplir des papiers* », grogne M. Raymond Defours). Bam ! La cour de Luxembourg interdit à la France d'interdire les exportations. Badaboum, bouquet final : le Conseil d'État, le 6 mai dernier, vient de juger légal le décret de 1979, après que six tribunaux administratifs, en première instance, se soient entredéchirés sur la question.

Et chaque camp d'accuser l'autre en sourdine « *d'inféodation* » aux pétroliers.

« *Je connais bien Defours*, accuse M. Brassart l'agréé. *Jamais il n'aurait pu monter son G.I.E. tout seul, la Shell l'a aidé. Moins il y a d'huiles régénérées en France, plus les pétroliers vendent d'huiles neuves.* » La Shell dément, bien sûr, et M. Defours aussi. Et d'accuser M. Brassart dans la foulée : « *La SRRHU est une création des pétroliers.* »

C'était vrai à l'origine, mais ne l'est plus depuis 1979 : majoritaires à l'époque dans la SRRHU, Esso et B.N.P. avaient essuyé les foudres du rapport Schvartz dans les années 70 pour leur action visant à limiter la régénération (donc augmenter le marché des huiles neuves), en envoyant au brûlage toutes les huiles au-dessus d'un certain quota. Une condamnation de la commission des ententes les contraignit à revendre en 1979 leurs parts de la SRRHU aux «industriels du graissage» (notamment Motul, Igol et Castrol), aujourd'hui majoritaires. Par le biais de participations indémêlables, Elf et Total détiennent certes encore une minorité du capital de la SRRHU, « *mais sans pouvoir aucunement peser sur les décisions* », assure Patrick Brassart.

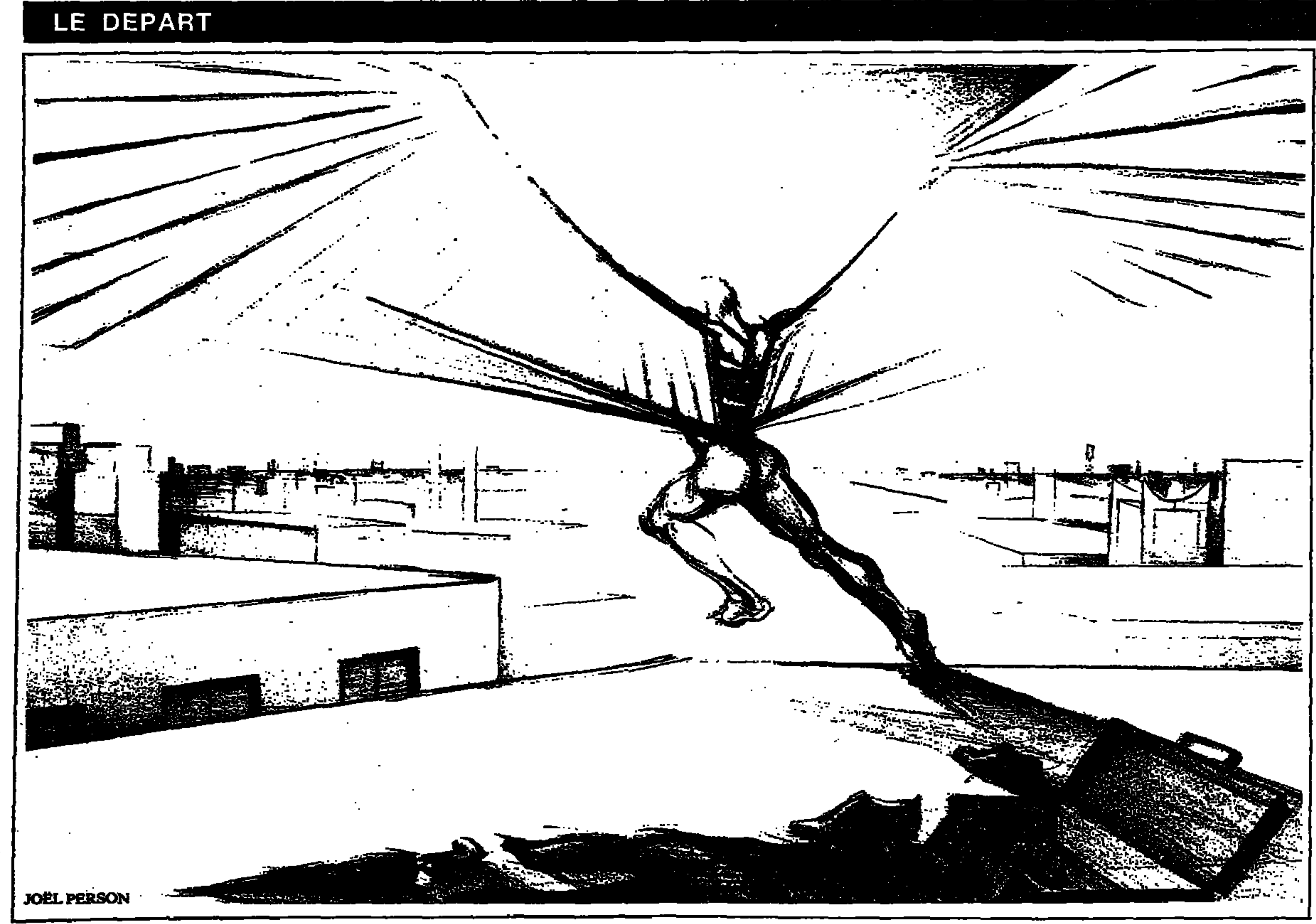
Mêmes accusations croisées en ce qui concerne les enjeux financiers du marché des huiles usées. Une chose est sûre : *l'âpreté du combat ne peut s'expliquer* que par la taille du gâteau. Pas pour les garagistes, certes : un garage moyen ne peut guère espérer retirer plus de 1 000 francs annuels de la vente de ses huiles. Mais bien pour les récupérateurs des deux bords. Le chiffre d'affaires total de l'huile régénérée atteint 200 millions de francs. Les régénérateurs agréés reconnaissent acheter les huiles 650 francs la tonne et les revendre, régénérées, 2 000 francs. Même en tenant compte des coûts, l'opération reste confortable. Quant aux G.I.E., ils achètent peut-être un peu plus cher aux garagistes (il faut bien s'attacher des fournisseurs), mais, étant plus concentrés géographiquement, leurs coûts de transports sont bien moindres, et surtout ils peuvent revendre à des prix bien plus *élevés à l'étranger*.

Combien de temps peut durer la guerre des huiles ? On reconnaît aujourd'hui, dans les milieux gouvernementaux, que le monopole du ramassage, soulevant une telle jacquerie des bidons, devra être assoupli. Même l'Elysée est intervenu en période préélectorale pour alléger un peu les tracasseries douanières qui pèsent sur les citernes des G.I.E. en partance vers l'étranger, afin d'éviter une fronde des garagistes. Le nouveau texte, tout en réaffirmant la priorité à la régénération sur le brûlage, devrait desserrer l'étau du monopole dans les départements.

Peut-être évitera-t-on ainsi le pire, une manifestation sur le boulevard périphérique de camions-citernes chargés de produits dangereux ! ■

DANIEL SCHNEIDER.

LE DEPART



JOËL PERSON

FOLIES DOUCES

Pour les corbillards avec passion

Depuis dix ans, un restaurateur de foire de Cazes-Mondenard (Tarn-et-Garonne) en a réuni plus de trente : bientôt un musée...

NOSTALGIE, quand tu nous tiens ! *Certains vous le diront tout net : ce cher passé à jamais enterré, c'était le bon temps.* Prenez Yvan, natif du Quercy, restaurateur de foire de son état. Ce qu'il regrette, lui, ce sont les petits corbillards d'autrefois, cahotant dans nos *campagnes, familiers, aimables presque.* Brassens les a chantés : *« On ne les reverra plus, et c'est bien attristant, les corbillards de nos vingt ans ».* Condamnés par la civilisation de la vitesse et une certaine précipitation dans *les funérailles, surpassés par le fourgon*, ils ne pouvaient qu'aller au rancart, croupir piteusement sous quelque appentis.

Il y a bien dix ans de cela, ce rude gaillard, carrure de bûcheron, moustache de bougnat, eut pour eux, la quarantaine venue, comme un gros coup de tendresse. Cultivant déjà un penchant notoire pour tout ce qui touchait à la traction hippomobile, il s'éprit de *son premier corbillard, qu'on lui céda,* sans barguigner, contre la modique somme de 150 francs. Toquade passa*gère ? Que non ! Atteint par le virus* parfaitement identifié de la « collectionnite » aiguë, notre homme, fasciné par ce moyen de transport peu ordinaire, se mit en tête d'acquérir plusieurs spécimens de cette espèce en voie d'extinction.

La collection, depuis, a pris du corps. Pour peu qu'on passe par Montauban ou Moissac, dans le Tarn-et-Garonne, on ne manquera pas de *faire le détour par Cazes-Mondenard* pour découvrir cette curiosité locale qui a déjà valu à « M. Corbillard », comme *on l'appelle au village, l'honneur des* gazettes du département.

Fort de cette renommée naissante, ce n'est pas sans fierté qu'il vous ouvre la double porte cadenassée d'un vaste hangar en parpaings pour dévoiler ses trésors. Bien au sec — *« on ne pouvait tout de même pas les laisser coucher à la belle étoile ! »,* — soigneusement alignés, les voilà promis, après des années de bons et loyaux services, à une paisible retraite, avec *vue sur les coteaux environnants,* une bonne trentaine en attendant d'autres. De tous styles, depuis la modeste carriole tirée par un seul cheval, qui portait le défunt sans façon, jusqu'au carrosse haut sur roues, grandiloquent dans le kitsch mortuaire, surchargé d'ornements, de plumes et de passementeries aujourd'hui décrépites.

Pour chacun d'entre eux, un écriteau avec la date de mise en circulation, ici *1886, là 1893, plus loin 1910, et parfois* la provenance. Dans ce lot, une pièce rare : le vieux corbillard de Bar*tres, village où naquit Bernadette Soubirous...* En voilà un qui, bien que délabré, n'aura pas peu contribué à *« lancer » l'heureux propriétaire, qui* avoue par ailleurs ne pas pouvoir fournir plus de précisions quant aux anté*cédents de ces « voitures ». « Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'ils ont fait de l'usage... »* Ils ont vu couler bien des larmes.

Si ça va avec un cheval...

Yvan, lui, n'a pas de ces tristesses. Ce n'est pas tant la fonction que l'objet qui l'attire. *« Du moment que ça va avec un cheval, ça me passionne. »* Et puis, allez savoir pourquoi, il leur trouve un certain charme. *« Oui, ils sont beaux. Ils étaient faits par des charrons de village. C'étaient de vrais artistes, ces gars-là... Ils essayaient de les faire le plus décoratifs possible, c'était à qui aurait le plus beau. »* Le premier, certes, lui avait paru quelque peu « lugubre », il en fut même impressionné. *« Quand je suis allé le chercher, là-bas du côté de Moissac, j'ai eu d'abord un peu peur. Je me suis dit : coco, pourvu qu'il ne te porte pas malheur... »*

Bien vite pourtant, pensées noires et, qui sait ? *réflexions* sur nos fins dernières firent place à un enthousiasme sans borne lorsqu'il s'avisa de les *piloter, de faire le cocher pour épa*ter la galerie. *« Ce qu'on est content quand on peut en ramener un ! Comme le dit ma femme : à chaque fois, c'est le bonheur qui entre dans la maison ! »* Et pour ce bon vivant qui ne rate jamais une occasion d'arroser les petites joies d'ici-bas, chaque acquisition est devenue le prétexte à une virée entre copains. *« Presque à tous les coups, c'était la cuite. Tenez, pour le corbillard de Bartres, eh bien, les voisins vous le diront, on est revenus ronds comme des boudins !... »*

Ah ! les avoir enfin pour soi tout seul, pouvoir leur jeter un regard câlin tous les jours que Dieu fait ! Yvan se dit comblé, d'autant que ses chars funèbres, dame ! il leur doit tout, ou presque ! Il le confesse : *« Sans eux je ne serais rien. Ils m'ont sorti de l'ombre, monsieur, ils m'ont mis sur les rails. »* Né pauvre, voué à le rester, l'enfant du pays qu'on méprisait un peu a trouvé dans cette extravagante passion l'occasion de prendre une *« revanche sur la vie ».*

La grande idée aura été précisément de constituer cette collection hors du commun qui lui vaut aujourd'hui un abondant courrier d'offres, parfois avec photos à l'appui. *« Au début, les corbillards qu'on m'avait vendus ou donnés étaient dispersés chez les paysans du coin »,* dit Yvan. Ce ne pouvait être pourtant que provisoire. Les corbillards commençant à affluer vers Cazes-Mondenard, le collectionneur débordé décida de frapper un grand coup. Il allait construire un local pour les abriter tous.

Le hangar, avec son toit ondulé en fibro-ciment, se dresse désormais en contrebas de la propriété, au bout d'un petit chemin pierreux. Une pancarte de guingois alerte, blagueuse, le visiteur : *« Attention, passage de corbillards ».* La surface des lieux dit assez l'ambition du projet : 500 mètres carrés sur deux niveaux. Les calèches en sous-sol, les corbillards proprement dits au rez-de-chaussée. Ce qui est visé maintenant, c'est tout bonnement le musée. Une grosse opération dans laquelle *toutes les économies du ménage ont* été investies. En attendant le *« démarrage »,* il faudra mettre en valeur le matériel, réparer ce qui peut l'être, *remplacer les vitrages,* épousseter les tentures, poncer les bois mités. Bref, redonner à l'ensemble une nouvelle fraîcheur. Plus tard, le hall d'exposition sera sonorisé, ou pourra alors déambuler — encore une idée d'Yvan — sur des airs d'accordéon...

Les visiteurs, la famille mobilisée les attend en tout cas de pied ferme. Feront-ils le déplacement ? *« Et pourquoi pas ?* lance Yvan. *Les touristes vont voir le cloître de Moissac, ils viendront bien aussi au musée. »* La superstition ne risque-t-elle pas de freiner la curiosité des foules ? *« Bah, c'est pas une poignée de corbillards qui va les tuer ! »* Dans la clientèle potentielle, on voit surtout... les personnes du troisième âge. *« J'ai eu déjà un tas de demandes, des clubs entiers de Bordeaux, de Toulouse. Des corbillards comme ceux-là, on n'en voit pas tous les jours. Et puis, cela leur rappellera leur jeunesse. Ils ont dû en suivre autrefois, lorsqu'ils ont enterré leurs parents... »*

Au village, les opinions sont partagées. *« On parle en bien et en mal,* fait remarquer pour sa part une commerçante. *Le gars, il est un peu loufoque. »* Ne s'amuse-t-il pas à conduire ces engins de mort à toute allure (et même déguisé en curé, paraît-il !). Mais, comme le dit, serein, M. le maire, *« tout ce qui fait parler du pays, c'est bon pour nous ».* Cette publicité-là, Cazes-Mondenard ne la refuse pas, *« toutes les idées génératrices de progrès, je suis pour... »*

Demain le musée, avec ses cars de touristes qui, espère-t-on, feront halte au bourg, et après-demain le cimetière pour chiens. Décidé à exploiter son filon, Yvan envisage en effet de transformer une parcelle de terrain, *« bien exposée »,* précise-t-il. Les calculs ont déjà été faits quant aux possibilités « d'accueil ». *« On pourrait bien en mettre trois cents, quatre cents peut-être ».* Après avoir rendu visite à son cher toutou disparu, on pourrait pousser jusqu'aux corbillards et faire ainsi d'une pierre deux coups. *« C'est assez logique,* ajoute Yvan. *Tout ça va ensemble. Au fond, je rends service aux gens. »* ■

MICHEL HEURTEAUX.

Une mécanique qui tourne

Les coopératives ouvrières fleurissent aujourd'hui, mais ont parfois du mal à tenir. La Mécanique moderne, elle, atteint son soixante-cinquième anniversaire.

LA Mécanique moderne vient d'avoir soixante-cinq ans. L'âge de la retraite. Pourtant, cette coopérative ouvrière de production n'a cessé de grandir depuis sa création, en 1918. Aujourd'hui, installée sur une zone industrielle près de Corbeil (Essonne), l'entreprise est passée, lentement, du stade artisanal au stade industriel en conservant sa forme coopérative. Associés au capital, ses quarante-quatre ouvriers participent, d'une certaine façon, à sa gestion. Quarante sont affiliés à la C.G.T., comme beaucoup de métallurgistes. Le conseil d'administration, composé de sept membres, quatre appartenant à l'atelier et trois à l'équipe de direction, choisit en son sein le directeur général.

C'est après la première guerre mondiale que des mécaniciens démobilisés et sans emploi décident de fonder la coopérative. Ils bénéficient, pour ce faire, de récupérations de guerre sous la forme de machines-outils. En 1945, l'entreprise artisanale fonctionne encore dans un lavoir désaffecté. Avec l'expansion, à la fin des années 50, elle a dû, pour survivre et croître, dresser des plans d'investissement.

Christian Marguier, l'actuel président-directeur général, entré à cette époque en qualité de technicien, a suivi cette transition, qui semble s'être effectuée sans heurt. *« Le passage s'est fait très naturellement, parce que le conseil d'administration avait envisagé un renouvellement des outils de production en tentant de suivre l'évolution des techniques pour répondre aux exigences des marchés futurs. »*

Pour répondre à une concurrence de plus en plus rude, la société s'est spécialisée dans la fabrication de pièces unitaires ou de petite série. Sa production est destinée à des secteurs de pointe, laboratoires et centres de recherche, à l'aéronautique et, aux P.T.T., au Centre national d'études des télécommunications, notamment. Grâce à son savoir-faire, elle s'est attachée une clientèle en obtenant une quasi-exclusivité de certaines fabrications.

Cela suppose de trouver des ouvriers très qualifiés, tourneurs et ajusteurs. Ce n'est pas toujours simple. Une récente augmentation du nombre des salariés et un départ en préretraite des plus anciens ont abaissé la moyenne d'âge, qui se situe à trente-cinq ans. Des jeunes peu familiarisés avec ce type d'entreprise y ont fait leur entrée. Or le nouveau venu doit être un associé. Il devra subir une série d'« examens » sur les plans professionnel et moral. Au terme d'une période d'essai qui peut durer de un à trois mois, la décision d'engagement sera prise après consultation du chef d'atelier, de ses collègues de travail, puis du directeur. Un filtre efficace.

L'information gage de réussite

« Chez nous, confie Michel Biard, secrétaire de la section syndicale et membre du conseil d'administration, *il est difficile d'envisager un licenciement. »* L'acquisition du statut d'associé s'effectue généralement entre un à deux ans après l'entrée. La section syndicale donne son avis, *« en général favorable,* précise Michel Biard. *il nous est cependant arrivé de demander à un postulant de reporter sa candidature lorsqu'il subsiste quelques problèmes d'ordre professionnel, le temps pour lui de s'améliorer. »*

L'un des outils de Christian Marguier pour expliquer à l'ensemble du personnel l'évolution de l'entreprise, c'est le tableau noir de la salle du conseil d'administration : à chaque exercice, il établit des diagrammes sur lesquels figurent la part financière consacrée aux différents postes : investissements, salaires, etc.

Le pouvoir qui est donné à Christian Marguier comme P.-D.G. élu d'une coopérative implique un certain nombre d'obligations. Au nombre de celles-ci, l'information, qui est, à ses yeux, un gage de réussite. *« Lorsqu'une décision importante doit être prise, elle aura été bien expliquée à l'aide d'un dossier solidement constitué. Il ne me suffit pas de dire : la tendance veut que..., deux ou trois clients souhaitent que... Il me faut exposer les modalités d'approche, le plan de financement et les répercussions qui peuvent être temporairement mauvaises. »* Après avis et délibérations du conseil d'administration, le dossier sera soumis à tous et, éventuellement, aménagé et reformulé.

Ces allers-retours, s'ils prennent du temps — et de la patience, — sont indispensables : *« Si l'on décide d'acheter une machine à commande numérique d'un million de francs et de l'imposer à l'atelier, on aura du mal à la rentabiliser. Par contre, si les gens ont déjà réfléchi à la nouvelle venue, qui va les déranger dans les habitudes professionnelles, dans leur façon de concevoir les programmes de fabrication, ils auront à cœur de la rendre productive très vite. Et cela, des concurrents ont plus de mal à l'obtenir. »*

Cela n'empêche pas certains conflits. Evoquant, en 1978, l'éventualité d'un transfert de l'entreprise dans des locaux mieux adaptés à son activité, Christian Marguier rencontra une résistance quasi unanime. Il s'emploie alors à renverser la tendance. *« Cela m'a pris plus d'un samedi — les réunions se tenaient en dehors des heures de travail — pour finalement emporter la décision au terme d'une année. »* Les pertes de production provoquées par le déménagement ont été compensées par des heures de travail bénévole.

La concertation permanente ne fait cependant pas disparaître certaine attitudes : à la demande de la majorité, on a remis en marche la pendule de pointage, supprimée à l'occasion d'une panne.

« Même si son rôle est ici quelque peu différent », Michel Biard juge nécessaire la présence d'une section syndicale : *« Le conseil d'administration privilégie la gestion, les délégués syndicaux prennent en charge les questions sociales ».* Michel Frapin, autre syndicaliste, note que, au-delà des avantages socianx, c'est l'ambiance de travail qui fait la différence avec les autres entreprises. *« On n'a pas de garde-chiourmes »,* affirme-t-il.

Mais, comme partout, les salaires font l'objet de négociations serrées entre la direction et les ouvriers, même si les syndicalistes se veulent prudents : *« En réunion syndicale,* précise Michel Frapin, *nous faisons appel à l'administrateur pour connaître la situation exacte et ne pas proposer des augmentations que l'entreprise ne saurait tenir. Nous devons tenir compte de l'environnement économique. »*

Christian Marguier reconnaît que la hiérarchie, *« mise en place juridiquement par voie de vote, techniquement par voie de nomination »,* pose parfois quelques problèmes. Mais les structures et le mode de fonctionnement de l'entreprise y rendent inexistante la « ligne de conflit » traditionnelle : *« Il ne peut y avoir de lutte des classes ici,* affirme-t-il ; *je ne vois pas où sont les classes. »*

Une qualification élevée

Il est vrai qu'un fait contribue à limiter les tensions possibles : possédant une qualification élevée, ils bénéficient, par rapport au marché du travail, de très hauts salaires. L'échelle des rémunérations est de 1 à 3 seulement, moindre que dans d'autres coopératives. La rémunération mensuelle la plus basse, correspondant au poste de manœuvre-balai, est de l'ordre de 5 000 F. Plus, éventuellement, une répartition des bénéfices à parts égales entre tous les associés. Mais on accorde la priorité aux investissements nécessaires : en 1982, tous les bénéfices on été réinvestis.

Aujourd'hui que la Mécanique moderne, touchée elle aussi, par la récession qui frappe un grand nombre de petites et moyennes entreprises du secteur, voit diminuer certaines commandes, Christian Marguier pense pouvoir compter sur la compréhension des salariés : *« Au moment où nous devrions réduire le temps de travail, autant que possible sans trop diminuer les salaires,* dit-il, *j'en suis, en fait, à demander des heures supplémentaires gratuites. Le syndicat ne s'est pas opposé radicalement à une telle éventualité. J'attends, au contraire, de sa part des propositions nouvelles qui aideront à la solution de ces problèmes. »*

Christian Marguier n'est plus syndiqué — son engagement lui a semblé incompatible avec sa fonction présente. Mais, comme membre du bureau confédéral des SCOP, il suit l'évolution des positions des centrales ouvrières sur ce type d'activité. *« Les syndicats en général et la C.G.T. en particulier,* estime-t-il, *ont pris conscience que la défense des ouvriers passe aujourd'hui par la prise en main d'un certain nombre d'éléments qui constituent leur destinée,* y compris le fait *de devenir propriétaires de leur outil de travail ».* Une nécessité reconnue aussi par Michel Biard, qui, avec un certain nombre de ses collègues et la direction, participe à des rencontres avec des salariés qui, victimes de la déconfiture de leur entreprise, souhaitent la faire repartir sous forme de coopérative. *« Nous essayons de démythifier la gestion et insistons sur la nécessité de travailler pour faire vivre l'entreprise. C'est une autogestion réaliste ! »* Un jugement parfois optimiste... ■

MARTINE CHARTIER.

L'ordinateur au guichet

Mettant fin à l'excessive spécialisation du matériel, l'arrivée de « micros » à la poste pourrait simplifier la vie des usagers et enrichir le travail des agents. Un enjeu économique non négligeable aussi...

LYON, place Ampère, à deux pas de la gare de Perrache, dans un petit bureau de poste au décor très « années 50 » se prépare une innovation majeure pour les P.T.T. Le micro-ordinateur dont on remarque l'écran derrière le guichet, une machine toute simple – un Goupil 2 que l'on pourrait acheter dans son quartier – peut contribuer à la fois à enrichir le travail des agents, à améliorer la qualité du service et à promouvoir les produits financiers. Pas moins.

C'est un peu par hasard que ce minuscule bureau a été le premier à se lancer dans cette expérience (1). Le receveur, Roger Merle, s'était porté volontaire après avoir rencontré les responsables de la mission Prospective et innovation de la poste : *« Nous avons parlé micro informatique et j'ai tout de suite senti qu'il y avait là une solution à nos problèmes,* explique-t-il. *Je ne connaissais rien à l'informatique, mais il suffisait de regarder autour de soi. »*

Longtemps attendu, le « micro » finit par arriver en avril 1982. Personne n'ayant touché un ordinateur, il faut improviser. La machine est d'abord installée dans le bureau de Roger Merle : *chacun peut venir pianoter sur le clavier* mais personne n'y est forcé. *« On a fait avec le manuel du constructeur et de temps en temps un coup de téléphone à la mission Prospective »*, raconte Alain Bacconnier, inspecteur.

Au début, il y a des réticences : peur de ne pas s'adapter à ce nouvel outil, de favoriser une compression d'effectifs – productivité oblige. Une angoisse diffuse. Mais elles s'estompent peu à peu : selon le receveur, les plus réservés sont même devenus les plus passionnés. Il faut dire que le bureau de Lyon-Perrache est une entreprise « à taille humaine » (dix-sept personnes), et que Roger Merle sait communiquer son enthousiasme. Du coup, on lui a proposé de suivre le lancement de la micro-informatique à la poste à plus grande échelle, ce qu'il a refusé pour *« garder le contact avec le terrain »*.

Le code de l'opération

Depuis six mois, l'ordinateur est passé derrière un guichet. Il vient d'être rejoint par une nouvelle machine, un Micromėga 32 multipostes de Thomson (2). Mais, déjà, pour le personnel le retour en arrière paraît difficile : *« Au début, je croyais que ce serait très compliqué,* se souvient Madeleine Villefranque. *Maintenant, je trouve ça très pratique. Je n'ai plus à me lever pour aller fouiller dans des fichiers pendant que le client attend. Revenir « à la main » ne me dirait rien. »* En effet, le micro-ordinateur peut déjà simplifier le travail pour nombre d'opérations : courrier en instance, procurations, bons d'épargne, réexpéditions, vente de timbres, affranchissements, *épargne-logement*, etc.

Ainsi, lorsqu'un usager se présente à un guichet pour effectuer une opération *au nom* d'un tiers, l'agent doit normalement vérifier sur un fichier qu'il a bien reçu une procuration pour le faire, et la vérification demande du temps. Avec le micro-ordinateur, l'agent a simplement à taper le code de l'opération et le nom du client : il obtient immédiatement la liste des personnes auxquelles *a été donnée* procuration. Pour les affranchissements, l'employé tape la destination de la lettre ou du paquet et la machine lui indique le montant de l'affranchissement, en tenant compte de la réglementation locale ; il n'a pas besoin de consulter des listes de règlements.

Tous ces programmes pourraient alimenter l'ensemble des bureaux si les P.T.T. décident de généraliser le micro-ordinateur. Mais les employés de Lyon-Perrache ont écrit eux-mêmes, en langage basic, un petit programme qui aide le guichetier à *« remonter sa sous-caisse »*, c'est-à-dire à savoir ce qui doit lui rester en caisse en fin de service (nombre de timbres, numéraire). Un jeu d'enfant, à *entendre Alain Bacconnier.* Une expression à prendre au pied de la lettre, car on envisage ici des programmes de jeux pour aider le personnel à s'entraîner au maniement de la machine. Une appropriation de l'outil bien plus efficace que tous les programmes de sensibilisation à l'informatique lancés par des directions centrales.

Autant que le personnel, le public trouve son compte à l'affaire. Qui n'a dû faire une longue queue à la poste, alors que plusieurs guichets sont libres, et vu des clients excédés crier après s'être fait renvoyer de guichet en guichet ? A l'origine, une spécialisation des matériels et des agents. Souvent il n'y a qu'une machine à affranchir, une machine à mandats, etc., pour tout le bureau ; pour les services financiers, une seule personne est capable de répondre aux questions des clients. La rareté des machines conduit même à la spécialisation de fait des agents. Et si l'on augmente le nombre d'agents et de machines (très coûteuses) pour les périodes de pointe, que faire des uns et des autres en temps normal ?

Le micro-ordinateur, en revanche, n'est pas une machine de plus, mais un outil polyvalent qui transforme l'organisation du travail. Pour passer, par exemple, de l'affranchissement aux lettres en instance il suffit d'appeler un nouveau programme de la bibliothèque de logiciels, ce qui ne demande que quelques millisecondes. Très *simple, le dialogue* avec la machine n'exige qu'une brève formation.

Mieux connaître la clientèle

Ainsi, avec trois ou quatre « micros » ou un ordinateur multipostes par bureau, l'usager pourra s'adresser à n'importe quel agent pour faire affranchir son courrier et retirer de l'argent sur son compte chèque postal. Il pourrait aussi obtenir directement un plan d'épargne-logement adapté à son cas : l'agent lui fournira en quelques minutes un fiche imprimée indiquant le montant du capital à épargner, le taux de crédit et les remboursements à effectuer.

Cela permettra à la poste d'améliorer sa collecte de l'épargne en offrant un meilleur service. Actuellement, un receveur a beaucoup de mal à proposer des « produits » financiers car, contrairement à ses collègues des banques ou du Crédit agricole, il ne connaît pas sa clientèle.

Par exemple, pour trouver, parmi les titulaires d'un livret de caisse d'épargne, les personnes susceptibles de souscrire à *un emprunt*, il doit sélectionner les livrets qui sont « au plafond » : en l'absence de moyens d'informations, il lui faut pour cela vérifier dans son fichier la position de chaque compte, préparer une lettre, recopier les adresses à la main et mettre sa missive sous enveloppe. *« Pendant ce temps,* explique Jean-Louis Chaulot-Talmon, responsable de la mission Prospective, *l'employé de la banque voisine vient poster des piles d'enveloppes contenant des lettres éditées automatiquement par une machine de traitement de texte et adressées à des clients sélectionnés par un ordinateur. »*

Les receveurs – rares – qui disposent de terminaux reliés à un système informatique centralisé ne sont guère mieux lotis. Pour connaître les données financières nécessaires, ils doivent interroger un ordinateur central. Avec le « micro », en revanche, toute opération effectuée dans un bureau local où le client a son *compte peut être transmise au service* central ; celles qui ont lieu ailleurs transitent par ce service et sont communiquées au bureau local.

Avec le micro-ordinateur, la mission prospective espère rendre aux receveurs la maîtrise de leur bureau. Certains n'ont d'ailleurs pas attendu cette expérience pour acheter des machines sur leurs fonds propres sans en référer à la hiérarchie. Le personnel suivrait : *les* jeunes employés souvent diplômés de l'enseignement secondaire, ou même supérieur, n'acceptent plus des tâches d'exécution monotones. Le micro-ordinateur pourrait rendre une certaine autonomie et leur permettre de s'initier à l'analyse de situations complexes ; leur tâche pourrait être revalorisée.

La direction générale des postes compte sur le « micro » pour rassembler et « remotiver » personnel et encadrement autour de la notion d'« équipe-bureau ». Si l'expérience est généralisée (c'est probable) dans le même esprit, elle constituerait une grande première : *pour une fois la technologie ne serait pas* chargée de résoudre des problèmes d'organisation ; elle permettrait aux salariés de transformer leur univers de travail.

On romprait aussi avec une pratique constante de la poste : l'utilisation de matériel « spécialisé P.T.T. ». Exemple, les stylos à bille 911 S ou 686 S fabriqués exclusivement pour cette administration. Pour automatiser les bureaux, on a fait de même. Le parc machines de la poste tient de l'inventaire à la Prévert : 2000 distributeurs de timbres, 4200 *machines à affranchir, 5500 machines* à émettre les mandats, 7500 à oblitérer, etc. Une bonne partie est obsolète ; certains appareils, comme les distributeurs de timbres, s'adaptent très mal aux nouveaux tarifs. L'ensemble n'a aucune application en dehors de la poste. Que faire du matériel usagé ?

Pour l'informatique, les mêmes penchants ont prévalu jusqu'ici. Deux exemples : le réseau CHEOPS (chèques, épargne et opérations postales) et les terminaux GAPA (guichet d'affranchisse*ment postal automatique*).

Le réseau CHEOPS des terminaux de guichet reliés à un mini-ordinateur est *utilisé pour le traitement en temps réel* des opérations des chèques postaux et de la Caisse nationale d'épargne. Le poste de travail – un clavier, un écran et une imprimante – vaut environ 100000 francs, dont la moitié pour l'imprimante, une véritable merveille de la technique, qui avale le livret de caisse d'épargne, le retourne, le met à jour et imprime les documents comptables du guichet.

Le GAPA est un micro-ordinateur spécialisé dans l'affranchissement. Relié à une balance, il calcule le coût d'un envoi et édite la vignette correspondante. Un terminal vaut environ 150000 francs.

Le prix élevé de ce matériel le réserve aux bureaux de poste à fort débit : 300 à 400 sur 18000. Il est donc fabriqué en petite quantité et son prix reste élevé. Cercle vicieux. Pour en sortir, les P.T.T. commandent aujourd'hui certains terminaux de CHEOPS sans imprimante. Mais le coût élevé des transmissions entre le poste de travail et l'ordinateur central reste incompressible. Quant au GAPA, on peut le perfectionner et élargir ses fonctions en rajoutant de l'électronique (3), mais cela augmente son coût et n'est guère praticable sur les matériels déjà installés.

Les rapports avec les fournisseurs

Le micro-ordinateur standard vient bouleverser cette logique, particulièrement pour le GAPA. Dès la fin de l'année 1982, la direction générale des postes avait d'ailleurs souhaité arrêter les commandes de ces matériels spécialisés. Mais elle a dû reculer devant les *menaces de licenciement brandies par* les constructeurs. Pour Logabax, qui détient 50 % du marché des terminaux CHEOPS (l'autre moitié revenant à la Compagnie générale d'automatismes), le contrat représentait un ballon d'oxygène.

Cette situation pose une nouvelle fois le problème des rapports entre l'administration et ses fournisseurs, la première faisant développer des produits spécifiques, inutilisables par d'éventuels « concurrents », les seconds justifiant le coût élevé des études des prototypes et des préséries par les particularités du matériel. Résultat : le délai d'application effective d'une innovation peut atteindre quinze ans. En 1983, on n'a encore installé qu'un millier d'exemplaires du système CHEOPS – conçu vers 1974 – sur les 7000 prévus pour 1986.

La direction générale des postes semble aujourd'hui vouloir rompre avec ces lourdeurs tout en affirmant son rôle moteur dans l'industrie française. Pour la micro-informatique, entre les établissements de base, les directions départementales, régionales et les services annexes, la poste représente un marché potentiel de 80000 machines. De quoi intéresser plus d'un constructeur, sans parler de l'effet « vitrine » pour le marché intérieur comme pour l'exportation. Pour ouvrir ce marché, il suffirait d'officialiser une décision qui est quasiment prise. ■

RICHARD CLAVAUD.

(1) *Des micro-ordinateurs ont été installés* dans onze autres bureaux : un à Lille, cinq à Paris ou dans la région parisienne (Breuillet, Gagny, Villiers-le-Bel), cinq à Lyon ou dans la région lyonnaise (Saint-Georges-de-Reneins, Le Bois-d'Oingt, Soucieu-en-Jarrest, Saint-Veraud).

(2) Micro-ordinateur auquel peuvent être reliés *plusieurs postes de travail. D'autres bureaux* testent le Goupil 3.

(3) Sous cette forme, il a été rebaptisé MOG (micro-ordinateur de guichet).

« Micro et carte à mémoire »

La poste pourrait aussi *équiper* ses micro-ordinateurs de lecteurs de « carte à mémoire » (1). Celle-ci offre, en effet, un moyen d'identification efficace : son *microprocesseur peut conserver en mémoire* un « code confidentiel » de l'usager et des informations le concernant : nom, prénom, adresse, numéro de téléphone... Plus d'*imprimés fastidieux à* remplir (un bureau de poste stocke 700 modèles de formulaires !) : l'usager se présenterait au guichet, introduirait *sa carte dans un lecteur et taperait son* code confidentiel. L'employé recevrait sur l'écran du micro-ordinateur les informations lui permettant d'identifier son *interlocuteur*. L'*édition des imprimés* (envois recommandés, virements...) serait automatique.

Avec sa carte, un usager pourrait *aussi retirer un colis dans une consigne* « libre-service » automatique – la machine reconnaîtrait la carte et le code frappé par lui et lui indiquerait dans *quelle case se trouve le colis* (2) *ou com*manderait l'ouverture du sas de sécurité d'un « libre-service » financier.

La carte à mémoire peut aussi servir de moyen de paiement rapide dans des « libres-services affranchissement » et même de livret de Caisse nationale d'épargne. L'employé validerait la carte en fonction de l'opération (retrait, dépôt). Le client vérifierait l'état de son « livret électronique » dans le bureau de poste grâce à un terminal Minitel équipé d'un lecteur de carte et laissé en libre-service. En tapant sur le clavier il ferait apparaître sur l'écran un relevé de ses dernières opérations (avec le même matériel cet usager pourrait effectuer ces vérifications à son domicile).

Les responsables de la prospective à la poste envisagent de remplacer par une carte à mémoire les fonds versés aux usagers par les guichetiers ou par les préposés. Dans le premier cas, elles seraient « chargées » et validées par le *micro-ordinateur pour une somme arron*die à la centaine de francs inférieurs, sous le contrôle du guichetier. Le client recevrait cette carte et un complément *en monnaie*. Dans le deuxième cas, le préposé délivrerait des cartes préchargées par les services financiers. Ainsi, éviterait-on les manipulations de *sommes importantes en liquide et* donc les agressions. L'usager pourrait utiliser ces cartes pour retirer des fonds dans les distributeurs automatiques de billets, *ou pour régler des achats dans les éta*blissements équipés de « terminaux point de vente », y compris la poste.

Derrière les expériences et les projets *de la poste et des télécommunications* se profile un produit unique, la « carte à mémoire multiservice P.T.T. ». Un véritable sésame électronique qui permettrait *aussi bien de régler ses communi*cations téléphoniques dans une cabine publique que de retirer de l'argent sur son livret de Caisse nationale d'épargne *ou même de régler sa consommation de* la future quatrième chaîne.

Mais, depuis que les chèques postaux ont adhéré au G.I.E. « Carte bleue », la poste ne peut rien faire en matière de monnaie électronique sans l'accord de ce groupement. Or les banques ne souhaitent guère voir l'« oiseau bleu » s'envoler et prendre de l'avance. Fait significatif, c'est depuis que la poste a passé des accords avec le G.I.E. « Carte bleue » qu'elles se sont mises sérieusement au travail : jusque-là, elles craignaient que l'industrialisation de la carte à mémoire ne profite aux P.T.T. ; aujourd'hui elles ont un moyen de contrôler la stratégie de la poste.

(1) Sur le paiement électronique, voir *le Monde Dimanche* daté 10 janvier 1982 et *le Monde* du 26 mars 1983.

(2) La Redoute a déjà expérimenté ce type de consigne (voir *le Monde Dimanche* daté 31 mai 1981).



ANNIE BATLLE

A SUIVRE

Brevets et marques déposées

La création d'une banque de données consacrée à toutes les informations relatives aux brevets industriels et aux marques déposées a *été annoncée par le départe*ment du commerce des Etats-Unis et la société américaine Mead Data Central, *spécialisée* dans la transmission automatique des données. Pour la première fois, les hommes d'affaires, les avocats et les ingénieurs pourront avoir accès par ordinateur aux détails de plus de deux cent cinquante mille brevets et marques déposées, plutôt que devoir aller consulter sur place les archives *du bureau* des brevets du département du commerce.

La société Mead Data Central, qui gérera cette nouvelle banque de données sous contrat avec le département du commerce, distribue déjà aux Etats-Unis le système Lexis de données judiciaires et légales, ainsi que le système Nexis d'informations générales, qui font actuellement l'objet de plus de trente mille consultations par jour.

★ *A.F.P. Sciences* n° 350, 11, place de la Bourse, 75002 Paris. Tél. : (1) 233-44-66.

Retrouver l'ouïe

Des sourds et des malentendants pourraient retrouver l'ouïe grâce à une techni*que nouvelle qui sera essayée* cet été, à l'hôpital régional de le ville de Trondheim (Norvège), par le professeur Terge Gundersen. L'opération est techniquement simple, il s'agit de mettre en place une sorte de récepteur derrière l'oreille du malade. Le récepteur possède quatre chaînes ou quatre électrodes. Si des *cellules intactes subsistent* dans les nerfs auditifs, l'énergie électrique transmise par les électrodes les stimulera. Les impulsions électriques seront transmises par un appareil spécial et une petite antenne fixée près de l'oreille. Le professeur Gundersen a eu l'occasion de collaborer avec un médecin suisse, le profes*seur Kurt Burin, qui* a déjà utilisé cette méthode.

★ Norinform, B.P. 241 Sentrum, *Oslo 1*, Norvège. Tél. : (02) 11-46-86.

BOITE A OUTILS

Le devenir de la Chine

Dans la lettre du C.E.P.I.I. (Centre d'études *prospec*tives et d'informations internationales), n° 31, on trouve une étude sur « l'économie chinoise : contraintes immédiates et choix à long terme ». La nouvelle économique politique définie en 1979 a débouché sur le plan économique pour les années 1981-1985. Réorientation de *la croissance, développement* des réformes, nouvelle insertion dans les échanges économiques... marquent une *rupture avec le modèle* soviétique jusque-là dominant. Cette rupture sera-t-elle durable ou constitue-t-elle simplement une réponse à des contraintes immédiates ? Après un rappel des éléments principaux de la nouvelle politique économique et une analyse des premiers résultats, l'étude évoque un scénario de *développement dualiste* comme l'un des choix possibles de la politique de modernisation.

★ *C.E.P.I.I.*, 9, rue Georges-Pitard, 75015 Paris. Tél. : (1) 842-68-00.

Les fibres optiques

L'Association de recherche économique en propriété intellectuelle et transferts tech*niques a fait le point* sur les conditions techniques et économiques du développement d'un secteur de pointe dont la *croissance doit* être particulièrement rapide dans la prochaine décennie : les fibres optiques. Ce travail (« Les fibres optiques à l'heure industrielle : étude des positions technologiques et économiques ») de 100 pages est publié dans une série d'études sectorielles. Il contient des données techniques sur la fibre optique, les firmes, les produits réalisés à partir de cette fibre, les marchés, la propriété industrielle et le contrôle technique, les enjeux et perspectives. L'accent a été mis sur la liaison entre les bases techniques du développement du secteur telles qu'on peut les saisir à travers les éléments de la propriété industrielle et des conditions économiques (croissance, structure industrielle et concurrence).

★ *AREPIT*, 7, avenue de Clichy, 75017 Paris. Tél. : (1) 266-93-13.

L'invité

PIERRE DESPROGES

PORTRAIT CHINOIS

Le « portrait chinois » de Pierre Desproges est celui d'un homme politique de ce siècle.

SI C'ÉTAIT…	CE SERAIT…
Un métier	Maréchal-ferrant
Un plat cuisiné	Des blancs en neige
Une couleur	Le noir
Un vêtement	Une fourrure
Un instrument de musique	Les grandes orgues
Un personnage de bande dessinée	Placid
Un titre de film	La Guerre des étoiles
Un jeu	La balle au prisonnier
Une boisson	Une purge avec un glaçon
Une voiture	Une limousine noire
Un animal	Un renard
Un sport	Le bras de fer
Une matière enseignée	Le catéchisme
Un siècle ou une époque	L'ère primaire
Un chanteur	Jean Ferrat
Un appareil ménager (meuble)	Un congélateur
Un voyage	Un aller simple
Un produit de beauté	Une gomina
Une carte à jouer	Un as rouge
Un numéro	79
Une émission de télé	Coco-boy
Un livre	Le Rouge et le Noir
Un monument	Le sien
Un légume ou un fruit	Cornichon
Une affaire célèbre ou un événement historique	La Saint-Barthélemy
Un pays	L'Albanie
Un arbre	Un bouleau

DICO

A quels mots ou expressions notre invité pensait-il lorsqu'il écrivait ces définitions peu orthodoxes ?

1. Assemblée de semi-grabataires plésiosauriens en quarantaine, malhabilement grimés en maréchaux d'empire, et attendant doucement la mort en se demandant s'il faut mettre « scoubidou » dans le *dictionnaire*.

2. Tube de rouge qu'on enfonce dans les cellules par le crâne et qui ressort des membres par la bouche pour arroser le premier muguet.

3. Les nôtres sont autant d'auditoriums équipés d'une excellente acoustique très appréciée des amateurs de mugissements d'origine militaire.

4. Expression familière désignant un champion de javelot assez mal fichu.

5. Propos le plus souvent destiné à rendre plus vivables les rapports humains, il peut être franchement haïssable quand il cherche à abuser de la naïveté des humbles. Exemple : « La ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre. » Encore faut-il, en effet, que les deux points soient en face l'un de l'autre.

6. Aujourd'hui encore, les officiers prussiens se l'enfoncent dans l'orbite droite, ce qui permet de les distinguer des ouvriers agricoles berrichons, qui s'enfoncent plus volontiers un coton dans la narine gauche.

FANTASME

Qui est ce personnage mystérieux – réel ou de fiction – que notre invité aurait secrètement voulu être ?

J'aurais bien aimé être ce personnage. Comme lui, j'apprécie infiniment la compagnie des enfants et ne renâcle point à l'idée de caracoler derrière la première vierge à cheval venue. Et puis, j'aime bien les galons et le Moyen Age…

PAGE RÉALISÉE PAR
BERNARD BRIS ET ALEXANDRE WICKHAM

TEST

Quels sont vos « drivers » cachés ?

Des chercheurs américains spécialisés en analyse transactionnelle ont trouvé que nos comportements étaient conditionnés par des messages que nous avons intégrés et auxquels nous obéissons sans nous en rendre bien compte. Découvrir ces messages permet de les remplacer par d'autres messages moins contraignants. C'est ce que ces spécialistes appelent des « drivers ».

Marie-Joseph et Dominique Chalvin mènent depuis plusieurs années des travaux dans différents milieux sur cette théorie des messages et ont vérifié sa validité dans le contexte culturel français (1).

Ils nous proposent un test nouveau spécialement conçu pour nos lecteurs, qui nous permet de découvrir quelles sont ces éminences grises ou messages secrets qui conditionnent notre vie. Ils proposent quelques conseils pratiques pour prendre une certaine distance vis-à-vis d'eux.

Pour faire ce test, répondez à chacune des questions posées en vous attribuant le nombre de points (0, 1, 2, etc.) correspondant à l'appréciation que vous aurez choisie : 0 : Invraisemblable, mais qu'est-ce que vous allez chercher ! ; 1 : Tiens ! je n'y avais pas pensé ! mais c'est peut-être vrai ; 2 : Ah oui, je crois bien qu'il y a de ça ! ; 3 : Ça me ressemble ! ; 4 : Comment avez-vous deviné, c'est tout à fait moi !

1. – Je sépare vie privée et vie professionnelle, je ne supporte pas que l'on se mêle de ma vie privée.

2. – Mes parents étaient exigeants et j'avais souvent peur de les décevoir.

3. – Sur la route, je conduis vite et bien : j'ai un bon contrôle.

4. – A l'école, j'allais trop vite et je faisais des fautes de distraction.

5. – J'avais horreur des professeurs qui font des digressions et racontent leur vie.

6. – Je n'aime pas avoir des conflits avec mes collègues de travail.

7. – J'avais toujours peur d'être en retard, d'ailleurs mes parents me disaient toujours : *dépêche-toi, on va être en retard* ou bien *décide-toi*…

8. – Mon rêve serait d'avoir une voiture confortable et silencieuse, mais cela me paraît trop luxueux.

9. – Je trouve fastidieuses les questions de ce test, ça me fatigue, je me demande si je vais le continuer.

10. – J'étais gentil et serviable avec mes parents, mes frères et mes sœurs.

11. – Dans ma vie professionnelle, je souffre de ne pas pouvoir approfondir suffisamment ce que j'ai à faire : j'envie les chercheurs.

12. – Je faisais tout pour attirer l'attention de mes professeurs : je ne travaillais qu'avec les profs que j'appréciais.

13. – Je m'efforçais de bien faire tout ce que me disaient mes parents, je n'y arrivais pas toujours.

14. – J'ai acheté une voiture en demandant l'avis de tout mon entourage (conjoint, amis, enfants…).

15. – Je suis en train de me demander si ce test doit être fait en temps limité et si je suis bien dans les temps.

16. – Je suis débordé et je n'arrive pas à faire tout mon travail.

17. – A l'école, j'étais très consciencieux et scrupuleux.

18. – Je prends grand soin de ma voiture : certains me trouvent même un peu maniaque.

19. – Je me demande si je réponds bien aux questions de ce test, dans l'esprit voulu par les auteurs.

20. – J'ai appris à me dominer dès la petite enfance, à être maître de moi, en particulier dans les jeux violents avec mes frères et sœurs.

21. – J'ai la réputation dans mon milieu professionnel d'être un rapide et de pouvoir mener plusieurs affaires de front.

22. – Je ne supporte pas les embouteillages, je m'énerve et je cherche à en sortir par tous les moyens.

23. – Je trouve qu'il est difficile de répondre avec exactitude aux questions de ce test.

24. – A l'école, je travaillais beaucoup avec des résultats variables.

25. – A mon avis, ce genre de test n'a pas grande valeur.

(1) Auteurs de plusieurs ouvrages sur les applications pratiques de l'analyse transactionnelle, dont les plus récents sont : « Faire face aux stress de la vie quotidienne », « Vivre heureux en famille » et « Comment réussir avec ses élèves », aux éditions ESF.

QUIZZ

1. – Les quatre scénarios de M. Giscard d'Estaing sur l'avenir de la France *allaient* :
   - *a)* De la turpitude rose à l'implosion ;
   - *b)* De la turbulence morose à l'explosion ;
   - *c)* De l'ébullition sociale au débordement radical.
2. – On a beaucoup parlé des problèmes des Mélanésiens en début d'année. Ce sont les habitants :
   - *a)* De la Malaisie ;
   - *b)* De la Papouasie ;
   - *c)* De la Nouvelle-Calédonie.
3. – L'ardoise laissée par le cheik Al Fassi dans un hôtel des environs de Miami s'élevait à :
   - *a)* 14 000 dollars ;
   - *b)* 140 000 dollars ;
   - *c)* 1 400 000 dollars.
4. – Pour M. Jospin, MM. Léotard et Chirac sont :
   - *a)* Les aventurières de l'arche perdue ;
   - *b)* Le petit fabulateur et le grand diffamateur ;
   - *c)* Le rat des villes et le rat des champs.
5. – Depuis l'arrêté du 24 janvier 1983, il ne faut plus dire « Walkman » mais :
   - *a)* Marcheur ;
   - *b)* Baladeur ;
   - *c)* Déambulateur.
6. – Deux villes ont été officiellement désignées pour célébrer en 1997 la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb :
   - *a)* Séville et Chicago ;
   - *b)* Lisbonne et Boston ;
   - *c)* Barcelone et la Nouvelle-Orléans.
7. – Aux élections prud'homales, dans le collège salarié, net recul d'un syndicat. Lequel ?
   - *a)* La C.G.T. ;
   - *b)* La C.F.D.T. ;
   - *c)* F.O.
8. – Quel candidat de l'opposition a utilisé pour ses affiches une jeune fille nue ?
   - *a)* M. Pasqua ;
   - *b)* M. Poniatowski ;
   - *c)* M. Médecin.
9. – Champion du monde de tennis pour la saison :
   - *a)* Ivan Lendl et Chris Evert ;
   - *b)* Jimmy Connors et Martina Navratilova ;
   - *c)* John Mac Enroe et Hanna Mandlikova.
10. – Combien d'albums de bandes dessinées ont paru en France en 1982 ?
    - *a)* 324 ;
    - *b)* 679 ;
    - *c)* 1 015.

KIADIKOI

1. – *Qui a eu cette forte phrase : « Le temps, quatrième dimension de la relativité, est la première de celle de l'homme d'État » ?*
   - a) V. Giscard d'Estaing ;
   - b) J.-J Servan-Schreiber ;
   - c) L. Mermaz.
2. – Qui n'a récemment laissé au président de la République le choix qu'entre *« se soumettre et se démettre »* ?
   - a) M. Poniatowski ;
   - b) J. Chaban-Delmas ;
   - c) B. Pons.
3. – Quel ministre qualifia ses opposants d'*« économistes de bazar »* ?
   - a) R. Barre ;
   - b) J. Delors ;
   - c) J.-P. Chevènement.

DANS LE DESORDRE

Chaque semaine, une liste d'éléments qu'il vous faut reclasser dans le bon ordre en faisant appel à votre mémoire et à votre intuition.

Des classiques aux Lumières

Parmi ces dix grandes œuvres littéraires du dix-septième et du dix-huitième siècle, efforcez-vous de retrouver la chronologie exacte ainsi que les noms des auteurs. (Pour accentuer la difficulté, vous pouvez également essayer de retrouver les années de parution.)

Britannicus, Candide, Jacques le fataliste, Tartuffe, le Mariage de Figaro, les Caractères, le Jeu de l'amour et du hasard, le Contrat social, l'Esprit des lois, le Cid.

MOTS EN VRAC

Quatre mots de 7, 8, 9 et 10 lettres qu'il vous faut reconstituer.

GOAVEYR
ILEZNEBI
ACESEPLCT
MEDUEYNSOP

SOLUTIONS

PORTRAIT CHINOIS

STALINE

DICO

1. Académie française ; 2. Internationale ; 3. Campagnes ; 4. As de pique ; 5. Mensonge ; 6. Monocle.

FANTASME

GILLES DE RAIS

Maréchal de France (1400-1440) dont les innombrables crimes commis sur des enfants eurent un grand retentissement. Il fut exécuté à Nantes.

TEST

1. – Obéissez-vous au message : fais plaisir aux autres.

Pour le savoir, calculez le nombre de points que vous avez donnés aux réponses 6, 10, 12, 14, 19.

● *Si vous avez de 14 à 20 points.*

Quel séducteur ! Quelle séductrice ! Vous devez être très demandé (e). Il faut dire que vous en faites beaucoup pour ça. Mais attention à ne pas vous faire dévorer.

● *Si vous avez de 7 à 13 points.*

Vous savez allier harmonieusement le souci des autres et une saine protection de vos intérêts.

● *Si vous avez de 0 à 6 points.*

Oh ! Vilain(e) égoïste ! Étonnez-vous après cela de votre solitude ! Osez donner sans espoir de retour ! Vous verrez, c'est payant, plus que vous ne le croyez.

2. – Obéissez-vous au message : sois fort, ne montre pas tes sentiments et maîtrise-toi.

Pour le savoir, calculez le nombre de points que vous avez donnés aux réponses 1, 3, 5, 20, 25.

● *Si vous avez de 14 à 20 points.*

Quel contrôle ! Quelle maîtrise ! Êtes-vous sûr(e) que cette cuirasse vous rende autant de services que vous le croyez. Allez ! de temps en temps bas les masques, vous verrez, ce n'est pas si dangereux que cela !

● *Si vous avez de 7 à 13 points.*

Continuer à garder cette ouverture d'esprit et cette tolérance digne d'un lecteur du *Monde*.

● *Si vous avez de 0 à 6 points.*

Attention ! Tout le monde « il n'est pas beau et il n'est pas toujours gentil », un peu de méfiance. Défendez-vous !

3. – Obéissez-vous au message : fais des efforts, essaies encore, travaille dur !

Pour le savoir, calculez le nombre de points que vous avez donnés aux réponses 9, 13, 16, 24.

● *Si vous avez de 14 à 20 points.*

Halte ! Les bourreaux de travail, le stress vous guette ! Avez-vous oublié qu'il ne suffit pas d'essayer pour réussir. Apprenez à connaître vos limites et à doser un minimum d'efforts pour un maximum de résultats.

● *Si vous avez de 7 à 13 points.*

Continuez ! Votre calcul est bon, vous êtes efficace et vous avez trouvé un bon rythme naturel de vie.

● *Si vous avez de 0 à 7 points.*

Oh ! Le (la) paresseux(se) ! C'est dommage de laisser dormir vos capacités, vous pouvez certainement en faire plus. Allez ! Au travail !

4. Obéissez-vous au message : dépêche-toi.

Pour le savoir, calculez le nombre de points que vous avez donné aux réponses 4, 7, 15, 21, 22.

● *Si vous avez de 14 à 20 points.*

Stop ! Rien ne sert de courir… Il peut être bon de savoir prendre son temps, car un jour vous pourrez manquer de souffle, l'agitation n'a jamais remplacé l'action efficace. Etes-vous sûr de ne pas fatiguer votre entourage ? La vie n'est pas un parcours de jogging.

● *Si vous avez de 7 à 13 points.*

Vous savez vivre selon votre rythme ! Continuez d'être cette force tranquille qui apaise et rassure son entourage.

● *Si vous avez de 0 à 7 points.*

Un peu de nerf ! Réveillez-vous ! Vous allez rater l'avion. Vous êtes peut-être en train de rater des occasions. A vos marques ! Prêt ? Partez !

5. Obéissez-vous au message : sois parfait.

Pour le savoir, calculez le nombre de points que vous avez donné aux réponses 2, 11, 17, 18, 23.

● *Si vous avez de 14 à 20 points.*

Eh oui ! Il faut vous y faire, la perfection n'est pas de ce monde, vous ne serez ni saint, ni héros, ni immortel. D'ailleurs, votre entourage ne vous en demande pas tant et vos scrupules, vos exigences commencent à les exaspérer. Allez ! Le réalisme peut aussi être noble et apporter des satisfactions.

● *Si vous avez de 7 à 13 points.*

Vous êtes une personne expérimentée, gardez ce sens pratique qui vous rend tant de services et fait de vous ce (cette) réalisateur (trice) efficace.

● *Si vous avez de 0 à 7 points.*

Attention ! les fumistes, occupez-vous des détails, ils peuvent être plus importants que vous ne le croyez.

QUIZZ

Solutions : 1 B ; 2 C ; 3 C ; 4 B ; 5 B ; 6 A ; 6 A ; 7 A ; 8 C ; 9 B ; 10 B.

KIADIKOI

a) V. Giscard d'Estaing ;
b) J. Chaban-Delmas ;
c) J. Delors.

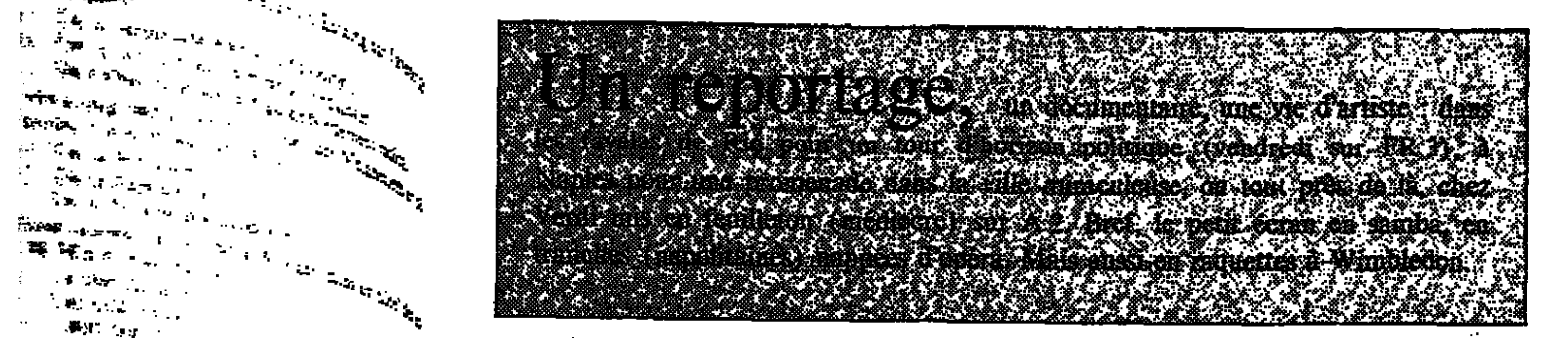
DANS LE DÉSORDRE

1. *Le Cid*, Corneille, 1636.
2. *Tartuffe*, Molière, 1664.
3. *Britannicus*, Racine, 1669.
4. *Les Caractères*, La Bruyère, 1688.
5. *Le Jeu de l'amour et du hasard*, Marivaux, 1730.
6. *L'Esprit des lois*, Montesquieu, 1748.
7. *Candide*, Voltaire, 1759.
8. *Le Contrat social*, Rousseau, 1762.
9. *Jacques le fataliste*, Diderot, 1773.
10. *Le Mariage de Figaro*, Beaumarchais, 1784.

(Source : « *Histoire de la littérature française*, P.-G. Castex, Hachette.)

MOTS EN VRAC

voyager
zibeline
spectacle
pseudonyme



Les trois chaînes célèbrent la grand-messe des vacances

CHACUN son « créneau ». **A TF 1, c'est celui du divertissement.** L'innovation y viendra surtout de séquences courtes ou enlevées. Utiles comme *Météo-service*, dans laquelle Michel Chevalet indiquera aussi les lieux où il reste de la place dans les campings et les hôtels ; ludiques comme *Super-défi*, qui opposera deux candidats dans des joutes de jeux électroniques ou *Marions-les*, en début des soirées de semaine ; grisantes comme *Un soir, une étoile*, où l'astronome Hubert Reeves entrouvrira le monde des astres avant la fermeture de l'antenne ; sémillantes comme *Droit de questions* où des femmes à l'esprit incisif (Catherine Nay, Katherine Pancol...) titilleront un homme, le dimanche avant le dernier journal (Coluche, Piccoli, Hallyday, Sollers, etc.) ; nostalgiques comme les bandes annonces que présentera André Halimi dans *En attendant le film*, les mardis d'août peu avant 22 h. ; ou encore passionnées comme *Lettre aimée*, une émission qui promet les *« trésors épistolaires »* des Français lus par des comédiens, en guise de point final à la semaine.

De nouvelles têtes feront leur apparition, parfois très jeunes comme Éric Romain (vingt et un ans) dans *Croque-vacances* à 16 h 30 au côté de visages connus parmi lesquels celui de Roger Gicquel dont c'est le retour à l'antenne. Tous les mercredis à 20 h30, l'ex-présentateur du journal confessera *« un ami »* en direct sur fond de décor de plage normande. Parmi les pressentis : Pierre Perret, Claude Sautet, Gérard Depardieu, Juliette Gréco.

Continuité sans risques, en revanche, dans le domaine culturel avec la rediffusion du *Musée imaginaire* d'André Malraux, qui s'entretient avec Jean-Marie Drot les lundis vers 22 h, ou *Caméra festival* les jeudis à 22 h qui présentera les documentaires primés. Continuité toujours avec l'inamovible *Au théâtre ce soir* qui revient le vendredi soir après une année de relâche. A la suite, Jean Lanzi s'efforcera de nous faire découvrir des jeunes talents à travers des courts-métrages (produits par la chaîne) dans *Mini-Claps*. Seule touche vraiment nouvelle : *Caméras de l'INA* (Institut national de la communication audiovisuelle) où notamment des auteurs nous « raconteront » des peintres. Rilke par Cézanne, Bacon par Michel Leiris, etc., etc.

Les deux clous de TF 1 pendant l'été : une émission à suspense et une série américaine vedette, le samedi en soirée. *L'assassin est dans la ville* mettra en scène dans une localité de province une enquête policière avec un vaste déploiement de moyens : voitures, motards, hélicoptères et figurants en nombre. Jean Bardin et un candidat M. Tout-le-monde essayeront de débrouiller l'énigme. Arsenic et vieilles recettes. Signé Jacques Antoine.

Soghun, l'épopée dans laquelle la N.B.C. aurait investi 22 millions de dollars, sera distillé en douze épisodes de cinquante minutes en place et en heure de *Dallas*. Cette adaptation du best-seller de James Clavell narrant *le monde secret des samouraïs* au dix-septième siècle a pulvérisé les records d'audience aux États-Unis. Alors...

Sur Antenne 2 une belle part est faite à la musique. Et à Verdi. La série du vendredi soir (dix épisodes de cinquante-cinq minutes) qui relate la vie et l'œuvre du grand compositeur lyrique italien sera complétée par un *Falstaff* inspiré de Shakespeare dirigé par Seiji Ozawa et mis en scène par Georges Wilson, le lundi 4 juillet à 20 h 35. Avec *la Force du destin*, lundi 25 juillet à la même heure, c'est un aspect particulier de Verdi, mi-tragique mi-burlesque qui sera illustré. D'après le livret de Francesco-Paria Piave, dirigé par Miguel-Angel Gomez-Martinez et mis en scène par Margarita Wallmann.

La télévision s'était fait remarquer l'été dernier par un nombre impressionnant — exagéré — de rediffusions. On dirait cette année — mais attendons de voir pour juger — que les trois chaînes ont fait un effort.

Quatre concerts de musique classique seront diffusés un mercredi : la *Symphonie n° 5* de Prokoviev par Lorin Maazel dirigeant l'Orchestre national de France, le 3 août ; *La grande partita* de Mozart avec le Nouvel orchestre philharmonique conduit par Hubert Soudant, le 10 août ; *le Crépuscule des dieux* par l'Orchestre de Paris sous la baguette de Daniel Barenboïm, le 17 août ; et l'Ensemble intercontemporain qui donnera *la Nuit transfigurée* de Schoenberg, le 24 août. Enfin le lundi 18 juillet, un *Grand échiquier* sera consacré au Grand orchestre de Bordeaux et les Chœurs animés par Roberto Benzi.

Musique aussi pour explorer le continent latino-américain. Dans une série de quatre émissions diffusées le dimanche soir (1er et 8 août, 4 et 11 septembre) notre collaborateur Claude Fléouter nous emmène au Pérou, à Porto Rico, en Argentine et au Brésil à la découverte des rythmes créoles, de la salsa, des mesures de tango ou des explosions de carnaval...

Claude-Jean Philippe proposera pour sa part une émission en deux séquences, *La plus belle affiche*, inspirée de la démarche d'*Holywood, Hollywood*. A travers vingt ans de cinéma (1939-1950), les voix et les refrains qui ont bercé la France ; les samedi 30 juillet et 6 août en soirée.

L'image pour l'image pourra prendre sa revanche avec la série en six émissions réalisée par Max-Pol Fouchet et Gérard Pignol, consacrée à quatre des plus grands impressionnistes : Corot, Gauguin, Van Gogh et Cézanne ; *les mardis vers 22 heures.*

Un catalogue imposant de films sera d'autre part proposé aux téléspectateurs parmi lesquels *Elvis* de John Carpentier (mardi 16 août). A guetter, une interview d'Ingmar Bergman empruntée à une chaîne suédoise dans le cadre du *Club des télévisions du monde* (le jeudi) expliquant pourquoi il a renoncé au cinéma.

Les vacances sont aussi pour Antenne 2 l'occasion d'entamer un cycle Charlie Chaplin de plusieurs mois. Les films parlants seront diffusés dans le cadre du *Ciné-club*, les autres dans *Mardi-cinéma*. Coup d'envoi le 13 juillet avec *le Kid*. Mais la fierté d'Antenne 2, c'est d'offrir une série anglaise inédite en France, un *Chaplin inconnu*, réalisé par *Kevin Brownlow et David Gill, qui ont* rassemblé et monté plus que des chutes, de véritables séquences, qui, pour des raisons diverses, n'ont jamais trouvé place dans les « Charlot » que l'on connaît. Diffusion les 13, 20 et 27 juillet à 20 h 40.

Autre coquetterie de la chaîne : une anthologie Jerry Lewis en six émissions. Extraits de films, shows, sketches et spots publicitaires. Les dimanches, du 3 juillet au 7 août, à 20 h 35.

FR 3, ce n'est pas une surprise, reste tout l'été fidèle au cinéma avec ses émissions traditionnelles « La dernière séance », « Ciné-passion », « Cinéma sans visa », et « Cinéma de minuit ». On remarque *le Grand embouteillage* de Luigi Commencini le jeudi 14 juillet et des *Histoires extraordinaires* signées Federico Fellini, Louis Malle et Roger Vadim.

Les vacances sur cette chaîne, ce sont les retransmissions de festivals. Un *Ruy Blas* monté par Jean-Pierre Bouvier à Carcassonne le 9 juillet, *Renard* d'Igor Stravinski par Pierre Barrat et *la Leçon de français aux Américains* d'après un texte d'Eugène Ionesco, mis en musique par Florence Aboulker à Tourcoing le samedi 16 juillet. Du Festival d'Avignon, les *Dernières nouvelles de la peste* de Bernard Chartreux. Du festival de Châteauvallon, le samedi 30 juillet, une soirée flamenco. Et le samedi 6 août, FR 3 diffusera une représentation de *Lorrenzaccio* d'Alfred Musset par René Jauneau.

Last but not least, quatre pièces de Shakespeare au mois d'août, par le Royal Shakespeare company et le Royal Court Theatre, diffusées en version originales sous-titrées : *le roi Lear, les Joyeuses Commères de Windsor, Macbeth* et *Roméo et Juliette*, respectivement les samedis 13, 20, 27 août et le 2 septembre. ■

ERIC ROHDE.

les films

PAR JACQUES SICLIER

★ A VOIR
★★ GRAND FILM

VENDREDI 1er JUILLET

CORPS A CŒUR *

Film français de Paul Vecchiali (1979), avec H. Surgère, N. Silberg, M. Robinson, M. Mezières, B Bruno, S. Savienge.
A 2, 22 h 50 (151 mn).

L'amour fou d'un prolo du Kremlin-Bicêtre pour une pharmacienne, bourgeoise racée qui a vingt ans de plus que lui. Vecchiali ose montrer un homme en train de pleurer et le visage marqué d'une quinquagénaire, dans un conflit sentimental fulgurant qui devient tragique. A travers ce couple « anormal » selon les vieux codes moraux, il se fait le poète de toutes les passions que le société regarde encore de travers. Hélène Surgère cristallise la fascination de l'interdit.

DIMANCHE 3 JUILLET

AFRICAN QUEEN **

Film américain de John Huston (1952), avec H. Bogart, K. Hepburn, R. Morley, P. Bull, T. Bickel, W. Gotell.
TF 1, 20 h 35 (103 mn).

Katharine Hepburn en vieille fille anglaise et Humphrey Bogart en marin ivrogne (ils sont superbes tous les deux) embarqués sur un vieux rafiot pour aller couler une canonnière allemande (Congo 1914). C'est elle qui commande et ça barde. Mais dans cette croisade insensée, l'amour naît des dangers affrontés en commun. On a l'impression de connaître ce film par cœur. On le revoit pourtant avec le même plaisir. Il y a du génie là-dedans.

LUNDI 27 JUIN

LA CAGE

Film français de Pierre Granier-Deferre (1975), avec L. Ventura et Ingrid Thulin.
TF 1, 20 h 35 (100 mn).

Un homme se fait piéger par son ex-femme qui l'enferme dans une buanderie transformé en cage. Vengeance, quand tu nous tiens ! C'est tiré d'une pièce de théâtre. Cela se sent un peu trop. Et les deux interprètes étirent leurs performances.

LA PART DU FEU *

Film français d'Etienne Périer (1977) avec M. Piccoli, C. Cardinal, J. Perrin, Rufus, R. Bertin, C. Cattand.
FR 3, 22 h 35 (100 mn).

Magouilles politico-immobilières et relations étrangères d'un promoteur et de son jeune adjoint qu'il a voulu façonner à son image. Piccoli et Perrin sont épatants dans l'ambiguïté psychologique.

MARDI 28 JUIN

TOUT LE MONDE IL EST BEAU, TOUT LE MONDE IL EST GENTIL *

Film français de Jean Yanne (1972), avec J. Yanne, B. Blier, M. Serrault, J. François, M. Vlady, J. Danno, D. Prevost.
A 2, 20 h 40 (101 mn).

Première réalisation de Jean Yanne : une satire de la radio publicitaire avec humour sarcastique, gags bêtes et méchants — A voir ou revoir par curiosité et pour les acteurs. Le sujet est passé de mode.

UN MEURTRE EST UN MEURTRE *

Film français d'Etienne Périer (1972), avec S. Audran, J.-C. Brialy, C. Spaak, R. Hossein, M. Serrault, O. Hussenot.
FR 3, 20 h 35 (99 mn).

Le deuxième Périer de la semaine dont les droits, comme ceux de la Part du feu, arrivaient à expiration. Un suspense criminel qui fait « pschitt » ! Stéphane Audran, infirme, est assassinée au début mais reparaît sous les traits de sa sœur.

JEUDI 30 JUIN

LE RISQUE DE VIVRE *

Film français de Gérard Calderon (1980).
A 2, 20 h 35 (83 mn).

Histoire de la vie et des comportements innés chez les insectes et les animaux. Un documentaire aux images étonnantes, filmées avec un matériel technique perfectionné. Travail original sur le son, la musique.

LE SACRIFICE *

Film turc d'A. Yilmaz (1979), avec T. Akan, N. Nazie, Y. Okay, E. Keskin, C. Troyon, C. Ipekkaya, D. Turkali.
FR 3 20 h40 (76 mn).

Un fait divers réel traité à la fois en reportage et en fiction. Comment et pourquoi un paysan de religion islamique est amené, bien qu'il ne soit pas un monstre, à égorger un bébé, son fils. Misères et aliénations de la Turquie sous-développée. Ce film, inédit, ne vaut pas ceux de Guney ou Okten, mais quel débat en perspective !

DIMANCHE 3 JUILLET

LE LIT CONJUGAL *

Film italien de Marco Ferreri (1963), avec M. Vlady, U. Tognazzi, W. Giller, L. Sini, A. Maierdoni (N.)
FR 3, 22 h 30 (128 mn).

Telle la reine des abeilles tuant son mâle après la fécondation, une jeune femme épuise et détruit son mari quadragénaire pour avoir un enfant. Cette comédie noire et cruelle porte encore la marque de la période « espagnole » de Ferreri. Tournant, pour la première fois, en Italie, il s'attaquait au matriarcat, au catholicisme et à l'institution du mariage, regardait l'humanité en entomologiste.

Les soirées de la semaine

	LUNDI 27	MARDI 28	MERCREDI 29	JEUDI 30	VENDREDI 1er	SAMEDI 2	DIMANCHE 3
TF 1	20 h 35 Film : La Cage, de Pierre Granier-Deferre. 22 h 15 Portrait : Lino Ventura. Par Claude Sautet, Michel Andiard.	20 h 35 Soirée femmes : Mais qu'est-ce qu'elles disent ? On ne nous le dit pas. 22 h 15 Temps X, magazine de science-fiction des frères Bogdanoff.	20 h 35 Les mercredis de l'information : le Défi québécois. Entre la culture française et américaine. 21 h 40 Documentaire : La muraille ouverte : Y. Ménuhin et l'Orchestre de Pékin. 22 h 45 : Les cris de la chimère.	20 h 35 Téléfilm : Paris-Madagascar. Une pédiatre amoureuse de son médecin-chef. 22 h 15 Documentaire : Au petit bonheur la réussite. Comment s'y prendre ?	20 h 35 Variétés : Francis Cabrel. 21 h 40 Caméra une, première : Opération bonheur. 22 h 45 Histoires naturelles.	20 h 35 Série : Dallas. 21 h 25 Droit de réponse, de M. Polac. « Dans les égouts de la plage. » 22 h 50 Magazine du cinéma : Etoiles et toiles. Le western des années 50 et 60.	20 h 35 Film : African Queen, de John Huston. 22 h 45 Passions passions, le magazine des envies, des rêves.
A 2	20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : La Baye, de Philippe Adrien. Engueulades de famille. 21 h 55 Plaisir du théâtre.	20 h 40 Film : Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil, de Jean Yanne. 22 h 30 Mardi cinéma, avec Françoise Fabian et Nicole Garcia.	20 h 35 Téléfilm : Maigret s'amuse, d'après G. Simenon. Et nous ? 22 h Document : Rock à Berlin. Grandeur et misère d'une cité underground.	20 h 35 Film : Le risque de vivre, de Gérard Calderon. 22 h Magazine : Les enfants du rock. Avec Screamin'Jay Hawkins, le délirant.	20 h 35 Série : Verdi. Premier épisode d'un pensum. 21 h 25 Apostrophes : L'homme blanc à travers le monde. 22 h 50 Ciné-club (cycle années 70) : Corps à cœur, de Paul Vecchiali.	20 h 35 Variétés : Maxime le Forestier. 21 h 35 Jeu : La chasse aux trésors. En Belgique. 22 h 35 Sport : Catch.	20 h 35 Série : Bonjour, M. Lewis. La folie comique. 21 h 40 Documentaire : Naples. Ville-miracle. 22 h 25 Chefs-d'œuvre en péril : L'architecture moderne.
FR 3	20 h 35 Série : L'année des Français. La défaite cette fois. 21 h 50 Magazine de la mer : Thalassa. Les cartes marines. 22 h 35 Film : La part du feu, d'Etienne Périer. 0 h 15 Prélude à la nuit : Beethoven.	20 h 35 Film : Un meurtre est un meurtre, d'Etienne Perrier. 22 h 35 Espace francophone : Le grand défi. Les nouveaux médias en direct de Bruxelles. 23 h 25 Prélude à la nuit : Albeniz.	20 h 35 Variétés : Cadence 3. 21 h 55 Téléfilm : L'Histoire terrible et douce de la demoiselle à la violette. Une châtelaine et un loup garou. 22 h 50 Prélude à la nuit : Grieg.	20 h 35 Cinéma sans visa : Le Sacrifice, film turc de Atif Yilmaz. 21 h 55 Débat. 23 h 5 Prélude à la nuit : Vivaldi.	20 h 35 Magazine : Vendredi. Brizola, l'homme de Rio. L'espoir des favelas. 21 h 55 Festival international de jazz à Juan-les-Pins. Ray Charles, the « genius ». 22 h 25 Prélude à la nuit : Mozart.	20 h 35 Concert à Douai. La neuvième symphonie de Beethoven, en direct de l'usine Renault. 22 h 10 Le musée de l'automobile de Mulhouse. 23 h Musi-Club : Verdi.	20 h 35 Document : Mémoire d'émaux. 21 h 35 Aspects du court métrage français. 22 h 30 Cinéma de minuit : le Lit conjugal, de Marco Ferreri. 0 h 10 Prélude à la nuit : Ravel.

RADIO TELEVISION

LUNDI 27 JUIN

TF1

11 h 35 Vision plus.
12 h H.F. 12 (info).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 D'hier et d'aujourd'hui (et à 15 h 45).
14 h 15 Téléfilm : Georges.
Réal. W.G. Bennet avec M. Thompson.
Un pilote de ligne aux prises avec un maharajah et un chien saint-Bernard atteint de maladie mentale.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les uns pour les autres.
20 h Journal.
20 h 35 Film : la Cage, de Pierre Granier-Deferre.
22 h 15 Portrait : Lino Ventura.
Emission de D. Varenne.
Un acteur au physique de catcheur, mythe de la virilité sereine, par Michel Audiard, Claude Sautet et Pierre Granier-Deferre.
23 h 15 Journal.

A2

12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Cette semaine sur A2.
13 h 50 Série : Les amours des années folles.
14 h Aujourd'hui la vie : Photo.
15 h Tennis à Wimbledon.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : la Baye.
De Philippe Adrien, réal. G. Seligmann. Avec A. Feydeau, C. Fersen...
Préparatif d'un dîner de bord de mer : une soupe infecte, une poule immangeable et des engueulades familiales... le menu habituel de ce genre de manifestation.
21 h 55 Magazine : Plaisir du théâtre, de P. Laville.
Avec Danièle Delorme.
22 h 55 Journal.

FR3

18 h 55 Tribune libre.
La Cimade.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Feuilleton : l'Année des Français.
D'après T. Flanagan, adapt. E. Mc Cabe, P. et M. Lary.
C'est la défaite, la débandade. Pour les Français, il ne reste plus qu'à rentrer en France, mais pour les Irlandais patriotes, la seule perspective, c'est la corde. Sixième épisode d'un moment ignoré de notre histoire. L'armée française au secours des Irlandais en 1798.
21 h 30 Journal.
21 h 50 Magazine : Thalassa.
22 h 35 Film : La part du feu. D'Etienne Périer.
0 h 12 Une minute pour une image. d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Robert Delpire commenté par Charles Roux.
0 h 15 Prélude à la nuit.
« Sonate pour piano et violon : le Printemps », de Beethoven, par J.-P. Wallez (violon) et A. Ciccolini (piano).

FRANCE CULTURE

7 h 2, Matinales : enfance-vacances.
8 h, Les chemins de la connaissance : Jean Beaufret, à la rencontre de Heidegger ; à 8 h 32, Voyage en Oralie : une poétique de la voix.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : La France de 1938 à 1958.
10 h 45, Le texte et la marge : « Les grandes heures de la Haute-Marche », de J.-C. Varennes.
11 h 2, Musique : dossier Kototama.
12 h 5 Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Les hauts de Ramatuelle », de F. Parturier.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture.
17 h 32, Instantané, magazine musical.
18 h 30, Feuilleton : Le grand livre des aventures de Bretagne.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : une journée à la campagne, exposition du Pavillon des Arts... les Halles à Paris.
20 h, Prodiges d'une mi-été, de E. Vezzi, réal. C. Roland-Manuel : avec J. Duby, R. Favey, C. Pieplu...
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Réflexions sur la crise de la culture contemporaine.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE MUSIQUE

6 h 2, Musique légère de Radio-France.
6 h 30, Musiques du matin.
7 h 5, Concert : Ravel, Saint-Saëns.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 10, Concert : Ibert, Honegger.
9 h 5, Le matin des musiciens : Dvorak, musicien national : œuvres de Smetana, Dvorak, Liszt, Brahms...
12 h, La table d'écoute.
12 h 35, Jazz : Earl Hines.
13 h, Opérette magazine.
13 h 30, Jeunes solistes : œuvres de Hindemith, Honegger, par C. Desjardins, alto, H. Desmoulin, piano.
14 h 4, Musique légère.
14 h 30, D'une oreille l'autre : œuvres de Dvorak, Vaughan-Williams, Scarlatti.
17 h 5, Les Intégrales : des œuvres de Mendelssohn.
18 h, Jazz.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du studio 106) : musique traditionnelle d'Inde du Nord.
19 h 35, L'imprévu.
20 h 30, Concert (donné le 16 décembre 1982 à l'Auditorium 106) : œuvres de Arensky, Milhaud, Koechlin, Tisné, Carles, sol. Y. Henri, piano, A. Moglia, violon, F. Deslogères.
22 h 20, Fréquence de nuit : Nuits noires – les dames de la nuit ; œuvres de Tom Waits, Berg, Weill, Steiner...

MARDI 28 JUIN

TF1

11 h 35 Vision plus.
12 h HF 12 (info.)
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Féminin présent.
14 h 10 Feuilleton : La chute des aigles ; 15 h Dossier : Le nez : *son historique, sa place, sa fonction, sa symbolique pour voir plus loin que le bout de son nez.*
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Les uns pour les autres.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Soirée femmes : Mais qu'est-ce qu'elle disent ?
Emission de M.-L. Derrien.
Des reportages sur la condition des femmes dans les usines, en Amérique Latine ou à la campagne, entrecoupés de variétés (Sapho, Talila...) et d'extraits de pièces de théâtre : un patchwork désordonné, invertébré.
22 h 15 Temps X.
Magazine de science-fiction des frères Bogdanoff.
Extraits de la série anglaise, le Prisonnier : mythe et violence.
23 h 25 Journal.

A2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours des années folles.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
Enfants volés.
15 h Tennis à Wimbledon.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord.
20 h 40 Film : Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil, de Jean Yanne.
22 h 30 Mardi cinéma
Avec Françoise Fabian et Nicole Garcia.
23 h 30 Journal.

FR3

18 h 55 Tribune libre.
Comité de liaison pour l'alphabétisation et la formation.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
L'assurance-vie.
20 h 35 Film : Un meurtre est un meurtre, d'Etienne Périer.
22 h 10 Journal.
22 h 35 Espace francophone : Le Grand défi.
Emission présentée de Bruxelles, consacrée à la communication dans les pays francophones : télématique, informatique, presse et reportage à Montréal, Dakar et Paris.
23 h 23 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Robert Delpire par André François, peintre-illustrateur.
23 h 25 Prélude à la nuit.
« Fête de Dieu à Séville » d'Albeniz par T. Llacuna.

FRANCE CULTURE

7 h 2, Matinales : voir lundi.
8 h, Les chemins de la connaissance : Jean Beaufret à la rencontre de Heidegger ; à 8 h 32, voyage en Oralie ; à 8 h 50, les demeures de l'aube.
9 h 7, La matinée des autres : guerre et esclavage en Amazonie ; Panopolis ou les derniers païens.
10 h 45, Etranger, mon ami : Mario Vargas Llosa.
11 h 2, Opération décentralisée : festival de La Rochelle (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Œuvres », de René Char.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : itinéraires ; à 15 h 20, Magazine international ; à 17 h, Raisons d'être.
18 h 30, Feuilleton : Le grand livre des aventures de Bretagne.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : désordre et ordre, avec J.-P. Dupuy, économiste.
20 h, Dialogues franco-portugais : Esthétique et politique, avec B. Almeida Faria et M. Dufrenne.
22 h 30, Nuits magnétiques : Langues de vipère et autres serpents.

FRANCE MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin.
7 h 5, Concert : œuvres de Brahms par le Quatuor Bartholdy.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 10, Concert : Œuvres de Roussel, Fauré par le Nouveau Trio Pasquier.
9 h 5, Le matin des musiciens (voir lundi) : œuvres de Janacek, Dvorak, Glinka, Vives...
12 h, Archives lyriques : Lydia Lipkovska, soprano russe.
12 h 35, Jazz : Earl Hines et les petits comités.
13 h, Les nouvelles muses en dialogue.
14 h, Chasseurs de son stéréo.
14 h 30, D'une oreille l'autre : œuvres de Berlioz, Mahler, Chostakovitch, Liszt.
17 h 5, Les Intégrales : œuvres de Mendelssohn.
18 h, Jazz.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du studio 106) : œuvres de Peck, Rzemski, Miki, Berio et Wheatley par le nouveau groupe de percussions d'Amsterdam.
19 h 35, L'imprévu.
20 h 30, Concert (donné à Hambourg le 5 décembre 1982) : « Symphonie inachevée » de Schubert et « Symphonie n°9 » de Bruckner par l'Orchestre Symphonique de la N.D.R., dir. G. Wand.
22 h 30, Fréquence de nuit : « nuits noires » ; à 22 h 30, les tâches de sang résistent à l'eau ; à 23 h 35, Jazz-club.

MERCREDI 29 JUIN

TF1

11 h 35 Vision plus.
12 h HF 12 (info.).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain.
13 h 50 Mer-cre-dis-moi-tout.
15 h 45 Jouer le jeu de la santé.
15 h 50 Les pieds au mur.
18 h Jack spot.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Les uns pour les autres.
19 h 50 Tirage du loto.
20 h Journal.
20 h 35 Les mercredis de l'information : Le Défi québécois.
Magazine d'Alain Denvers.
Le Québec, ses habitants, ses personnalités, ses chanteurs, son territoire, sa langue française... une enquête d'un mois de Jean-Paul Liégeois et Michel Benne.
21 h 40 Documentaire : La muraille ouverte. Emission de B. Monsaingeon.
En Chine avec Y. Menuhin et l'Orchestre philharmonique central de Pekin.
22 h 45 Les cris de la chimère.
Réal. F. Warin (rediffusion).
Une analyse des rapports cachés entre les hommes et les animaux. Remarquable.
23 h 10 Journal.

A2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 5 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : Les amours des années folles.
14 h 5 Les carnets de l'aventure.
Le vol en aile delta.
14 h 30 Dessins animés.
15 h Tennis à Wimbledon.
18 h Platine 45.
J. Hallyday, Elli et Jacno, Dexy's Midnight Runners, etc.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Maigret s'amuse, d'après G. Simenon, réal. R. Lucot. Avec J. Richard.
Le commissaire en vacances dérangé par une affaire criminelle : long...
22 h Documentaire : Rock à Berlin.
Réal. D. Deleskiewicz.
Berlin Est-Ouest, son histoire, ses hantises, ses espérances à travers la vie d'un groupe de rock qui attend avec impatience l'apocalypse nucléaire : entre deux chopes de bière et deux riffs de guitare – Berlin underground.
23 h Journal.

FR3

15 h En direct de l'Assemblée nationale.
Questions au gouvernement.
18 h 55 Tribune libre.
Union des Femmes Françaises.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Variétés : Cadence 3.
Émission de Guy Lux, L. Milcic, P. Danel.
Avec Sylvie Vartan et Michel Sardou.
21 h 35 Journal.
21 h 55 Téléfilm : l'Histoire terrible et douce de la demoiselle à la violette, d'après P. Dubois, réal. J.-L. Moge avec H. Borel, S. Charlet...
L'histoire d'une châtelaine, qui a du sang de fée dans les veines, et d'un seigneur qui n'est autre que le Loup Garou.
22 h 48 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Robert Delpire commenté par lui-même.
22 h 50 Prélude à la nuit.
« Suite Holberg's » (opus 40) de Grieg.

FRANCE CULTURE

7 h 2, Matinales : voir lundi.
8 h, Les chemins de la connaissance : Jean Beaufret à la rencontre de Heidegger ; à 8 h 32, voyage en Oralie.
8 h 50, Échec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : avec M. Kahn auteur des « Contes du jardin d'Eden ».
11 h 2, La musique prend la parole : Webern.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Opération décentralisée : festival de la Rochelle. (et à 17 h 32 et 20 h).
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Lumière du soir », de M. Arland.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : la mort et les adolescents.
15 h 2, Les après-midi de France-Culture : Itinéraires ; à 15 h 35, la nature ; à 16 h, Science ; à 17 h, Raisons d'être.
18 h 30, Feuilleton : Le grand livre des aventures de Bretagne.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Allô, l'humanité, ici les extra-terrestres.
22 h 30, Nuits magnétiques : Langue de vipère et autres serpents.

FRANCE MUSIQUE

6 h 2, Pittoresques et légères.
6 h 30, Musiques du matin.
7 h 5, Concert : œuvres de Bartok, Poulenc.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 10, Concert : œuvres de Britten, Weill.
9 h 5, Le matin des musiciens (voir lundi) : œuvres de Dvorak, Janacek, Kodaly, Enesco, Bartok.
12 h, Avis de recherche : Perti, Lutos Lawski.
12 h 35, Jazz : Earl Hines et les petits comités.
13 h, Opérette.
13 h 30, Jeunes solistes : musique « oblique ».
14 h 4, Microcosmos.
17 h 5, L'histoire de la musique.
18 h, Jazz.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du studio 106) : « Divertimento », de Mozart ; « Concerto pour violon n° 1 », de Haydn ; « Suite pour cordes », de Janacek, par l'ensemble instrumental Jean-Walter Audoli.
19 h 35, L'imprévu.
20 h 30, Concert : musique traditionnelle flamenco, avec C. Linares, chant ; P. Habichuela et V. Pradal, guitares.
22 h 30, Fréquence de nuit, Portrait de dame assassinée ; œuvres de Berg, Verdi, R. Strauss, Wagner.

JEUDI 30 JUIN

TF1

11 h 35 Vision plus.
12 h H.F. 12 (info).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Objectif santé.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Emissions d'expression directe. La C.G.T., le groupe P.S. du Sénat.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Paris-Madagascar. D'A. Revel-Bertrand.
En stage à Madagascar, une jeune pédiatre tombe amoureuse de son médecin-chef. Comédie musicale, entrecoupée de reportages scientifiques incongrus et violents.
22 h 15 Documentaire : Au petit bonheur la réussite, de P. Le Gall et M. Delebecque.
Comment réussir sans marcher sur des cadavres ? Une émission drôle, vivante.
23 h 10 Journal.

A2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 50 Les amours des années folles.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
Des auteurs et vous.
15 h Tennis à Wimbledon.
18 h Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Film : le Risque de vivre, de Gérard Calderon.
22 h Magazine : Les enfants du rock.
Au sommaire : Houba-Houba, avec un concert U2, Screamin'Jay Hawkins, The Nitecaps, The Stranglers, Tony Powels ; Les modernistes : un reportage sur le Jam.
23 h 20 Journal.

FR3

18 h 55 Tribune libre.
Charte des villes moyennes historiques.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma sans visa, de J. Lacouture et J.-C. Guillebaud.
20 h 40 Film : le Sacrifice, de Atif Yilmaz.
21 h 55 Débat.
Avec Atif Yilmaz, le réalisateur, Mme Kerima Ulussoy, comédienne turque, MM. Jalladeau, directeur du Festival de Nantes, et Basutcu, journaliste, spécialiste du cinéma turc.
22 h 40 Journal.
23 h 3 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Robert Delpire commenté par P. Dumayet, journaliste.
23 h 5 Prélude à la nuit.
« Concerto pour orchestre en la majeur », d'A. Vivaldi, par les solistes de l'Opéra de Paris, P. Dolikan au violon.

FRANCE CULTURE

7 h 2, Matinales : voir lundi.
8 h, Les chemins de la connaissance : Jean Beaufret à la rencontre de Heidegger ; à 8 h 32 : Voyage en Oralie ; à 8 h 50 : Les demeures de l'aube.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45 Questions en zigzag... à Michel City pour « Puisque tout est grâce ».
11 h 2, Opération décentralisée : Festival de La Rochelle (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Gilles et Jeanne », de M. Tournier.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Itinéraires à Laon ; à 15 h 20, l'avenir des vaccins ; à 16 h, les nouveaux pauvres ; à 17 h, French is beautiful.
18 h 30, Feuilleton : Le grand livre des aventures de Bretagne.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : la recherche chirurgicale aujourd'hui.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : Le dîner de Lina, de P. Minyana.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin.
7 h 5, Concert : œuvres de Weber, Saint-Saëns.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 10, Concert : œuvre de Brahms.
9 h 5, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, Le matin des musiciens (voir lundi) : œuvres de Dvorak, Villa-Lobos, Chavez.
12 h, Le royaume de la musique : Brahms.
12 h 35, Jazz : Earl Hines.
13 h, Concours international de guitare.
13 h 30, Poissons d'or.
14 h 4, Musique légère.
14 h 30, D'une oreille l'autre : « Penthésilée » de O. Schoek.
17 h 5, Les intégrales de Mendelssohn.
18 h, Jazz.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du Studio 106) : le Quintette du batteur P. Briand.
19 h 35, L'imprévu.
20 h 30, Concert (donné le 21 février 1983 au Grand Auditorium) : « Sonate pour violon et piano » de Beethoven », Ravel, Prokofiev, sol. P. Fontanarosa, violon et Y. Boukoff, piano.
22 h 30, Fréquence de nuit : Polar Celluloïd ; œuvres de Mozart, Beethoven.

RADIO TELEVISION

VENDREDI 1 JUILLET

TF 1

11 h 35 **Vision plus.**
12 h **H.F. 12 (info).**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 50 **Portes ouvertes :** *la prise de conscience chez l'enfant handicapé.*
16 h 50 **Tour de France.**
18 h **C'est à vous.**
18 h 25 **Le village dans les nuages.**
18 h 50 **Histoire d'en rire.**
19 h 5 **Météorologie.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Les uns pour les autres.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Francis Cabrel.**
A l'hôpital St-Camille de Montréal.
21 h 40 **Caméra une première : Opération bonheur.**
Réal J.-C. Cabanis avec R. Giraud, M. Peterson...
Un producteur de télévision se marie en direct, et érige son couple en étalon-or, une comédie dite « burlesque ».
22 h 5 **Histoires naturelles : Les gardes-pêche.**
Emission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
23 h 15 **Journal et cinq jours en Bourse.**

A 2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : L'Académie des neuf.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Série : Les amours des années folles.**
14 h 5 **Aujourd'hui la vie.**
15 h **Tennis à Wimbledon.**
18 h **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Verdi.**
De R. Castellani.
Premier épisode de la colossale biographie de Giuseppe Verdi destinée à animer d'un souffle lyrique nos soirées estivales. Le résultat est un pensum didactique qui défie les meilleurs moments de la télévision scolaire...
21 h 25 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
L'homme blanc à travers le monde, sont invités : A. Brink (sur un banc du Luxembourg), P. Bruckner (Le sanglot de l'homme blanc), R. Charnay (La terre des adieux), M. Droit (Et maintenant, si nous parlions de l'Afrique du Sud), R. Dumont (Finis les lendemains qui chantent).
22 h 40 **Journal.**
22 h 50 **Ciné-club** (cycle les années 70) **: Corps à cœur, de Paul Vecchiali.**

FR 3

18 h 55 **Tribune libre.**
Francs et franches camarades.
19 h 10 **Journal.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 35 **Pour les jeunes.**
19 h 50 **Dessin animé : Ulysse 31.**
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Vendredi : Brizola, l'homme de Rio.**
Magazine d'information de A. Campana.
Mars 1983. Rio fête dans les rues l'investiture du nouveau gouverneur de l'Etat de Rio : Lionel Brizola, qui a remporté, contre le candidat des militaires, les premières élections démocratiques depuis 1964. Une enquête de Mariella Righini et Pierre-Bernard Soulier sur le climat, les espoirs, les chances de ce nouveau parti porté au pouvoir entre autres, par les pauvres de la favela, un reportage vivant.
21 h 35 **Journal.**
21 h 55 **Festival international du jazz à Juan-les-Pins.**
Emission de J.-C. Averty.
Avec Ray Charles.
22 h 23 **Une minute pour une image.** D'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Robert Delpire, commenté par C. Ockrent, journaliste.
22 h 25 **Prélude à la nuit.**
« Fantaisie en ut mineur » de Mozart par A. Kontarsky, (piano).

FRANCE CULTURE

7 h 2 **Matinales :** voir lundi.
8 h **Les chemins de la connaissance :** Jean Beaufret à la rencontre de Heidegger ; à 8 h 32, voyage en Oralie.
8 h 50 **Echec au hasard.**
9 h 7 **Matinée des arts du spectacle.**
10 h 45 **Le texte et la marge :** « Enquête sur le procès du roi Louis-XVI », avec P. et P. Girault de Coursac.
11 h 2 **Musique :** opération décentralisée... festival de La Rochelle (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5 **Agora.**
12 h 45 **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix :** « Satan, sa psychothérapie et sa guérison par l'infortuné Dr Kassler, L.P.C.V. », de J. Leven.
14 h 45 **Les après-midi de France-Culture :** Les inconnus de l'histoire (le frère Guérin).
18 h 30 **Feuilleton :** Le grand livre des aventures de Bretagne.
19 h **Actualités magazine.**
19 h 30 **Les grandes avenues de la science moderne :** La vie dans l'univers, avec J.-C. Pecker, professeur au Collège de France.
20 h **Majorités politiques et alternatives,** avec G. Russo, B. Olivi, J. Rovan et A. Mathieu.
21 h 30 **Black and blue :** Festival d'été, avec P. Carles.
22 h 30 **Nuits magnétiques.**

FRANCE MUSIQUE

6 h 2, **Musiques du matin :** Œuvres de Chabrier, Vivaldi.
7 h 5, **Concert :** Œuvres de Haydn, Beethoven par le trio de Lucerne.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 10, **Concert :** Œuvres de Scarlatti, Beethoven, par C. Zacharias, piano.
9 h 5, **Le matin des musiciens** (voir lundi) : œuvres de Dvorak, Bartok, Berio...
12 h, **Actualité lyrique.**
12 h 35, **Jazz s'il vous plaît.**
13 h, **Avis de recherche.**
13 h 30, **Jeunes solistes :** œuvres de Kodaly, Jertic, Faure, par J.-E. Bavouzet, piano et D. de Williencourt, violoncelle.
14 h, **Equivalences :** Schubert.
14 h 30, **D'une oreille à l'autre :** Œuvres de Haydn, Granados, Warlock, Beethoven.
17 h 5, **Les intégrales de Mendelssohn.**
18 h, **Jazz.**
18 h 30, **Studio-concert** (en direct du Studio 106) : musique française du XVIIIe siècle (Couperin, Rameau, Leclair, Forqueray).
19 h 35, **L'imprévu.**
20 h 30, **Concert :** (en direct de Lausanne) : « Prélude à l'après-midi d'un faune » ; « Six épigraphes antiques », de Debussy ; « L'Enfant et les sortilèges » de Ravel, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, les chœurs et la maîtrise de Radio-France, dir. A. Jordan, sol. C. Alliot-Lugaz, G. Raphanel...
22 h 30 **Fréquence de nuit :** Nuits noires : la peur du vide.

SAMEDI 2 JUILLET

TF 1

9 h 45 **Vision plus.**
10 h 15 **La maison de TF 1** (et à 13 h 35).
12 h **Bonjour, bon appétit.**
Magazine de M. Oliver.
12 h 30 **La séquence du spectateur.**
13 h **Journal.**
13 h 40 **Série : Los Angeles, années 30.**
16 h 10 **Série : Les Français du bout du monde.**
Un Français au Japon.
16 h 55 **Téléfilm : Un héros de l'Ouest.**
Un jeune Américain déjoue un complot contre les Indiens, en maîtrisant une bande de hors la loi.
18 h **Trente millions d'amis.**
18 h 35 **Magazine auto-moto.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Tour de France.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Dallas.**
J. R. adoucit ses mœurs dévastateurs.
21 h 25 **Droit de réponse.**
Emission de Michel Polac.
« Dans les égouts de la plage », avec Alain Bombard.
22 h 50 **Etoiles et toiles.**
Magazine du cinéma de F. Mitterrand.
Reprise du film Spartacus *de S. Kubrick ; une exclusivité : « Superman 3 », un entretien avec Ch. Reeves et R. Lester ; les westerns des années 50 et 60, entretien avec B. Boetticher ; un anti-héros avec la resortie du film « l'Extravagant Mister Ruggles » de L. Mc Carey.*
23 h 40 **Journal.**

A 2

11 h 40 **Journal des sourds et des malentendants.**
12 h **Souvenirs-souvenirs.**
12 h 30 **Tour de France cycliste.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : Shérif fais-moi peur.**
14 h 25 **Les aventures de Tom Sawyer.**
14 h 50 **Les jeux du stade.**
Tennis à Wimbledon ; Tour de France cycliste.
17 h 50 **Les carnets de l'aventure.**
Mont Foralker ou la femme de Denaly, de J.-L. Ruby.
18 h 50 **Des chiffres et des lettres.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Maxime Le Forestier.**
21 h 35 **Jeu : La chasse aux trésors.**
En Belgique.
22 h 35 **Sport : catch.**
23 h 35 **Journal.**

FR 3

18 h 55 **Pour les jeunes.**
19 h 10 **Journal.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 50 **Dessin animé : Ulysse 31.**
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Concert à Douai.**
Réalisation : Ph. Masson.
En direct de l'usine Renault, la 9e symphonie de Beethoven par l'Orchestre national de Lille sous la direction de J.-C. Casadesus.
22 h **Journal.**
22 h 10 **Le Musée de l'automobile de Mulhouse.**
Collection des frères Schlumpf.
Avec Jean-Pierre Beltoise, Jean-Louis Trintignant, Hervé Charbonneaux. Une visite commentée du palais chromé des quatre roues.
22 h 58 **Une minute pour une image,** d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Claude Nori par D. Idiart, fabricant de jambon.
23 h **Musi-Club.**
« Dé Miei Bollente Spirité », de G. Verdi, interprété par le ténor L. Alva.

FRANCE CULTURE

7 h 2, **Matinales :** voir lundi.
8 h, **Les chemins de la connaissance :**
8 h 30, **Comprendre aujourd'hui pour vivre demain.**
9 h 7, **Matinée du monde contemporain.**
10 h 45, **Démarches avec...** Guy de Rothschild pour : « Contre bonne fortune ».
11 h 2, **Musique :** Libre parcours récital. (Et à 16 h 20).
12 h 5, **Le pont des arts.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Les samedis de France-Culture :** Sœur Juana Inès de la Cruz, de L. Mizon.
18 h, **Colloque « guerre et paix du Liban »,** par A. Ouaiss.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **La R.T.B.F. présente :** Quand la poésie mène à la physique.
20 h, **« La Guerre »,** de C. Goldoni. Avec J.-P. Cassel, A. Falcon, D. Labourier.
22 h, **Ad lib.**
22 h 5, **La fugue du samedi.**

● **Flamenco.** Musique traditionnelle flamenco avec Carmen Linares, Pepe Habichuela et Vincente Pradal. Ce qu'il y a de plus pur, enregistré au Carré Silvia Monfort (le mercredi 29 juin, à 20 h 30, sur France-Musique).

FRANCE MUSIQUE

« Les Provinciales », journée avec les radios régionales et locales.

6 h 2, **Samedi-matin,** œuvres de Mozart, Scriabine, Dumont, Dvokrak, Puccini.
8 h 5, **L'âge d'or de la musique sacrée en Lorraine :** œuvre de Cléreau, Lasson, Caietin, Goudime.
9 h, **Fréquence Nord,** musiques dans le nord de la France.
11 h 5, **La tribune des critiques de disques.**
12 h 35, **Radio Midi-Pyrénées :** magazine sur la vie musicale régionale.
14 h, **Radio Landes :** Portrait de la pianiste M.-C. Girod.
15 h, **L'arbre à chansons.**
16 h 30, **Radio Côte-d'Azur :** musique traditionnelle de Méditerranée.
18 h, **Radio Midi-Pyrénées :** studio concert en direct de l'église des Augustins à Toulouse, œuvres de Weckmann, Noordt, Aston, Byrd, Bruhns, Bach.
19 h 35, **Radio Aquitaine :** La guerre du jazz n'aura pas lieu.
20 h 30, **Radio Midi-Pyrénées :** Concert en direct du Salon Rouge du musée des Augustins à Toulouse « tricentenaire de Frescobaldi », œuvres de Gabrieli, Guami, Rossi, Rognoni, Monteverdi, Gabrieli, et Frescobaldi, par l'ensemble de cuivres anciens de Toulouse « les Saqueboutiers » quatuor de violes de gambe.
22 h, **Radio-Alsace :** musique juive avec le chantre Benjamin Müller.
23 h 30, **Radio-Vaucluse :** Jazz, Jon Hendricks Family, concert enregistré le 24 juin au Hot Brasse d'Aix-en-Provence.

DIMANCHE 3 JUILLET

TF 1

9 h **Emission islamique.**
9 h 15 **A Bible ouverte.**
9 h 30 **Orthodoxie.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h **Messe.**
Célébrée dans la crypte de la Basilique Sainte-Thérèse de Lisieux.
11 h 52 **Votre vérité**
13 h **Journal.**
13 h 25 **Série : Colombo.**
14 h 30 **Sports dimanche**
(et à 16 h 10).
15 h 40 **Série : Arnold et Willy.**
17 h **Racontez-moi une histoire.**
18 h **Les animaux du monde.**
18 h 30 **Jeu : J'ai un secret.**
19 h **Le magazine de la semaine : Sept sur sept.**
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Film : African Queen,**
de John Huston.
22 h 45 **Passions-Passions.**
Magazine d'actualité culturelle d'A. Bercoff et P. Desfons.
Avec Carole Bouquet et Charlebois.
23 h 30 **Journal.**

A 2

11 h **Cheval 2-3.**
11 h 30 **Gym tonic.**
12 h **Souvenirs-souvenirs.**
12 h 30 **Tour de France cycliste. résumé.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Cirque : Festival de Monte-Carlo.**
14 h 20 **Série : Kung Fu**
15 h 10 **Tropical show.**
16 h 05 **Les Muppets à Hollywood.**
16 h 55 **Série : Le chef de famille.**
18 h 05 **Les Carnets de l'aventure.**
L'Atlantique en planche à voile.
19 h **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Bonjour M. Lewis.**
Premier numéro.
Sketches, gags, extraits de film, du grand comique américain.
21 h 40 **Documentaire : Naples.**
Novembre 1980, Naples est secouée par un tremblement de terre. Mireille Dumas et Dominique Colonna sont allés voir sur place comment les habitants se débrouillent, vivent, meurent et croient à la Vierge. Un regard neuf.
22 h 25 **Chefs-d'œuvre en péril.**
L'architecture moderne...
22 h 55 **Journal.**

● **Vacances parisiennes.** Radio Ado, en coordination avec la direction de la jeunesse et des sports de Paris, propose pour les enfants et les adolescents qui ne pourront partir de Paris cet été des activités radiophoniques avec la réalisation d'émissions en direct du 6 au 9 juillet (Radio Ado, rens. et insc. 327-94-45 et 320-80-53).

● **Rock n'roll non stop.** De nombreux invités et spécialistes de rock animeront cette première nuit de rock estival. (Le 30 juin de 22 h30 à 6 h sur Radio Digitale, 88,5 MHz (102 Paris).

FR 3

17 h 40 **Série : L'année des Français.**
La fin des espérances, d'après T. Flanagan, adapt. E. Mc Cabe, P. et M. Lary avec J-C Drouot, réal. M. Garven. (diffusé le 27 juin à 20 h 35).
18 h 35 Pour les jeunes.
19 h 40 **R.F.O. hebdo.**
20 h **Série : Benny Hill.**
20 h 35 **Documentaire : Mémoire d'Émaux.**
Faïences, émaux de la manufacture de Longwy : son histoire, ses techniques...
21 h 35 **Aspects du court métrage français.**
L'Atelier du Diable, J-E. Palay.
22 h 10 **Journal.**
22 h 30 **Cinéma de minuit. Le Lit conjugal,** de Marco Ferreri.
0 h 08 **Une minute pour une image.** d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Claude Nori, commenté par F. Michèle (romancier).
0 h 10 **Prélude à la nuit.**
Pièce en forme de habanera pour flûte et piano de M. Ravel, interprété par J.-P. Rampal (flûte), P. Barbizet (piano).

FRANCE CULTURE

7 h 9, **La fenêtre ouverte.**
7 h 15, **Horizon, magazine religieux.**
7 h 40, **Chasseurs de son.**
8 h, **Orthodoxie.**
8 h 30, **Protestantisme.**
9 h 10, **Ecoute Israël.**
9 h 40, **Divers aspects de la pensée contemporaine :** la Grande Loge féminine de France.
10 h, **Messe,** à la cathédrale de Digne.
11 h, **Musique :** Itinéraires des opéras de Paris, de 1659 à 1875 (et à 16 h 5).
12 h 5, **Allegro.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **La Comédie-Française présente :** *la Profession de Mme Warren,* de G.-B. Shaw.
17 h 30, **La comtesse de Ségur** (comédies et proverbes).
18 h 30, **Ma non troppo.**
19 h 10, **Le cinéma des cinéastes.**
20 h, **Albatros.**
20 h 40, **Atelier de création radiophonique :** P 25, une émission musicale avec C. Prey, E. Sikora et J. Schwarz.
23 h, **Musiques étranges.**

● **Langue de vipère et... vipères lubriques.** Après les poules, les chats, les rats, les singes, suite du bestiaire des Nuits magnétiques avec les serpents. Ces petites bêtes, pour une fois, ne sont pas considérés sous l'angle psychanalytiques, mais de leur vie propre. Comment le serpent fait-il l'amour ? Comment un boa avale-t-il une souris ? On entendra une vipère du Gabon souffler d'agressivité, un boa s'emparer du micro et un concert de serpents enregistré en studio. (Nuits magnétiques : langue de vipère et autre serpents, du 27 juin au 1er juillet, 22 h 30, France Culture).

FRANCE MUSIQUE

6 h 2, **Concert promenade,** musique viennoise et musique légère : œuvres de Nadermann, Nivelli, Kalman, Offenbach...
8 h 2, **Cantate :** intégrale des cantates de J.-S. Bach, « Mein Seel Erhebt den Herren ».
9 h 10, **Les matinées de l'orchestre en Angleterre :** Sir Thomas Beecham (1879-1961), Mozart et sa musique.
11 h, **Concert :** musique de chambre ; œuvres de Beethoven, avec I. Starker, R. Buchbinder.
12 h 5, **Magazine international,** par M. Godard.
14 h 4, **Hors commerce.**
17 h, **Comment l'entendez-vous ? :** L'oreille gasconne, œuvres de Bertrand, Clerambault, Dalayrac, Liszt, Saint-Saëns, Wagner, Chabrier, Fauré.
19 h, **Jazz vivant :** Concert donné au Festival d'Angoulême par le sextette de Didier Levallet, avec S. Lacy, R. Malfaty, M. Charig, T. Coe, G. Marais, G. Bucquet et T. Oxley.
20 h, **Les chants de la terre**
20 h 30, **Concert** (donné salle Pleyel à Paris le 25 mai 1983) : « Symphonie no 3 en ré mineur » de G. Mahler par les chœurs et l'orchestre de Paris, sous la direction de R. Kubelik, chef des chœurs, A. Oldham, soliste, B. Fassbaender, mezzo.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique :** Les figurines du livre ; 23 h 15 Entre guillemets ; 0 h 5, Les mots de Françoise Xénakis.

● *Spécial polar. Cinq nuits noires,* cinq enquêtes, pour percer quelques-uns des ressorts de la mythologie du polar contemporain, ses lieux géographiques (la zone, les banlieues glauques), ses personnages (*paumés de la haute, flics* tueurs, femmes victimes). (Fréquence de nuit, du lundi 27 juin au vendredi 1er juillet, 18 h 30 sur France Musique).

Les jeux vidéo en douze leçons

Avec un chiffre d'affaires de 7 milliards de dollars, l'industrie du jeu vidéo a dépassé en 1981 aux États-Unis celle du cinéma. Un an plus tard, la vague de fond atteignait la France, et les consoles s'arrachaient à Noël dans les magasins. Phénomène de mode pour les uns, mutation culturelle pour les autres, l'invasion des jeux vidéo risque d'avoir bientôt autant de conséquences économiques que celle des magnétoscopes. A tel point que les pouvoirs publics étudient très sérieusement le dossier.

Tout au long de l'été, *le Monde Dimanche* offre aux passionnés comme aux néophytes douze leçons de jeu vidéo.

I. — Arcades

Un matin de 1972, dans un bar des faubourgs de Sunnyvale en Californie. Nolan K. Bushnell vient installer un nouveau prototype de machine à sous dont il est l'inventeur. Sur un simple écran vidéo noir et blanc, une petite *balle blanche rebondit* inlassablement de droite à gauche, et deux manettes permettent de transformer le signal électronique en partie de ping-pong.

Vingt-quatre heures après, le propriétaire du bar téléphone affolé : *le ping-pong ne marche* plus. En ouvrant la machine, Nolan Bushnell va découvrir tout de suite les raisons de la panne : le premier jeu vidéo a été littéralement asphyxié par les pièces de 25 cents.

Le reste appartient désormais à l'histoire. Le petit ingénieur vidéo d'Ampex, passionné de jeu, *fonde sa propre société* en empruntant 50 000 dollars. Il lui donne un nom tiré du jeu de go, Atari (l'équivalent japonais de « échec et mat »). Deux ans après, il y a plus de cent mille jeux de ping-pong électroniques aux États-Unis. Bushnell, que la presse surnomme déjà « King Pong », s'apprête à devenir milliardaire.

Sur les cent *mille* appareils vendus en 1974, 10 % seulement sortent des ateliers d'Atari. Le *reste n'est que pure contrefaçon* d'origine américaine ou japonaise. Les industriels de la machine à sous ont vite compris que le jeu vidéo allait détrôner le billard électrique. Les systèmes électromécaniques sont toujours complexes et *fragiles*. Le coût de leur fabrication et de leur maintenance rend leur rentabilité aléatoire. A l'inverse, les composants électroniques sont faciles à assembler et à remplacer. Les principaux fabricants (Bally *Midway, Williams, Paito*, etc.) emboîtent donc le pas à Atari : les jeux vidéo envahissent les bars, les supermarchés et, surtout, ces salles de jeux que les Américains surnomment « arcades ».

Lorsqu'en 1969 Nolan Bushnell travaillait sur ses premiers jeux vidéo, il utilisait l'ordinateur de son université, un appareil de 8 millions de dollars, dont l'amortissement, à coups de pièces de 25 cents, aurait demandé un siècle ! Trois ans plus tard, les progrès de l'informatique et de l'électronique permettaient de *placer dans les arcades des* appareils vendus 3 000 dollars. Il faut encore attendre trois ans pour que la miniaturisation des composants donne à Atari la possibilité de mettre le ping-pong électronique dans les foyers. Mais lorsqu'en *1975 Bushnell* signe avec la chaîne de magasins Sears Roebuck un accord de commercialisation sur des consoles domestiques, il a déjà été devancé par un autre pionnier : Ralph Baer, un ingénieur d'une firme d'équipements militaires, a vendu à Magnavox, la filiale américaine de Philips, l'idée de la première console de jeu reliée *à un téléviseur*.

Le marché des consoles domestiques connaît, à son tour, un *démarrage foudroyant. En trois* ans, Atari va vendre treize millions de ping-pongs dans le monde entier. Le développement des « puces » électroniques en micro-informatique va lui faire prendre un virage décisif. En *1977, Atari met sur le marché le* Video Computer System, la première console de jeu programmable. Une simple cartouche introduite dans un lecteur magnétique permet de changer de jeu à volonté. Les grandes firmes électro*niques (Fairchild, R.C.A.) en*trent dans la course. Le jeu vidéo quitte le strict terrain des arcades pour devenir un produit de grande consommation.

Mais le jeu vidéo n'en renie pas pour autant ses origines. Avec 6 *milliards de dollars* de chiffre d'affaires et un parc d'environ 1,4 million d'appareils, le jeu d'arcade domine encore le marché américain. A cela, deux raisons essentielles. C'est dans les arcades que les jeux subissent un *examen de passage décisif* et obtiennent le droit de continuer leur carrière sur cartouche. Ce sont les utilisateurs passionnés des salles de jeux qui ont fait le succès de « Pac Man » ou de « Donkey Kong », un succès qui *se mesure directement au nombre* de pièces recueillies. Les arcades maintiennent ainsi l'industrie du jeu vidéo sous une pression constante. Un grand nombre de jeux sont mis en place, mais les succès sont rares et *l'intérêt des joueurs s'épuise* vite. La durée de vie moyenne d'un jeu s'échelonne ainsi entre deux et six mois selon le titre.

Deuxième raison de la suprématie des jeux d'arcade : les performances des appareils. Quels que soient les progrès de la miniaturisation, une machine d'arcade réagit plus vite qu'une console domestique. Elle offre une *qualité* d'image supérieure et surtout une multiplicité d'accessoires : volants, gachettes, manche à *balai, périscope, pédales*, levier de vitesses, bruitage complexe, etc. Tous ceux qui se sont assis dans la cabine de pilotage du « Formule 1 » d'Atari savent que le jeu d'arcade se transforme petit à petit en véritable simulateur. *Cette évolution s'accélère* aujourd'hui, puisqu'un certain nombre de fabricants introduisent dans leurs machines des vidéodisques à laser, capables d'offrir une visualisation très sophistiquée. Une première machine de ce type, « Astrobelt » de Bally Midway, sera distribuée en France dès le mois de septembre. Assis dans un véritable cockpit, le joueur *sera* même ébranlé par les tirs de ses adversaires.

En France, ce type de machine a un marché plus limité. *« Les Français sont les derniers défenseurs du flipper »*, remarquent *amèrement* les distributeurs, qui constatent que sur un parc de 400 000 machines, on ne trouve environ que 80 000 jeux vidéo. Encore sont-ils le plus souvent situés dans des cafés. La France ne possède pas l'équivalent exact de l'arcade. *Les salles de jeux* paraissent, le plus souvent, à tort ou à raison, exiguës, sales et mal famées. Une réputation qui fait fuir, semble-t-il, une bonne partie de la clientèle potentielle. On est loin des États-Unis où Nolan Bushnell, après avoir quitté Atari, vient d'ouvrir un nouveau genre d'arcade, les Pizza Time, des salles de jeux-restaurants. Pour ne pas perdre son temps en mangeant.

JEAN-FRANÇOIS LACAN et BERNARD BRIS.

Prochain article :

Business

VIDEO CASSETTES SELECTION

Coup de cœur

Les amateurs de courses automobiles ou de bridge décontracté, les collectionneurs de chewing-gum ou de poinçons, les fanatiques de spiritisme ou de jardinage, les amoureux de l'arc-en-ciel, les poètes en mal d'éditeur, les militants du kung-fu, tous les passionnés de quelque chose, en vrac. Ils sont venus faire un petit tour de piste, cinq minutes à peine, pour expliquer devant une caméra ce qui les fait vivre, ce qui les fait vibrer.

Que cherchent-ils ? Presque rien : un écho, un public, un miroir ou peut-être une famille, celle de tous les *autres* passionnés.

Le résultat ne se regarde pas : l'accumulation de tant de passions *hétérogènes* tourne vite à l'inventaire *surréaliste*. La cassette se feuillette plutôt comme un catalogue, et le spectateur se laisse aller au hasard des rencontres, des visages sympathiques, des passions communes.

Pour tenir en haleine, Vidéo France films a imaginé un concours en liaison avec des vidéo-clubs et Radio-Express : le « hit parade » des passionnés permet de gagner quelques voyages, denrée rare en ces temps de *rigueur*. Si le cœur vous en dit...

★ *Coup de cœur*, un vidéomagazine édité et distribué par Vidéo France *films*.

FILMS

Films français

J'ai épousé une ombre, de Robin Davis, avec Nathalie Baye et Francis Huster. Edité par Vidéo prestige et distribué par V.P. 13.

Maîtresse, de Barbet Schroeder, avec Bulle Ogier et Gérard Depardieu. Edité et distribué par Proserpine Éditions.

Charlie et ses deux nénettes, de Noël Séria, avec Serge Gouvion, Jeanne et Jean-Pierre Marielle. Edité et distribué par R.C.V.

La chute d'un corps, de Michel Polac, avec Fernanso *Rey, Marthe Keller, Daniel* Ceccaldi, Folon, et Zouc. Edité et distribué par R.C.V.

Films étrangers

Poussières d'étoiles, d'Alberto Sordi, avec Alberto Sordi et Monica Vitti. Edité et distribué par Proserpine Editions.

Le Vautour, de Ferenc Andras. Edité et distribué par Arkane.

Rêve de singe, de Marco Ferreri, avec Marcello Mastroianni et Gérard Depardieu. *Edité par A.-M. vidéo* et distribué par R.C.V.

Le Secret du rapport Quiller, de Michael Anderson, avec George Segal, Alec Guiness et Senta Berger. Edité par Sunset video et distribué par G.C.R.

Le Sursis, de Peter Collinson, avec Richard Widmark et Oliver Reed. Edité et distribué par Warner Home video.

La police fédérale mène l'enquête, de Mervyn Leroy, avec James Stewart et Vera Miles. Edité et distribué par Warner Home video.

J.-F.L.

DISQUES

Classique

Balli et Balletti de Monteverdi

Curieux fil conducteur que celui de cet album rassemblant tout ce qui — *ballo* ou *balletto* — *relève de la danse dans l'œuvre* madrigalesque et dramatique de Claudio Monteverdi. Revenant à ses premières amours, John Eliot Gardiner, à la tête des English Baroque Soloists et de ses propres chœurs Monteverdi, signe là un disque attrayant, coloré et vivant, à qui il ne manque en définitive que ce petit tressaillement dans la ferveur *qui fait les enregistrements* inspirés.

Mais d'abord, la diversité des emprunts est indéniablement source de disparate. *Quel* rapport, en effet, mise à part la similitude du cadre formel, entre le balletto de *Tirsi e Clori*, les scènes pastorales de l'*Orfeo* qui chantent l'intensité de l'amour agrandi à la dimension du mythe et les images très officielles du ballet votif *Volgendo il Cielo*, composé pour le sacre de l'empereur Ferdinand III, en 1637 ? *Bien sûr, dans son texte de présentation*, le maître d'œuvre se réfère à l'influence du ballet de cour à la française qui a marqué de son style toutes ces musiques de scène associant le chant à la danse, mais l'argument ne suffit pas, me semble-t-il, à faire d'un tel choix un programme homogène et crédible...

Reste la vitalité de l'interprétation, avec ce bonheur rythmique caractéristique des approches de Gardiner. La musique respire ici et se déploie dans un véritable espace scénique. Pourtant, la confrontation — inévitable — avec les versions concurrentes du catalogue tourne souvent à l'avantage de celles-ci. Ainsi des extraits de l'*Orfeo*, sans conteste plus probants *dans la mémorable intégrale* Harnoncourt, et surtout de *Volgendo il Cielo*, dont une équipe virtuose a signé autrefois un enregistrement *encore plus rayonnant* et contrasté (les traits fulgurants des flûtiaux, absents ici), chez Archiv Produktion.

Tel quel, ce disque aura ses partisans, attirés par quelques beaux moments de musique et, *si j'ose dire, par le label de qualité* Gardiner. Mais si le chef anglais nous paraît irremplaçable dans Rameau, le Monteverdi qu'il ressuscite aujourd'hui ne s'impose pas, tant s'en faut, avec la même évidence. (Erato, NUM 75068.)

ROGER TELLART.

La « Missa Dei Patris » de Zelenka

Contrairement à ce qu'on entend dire quelquefois, il existe encore des chefs-d'œuvre du passé n'ayant fait l'objet d'aucun enregistrement. La confirmation nous en est apportée par *une grande messe de Zelenka*, très belle en soi, voire tout à fait sublime, et d'une grande originalité d'écriture et d'expression.

De six ans plus âgé que Bach, le compositeur tchèque Jan Dismas Zelenka (1679-1745) voyagea dans *sa jeunesse* en Italie et passa la plus grande partie de sa vie à Dresde. Bach le connaissait et l'admirait. Sa musique frappe par sa densité. Rythmes, harmonies, mélodies, contrepoint (Zelenka fut à *Vienne l'élève de Johann-Josef* Fux), retiennent chez lui également l'attention, et il en va de même de sa capacité, en avance *sur son temps*, de construire de vastes architectures englobant chœurs, passages pour solistes et épisodes purement instru*mentaux*.

La *Missa Dei Patris* (1740), première d'une série de six *(Missae ultimae)* dont malheureusement toutes n'ont pas survécu, est une partition de près d'une heure et demie digne de figurer aux côtés de la *Messe en si* de Bach, à laquelle d'ailleurs elle ressemble assez peu. Il y a de nombreux chœurs, fugués ou *non, mais seulement trois airs (Domine Fili, Benedictus, Agnus Dei I)*. On y trouve aussi des ensembles vocaux (admirable trio *pour le Quoniam)* annonçant la musique viennoise de la seconde moitié du siècle, et des ritournelles instrumentales plus ou moins développées. L'orchestre, d'une façon générale, est remarquablement autonome par rapport aux voix. On est saisi par la grandeur et par la variété de cette messe, qui n'a rien de scolaire ni de prévisible. Pour ne citer qu'un exemple, toute la fin du *Credo* (à partir de l'*Incarnatus*) convaincra aisément qu'il est permis, à propos *de Zelenka, de prononcer le mot* de génie.

Barbara Martig-Tüller (soprano), Mechtild Georg (alto), Karl Jerolitsch (ténor), Albrecht Ostertag (basse), le Chœur Bach de Marburg, le Bach-Collegium *de Hesse* et le *chef Wolfram* Wehnert, sont les artisans de cette exceptionnelle réussite. En complément de programme, deux répons *a cappella* pour le vendredi saint. (2 d. Carus, distr. Schott, 53.126/7.)

MARC VIGNAL.

Jazz

LOUIS ARMSTRONG : « At Town Hall »

Trois Louis Armstrong ont fait l'histoire jazzique : l'improvisateur de petits groupes louisianais (1923-1928), la vedette de grands orchestres de scène (1928-1947), le leader, enfin, du revivalisme florissant (1947-1971). Le concert de Town Hall, de 1947, est l'un de ceux qui ouvrirent, avec éclat, la dernière période. Le grand homme *fréquente, cette année-là*, les temples de l'« establishment » : Carnegie Hall (8 février), Town Hall (17 mai) et, à Boston, Symphony Hall (30 novembre). Il revient à la formule des débuts de sa carrière et joue les thèmes traditionnels *(Tiger Rag, Muskrat Ramble, Saint Louis Blues, Royal Garden Blues)* ou signés par lui *autrefois (Cornet Shop Suey)* et plus récemment mais de même esprit *(Back O'Town Blues, Jack Armstrong Blues)*.

Sans chercher l'exploit sportif comme *auparavant*, Armstrong garde un goût inentamé pour le jeu en puissance et l'exploration de l'aigu. Il demeure maître souverain de la trompette, avec l'attaque tranchante, la précision méticuleuse du phrasé, la rondeur incomparable du son et ce vibrato, tout à fait original, obtenu par des mouvements légers de la main qui en déterminent la *fréquence*, vibrato personnel qui se veut et se fait chez lui identique à celui de la voix.

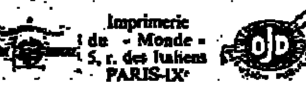
Le recueil s'ouvre par deux interprétations de thèmes en quartette — ce qui n'est pas dans l'habitude de Louis, — se poursuit par un dialogue de trompette et de piano, à propos de *Dear Old Southland*, rappel évident — et prudent par le changement de canevas — du tête-à-tête entre Armstrong et Earl Hines, dans *Weather Bird*, à la fin des années 20. L'orches*tre au complet apparaît un peu* plus loin : Bobby Hackett (tp), Jack Teagarden (tb), Peanuts Hucko (cl, saxe), Dick Cary (p), Bob Haggart (b) et Sidney Catlett (dr), que remplacera George Wettling dans la quatrième partie de cet album double où « Mister Tea » promène sa nonchalante majesté.

On commettrait une erreur profonde en considérant ce « portefeuille » comme une enveloppe de réédition parmi d'autres. Il constitue, *au contraire*, une nouveauté : l'édition intégrale, enfin, d'un concert dont nous connaissions des extraits. De six morceaux que portaient les trois disques Victor, à l'origine, nous sommes parvenus à vingt maintenant, soit, presque certainement, à la totalité de ce qui fut joué ce soir-là et, chose qui compte, à l'exposé dans l'ordre du déroulement réel, avec sa tension croissante.

Saluons le formidable travail discologique qui aboutit à cette publication et qui, une fois de plus, s'est accompli *en France*. Irakli a mis quatre ans pour récupérer les gravures en pyral, abîmées par le temps, et dont il a fallu extraire l'essence et les accidents. Reconstituée avec l'appui passionné de Jean-Paul Guiter, la « nuit de Town Hall » revit pour la première fois telle qu'elle fut. Certains segments sont assez longs, mais Victor *dominait la technique du sillon* très resserré, bien avant le vinyle, à l'époque de la vieille cire. La firme s'était permis, par exemple, de publier en 1932, sous étiquette d'or — il faut ce qu'il faut, — des plages d'Ellington de près de huit minutes chacune. Dans cet Armstrong, d'une fidélité acoustique inégale selon les fragments, on atteint jusqu'aux cinq minutes, et Louis, sur un thème, ne poussait guère au-delà. (R.C.A., collection « Jazz Tribune », PM 45 374).

LUCIEN MALSON.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037.



C. RAIMOND-DITYVON/VIVA

ENTRETIEN

DERIVES

Quand on rencontre un savant, un écrivain, un banquier... on lui parle de science, de littérature, de finance. Il arrive pourtant qu'au hasard de la conversation on découvre que sa passion est ailleurs. On aimerait alors changer complètement le fil du propos, abandonner la physique pour l'amour, le cours du dollar pour le football ou la théologie... Ce sont ces ouvertures imprévues, ces brèves dérives de la conversation, qui font la matière de cette série d'entretiens.

LEOPOLD SEDAR SENGHOR

(de l'Académie française)

« Il m'arrive très souvent de danser de joie »

« La danse africaine reflète le rythme de la vie elle-même ; Nietzsche n'avait-il pas déjà dit : « Je ne pourrais croire qu'à un Dieu qui saurait danser » ?... Serait-ce la raison de votre profond intérêt pour cet autre langage poétique ?

– Vous avez raison ; au demeurant, que représente la poésie pour les anciens Grecs ? C'est la création par excellence, et ce qui caractérise la danse au néolithique, c'est d'être justement le premier art : il s'agit d'ébranler les forces de l'univers à travers les apparences. C'est pourquoi, à sa naissance, la danse a les mêmes qualités que la poésie : c'est un ensemble d'images symboliques, mélodieuses et rythmées. En Afrique noire on ne danse pas pour se livrer à des prouesses physiques, mais pour signifier quelque chose. Quand je suis allé annoncer à ma mère que j'avais été reçu au baccalauréat, elle ne m'a pas embrassé, elle n'a rien dit; elle s'est mise à danser...

– On pourrait dire qu'en Afrique, au commencement n'était pas le verbe, mais la danse...

– En effet, au commencement était la danse, et le verbe l'a suivie ; non pas le verbe parlé, mais le verbe chanté. Dans ma langue natale, le sérère, le même mot – *gim* – désigne *chant* et *poème*, et celui-ci est chanté et surtout dansé. Or, ce qu'il y a de remarquable aujourd'hui en Afrique noire traditionnelle, c'est que la danse est un spectacle total : c'est à la fois un chant et une danse, une sculpture et une peinture, car le danseur est le plus souvent masqué.

– Ne serait-ce pas aussi un rituel religieux ?

– Exactement, c'est un rituel pour entrer en relation avec l'invisible et même pour créer le visible. Car selon la philosophie négro-africaine, l'« être » est une force, et le danseur ainsi que le poète ont pour vocation de renforcer justement la puissance de Dieu, en activant les forces de l'univers qui sont derrière les signes sensibles.

– Ainsi, pour être un danseur accompli, *faut-il aussi avoir la foi...*

– En somme, l'art, du moins à ses origines en Afrique, n'est qu'un moyen d'activer la force vitale de l'univers, d'entrer en communion avec Dieu, et c'est la raison pour laquelle nous disons que, pour être Dieu, pour accomplir sa vocation de force des forces, Dieu a besoin des hommes, Dieu a besoin du poète et du danseur.

– Nietzsche s'était-il inspiré de cette croyance africaine ?

– Je parle souvent de la révolution de 1889 : c'est l'époque de la plus romantique des pièces de Paul Claudel, *Tête d'Or*, et de *la Saison en enfer*, de Rimbaud ; mais, selon moi, ce sont des philosophes allemands comme Nietzsche qui l'ont préparée. Quand Rimbaud dit : *« Je suis un nègre, vous êtes de faux nègres »*... il nous chante sa poétique, qui ressemble comme une sœur à la poétique négro-africaine...

– Mais cette danse originelle ne risque-t-elle pas d'être déformée par l'influence culturelle occidentale ?

– C'est la raison pour laquelle nous – les militants de la négritude – avons réagi : à l'université de Dakar, on enseigne les techniques européennes de la peinture, de la sculpture... mais on y enseigne aussi l'esthétique négro-africaine. C'est justement en lui restant fidèle, en revenant à nos sources, que, depuis l'indépendance du Sénégal, nous avons créé un nouvel art plastique, et que nous sommes en train de créer, avec l'école de danse de Maurice Béjart – dont le père, Gaston Berger, était un métis franco-sénégalais, – une nouvelle danse. Autrement dit, nous nous enfonçons dans la terre mère, dans les valeurs de la négritude.

– Quelles étaient les danses inhérentes à la tradition africaine ?

– Il y avait une danse mystique religieuse, à l'instar de la poésie religieuse, qui était en effet transmise de père en fils, et puis il y avait la danse et la poésie populaires. Je me rappelle du temps de mon enfance; les chants gymniques que j'ai le plus admiré, étaient ceux de la lutte : pendant que les athlètes se défiaient sur l'arène, les jeunes filles composaient des chants-poèmes pour leurs Noirs élancés, car au Sénégal les plus grands, les plus sveltes et surtout les plus noirs sont naturellement l'idéal des jeunes filles.

– Ces danses mystiques se perpétuent encore aujourd'hui ?

– Moins actuellement, parce que nous avons au Sénégal 80 % de musulmans, 7 % de chrétiens et seulement 13 % qui se réclament de l'animisme. Mais je peux vous affirmer qu'au fond du musulman, au fond du chrétien, gît l'animiste. Notre christianisme et notre islam sont « animés » – c'est le cas de le dire – par la religion traditionnelle négro-africaine.

– Faudrait-il être animiste pour sauvegarder l'authenticité de la danse africaine ?

– Si vous voulez, il faut tout simplement garder l'âme africaine.

– La danse noire pourra-t-elle garder son extraordinaire force vitale et échapper à la culture blanche si elle est conçue à l'université de Dakar, même par des Africains ?

– Notre idéal, et ce à quoi tendent d'ailleurs aussi nos programmes d'enseignement, c'est de nous enraciner dans nos valeurs traditionnelles de la négritude, de garder notre sens de l'étonnement et notre imagination, tout en nous ouvrant aux valeurs fécondantes des autres civilisations : d'une part à la civilisation arabo-berbère et, d'autre part, puisque nous sommes francophones, à la civilisation française et, en particulier, à l'esprit de méthode et d'organisation qui est l'apport majeur de l'Europe à la civilisation de l'universel. C'est pourquoi, quand nous écrivons des poèmes, nous essayons de garder les vertus de la poésie négro-africaine.

– Vous vous êtes défini vous-même comme un « métis culturel » écrivant en français, mais pensant en négro-africain.

– En fait, j'écris et je pense en français, mais je « sens » en négro-africain...

– Serait-ce indiscret de vous demander si, en des circonstances exceptionnelles, il vous arrive encore de vous laisser « saisir » par la danse, à l'instar de vos ancêtres ?

– Mais il m'arrive très souvent de danser de joie, au rythme négro-africain, fait de répétitions qui ne s'arrêtent pas, de parallélismes asymétriques, le retour du même élément étant décalé, comme une surprise dans l'attente de ce retour.

– Ne pourriez-vous pas communiquer cette joie aux Occidentaux, pour qu'ils puissent aussi retrouver l'harmonie de la danse ?

– Ce qui marque justement l'art du XXe siècle, c'est l'esthétique négro-africaine ; faites la liste des festivals qui se donnent actuellement en Europe et vous verrez qu'on y trouve toujours du jazz; il y a toujours une présence nègre, même si elle est transmise parfois par le détour de l'Amérique. L'Afrique est d'ailleurs en train de créer sa propre danse : je vous ai parlé de la section de l'école de danse de Maurice Béjart à Dakar ; et mon fils aîné, qui a fait ses études classiques de musique à Paris et au Berkeley College of Music aux U.S.A., est justement en train de créer une nouvelle danse qui serait la symbiose du jazz et de la musique traditionnelle négro-africaine.

– Les nouvelles danses n'émergent-elles pas plutôt – spontanément – du peuple, au lieu d'être conçues – intellectuellement – par des créateurs sophistiqués ?

– En effet, mais nous avons conservé nos danses populaires jusqu'à présent, et nous avons aussi deux corps de ballet au Théâtre national Daniel-Sorano, où le maître de ballet crée pour ainsi dire « spontanément » des danses ayant toujours les mêmes caractéristiques ; ce sont des images animées au rythme négro-africain, fait de contre-temps et de syncopes.

– La danse serait-elle une manifestation fondamentale de l'existence ?

– C'est certainement l'expression la plus profonde et la plus naturelle, car la danse est le premier art de l'homme, cet art créé en Afrique comme les peintures rupestres. C'est donc aux sources africaines qu'il faut retourner pour créer de nouvelles danses animées par l'âme de *l'Afrique.* » ■

GUITTA PESSIS-PASTERNAK.

NUMISMATIQUE

Parlez-moi d'argent

(suite et fin)

NOUS avons vu dans un précédent article (cf *le Monde Dimanche* du 15 mai 1983) comment les *professionnels* du *marché* des monnaies d'or surnomment familièrement « naps » les espèces monétaires frappées entre le premier Empire et la IIIe République. Ils ne font en cela que reprendre une vieille habitude populaire qui remonte loin dans notre histoire : nous en avons un exemple dès le quatorzième siècle, époque à laquelle le roi Jean le Bon fit frapper toute une série de larges pièces d'argent utilisant divers types monétaires.

Parmi ces pièces officiellement dénommées « gros », une des plus courantes représentait une large fleur de lys dans le style de celle des armes de la ville de Florence ; cette pièce s'appelait donc « gros à la fleur de lys florencée ». Mais le peuple, qui n'était pas fin héraldiste, trouva que ce gros lys ressemblait plutôt à une empreinte de palmipède et rebaptisa tout bonnement notre monnaie du nom de « gros à la patte d'oie » !

Plus près de nous, au dix-huitième siècle, sous la Régence, un louis d'or émis en 1716 et portant à l'avers le buste du tout jeune Louis XV, fut dénommé « Louis de Noailles » du seul fait que le décret concernant sa frappe avait été pris sous le ministère du marquis de Noailles. Toujours sous Louis XV, un écu d'argent d'une valeur de 5 livres fut baptisé du curieux non d'écu « vertugadin ». L'explication de cette appellation apparemment mystérieuse réside dans le fait que la monnaie en question porte au revers les armes de France dans un écu tout rond, forme assez inhabituelle pour notre blason.

Le peuple, qui avait apparemment affiné ses connaissances héraldiques depuis Jean le Bon, remarqua cette forme inhabituelle et inventa le nom de vertugadin par analogie avec un accessoire de la mode d'alors, le vertugadin, grand cerceau de fer servant à gonfler les robes des élégantes.

Encore plus près de nous est l'exemple d'une pièce de 5 francs en nickel émise en 1935 puis retirée de la circulation monétaire six mois après, car son format prêtait à confusion avec les pièces d'un franc : malgré sa courte vie, cette monnaie eut le temps de recevoir le joli nom de « Bedoucette », car elle avait été émise sous le ministère Bedouce !

Fric, osier, picaillons et mitraille

Après ces quelques exemples de noms créés pour des monnaies, explorons en sens inverse les noms ou expressions du langage populaire dérivant de la monnaie. Tout d'abord il faut signaler la kyrielle des termes argotiques désignant l'argent sous toutes ses formes. En voici quelques exemples qui sont loin de former une liste exhaustive, mais qui donnent cependant une bonne idée de l'imagination des adeptes de la langue verte : « le fric, le pèze, le flouze, l'osier, la braise, le blé, l'oseille, le grisbi, les pépètes, les picaillons, le trèfle, le pognon, la mitraille, les fafs, la brique (10 000 F en billet de 100 F), le sac (billet de 100 F), la thune (5 F), le laronqué (2 F), etc... » A ne pas oublier également la balle qui ne semble être utilisée que par multiples : 10 balles, 100 balles....

Plus intéressantes, peut-être, sont les expressions populaires employant le langage de la numismatique. Elles sont nombreuses, et Claude Duneton en a donné une liste assez complète dans son excellente anthologie des expressions populaires (1). Le lecteur pourra donc se reporter à cet ouvrage, et nous nous contenterons de commenter deux exemples en commençant par l'expression de loin la plus connue : celle de « pile ou face ».

Chacun d'entre nous a joué à pile ou face avec une pièce de monnaie et comprend que le mot *face* indique l'avers de la pièce, le côté où est représenté le motif principal, portrait du chef d'Etat – sa face – ou représentation symbolique de l'Etat par des armoiries ou par une allégorie. Le mot *pile* devrait donc indiquer le revers de la pièce et c'est bien là son sens dans l'expression... mais pourquoi... ? L'explication fait appel à la connaissance des techniques de frappe monétaire : au Moyen Age, les pièces étaient frappées au marteau : on introduisait une rondelle de métal (le flan) entre des matrices gravées (les coins) et on tapait dessus à l'aide d'un marteau. En pratique l'ouvrier tenait à la main un des coins, le « trousseau », tandis que l'autre coin – le coin dormant – était fiché dans une enclume, l'ensemble enclume plus coin dormant s'appelait en latin médiéval *pila*, la pile.

Une autre expression très connue est celle de « faux jeton », raccourci de la locution « faux comme un jeton » : pour comprendre le sens, il faut connaître la définition et l'usage du jeton. Le jeton est un objet métallique monétiforme qui occupe depuis le treizième siècle une place importante dans la numismatique française. Il servait, à l'origine, à compter : on *jetait sur le comptoir* (table à compter) les jetons, et Molière nous montre encore au dix-septième siècle son Malade imaginaire calculant à l'aide de jetons la note qu'il doit à son apothicaire. Bien souvent, ce jeton de compte se présentait comme une imitation des types monétaires des espèces officielles, ce qui pouvait inciter les gens malhonnêtes à essayer de les faire passer pour de la vraie monnaie auprès des gens simples et des illettrés, *d'où l'expression faux* comme un jeton.

« Je sui fau »

Il faut toutefois rendre justice à ces charmants petits monuments de notre histoire métallique, car ceux qui les fabriquaient prenaient toujours la peine d'y faire figurer de touchantes inscriptions mettant en garde contre une éventuelle duperie. C'est ainsi que l'on peut lire sur certains jetons (getton ou gectoir) au Moyen Age : « le sui de leton », « gictoir de laiton à qter (compter) », « je ne sui pas vrai agneil d'or » « je sui *fau et (de) mauves na(ture) » cette der*nière légende devrait à elle seule innocenter nos « gectoirs » qui, s'ils ont parfois été pris pour de la fausse monnaie, ont tout de même droit à leur identité de vrai... jeton !

Ainsi, depuis la Grèce antique et ses broches à rôtir qui nous donnèrent le nom d'obole jusqu'au ministre des finances Bedouce, dont le nom passera à la postérité numismatique grâce à une petite pièce de nikel, les échanges entre l'homme et son invention à la fois la plus convoitée et la plus désirée, l'argent, ne font pas seulement référence à l'économie mais témoignent, notamment à travers le langage, d'une diversité de relations n'excluant pas le pittoresque et la poésie. ■

ALAIN WEIL.

(1) *La Puce à l'oreille*, Claude Duneton, Stock. 1978.

MODE

Paris Tokyo Le Caire

QU'UN magazine arabe – *El Sharkiah* pour le nommer (1) – soit féministe et intellectuel, pourquoi pas, qu'il soit la propriété d'une femme qui le dirige – Samira Kashogi, – c'est dans une certaine logique. Mais que ce magazine accorde une large place à la mode qui se fait et se défait à Paris, voilà qui surprend. *On le sera davantage en apprenant* que ce magazine organise, à ses frais, chaque année au Caire une grande parade de la mode, où seule la haute couture française est mise en scène. Les favoris du public sont jusqu'ici Louis Féraud, Jean-Louis Scherrer, Nina Ricci ; pour les bijoux, c'est Cartier ; pour l'homme, Francesco Smalto. Est-ce là mondanité ? Promotion commerciale ? Non, rien n'est vendu au cours de cette parade. Il s'agit, croyez-le ou pas, de militantisme. Un militantisme qui s'inscrit parfaitement dans le courant post-rationaliste de cette fin de siècle.

Il faut savoir que le vêtir oriental, extrême-oriental, ne connaît pas la mode, c'est-à-dire le rituel de ruptures, d'innovations, de métamorphoses des formes, des volumes, des matières, si typique du vêtir occidental. La société industriello-commerciale occidentale est condamnée à l'invention... A Tokyo, au Caire, jusqu'à la veille de la deuxième guerre mondiale, endosser un vêtement occidental, suivre ses modes, c'était en théorie afficher sa modernité, face à l'immuabilité des cultures traditionnelles, dans lesquelles les sociétés s'assoupissaient narcissiquement, n'inventaient plus et ne faisaient que se répéter. A Istanboul, à Ankara, entre les deux guerres c'est à coups de décrets et de bastonnades publiques que Kémal Ataturk imposa, en même temps que l'alphabet romain, la garde-robe occidentale... Pendant ce temps, le reste du Moyen-Orient échappait à la tutelle de la Sublime Porte et se trouvait tout à la fois libéré, colonisé, protégé par l'Europe. Tout naturellement, le vêtement occidental exprima alors liberté et soumission. S'il signifiait bien une adhésion à une conception de société moderne, progressiste, laïque, il n'en demeurait pas moins l'uniforme des anciens et des nouveaux maîtres : les Turcs et les Européens. En outre, il était le signe par lequel l'aristocratie, souvent d'origine ottomane, se distinguait du reste de la population.

La modernité était alors indiscuté, la mode était son étendard. Aujourd'hui, la modernité n'est plus ce qu'elle était. Au Japon, Yohji Yamamoto, Rei Kawakubo, sont catégoriques : l'habit occidental, depuis Hiroshima, n'est plus le drapeau du progrès, du meilleur, de la vie, de la liberté, de l'éveil, de l'indépendance d'esprit. Il est celui des banques, des multinationales. c'est l'habit obligé de travail, la livrée d'une modernité qui n'est plus revendication, mais soumission, la défroque d'une utopie ancienne comme morte déjà, n'appartenant plus à l'avenir mais à l'histoire.

Au Caire, au Moyen-Orient, sans doute à cause des vents rigoristes qui soufflent d'Iran, la chose est moins tranchée. Si le vêtement occidental est toujours le signe distinctif d'une classe relativement privilégiée, il n'en demeure pas moins pour les femmes le symbole évident de l'affranchissement, du droit au travail, à la parole, à l'égalité. Bien sûr les symboles, pas plus que les hirondelles, ne font le printemps, mais on peut faire confiance à la détermination de femmes comme Samira Kashogi. Comme le dit un vieux dicton : « Un cheveu de femme tire plus que trente paires de bœufs. » En attendant, que l'on se promène dans les campagnes égyptienne ou japonaise, le vêtement traditionnel est toujours là, toujours le vêtement de la multitude, des oubliés de la modernité.

Vêtement traditionnel, artisanal, voilà qu'en cette fin de siècle il séduit la jeunesse occidentale. *Là-bas, il signifie aliénation*, ici liberté. Renversement des valeurs ? Certains disent que depuis les années 50, 60, depuis les beatniks et les hippies, la modernité est en crise. En vérité, il y a simplement prise de conscience.

La machine ne suit pas

Deux récentes réunions du Fashion Group de Paris (2), qui compte tout ce qu'il y de plus éminent dans la mode, étaient révélatrices de ce nouvel état d'esprit. Jean-Charles de Castelbajac, qui sait avec brio composer avec les contraintes de la machine, se disait de plus en plus intéressé par les techniques artisanales, par des matières tissées ou peintes à la main. C'est un plaisir pour lui de travailler avec des artistes comme Elisabeth Garouste ou Elia Kim. Sheila Hicks raconta ses glissements de l'art à l'artisanat à travers le textile, Michèle Lemaire sa dérive de l'artisanat à l'art. Les machines, l'industrie, ne suivent pas, dirent-ils. Il n'est pas jusqu'au créateur Pierre Paulin qui, en 1983, ne redécouvre dans sa perfection le métier d'ébéniste.

L'artisanat, qui au Caire n'est que l'industrie des pauvres, est à Paris un regret de perfection perdue, retrouvée, matérialisation parfaite des rêves de l'imagination, un luxe que la société aurait du mal à s'offrir. Et Elisabeth Bernigaud, présidente du Fashion Group de conclure : *« L'imagination, la créativité ont su aller aux machines, se plier à leurs limites. Maintenant, c'est aux machines à évoluer, à se hisser à de nouvelles hauteurs... »*

En attendant le bon vouloir du système technologico-industriel et la mutation des machines, l'habit de la multitude occidentale est le jean pour les filles comme pour les garçons. La machine, comme la tradition, n'invente pas : elle répète... Innover ou périr, la modernité est une nostalgie, la mode que l'on voit sur les magazines ne court pas les rues. Qui a les moyens, l'audace, de la nouveauté ? On s'évade distraitement sur fond de papier glacé et l'on en revient en se disant, qu'après tout, du nouveau, encore du nouveau, toujours du nouveau, c'est monotone à la longue... ■

MOHAND MESTIRI.

(1) *El Sharkiah-Elle* bureau de Paris, 6, rue Anceile, 92521 Neuilly-sur-Seine.

(2) Fashion Group de Paris, 26, rue Duphot, 75001 Paris, club féminin regroupant les responsables des industries de la mode, qui tient des réunions professionnelles de grand intérêt.

Tentation

(Suite de la page XIV.)

Il commença à les ranger. L'une d'elles tomba à terre. Framboise se pencha pour la ramasser, mais le type, plus rapide qu'elle, la saisit et la fourra dans l'enveloppe. Framboise eut à peine le temps d'entrevoir le visage d'une très jeune fille.

Le couscous n'était pas loin. *C'était* dans un endroit minable et sombre. La nappe de papier était tachée de graisse. Segondat fit observer que Marlène Jobert était une habituée de la maison, mais la jeune femme n'en crut rien. Marlène Jobert n'avait pas le genre à se balader dans des endroits pareils.

« *Qu'est-ce que vous avez appris, en travaillant avec Verdereau ?*

– *A peu près rien*, dit Segondat en engloutissant une merguez.

– *Enfin, c'est un grand metteur en scène !*

– *Il presse les gens, voilà tout, il les presse comme des citrons et puis il les jette. Tout ce qu'il sait faire, c'est piquer les idées des autres.* »

Framboise le regardait. Son antipathie pour ce type allait croissant.

– *C'est normal de pomper les idées des autres, quand on a du talent*, dit-elle. *Parce qu'au moins, quand on a du talent, on peut en faire quelque chose.* »

Elle se reprocha sa brutalité, mais Segondat enfournait de la semoule, comme s'il n'avait rien mangé depuis trois jours. Il ne semblait pas particulièrement vexé.

« *Pourquoi Verdereau a-t-il disparu ?* trouva-t-elle enfin le courage de dire.

– *Il y a quatre ans, il a réalisé* Rendez-vous au crépuscule. *C'est là dessus que j'ai travaillé avec lui. Pendant le tournage, il était très énervé. De toute façon, il a notoirement mauvais caractère, mais là, c'était pis que jamais. Il avait été obligé de faire certaines concessions aux producteurs et leur en voulait. Mais le film a fait un blé dément. Alors Verdereau a décidé de concrétiser son rêve, un truc qu'il mijotait depuis longtemps. Il a racheté, au Cocazul, un terrain qui appartenait à des Allemands. Ils y avaient bâti un camp de vacances avec l'espoir d'introduire le tourisme dans le pays à une époque où la dictature semblait se relâcher. Almendor Maracuja, le dictateur, venait de mourir, et Almendor II, son fils, lui succédait. Il avait annoncé une libéralisation du régime. Le Cocazul est le seul pays d'Amérique centrale fermé aux touristes. C'est une république de bananes dont le revenu par tête d'habitant est un des plus bas du monde. Les Allemands ont construit et les guérilleros sont descendus des collines. Les touristes terrifiés ont fichu le camp. Quand la guérilla a été nettoyée, l'endroit était abandonné.*

» *Verdereau avait rencontré Almendor Maracuja fils lors d'un dîner chez Edward Kennedy. Almendor l'a invité à passer des vacances chez lui. Verdereau adore la solitude et, là, il a été servi. C'est un endroit pratiquement désert et, paraît-il, assez beau. Le camp de vacances était à vendre pour une bouchée de pain. Verdereau, qui a toujours eu le sens des affaires, l'a racheté. Il a fait construire avec la main-d'œuvre locale et des techniciens américains des studios paraît-il très luxueux, installations vidéo et tout. Les relations entre le Cocazul et les U.S.A. sont très faciles, vu la position stratégique du pays dans la géopolitique d'Amérique centrale. C'est là que Verdereau a réalisé* Tentation, *son dernier film, celui que personne, ou presque, n'a encore jamais vu, deux ans après le tournage. Verdereau en est le producteur, le metteur en scène et l'acteur principal. Le coup classique du succès qui monte à la tête, mégalomanie doublée de paranoïa.*

» *Seulement, il a bien été obligé de conclure un accord avec des distributeurs. Il n'a quand même pas assez de blé pour s'acheter des chaînes de cinéma. Quand ils ont vu le film – et ils sont les seuls, – les distributeurs ont demandé un nouveau montage. Verdereau a dit non, alors les distributeurs ont refusé de sortir le film. Ça fait deux ans que ça dure. Depuis, Verdereau n'est pas sorti de son bunker. Il ne veut voir personne et refuse absolument de montrer son film, ou même d'en parler. D'après ce qui filtre de son entourage, ça serait l'œuvre du siècle, un cinéma complètement nouveau, du jamais vu. Les distributeurs seraient des cochons de commerçants qui ne comprennent rien à l'art. L'affaire Verdereau est en train de devenir un scandale gros comme ça. Qui a raison ? C'est ce que tout le monde se demande.*

– *Je crois qu'il est l'heure de rentrer maintenant*, dit Framboise en écrasant le mégot de sa cigarette dans le reste fondu de son parfait au café.

– *Je vous raccompagne* », dit Segondat.

Arrivés rue des Ecoles, en bas de chez Benjamin, le futur as de la pellicule stoppa sa Porsche dans un crissement affreux suivi d'un saut de carpe.

« *On ne va quand même pas se quitter comme ça !* », dit-il à Framboise. ■

La semaine prochaine :

II. Les mystères de *Paris-Choc*

I. - La Vendée

Le 19 mars 1793, des paysans vendéens mettent en déroute les soldats républicains du général Marcé.

par JEAN-CLÉMENT MARTIN

LA Vendée n'est pas seulement un département. Elle n'est pas pour autant une véritable région. Elle est cependant beaucoup plus. Elle est le symbole, l'image, d'une France qui a refusé la Révolution française et qui, aujourd'hui encore, fête parcimonieusement le 14 Juillet, d'une France rurale, royaliste et catholique, et qui en conserve encore des attitudes, voire des convictions, mais toujours le souvenir. La Vendée est en fait l'incarnation d'un concept de France ; d'une *autre France. Elle porte les regrets,* ou les espoirs, des uns ; elle sert d'épouvantail aux autres.

Peut-on connaître la date de naissance d'une pareille région ? Demande-t-on les papiers à un symbole ? Pour beaucoup, pour tous peut-être... la période révolutionnaire, qui est l'occasion de la guerre de la Vendée, ne fait que révéler, que libérer les particularités exceptionnelles que les deux ou trois siècles précédents avaient parfaitement accumulées dans les mentalités collectives des populations vendéennes, pour les faire différentes de leurs voisines. Ainsi, passée la révélation révolutionnaire, depuis toujours, et à jamais, le Vendéen est-il éternellement Vendéen.

Pourtant, cette réalité mythique de la Vendée a été élaborée en l'espace de quelques jours du mois de mars 1793, après le soulèvement collectif. Mais c'est un événement de médiocre envergure qui, *le 19 mars, fixe l'image* de la Vendée dans un cadre idéologique dont le département n'a jamais pu se départir – *et qui* par contrecoup donne une identité collective à ses habitants. C'est de cette dénomination qu'il faut raconter l'histoire.

Dans le début du mois de mars 1793, la *Convention, qui dirige le pays* après avoir guillotiné le roi, a fort à faire. Les Autrichiens et les Prussiens assiègent les frontières ; les Anglais tiennent les mers. Il faut se battre ; il faut toujours plus de soldats. Cette demande précipite les ruraux de l'Ouest dans l'émeute, vite dans la rébellion, enfin dans la guerre civile. Paysans, tisserands aussi, se ruent sur les villes, les prennent d'assaut et chassent les tenants du régime : administrateurs, gardes nationaux (les « patriotes »). Dans cette forme d'action, ces révoltés n'innovent pas. *Ils usent tout bonnement* de ce droit illégitime à l'insurrection que les masses avaient mis en œuvre régulièrement tout au long de ce qui est déjà l'Ancien Régime. Mais en outre ils ne sont pas isolés. La Bretagne, de Redon à Saint-Malo, de Vannes à Fougères, s'embrase dans le même temps. Des troubles éclatent aussi à Bourges, à Moulins, autour de Tournai, de Saint-Omer, de Saint-Junien (en Haute-Vienne). Plus graves encore pour la République sont les bandes armées qui, en Alsace, en Lozère, dans l'Aveyron, se lèvent pour le rétablissement de leurs « bons prêtres ». L'Ardèche frémit encore d'émotions populaires *juste apaisées. Le pays nîmois* est animé d'un mouvement catholique hostile à la Révolution, et les Niçards passent, dans l'arrière-pays, à la *lutte* armée contre les soldats français.

Comme les habitants de ces régions, les ruraux qui se soulèvent dans l'Ouest refusent pêle-mêle les changements *apportés par la Révolution* et la Convention. Ils ne sont pas plus que les autres – comme leurs chefs – porteurs d'une *idéologie contre-révolutionnaire* organisée et consciente. Peut-on même dire qu'ils défendent « une cause » ? Bien malin qui démêlera ce qui prévaut dans cet écheveau de motivations : frustrations des paysans devant l'accaparement foncier des bourgeois locaux, mécontentement des tisserands touchés par la misère et la dureté des négociants, nostalgie des privilèges abolis pour les habitants des marches séparant les provinces de Bretagne, d'Anjou et de Poitou, ressentiments de beaucoup devant les avantages injustifiés des nouveaux dirigeants – qui évitent notamment le risque d'être envoyés aux frontières ! – désir de se venger des exactions répétées des gardes nationaux, tyranneaux de village ; et il faudrait ajouter à tout cela les blessures infligées au sentiment communautaire par les bouleversements administratifs, les indignations, le désarroi de la piété populaire, sans doute un peu fruste, devant l'intrusion d'un nouveau clergé et d'un nouveau culte.

Enfin, ces insurgés de l'Ouest ne sont pas spécifiquement vendéens. Même s'ils bougent au cœur du département, à Saint-Sulpice-le-Verdon, le mouvement général prend véritablement naissance en Loire-Atlantique, autour de Machecoul, dans le Maine-et-Loire, près de Saint-Florent-le-Vieil, s'inscrivant en droite ligne des échauf*fourées sanglantes d'août 1792 près de* Bressuire, dans les Deux-Sèvres. Les commissaires envoyés dans les départements par la Convention parlent du *« progrès alarmant »* de cette *« insurrection affreuse »* qui gagne les départements de la Vendée et des Deux-Sèvres rapidement. Les gardes nationaux des villes proches sont défaits les uns après les autres, et les « bons citoyens » rescapés des combats, voire des massacres, s'enfuient vers Nantes, Angers, Niort dans l'attente du juste châtiment des rebelles qui n'ont pas encore de nom. Et c'est précisément celui qui est porteur des espérances des patriotes, le général Marcé, qui va, faute de donner la leçon aux révoltés, leur donner leur nom : Vendéens.

« C'est une véritable guerre »

Ce héros vient de Rochefort à la tête de 1 300 hommes armés de sept pièces de canons. Il est annoncé le 15 mars en Vendée, et le 17 il entre en contact avec les rebelles. Première surprise : ce sont eux qui attaquent les premiers. La rencontre leur est cependant défavorable puisqu'ils perdent 100 hommes. Il est temps. *« C'est une véritable guerre ! »*, s'exclame le commissaire envoyé en Maine-et-Loire en voyant défiler *« des colonnes de 700 à 800 hommes qui arborent tous les signes de la contre-révolution et qui déclarent combattre pour le roi et les prêtres »*. A Paris, des décrets sont mis en chantier pour réprimer les émeutes et restaurer la tranquillité. La situation est grave, mais pas encore trop inquiétante. Marcé doit rétablir l'ordre ; il vient de recevoir un renfort supplémentaire de 1 700 hommes.

Aussi le commissaire envoyé dans les Deux-Sèvres tente de rassurer *la* Convention dans une lettre datée du 19 mars. Les rebelles sont moins nombreux qu'on ne le pensait ; ils sont guidés par des valets d'émigrés et ils sont accablés par la défaite du 17. Cette jacquerie aidée par les suppôts archaïques de la contre-révolution ne devrait pas résister à la marche révolutionnaire d'une armée régulière. Est-ce cette confiance aveugle en 3 000 hommes et huit canons de campagne qui pousse le général Marcé à s'engager dans des chemins encaissés, à voir dans des troupes immobiles au loin des gardes nationaux venant de Nantes, à dédaigner entourer son corps d'armée de tirailleurs ?

L'arrivée brutale des révoltés chantant *la Marseillaise* arrangée suivant leur goût provoque la surprise, le désordre, puis la peur dans les rangs des soldats bleus. La déroute fait fondre l'armée, que chacun abandonne en laissant derrière lui armes et bagages, et notamment les canons et leurs caissons ! Les fuyards les moins apeurés se rassemblent une trentaine de kilomètres plus loin ; les autres rentrent chez eux. Une troupe bien équipée avait donc été défaite par des paysans qui n'avaient aucune pièce d'artillerie et dont la plupart étaient armés de fourches et de bâtons !

L'effet psychologique de la déroute fut considérable. Dans les deux camps. Le choc avait été si rude que les blancs, ceux qui s'appelaient désormais « armée catholique et royale », s'enfuient eux aussi épouvantés du champ de bataille. Mais, chez leurs adversaires les républicains, ce fut pire. Ce désastre ne devait s'expliquer officiellement que par la trahison ou l'incompétence. Marcé est arrêté et destitué aussitôt ; après jugement il meurt sur la guillotine, tandis que sa famille est suspectée de trahison. La nouvelle parvint rapidement dans le reste du pays. Jusqu'à Nevers, Strasbourg, Moissac... Car la révolte venait de changer de signification.

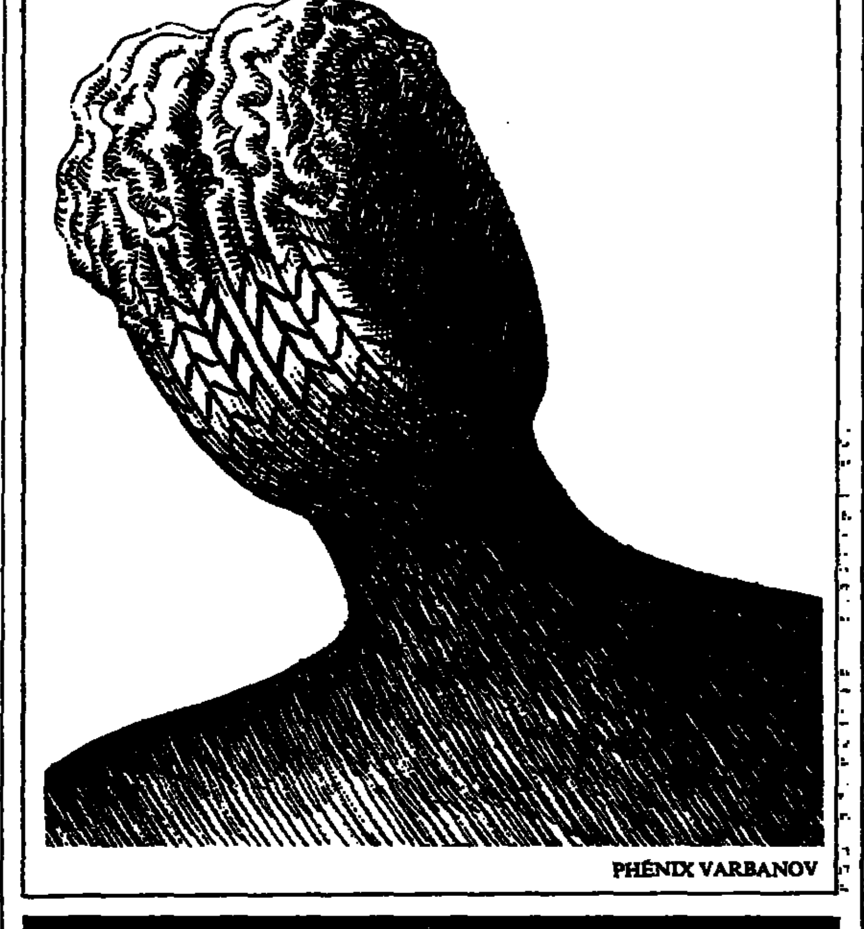
« On est fatigué de la Révolution »

Elle n'était plus un mouvement d'impatience, d'incompréhension ; elle était une menace sur l'unité de la nation, sur la Révolution, sur l'état nouveau. Ce n'était plus la patrie seule qui était en danger, c'était l'idéal. C'est ce que comprend très bien le commissaire envoyé à Moissac : *« Les troubles de la Vendée et des départements voisins sont inquiétants sans doute, mais ils ne sont vraiment dangereux que parce que le saint enthousiasme de la liberté est étouffé dans tous les cœurs. Partout on est fatigué de la Révolution. »* Aussi recommande-t-il de ne plus faire de *« demi-parts »*. *« Nous devons conduire au port le vaisseau de l'Etat ou périr avec lui. »*

Le sort de la Vendée était jeté. Le nom du département reviendrait maintenant régulièrement pour qualifier toutes les menées contre-révolu- tionnaires. On oublierait Machecoul, Bressuire et Saint-Florent pour ne garder que le souvenir de ce combat, qui ne fut important que par la surprise qu'il causa. Dès la *fin de l'année* 1793, la Vendée a donné un nom commun désignant les tentatives royalistes en Ardèche, en Provence, *puis plus tard* en Berry, et même au Tyrol. Et, devant le danger exemplaire que la Vendée allait représenter, *il* faudrait des mesures exceptionnelles. Dès mars, un commissaire demande que l'on *« brûle les villages des insurgés et les bois où ils se retirent »*.

La guerre qui suivit fut donc logiquement sauvage et resta si inexplicable qu'il fut plus facile de continuer à *utiliser ce terme :* la Vendée, *que de* chercher à comprendre ce qu'il recouvrait. Les armées qu'on y envoyait disparaissaient au fur et à mesure, tandis que la région insurgée semblait renaître continuellement de ses cendres. De la pire des défaites qu'elle subit en octobre 1793 s'élança un formidable convoi d'hommes, de femmes et d'enfants qui balaya toutes les troupes lancées à sa poursuite et traversa tout l'Ouest jusqu'à Granville. On eut à peine le temps de se réjouir de l'avoir réduit à néant en décembre 1793 que les blancs renouaient avec les victoires en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire.

Tous ne partageaient pas pourtant cet aveuglement devant les faits. Des blancs qui refusaient d'être « Vendéens », *se sentant* toujours Poitevins, en fidélité à leur province. Des bleus, surtout, qui réussissaient localement des pacifications en cette fin d'année 1793. Ces bleus de Vendée protestaient énergiquement contre une dénomination : *« la guerre de la Vendée »*, qui était une contre-vérité, les foyers essentiels de l'insurrection ayant été hors du département, et qui niait leur existence et leurs combats. Rien n'y fit. La Vendée demeura la Vendée contre-révolutionnaire. Ces bleus le subirent durement, et dans leur chair, quand la Convention décida de rayer définitivement cette région de la carte en la faisant parcourir par des colonnes mobiles. Celles-ci, rebaptisées infernales, eu égard à leurs pratiques, n'entrèrent pas dans les nuances. Il y avait les Vendéens et les autres. En Vendée, on exterminait tout, hommes, animaux, villages. Ces soldats ne comprirent jamais qu'ils forgeaient là la racine profonde d'un souvenir irréductible qui traverserait les siècles, tant l'horreur qu'ils exerçaient était grande. La Vendée baptisée par Marcé était confirmée par les troupes du général Turreau.



PHÉNIX VARBANOV

LE DEPART

500 000 ou 600 000 morts

Cette guerre, qui coûta la vie à 500 000 ou 600 000 personnes sans doute, continua de vivre longtemps dans les consciences et dans les cœurs. Les rancunes particulières et les vengeances s'étalèrent sur quinze à vingt ans. Les administrations hésitaient à exiger trop d'impôts, à lever trop de recrues, même à armer trop de bras contre les loups. La Vendée – et le terme désignait maintenant toute la région insurgée au-delà des limites départementales – *fut surveillée* étroitement sous le Directoire, le Consulat et l'Empire. Les émigrés, la famille royale, qui n'avaient pas bien compris, en 1793, la nature et la force du soulèvement, s'intéressèrent alors au pays de *la fidélité et tentèrent de susciter* des complots ; dans la région, des liens de solidarité, des mariages, unissaient les anciens insurgés, et notamment les familles des anciens chefs. Les nobles rescapés se sentaient beaucoup plus proches de leurs paysans ; quelques-uns même suivirent ceux-ci dans des égarements religieux que les curés revenus d'exil, ou sortis de clandestinité, canalisaient du mieux possible sans trop brider la piété populaire. C'est dans ce tableau idyllique de la Vendée unie sous la houlette du hobereau et le goupillon du curé que la marquise de La Rochejacquelein écrivant ses fameux Mémoires voulut trouver les causes du soulèvement ; c'en était plus sûrement la conséquence. La Vendée se mettait à l'unisson de son image.

Ce fut la Restauration qui fit disparaître les dernières ombres du tableau. La Vendée, c'était, malgré tout, les Vendéens, *exemple finalement injustifiable* d'un peuple insurgé. On commémora quelques chefs, quelques lieux, on pensionna parcimonieusement des survivants, en prêchant l'oubli des haines et la fidélité au roi – que la Vendée en armes avait attendu vainement sur son sol autrefois ! La duchesse de Berry fit les frais de cette politique compliquée quand elle vint décréter l'insurrection populaire. Dans la Vendée, il y avait encore des survivants, les éclopés de 1793, et leurs enfants, qui craignaient le retour des fléaux et n'espéraient plus guère de la générosité à venir.

La communion parfaite entre la Vendée et les Vendéens allait se faire plus tard, à la fin du dix-neuvième siècle, quand la Troisième République triomphante renoua avec les antipathies de la Première. Dans sa lutte farouche contre le royalisme et le cléricalisme, elle attendait la Vendée. Elle la trouva sur son chemin. L'encadrement nobiliaire et clérical, qui avait manqué en 1793, était en place ; il rappela les souvenirs et les ancêtres, souda la conscience collective et engagea résolument toute la région dans la défense de l'autel et des valeurs rurales et traditionnelles. La République tenant parfaitement sa partition, dans sa crainte et son mépris des ruraux, rendit impossible toute constitution d'une autre Vendée, et d'autres Vendéens, hors des bleus et des blancs. Ce *fut la grande époque des commémorations*, de la recherche des martyrs, de l'érection des croix. Les souvenirs épurés des hésitations, des mesquineries, après deux ou trois générations de récitants, rassemblaient les familles. Celles-ci, comme en 1973, apprirent à se détourner de l'État, à ne compter que sur leurs propres forces. Les clercs en profitèrent pour développer une industrie rurale qui maintenait les forces vives au pays, ainsi que pour encadrer les jeunes agriculteurs et leur faire aimer leur métier. La Vendée *était devenue la Vendée.*

Les ruptures du vingtième siècle, les deux guerres et surtout la première qui remplaça dans les mémoires les souvenirs des massacres de 1793 par des *récits d'une tuerie plus proche, ont fait* perdre à la Vendée l'âpreté du rappel des événements de 1793 ; sans les faire oublier, toutefois. Mais ce qui reste le plus de la Vendée, ce sont les faisceaux d'attitudes, de pratiques qui donnent toujours aux Vendéens une identité différente de celle de leurs voisins – et qu'ils gardent même dans l'émigration hors de la région. Ce qui s'est maintenant ajouté, c'est le regard du touriste en quête de racines et de ruraux authentiques. Demande valorisante au point de faire renier son passé au sud du département, qui revendique lui aussi son appartenance vendéenne ; il est certain que la répression est toujours *moins facile à endosser que* le martyre flamboyant. Et Cholet, logiquement, se proclame plus capitale de la Vendée que chef-lieu d'arrondissement de Maine-et-Loire. La Vendée dure et se prolonge. La Vendée fidèle à jamais. ■

Le Monde
DIMANCHE

FEUILLETON

Tentation

par CATHERINE RIHOIT

1
Une jeune fille convenable

FRAMBOISE attendait déjà depuis plus d'une heure. Le couloir était peint en gris. Le sol recouvert d'un vieux lino. L'air sentait l'encre.

La porte s'ouvrit et la secrétaire passa le nez. Elle avait l'air déluré, mais son menton s'ornait d'un bouton d'acné. Elle regardait Framboise, qui venait de se lever et était plus grande qu'elle, de très haut.

« *Monsieur Maronnié va vous recevoir* », dit-elle. Une fois assise, Framboise regarda autour d'elle pour cacher sa gêne. Le bureau de Maronnié était aussi poussiéreux que le couloir. Sur des étagères métalliques des piles de vieux numéros de *Paris-Choc* s'élevaient le long du mur du fond.

Framboise reconnut difficilement Pierre Maronnié dans le petit homme un peu tassé, aux traits fatigués, qui l'accueillit avec un sourire distrait. Lorsqu'elle s'était trouvée assise près de lui à un dîner, un mois auparavant, il l'avait impressionnée. Il parlait bien et riait beaucoup. Il avait aussi été très sérieux et très savant sur la situation au Liban. Framboise avait eu l'impression d'apprendre des tas de choses. Il lui avait dit au dessert qu'il la trouvait vraiment sympathique.

Ensuite elle avait passé la nuit chez Benjamin. Pendant qu'il se brossait les dents, elle avait dit :

« *Tu crois que Maronnié me donnerait du travail ?*

– *Ca m'étonnerait*, avait répondu Benjamin, chuintant à cause du dentifrice.

– *Je ne vois pas pourquoi ça t'étonne. Il m'a trouvée très sympathique.*

– *Ça ne suffit pas*, rétorqua Benjamin, et il cracha.

– *Il faut que je trouve du travail* », dit Framboise, et elle éteignit la lampe de chevet.

Un mois plus tard, alors qu'elle se trouvait dans son bureau, Maronnié la regardait d'un air un peu ahuri.

« *Il m'a quand même donné un rendez-vous, c'est pas pour rien* », se répéta Framboise pour se donner du courage.

Et elle commença à débiter le petit boniment qu'elle avait appris par cœur tout à l'heure, dans le café, en bas du journal.

« *Bien sûr, je comprends, vous avez des diplômes*, dit Maronnié, cinq minutes plus tard. *Seulement comme vous le savez*, Paris-Choc *est plutôt un journal populaire... Nous n'avons pas besoin d'intellectuels, mais de gens qui savent se débrouiller sur le terrain... Il faut surtout du culot et du bagout, c'est un métier dur pour une jeune fille...*

– *C'est le plus grand hebdomadaire français d'information*, dit Framboise. *L'information me passionne. Je suis prête à tout pour apprendre.* »

Elle se trouva bête et se mordit la lèvre. Elle tira sur sa jupe, qui remontait un peu trop haut sur ses genoux.

L'atmosphère devenait pesante. Maronnié jeta sur sa montre un coup d'œil discret, mais néanmoins voyant.

« *Voilà, c'est fichu*, se dit Framboise. *J'ai raté mon coup.* »

Elle s'aperçut qu'elle était en sueur.

Maronnié réfléchissait avec l'air d'un type qui se demande comment ficher quelqu'un à la porte tout en restant poli. Il eut un geste mou en direction de l'amas de papiers qui se trouvait sur son bureau, à gauche du sous-main. Des feuilles griffonnées, des coupures de presse, une photo émergea.

« *Vous m'apporteriez des idées, ce serait différent*, dit-il avec le ton d'espoir de celui qui a trouvé le biais. *Vous m'amèneriez quelque chose d'exceptionnel, évidemment, ce serait un début... Une façon de mettre le pied dans la place... Nous sommes au complet, je ne peux pas imposer une débutante sans aucune expérience, alors que nous venons de nous débarrasser de nos pigistes...*

– *Quoi, par exemple, comme idée ?* », dit Framboise, qui se sentait de plus en plus idiote. Elle tortilla ses jambes autour des pieds de sa chaise. Il ne fallait pas qu'elle se laisse virer de là sans avoir rien obtenu.

Maronnié bâilla et poussa vers elle la photo.

« *Tenez, une interview de Verdereau, évidemment... Ça, je ne dirais pas non...* »

Il souriait d'un air retors.

« *Je veux bien, moi*, dit Framboise. *C'est une bonne idée. J'y vais tout de suite.*

– *Le seul ennui*, objecta-t-il, *c'est que personne n'a vu Verdereau depuis deux ans. Il a complètement disparu. Il y a même des gens qui se demandent s'il est encore en vie.* »

∴

En sortant du journal, Framboise alla se faire consoler par Benjamin. Quand elle arriva, il avait fait les courses. Il avait acheté du tarama, des artichauts et une demi-bouteille de bordeaux.

« *Je me doutais que tu n'aurais pas le moral*, dit-il en touillant la vinaigrette dans un bol.

– *Qui c'est, Verdereau, exactement ?*, demanda Framboise qui enlevait son manteau.

– *L'un des plus grands metteurs en scène vivants, sinon le plus grand* », dit Benjamin, et il prit la miche de pain Poilane contre sa poitrine pour la couper, ce qui ensuite laisserait des traces blanches sur sa chemise.

« *Ça, quand même, je suis au courant* », dit Framboise.

Benjamin posa le pain et alla prendre, sur les étagères au-dessus du lit, le *Dictionnaire du cinéma.*

« *Max Verdereau*, commença-t-il à lire. *Né à Falaise en 1929. Famille de paysans. Monte à Paris à l'âge de seize ans et travaille comme grouillot dans une imprimerie. Habite une chambre de bonne dans le même immeuble que Marcel Carné avec qui il se lie d'amitié. Carné le prend comme assistant. En 1954, Verdereau tourne son premier long métrage,* Hôtel de l'avenir. *L'interprète principale en est Myriam Molyneux qui y joue pour la première fois un rôle de vamp. Ce début est très remarqué par la critique. Deux ans plus tard, le second film,* la Fille de l'air, *est présenté à Cannes, où il manque un prix de justesse. L'interprète principale y est encore Myriam Molyneux qui y joue, toujours pour la première fois, un personnage comique. Dans ces deux films, on remarque aussi Albert Restout, un inconnu de dix-huit ans, dont le jeu, à la fois nonchalant et distancié, influencera toute une génération d'acteurs français.*

» *Le manque de récompense officielle de* la Fille de l'air *suscite un scandale. Une bande de jeunes supporters de Verdereau tentent de prendre d'assaut le palais du Festival et sont refoulés par le service d'ordre après avoir bombardé le jury de tomates et d'œufs crus. Après ce demi-échec, Verdereau tourne en France un dernier film,* Jeunesse perdue. *Commercialement, c'est encore décevant, mais Verdereau devient l'idole des jeunes existentialistes. Cependant il ne parvient pas à trouver de producteur pour son prochain film,* Chiens de faïence *(jamais tourné). Il reçoit alors une proposition de la Warner et part pour les U.S.A. en disant qu'il préfère faire des films américains que pas de films du tout. Ce départ, considéré comme une compromission, retourne contre lui ses jeunes admirateurs.*

» *Une fois à Hollywood, Verdereau, à la stupéfaction générale, change totalement de style. Il éclipse à la fois Welles et Douglas Sirk dans de grands mélos où la critique sociale est toujours incisive. Il fera de Lana Turner une véritable actrice dans* Prairie sanglante *et révélera les dons comiques de Marilyn Monroe dans* Cinquante kilos de platine. *Enchaînant film sur film, il*



CHRISTIAN DESAILLY

LE DEPART

donne à l'épopée cinématographique américaine ses lettres de noblesse et remporte également un extraordinaire succès commercial, ce qui étonne après la rigueur sans concession de ses premières réalisations françaises, qui demeurent cependant les favorites du public des cinémathèques. »

– Prairie sanglante, *je me souviens*, dit Framboise. *J'étais allée voir ça à l'Action-Christine avec Jules... Lana couchée sur l'herbe, la gorge ouverte avec ses cheveux épars tout autour comme un soleil... Et Montgomery Clift agenouillé auprès de son cheval abattu et qui pleurait...*

– *Et* Cinquante kilos de platine, *tu l'as vu aux Ursulines avec Arthur, je suppose*, dit Benjamin, qui débarrassait les restes d'artichaut. *J'imagine que ça aussi, ça t'a laissé un souvenir impérissable ?*

– *Non, ça c'était à l'Action-Écoles, et après on était allés au Balzar manger des babas. Il faudrait quand même que tu t'habitues à l'idée que j'ai vécu avant toi !*

– *En tout cas, si tu veux des tuyaux sur la disparition de Verdereau, je connais quelqu'un qui le connaît. Je peux te brancher là-dessus si ça t'arrange. C'est un mec tarte, petit, avec de grandes oreilles, l'air faux jeton. Il ne te plaira pas.*

– *Il fréquente des types comme ça, Verdereau ?*

– *Ce mec a été assistant sur son dernier film, il y a quatre ans. C'est un lointain cousin de Molyneux, voilà pourquoi. En plus, le cousin, c'est le champion de la brosse à reluire. Ça a dû aider. En tout cas, il n'a rien fait depuis. Verdereau ne l'a pas repris par la suite et, en ce moment, il est à Paris. Je crois qu'il se livre à un sombre trafic de cassettes porno. Te laisse pas embarquer là-dedans, t'as pas le genre. Voilà le numéro.* »

∴

Framboise appela le type qui lui donna rendez-vous aux Deux Magots le lendemain soir à sept heures. Il lui dit qu'il aurait le dernier numéro des *Cahiers du cinéma* à la main, ce qu'elle trouva frimant. Mais elle commençait à s'exciter sur cette histoire Verdereau.

Alain Segondat n'était pas particulièrement petit, et ses oreilles gardaient des proportions raisonnables. Il portait une écharpe blanche et un feutre noir. Il raconta à Framboise la liste de ses exploits professionnels. Il avait été assistant sur un certain nombre de films importants, mais depuis quelques années son palmarès semblait s'être amenuisé. Il parlait avec volubilité du long métrage qu'il espérait réaliser bientôt. A presque quarante ans, il était grand temps, pensa Framboise. Elle lui fit observer que Verdereau ne lui avait pas porté chance, mais il éluda le sujet. Il ne s'intéressait qu'à son prétendu film, une sombre histoire de fille qui apprenait le karaté pour se venger d'un amant cruel. Framboise, soûlée de paroles, se laissait lentement couler dans les bulles de son gin-fizz.

A huit heures et demi, il proposa à Framboise d'aller manger un morceau dans un couscous de sa connaissance. Framboise accepta. Elle se disait qu'elle était nulle et que sa carrière de reporter s'annonçait mal. Le type, ô surprise, l'embarqua dans sa Porche. Il stoppa dans une petite rue du septième arrondissement où l'on ne voyait aucun restaurant.

« *Venez*, dit-il en ouvrant la porte.

– *Où ça ?* dit Framboise.

– *Chez moi*, dit Segondat.

– « Il veut me sauter », pensa Framboise.

– *Chez vous pourquoi faire ?* dit-elle.

– *Nourrir mon chat.*

– *C'est peut-être pas la peine que je descende ?* dit Framboise.

– *A l'occasion, j'aimerais vous montrer mon scénario* », dit le type.

Framboise descendit. Elle se disait que s'il lui sautait dessus, elle hurlerait. Elle pensa à Benjamin qui semblait très loin.

Effectivement, l'appartement, très petit et encombré, sentait le chat. La bête en question se prénommait Hérode et avait un beau poil gris de persan. Elle se frotta contre la jambe de la jeune femme.

« *Je crois qu'il vous trouve très sympathique*, dit Segondat.

– *Comme beaucoup de gens* », soupira Framboise.

Segondat se promena autour d'elle un moment comme s'il hésitait à lui sauter dessus. Puis il sembla changer d'avis. Se retourna et mit entre les mains de Framboise un dossier rouge relié d'une spirale de plastique noir.

« *J'aimerais beaucoup que vous lisiez ça* », dit-il.

Le titre s'étalait en couverture, encré au Letraset : *Obscure vengeance.*

« *C'est un peu sombre comme départ*, dit-elle.

– *C'est ce qu'il faut*, dit le type d'un air pénétré.

– *Je n'ai pas vraiment le temps de lire ça maintenant*, dit Framboise.

– *Mais je vous le confie*, dit-il. *Vous le lirez chez vous à tête reposée.* »

« J'ai le ticket », songea Framboise et, juste après, elle conclut que le type était cinglé. Ce qu'elle pensait toujours quand un homme s'intéressait à elle.

L'autre sembla hésiter à nouveau. Puis, il ouvrit un tiroir, sortit une enveloppe.

« *Vous voulez voir la tête de Verdereau ?*

– *Tiens, pourquoi pas !* » dit Framboise avec le faux détachement du chat qui guette un moineau.

Segondat ouvrit l'enveloppe et jeta le paquet de photos sur le lit. Framboise s'assit avec précaution.

Verdereau avait la tête de Verdereau. C'était un beau brun aux traits forts. Sous la masse de cheveux bouclés, le regard était très intense, complètement noir. Il n'apparaissait que sur très peu de clichés. Le type triait rapidement.

« *Myriam Molyneux*, » dit-il.

Sous les rides, Framboise vit le visage lisse d'une star des années 40. Les autres instantanés représentaient des gens inconnus de la jeune femme.

« *Des photos que j'ai prises pendant le tournage* », dit Segondat.

(Lire la suite page XII.)

